Entretiens sur les Fêtes, les Jeûnes, Usages et principales Cérémonies de l'Église, pour les Catéchismes de la Paroisse Saint-Jacques & Saint-Philippe-du-Haut-Pas

Jean-Denis Cochin

1778

AVERTISSEMENT iii

Ces Entretiens sur les Fêtes ont pour objet, 1°. d'instruire les enfants du motif que l'Eglise s'est proposé dans leur institution ; 2°. de leur apprendre à les célébrer avec discernement & avec fruit ; 3°. d'exciter leur émulation & leur gout pour l'étude de la Religion ; 4°. de les accoutumer à sentir ce qu'ils apprennent, à le réciter avec exactitude, de maniere à être entendus de tous ceux & celles qui assistent aux Catéchismes.

On s'est assujetti à la forme de Dialogue, & pour le soulagement des enfants mêmes, & pour rendre ces récitations plus intéressantes aux personnes qui ont coutume de les accompagner aux Instructions, & à celles qui y viennent pour leur propre utilité. Sans s'écarter de la décence qu'exigent les matieres qu'on y traite, & le lieu où se font ces récitations, on a fait en sorte de donner à ces Entretiens un ton de familiarité, afin iv
d'exciter dans les jeunes gens une louable curiosité, qui les porte à les lire & les apprendre par cœur.

Ces Instructions sont spécialement adaptées aux Catéchismes des filles, & ne peuvent servir à ceux des garçons, qu'autant que le Catéchiste sera attentif à y faire quelques changements. Ces changements, ou retranchements sont peu fréquents, & faciles à faire. Ce qui a déterminé à préférer

les Catéchismes des filles, c'est que, 1°. ils sont toujours plus nombreux ; 2°. que le genre des occupations des jeunes personnes leur donne plus de facilité pour apprendre ces Entretiens ; & que se trouvant réunies dans une même maison sous les ieux de leurs meres, ou de leurs maîtresses, elles sont plus à portée de s'exercer à ce genre d'instruction.

On a suivi l'usage de la Paroisse, à laquelle ces Entretiens sont destinés. Dans l'ordre qu'on a donné à ces Dialogues, la Fête de saint Denys est placée à la tête de ce Volume, parce que le Dimanche dans l'Octave de cette Fête, est le jour marqué pour la rentrée des Catéchismes : on y parle aussi de quelques usages qui sont inconnus dans les autres Paroisses.

Les enfants qui fréquentent les Catéchismes, sont invités à se faire une v
regle de lire, pendant la semaine dans leurs maisons, les Entretiens qui doivent être récités devant eux, afin d'en suivre la récitation avec plus de facilité & de fruit. On les exhorte à s'exercer en leur particulier, à les réciter posément & intelligiblement : rien n'est plus capable de les accoutumer à répondre distinctement quand on les interroge.

Ces Instructions ne sont point tellement destinées aux enfants, qu'elles ne puissent être utiles aux personnes qui, dans leur jeunesse, auroient manqué d'instructions. Quoique ces Entretiens ne renferment qu'un précis très-abrégé des Mysteres & des Fêtes que l'Eglise célebre, ces personnes y trouveront les principales dispositions que doivent exciter en nous ces importantes Solemnités. La simplicité du style leur rendra bien plus intelligibles les instructions ou les lectures qu'elles pouroient entendre sur ces différents objets.

Si d'un côté on desire d'exciter dans les jeunes gens l'empressement à s'instruire, on ne peut les prémunir assez contre l'orgueil qui se mêle quelquefois à ces petits exercices, & contre la jalousie qui fait qu'on s'afflige des succès de ses Camarades ou de ses Compagnes. Que les jeunes personnes sur-tout se souviennent que ce petit Ouvrage, qui leur est par- vi
ticuliérement destiné, n'a été entrepris que pour la gloire de Dieu & leur édification ; & qu'elles rendront compte de toute disposition étrangere à ces motifs. Qu'elles se forment, en les récitant, à la piété, à la science & à la vertu ; & elles auront rempli l'objet de ce travail, & comblé de consolation & de joie celui qui le leur consacre.

Entretien sur la rentrée des Catéchismes

Demande. Nous voilà donc réunies, Ma Chere Compagne, & par conséquent à portée de recommencer nos Entretiens. Vous comprenez que pendant le temps des vacances, j'aurois eu bien des questions à vous faire : aussi j'aspirois à ce jour, pour me dédommager de notre séparation. La premiere question que je vous propose, a pour objet ces Instructions mêmes où on nous rassemble. Les Catéchismes sont-ils donc bien nécessaires ? & ne pourroit-on pas employer tout autre moyen pour nous instruire ?

Réponse. Je ne vous dissimulerai pas, M. Ch. C., que plus d'une fois cette question s'est présentée à mon esprit ; & persuadée qu'on pouvoit s'instruire par de saintes conversations, par des lectures édifiantes, en prêtant l'oreille aux Ministres qui montent dans les Chaires Chrétiennes, j'ai examiné lequel de ces genres d'Instructions faisoit en moi des impressions plus utiles ; & je n'en ai pas trouvé qui me fit connoître ma Religion d'une maniere, & plus étendue, & plus claire, que les Catéchismes ; ce qui m'en a prouvé la nécessité.

D. Eh ! quoi donc, M. Ch. C., ne sont-ce pas les mêmes vérités qu'on trouve dans les Livres & dans les Sermons ? ou bien y parle-t-on un langage inintelligible ? Pour moi, quand j'assiste à un Prône, ou à quelques autres Instructions, il me semble que j'entends ce que dit le Prédicateur.

R. Oui ; mais le comprenez-vous toujours ? Et si vous le comprenez, retenez-vous avec autant de facilité que vous pouvez le faire ici, les différents points de dogme ou de morale, qui font la matiere de l'Instruction ? Faites-y attention, M. Ch. C., & vous verrez qu'ici les vérités sont toujours précédées d'une question qui aide à les graver dans la mémoire ; que tout y est simple & familier, & à la portée des plus ignorantes ; que souvent la même question est présentée à plusieurs, jusqu'à ce qu'elle ait été bien expliquée & bien entendue.

D. Et c'est précisément cette répétition qui m'ennuie. Entendre tous les ans redire le même Catéchisme ; chaque jour renouveller plusieurs fois la même question & la même réponse, n'est-ce pas perdre un temps qui pouroit être plus utilement employé à quelques Prieres, ou à quelques lectures ?

R. Non, M. Ch. C. : c'est, au contraire, l'employer d'une maniere utile ; c'est nous forcer, en quelque sorte, à nous rendre familieres les vérités du salut ; c'est nous remplir de principes qui peuvent ouvrir notre intelligence à des vérités plus sublimes, & nous fournir des regles, dont l'application convient à tous les temps de la vie. En voulez-vous une preuve sensible ?

D. Je ne demande qu'à m'instruire, M. Ch. C., & je ne tiens pas à mon 3
opinion, quand on me donne des raisons solides.

R. Supposez une jeune personne, (comme malheureusement on en trouve tant dans ce siecle,) abandonnée à elle-même par des parents peu Chrétiens, une personne que la légéreté naturelle à la jeunesse, entraîne dans la dissipation & dans le plaisir ; à qui on ne parle jamais de Dieu & de sa Religion ; qu'on ne contraint point à se rendre aux Instructions publiques, & qui, élevée dans l'ignorance, parvient à cet âge où l'on rougiroit de venir se confondre avec les enfants : que fera-t-elle, si, avertie de son danger par quelque personne pieuse, ou quelque Ministre charitable, elle veut enfin dissiper les ténebres qui l'environnent ?

D. Ce qu'elle fera ? Elle s'adressera à cette personne pieuse qui l'avertit, ou à ce Ministre qui lui montre son danger, & ils l'instruiront ; & elle aura du moins évité l'assujettissement & le dégout qu'inspirent souvent les Catéchismes.

R. Et vous vous persuadez que ces ressources suppléeront à celles qu'elle eût trouvées dans les Catéchismes ; que cette personne pieuse, ou ce Ministre, auront la patience & le temps nécessaire pour lui apprendre les premiers éléments de sa Religion ; qu'en leur supposant même toute la charité & tout le loisir que demande cette bonne œuvre, elle aura le courage nécessaire pour surmonter le dégout, la disposition à comprendre, & la facilité à retenir les vérités qu'on lui enseigne.

D. Je n'ai point de raisons pour en douter.

R. Et moi, M. Ch. C., je n'hésite pas à vous répondre, qu'on revient difficilement sur des vérités méprisées & rejettées dans la jeunesse ; que 4
celles d'entre nous qui ont passé l'âge qu'on applique ordinairement à ce genre d'instruction, donnent à nos Maîtres beaucoup plus de peine, &

leur procurent ordinairement moins de consolation. Ne méprisons pas ces personnes ; souvent elles sont moins coupables que malheureuses ; mais que leur état nous apprenne à profiter de notre jeunesse pour nous instruire, & à ne pas négliger le temps de la vie le plus précieux, & le genre d'instruction le plus utile.

D. Vous me persuaderiez, M. Ch. C., si je ne voyois pas quelquefois les plus assidues, celles même qui ont passé un nombre d'années à ces Instructions, en sortir aussi ignorantes, qu'elles l'étoient dans le temps qu'elles s'y sont présentées.

R. Leurs dispositions en sont la véritable cause : car si elles y ont toujours porté un esprit de dissipation & de légéreté ; si elles ont négligé d'apprendre les vérités, avant d'en entendre l'explication, ou de s'en rappeller le souvenir, après les avoir entendues, est-il étonnant qu'elles participent au malheur de celles qui s'absentent de ces Instructions ? elles qui souvent sont plus coupables encore, puisqu'elles négligent le moyen qui leur est offert.

D. A quelles conditions pouvons-nous donc prétendre aux avantages qu'on peut retirer des Catéchismes ?

R. Je les réduis à trois : assiduité, silence & bonne volonté, Assiduité ; pour peu qu'on interrompe le cours de ces Instructions ; il est difficile qu'on le reprenne, & le dégout s'emparera bientôt de celles qui ne paroissent ici que par intervalles. Silence ; le lieu saint, où se fait le Catéchisme, la matiere qu'on y traite, le besoin de celles qu'on y réunit, exigent que nous prêtions l'oreille, & que nous ne privions pas les autres des connoissances qu'elles viennent y puiser. Bonne volonté ; vous en avez vu le succès dans celles d'entre nous qui, privées souvent de la ressource qu'on trouve dans la facilité à lire & à apprendre, ont fait des progrés sensibles dans la science du salut ; des progrés qui étonnoient les Maîtres, & faisoient rougir celles d'entre nous qui ont le plus de facilité & de moyens. Si ces dispositions, M. Ch. C., sont soutenues par une priere fervente, excitées par une méditation assidue, vous comprendrez à la fin de cette année, que l'intelligence & la sagesse viennent de Dieu, & qu'il la donne à ceux qui la demandent avec simplicité & sincérité.

Entretien sur la Fête de saint Denys, premier Evêque de Paris, & l'un des Apôtres de la France

D. Me permettrez-vous, M. Ch. C., avant de vous proposer des questions sur les Fêtes que l'Eglise nous présentera à célébrer dans le cours de cette année, que je rappelle au moins la derniere ? Je vous préviens que votre complaisance, à cet égard, poura vous couter : car je ne renonce pas à rappeller successivement toutes celles que nous avons célébrées pendant le temps des vacances.

R. Et vous n'aurez pas tort. Il est bien naturel que nous donnions la même attention aux Fêtes que l'Eglise solemnise pendant ce temps. N'étant pas réunies alors, nous sommes moins à portée de nous en instruire ; nous pouvons donc le faire d'avance, afin que les impressions que nous en prendrons, nous servent désormais à les célébrer avec plus de foi. 6

D. Je suis donc autorisée à vous demander quel est le Saint que l'Eglise honoroit… N. dernier ?

R. Cette Fête est particuliere à l'Eglise de Paris, & à quelques autres Eglises de la France. St. Denys, Evêque, St. Rustique, Diacre, & St. Eleuthere, Sous-Diacre, tous trois Martyrs, sont honorés dans cette Ville & dans le Diocese, tous trois comme Apôtres de la France ; & St. Denys comme le premier des Pontifes qui ont gouverné l'Eglise à laquelle nous appartenons.

D. Et pourquoi ne l'est-il pas dans toute la France ; puisque, selon vous, il est un de ses Apôtres ?

R. Parce que la plupart des autres Eglises de la France ont eu des Pontifes & des Martyrs qui leur ont annoncé la Foi, les ont gouvernées sous l'autorité de Jésus-Christ, & ont répandu leur sang sous leurs ieux : le nom d'Apôtres leur est acquis à tous ces titres ; mais ces différentes Eglises n'envisagent pas moins St. Denys comme l'un de leurs premiers Apôtres ; puisqu'il est le premier qui ait annoncé la Foi dans cette Capitale ; d'où elle s'est répandue successivement dans quelques autres Eglises de ce Royaume.

D. Nous ferez-vous remonter bien haut, pour nous montrer l'origine de notre vocation à la Foi, par le ministere de St. Denys ?

R. Je ne me permettrai pas de fixer le temps précis de son ministere & 7
de ses travaux, ni d'entrer dans des discussions bien au-dessus de votre portée & de la mienne : je me contenterai de croire, en suivant les Offices que l'Eglise met sous nos ieux, que St. Denys, que nous honorons comme premier Evêque de Paris, n'est pas le même que celui qui fut converti par St. Paul dans l'Aréopage d'Athênes ; l'Eglise de Paris fait deux Fêtes séparées en l'honneur de ces deux Saints : mais du reste je ne déterminerai pas l'époque précise de la mission de notre Apôtre.

D. Vous avez apparemment quelque chose de plus intéressant à nous en dire, & de plus propre à nourrir notre piété ?

R. Peut-être ne serez-vous pas satisfaite que j'avoue mon ignorance sur tous les traits qui peuvent caractériser ce grand homme & les illustres Compagnons de ses travaux.

D. Je ne serai pas scandalisée de cet aveu : il est humble, mais peu instructif, & je trouve bien étonnant que vous donniez les noms de grands hommes & d'illustres à des Saints que vous ne connoissez pas.

R. Connoissons-nous beaucoup mieux la plupart des douze Apôtres que nous regardons cependant comme les colonnes de l'Eglise, que nous plaçons à la tête des autres Saints ? Ils ont été les prédicateurs de la Foi de Jésus-Christ ; ils ont été les plus fideles observateurs de sa morale ; ils ont répandu leur sang pour défendre ses dogmes : aussi l'Eglise donne-t-elle de grands éloges à leur foi, & prétend-elle, en nous les faisant honorer, nous offrir de grands exemples.

D. Mais encore faut-il nous apprendre quels exemples vous trouvez à 8
nous proposer dans saint Denys ?

R. L'exemple d'une foi vive, d'une foi docile, d'une foi courageuse. D'une foi vive ; il se consacre à dissiper les ténebres de l'erreur dans une Ville livrée aux préjugés les plus anciens & à l'idolatrie la plus honteuse : la vivacité de sa foi lui fait parcourir les différentes Provinces de ce Royaume, & par-tout il y répand les vérités les plus opposées aux inclinations, & au gout des peuples qu'il veut gagner à Jésus-Christ. Une foi docile ; la Tradition nous apprend que c'est par les ordres du Souverain Pontife que St. Denys, accompagné de plusieurs autres hommes apostoliques,

marche vers ces régions idolâtres ; la docilité de leur foi leur fait quitter leur patrie pour venir habiter un pays où l'ennemi de tout bien régnoit en maître. Une foi courageuse ; que de persécutions ! que de contradictions ! que d'épreuves ne devoit-il pas attendre dans un temps où les Empereurs païens & les Préfets qu'ils avoient établis dans les différentes Provinces, s'étoient fait un point de religion d'étouffer le Christianisme dès son berceau ! Ils furent plus d'une fois réduits à se cacher dans des cavernes ; à célébrer les saints mysteres dans des lieux souterreins ; & le pieux usage de cette Paroisse, d'aller visiter, à l'occasion de cette Fête, une Chapelle voisine, rappelle ce point de tradition, puisque cette Chapelle est dans un lieu qui, autrefois consacré au culte d'une fausse divinité, est devenu, par le zele de ces saints Apôtres, le Sanctuaire du vrai Dieu. Je ne fais pas consister seulement le courage de ces saints Ministres dans les alarmes & dans les persécutions qu'ils éprouverent ; l'Eglise de Paris honore le lieu 9
de leur prison, celui de leur martyre, & nous rappelle par conséquent que leur courage & leur foi les a accompagnés jusqu'au supplice.

D. Je vois dans tout ce détail des Prédicateurs & des Martyrs : nous n'avons vocation, vous & moi, ni pour l'un, ni pour l'autre de ces états ; que nous restera-t-il donc à imiter dans ces grands hommes ?

R. Leur foi, qui ne produira pas peut-être en nous les mêmes effets sensibles, mais qui doit y produire au moins le même amour pour notre Religion, le même zele pour le salut de nos freres, la même docilité aux avis & aux instructions de nos Pasteurs, la même ardeur à défendre les intérêts de la Religion, la même constance dans les contradictions que la piété pouroit nous attirer, la même soumission & la même patience dans les afflictions de cette vie.

D. En pratiquant ces vertus, serons-nous quittes envers ces saints Apôtres, de la reconnoissance que nous devons à leurs travaux ?

R. Ils n'exigent pas autre chose de nous : l'Apôtre St. Paul ne demandoit point aux premiers Fideles d'autre témoignage de leur reconnoissance. Lisez attentivement l'Epître que l'Eglise de Paris a consacrée à cette Fête, & vous y verrez que le détail des travaux d'un Apôtre n'a pour objet que d'inspirer, à ceux qui sont les enfants de son apostolat, des sentiments dignes de la foi qu'il leur a prêchée, & qu'il se croit récompensé des

efforts de son zele, quand ils deviennent, par une vie sainte & irréprochable, sa gloire dans le temps & sa couronne dans l'éternité.

Entretien sur la Fête de S. Simon & S. Jude, Apôtres

D. L'Eglise, M. Ch. C., est sur le point de célébrer la Fête de tous les Saints ; cependant elle prévient cette solemnité par la mémoire de deux Apôtres ; n'auroit-il pas été plus utile de réunir leur culte à celui de tous les amis de Dieu, dont nous allons faire la Fête ?

R. Ces deux solemnités n'ont rien de commun, M. Ch. C., vous le comprendrez, quand nous nous instruirons de l'intention de l'Eglise dans la Fête de tous les Saints : cette Fête est destinée à nous rappeller la mémoire de deux saints Apôtres, saint Simon & saint Jude. Rappellez-vous ce que nous avons dit des Apôtres en général, lorsqu'il s'est présenté quelques-unes de leurs Fêtes, & vous comprendrez dans quel esprit vous devez célébrer celle-ci.

D. M'en tiendrai-je là ? Bornerez-vous vous-même tout cet Entretien à me renvoyer aux Instructions précédentes ? N'aurez-vous rien de particulier à me dire sur ces deux Apôtres ?

R. Rien sur le détail de leur vie, ni sur les circonstances de leur martyre ; mais j'en aurois assez à vous dire sur le nom qu'ils portent, pour vous instruire & vous édifier.

D. Leur nom a donc quelque chose de bien mystérieux, puisqu'il renferme un si grand fonds de morale ?

R. Saint Simon est surnommé *le Cananéen* : le mot *Cana* en Hébreu, veut dire *zele*. Ce seroit peu, sans doute, que saint Simon eût obtenu ce surnom par le seul droit de son origine, qu'il tiroit de la ville de Cana ; mais un des Evangélistes l'appelle *Simon le Zélé* : sans doute, ou parce qu'il avoit reçu ce nom de Jésus-Christ, ou parce qu'il avoit montré pour Jésus-Christ un zele qui le distinguoit des autres Apôtres.

D. Et vous allez en conclure que nous devons être zélées comme lui. J'ai voulu vous éviter la peine de tirer cette conséquence, & vous montrer que je profite des lumieres que vous me communiquez.

R. Je n'en doute point ; mais savez-vous ce que cette conséquence vous impose ? Connoissez-vous l'étendue & les bornes de ce zele que vous devez imiter ?

D. Je crois qu'il ne doit pas avoir de bornes, & que ce seroit manquer à l'imitation de cet Apôtre, que de montrer un zele languissant & paresseux.

R. Et moi je me crois autorisée à vous dire qu'il est un zele qui honore la Religion, comme il en est un qui l'outrage. Toujours parler un langage édifiant ; ne jamais écouter avec complaisance ceux qui contredisent la vérité, ou qui méconnoissent, dans leur conduite, la Loi de Dieu ; imposer silence à ceux sur lesquels l'âge, la condition, ou les lumieres nous donnent quelque crédit & quelque autorité : voilà ce que j'appelle un saint zele. Mais reprendre sans autorité, sans prudence, sans charité ; faire des différents points de la Religion une occasion de division & de dispute, c'est ce que j'appelle un faux zele, bien éloigné de celui de l'Apôtre que nous honorons aujourd'hui. 12

D. Trouverez-vous dans le nom de saint Jude, une matiere d'instruction aussi féconde ?

R. Oui, puisque l'Evangile nous la fournit. Son nom en Hébreu est le même que celui du perfide Judas ; & l'Evangile, en nous parlant de saint Jude, a bien soin d'ajouter cette remarque : *Il n'est pas celui qui trahit Jésus-Christ.* Cette différence prise à la lettre, ne présente pas en apparence un grand éloge ; mais rapprochée des travaux de son Apostolat, elle annonce dans saint Jude un homme aussi fidele à Jésus-Christ, que Judas lui fut infidele ; aussi reconnoissant de ses bontés, que le perfide Apôtre fut ingrat ; aussi ardent à défendre les intérêts de son Evangile, que l'autre fut lâche en vendant son Maître.

D. Sans vous, cette réflexion de l'Evangile que j'avois lue plusieurs fois, ne m'eût pas présenté une idée si avantageuse de cet Apôtre. Sont-ce là les seuls motifs sur lesquels vous appuyez notre vénération pour lui ?

R. Il en est un autre bien intéressant, auquel vous n'avez peut-être jamais fait attention. S. Jude étoit frere de S. Jacques, Patron de cette Paroisse, & par conséquent il est digne de notre vénération & de notre

confiance d'une maniere plus particuliere. Nous sommes devenus, par le choix qu'ont fait nos peres de S. Jacques pour leur Patron, une partie de la famille de ces deux Sts. Apôtres. A ce titre, nous avons droit à leur protection ; mais à ce titre aussi, ils ont droit à nos hommages : ils exigent notre imitation ; ils demandent notre attention pour les vérités qu'ils nous ont transmises l'un & l'autre, dans une des Epîtres qu'on nomme Catholiques. Celle de saint Jude est très-courte, par conséquent très-facile à retenir. Demandons, par son intercession, que Dieu nous ac- 13
corde la grace de la comprendre, de la méditer & de la pratiquer : c'est là que nous apprendrons à connoître cet Apôtre ; & c'est par cette pratique que nous deviendrons sa consolation & sa gloire dans l'éternité.

Entretien sur la Fête de tous les Saints

D. Acquittez vos engagements, M. Ch. C., vous devez aujourd'hui nous apprendre pourquoi l'Eglise a institué une Fête pour honorer tous les Saints, après nous les avoir fait honorer chacun en leur particulier : elle a eu sans doute de bonnes raisons, je le présume ; mais jusqu'à ce que je les sache, cette Fête me paroîtra fort inutile.

R. Mais elle vous paroîtra bien intéressante, quand vous saurez entrer dans ses vues. Si l'intention de l'Eglise, comme vous le croyez, étoit uniquement de vous faire honorer de nouveau les Saints qu'elle nous a proposés en particulier, vous pouriez dire que leur Fête n'en deviendra, ni plus intéressante, ni plus instructive ; mais si vous vous persuadez que pendant le cours de l'année vous n'avez rendu des hommages qu'à un très-petit nombre de ces amis de Dieu, vous conclurez qu'il étoit bien essentiel que l'Eglise fixât un jour où nous pussions honorer d'un culte solemnel tous ceux qui, jusqu'à présent, n'auroient eu aucune part à notre dévotion & à nos respects.

D. Mais s'ils sont connus, M. Ch. C., ces Saints que l'Eglise veut nous 14
faire honorer, pourquoi ne leur fixe-t-elle pas un jour ? S'ils nous sont absolument inconnus, quel fruit pouvons-nous tirer de leur Fête ?

R. Connus ou inconnus, ils sont dignes de notre vénération, & l'Eglise ne pouvoit pas agir avec plus de sagesse qu'elle le fait dans cette solemnité : il lui étoit impossible de fixer notre attention pendant le cours d'une an-

née sur tous les Saints qui sont inscrits dans ses Diptyques, c'est-à-dire, dans ses Catalogues. En effet, les jours de l'année ne suffiroient pas pour rappeller à notre souvenir tous ceux que l'Eglise compte au nombre de ses Apôtres, de ses Martyrs, de ses Pontifes, de ses Confesseurs, de ses Docteurs, de ses Solitaires & de ses Vierges. Elle en connoît dans tous les états, dans tous les temps, dans tous les Royaumes. Elle en compte parmi les grands hommes de l'ancien Testament ; & c'est l'Esprit-Saint lui-même qui les a préconisés : elle lit les noms des autres dans ses Histoires, dans les Actes de ses Martyrs, dans les Ouvrages de ses Docteurs ; comment seroit-il possible qu'elle fixât successivement notre attention sur tous ces amis de Dieu ? Il étoit donc bien essentiel qu'elle choisît un jour pour réveiller notre confiance, & exciter notre dévotion.

D. Je conçois que l'Eglise, qui ne manque jamais l'occasion de nous édifier & de nous instruire, a trouvé ce moyen pour exciter notre ferveur. Mais ce qu'il ne seroit pas aisé de me faire comprendre, c'est que ces mêmes hommages qu'elle exige pour les Saints qui lui sont connus, elle les exige aussi pour ceux qu'elle ne connoît point. Notre dévotion doit être raisonnable, comme notre foi ; & c'est, je pense, prier en aveugle, que de solliciter des Saints dont nous ignorons jusqu'au nom même.

R. N'êtes-vous pas persuadée que leur nom est écrit dans le livre de vie ; qu'ils sont parfaitement connus de Dieu ; que nos prieres & nos hommages remontant jusqu'à cet Etre suprême, ces Saints, qui partagent sa gloire, s'intéressent efficacement à nos vœux ?

D. Je puis être persuadée de cette vérité, sans me sentir animée d'une dévotion bien tendre pour ces Saints inconnus, tandis que j'en connois peut-être plus que je ne puis en invoquer.

R. Peut-être ceux que vous croyez connoître, les connoissez-vous moins que ceux que vous croyez ignorer : l'esprit de cette Fête est de nous apprendre à révérer, à invoquer tous ceux qui ayant vécu ici-bas de la vie de la foi, jouissent maintenant dans le Ciel du prix de leur fidélité. Et quels sont-ils ces Saints ? Des hommes, comme il est dit dans l'Apocalypse, de toute tribu, de toute langue, de toute nation ; les Elus de tout âge, de tout état & de toute condition ; dès-lors nous sommes moralement certains que parmi eux nous avons des parents, des amis, des concitoyens, des

Saints qui se sont trouvés redevables des mêmes devoirs, exposés aux mêmes écueils, environnés des mêmes secours que nous.

D. Quoi ! je pourois me flatter que parmi ceux que l'Eglise honore dans cette Fête, il est des Saints à qui je tiens de si près ! Ah ! si je le croyois !

R. Que feriez-vous, M. Ch. C. ?

D. Je les prierois avec une vive ardeur, je tournerois vers eux toute ma dévotion, j'oublierois en quelque sorte tous les autres amis de Dieu, pour 16
me faire un ami particulier de celui auquel j'appartiendrois par des liens si intimes.

R. Et vous vous abuseriez vous-même. Les Saints qui ont su combattre ici-bas la chair & le sang, ne se conduisent pas dans le Ciel par les motifs d'une amitié toute humaine ; tous les Saints, de quelqu'ordre & état qu'ils soient, sont nos amis & nos freres, par la charité qui nous attache tous à Jésus-Christ. Tous sont sensibles à nos hommages ; tous les rapportent à Dieu, qui en est la fin ; tous sollicitent pour nous les graces qui peuvent nous associer un jour à leur sainteté : ils ont donc tous droit à notre dévotion & à notre confiance.

D. Mais l'accordent-ils cette protection à tous ceux qui la sollicitent ?

R. Oui, pourvu qu'en la sollicitant, nous n'en éloignions pas l'effet par notre faute.

D. Et que pouvons-nous faire qui puisse rebuter des Saints, qui sans doute ont donné sur la terre de si grands témoignages de charité & de patience ?

R. Manquer à cette charité même qu'ils ont pratiquée ; les honorer par nos vœux, & les méconnoître dans notre conduite ; nous glorifier d'être leurs serviteurs & leurs amis, & rougir d'être leurs imitateurs : voilà ce qui arrête l'effet de leur protection. Voulez-vous donc que cette Fête vous devienne aussi utile qu'elle est honorable aux Saints ? Pensez, en la célébrant, que vos vœux s'adressent à tous ceux que Dieu a daigné glorifier ; qu'il n'en est aucun qui ait été sans combats, sans efforts ; que leur fidélité ayant été la base de leur sanctification, elle doit être le fondement de la nôtre ; que plus ces Saints ont pu être rapprochés de nous, par le climat 17
qu'ils ont habité, par le caractere qu'ils ont porté, par les devoirs qu'ils

ont eus à remplir, par les graces qu'ils ont reçues, plus nous sommes obligés nous-mêmes, en marchant dans la même route, de nous exercer à la pratique des mêmes vertus, afin d'obtenir que leur Fête devienne un jour la nôtre ; & qu'après avoir été du nombre des Saints par notre vocation, nous le devenions par notre élection pendant toute l'éternité.

Entretien sur la Commémoration des Morts

D. Je vois, M. Ch. C., une solemnité bien lugubre succéder à une Fête bien consolante ; quand je compare la pompe que l'Eglise emploie toutes les années pour célébrer la premiere, & le triste appareil dont elle fait usage dans la seconde, j'ai peine à concevoir les motifs qui la font passer d'une joie si vive, à une si profonde douleur.

R. Cette seconde Fête cependant, M. Ch. C., est une suite & une conséquence de la premiere. L'Eglise peut-elle élever les ieux vers le séjour où les Saints, autrefois ses enfants, maintenant ses protecteurs, jouissent d'une paix inaltérable, sans les laisser retomber sur ceux de ces mêmes enfants qui soupirent après le moment de leur délivrance & de leur repos ?

D. Je vois que c'est des ames du Purgatoire que vous voulez me parler ; & je ne vous demanderai pas de me prouver la vérité de ce dogme : je crois 18
fermement qu'il est un lieu d'expiation où les ames des Fideles, qui sont restées, au moment de leur mort, redevables à la Justice divine pour des fautes légeres, doivent achever une pénitence, ou commencée, ou peut-être un peu trop négligée de leur part ; mais ce que je ne comprends pas, c'est que l'Eglise ne se repose pas sur chacun de nous du soin de prier pour nos parents & pour nos proches, & qu'elle se croie obligée d'établir une Fête pour nous en rappeller le souvenir.

R. A-t-elle tort de prendre cette précaution ? Est-il bien commun de conserver pour ceux qui nous ont précédés, cet attachement, cette reconnoissance & cette sensibilité qui nous portent, quand nous ne les voyons plus, à les rappeller dans notre souvenir & dans nos prieres ? Consultez la conduite que tiennent la plupart des Chrétiens, & celle que nous avons peut-être tenue nous-mêmes, & vous verrez que vivement affectés, dans les premiers instants de la séparation des personnes

qui nous sont cheres, nous nous livrons à tout ce que la douleur & le sentiment nous inspirent pour leur soulagement spirituel : mais bientôt nos larmes se sechent, notre douleur se calme, le souvenir s'évanouit, & nos prieres cessent ; au moins une fois chaque année, l'Eglise nous rappelle-t-elle à ce devoir.

D. Pour moi, M. Ch. C., je vous assure que je n'ai pas besoin d'y être rappellée : je n'ai pas encore fait un grand nombre de pertes ; mais j'ai si profondément gravé dans mon cœur l'amour de ceux de mes proches qui m'ont été enlevés, qu'il n'est presque pas de temps de l'année, où je 19
n'offre à Dieu des prieres pour leur délivrance ; & spécialement le jour des Morts, je me fais un devoir de visiter le lieu de leur sépulture ; je ne pense qu'à eux, pendant tout le temps que dure la funebre cérémonie : ainsi j'ai droit de conclure que je solemnise parfaitement cette Fête.

R. Et moi, M. Ch. C., je vous déclare que si vous vous en tenez là, vous la solemnisez fort mal ; vous n'entrez pas dans l'esprit de l'Eglise, & vous manquez à cette charité si souvent recommandée dans l'Evangile ; vous méconnoissez cette communion des Saints, dont vous faites profession en récitant votre Symbole.

D. Je ne m'attendois pas à ce reproche, & je croyois acquitter tout devoir, en m'occupant dans ce jour de ceux à qui la Providence m'a liée d'une maniere plus particuliere. Que chacun en fasse autant, & il ne sera aucun des morts qui manque de secours.

R. Et c'est précisément afin que chaque Fidele ne mît pas cette réserve dans ses prieres, que l'Eglise a établi le jour de la Commémoration de tous les Morts : l'Eglise vous permet de consacrer des jours de l'année pour vous occuper de vos parents ; l'anniversaire de leur mort, ou de leur sépulture, est propre à vous inspirer cette dévotion ; mais dans la Fête prochaine, elle veut si bien que vous vous occupiez de tous, qu'elle ne permet pas à ses Ministres, dans ce jour, de faire l'application du saint Sacrifice, à aucun mort en particulier : elle les désigne tous ; & si elle permet que le lieu de la sépulture commune soit ouvert à ceux qui ont la dévotion de venir y prier, ce n'est pas pour les autoriser à former seulement des 20
vœux relatifs à ceux qu'ils ont connus ; mais afin qu'ils apprennent, au milieu de toutes ces cendres & de ces ossements, à s'intéresser pour tous

ceux qui ont subi le même sort.

D. Mais il me semble avoir entendu dire, que les prieres que l'on fait dans le cours de l'année, s'appliquent aussi-bien à tous les morts, qu'à celui pour lequel on les adresse à Dieu. Il en seroit de même, je pense, des prieres que je ferois dans ce jour pour mes amis, ou parents.

R. Il est vrai que l'Eglise ne sépare jamais la dévotion particuliere envers les morts, de cette piété générale qui rend tous les biens spirituels communs entre tous les Fideles ; mais elle sait qu'alors tout occupé de l'objet qu'on regrette, il est rare qu'on s'occupe assez de ceux qu'on n'a jamais connus : elle veut donc qu'au moins une fois l'année, nous tournions vers eux toute notre sensibilité ; que nous pensions sur-tout que parmi ces ames affligées, il en est qui, ou parce qu'elles ont vécu tout-à-fait ignorées, ou parce qu'elles ont appartenu à des parents sans foi, sans charité & sans reconnoissance, seroient entiérement oubliées, si la tendresse de l'Eglise, qui ne perd de vue aucun de ses enfants, ne leur ménageoit pas des prieres & des secours.

D. Cette raison me touche ; & je sens que si j'avois le malheur d'être un jour une de ces ames abandonnées, j'aurois au moins dans cette Fête la certitude que Jésus-Christ ne m'abandonne pas ; que son Eglise ne m'oublie pas, & que les Fideles mes freres ne négligent pas de solliciter pour moi le lieu de rafraîchissement, de lumiere & de paix : mais il me 21
reste une inquiétude. Que faire pour leur être utile à ces ames ? Suis-je tenue à faire célébrer un grand nombre de Messes, à réciter de longues prieres ? En un mot, par quelles œuvres puis-je leur être utile ?

R. Par toutes les œuvres de la piété & de la charité chrétienne ; le jeûne, la priere, l'aumône, sont utiles aux morts. L'Eglise a soin de nous en avertir ; mais elle semble nous insinuer que le saint Sacrifice de la Messe, auquel nous participons par l'union de nos prieres, est un des plus efficaces moyens de les soulager. Tous ne sont point obligés, & n'ont pas même la facilité de faire offrir en particulier pour elles le Sacrifice de nos Autels ; mais tous sont invités, dans ce jour, à s'unir à cette oblation, à y joindre des prieres qui nous rappellent à nous-mêmes notre destinée future, à les offrir à Dieu ces prieres, avec un sentiment de contrition & d'humilité ; afin qu'utiles à ces ames, par les secours que nous leur

procurerons, nous obtenions nous-mêmes, par la protection de ces ames délivrées, une sainte vie, une heureuse mort & la béatitude éternelle.

Entretien sur la Fête de saint Marcel, Evêque de Paris

D. A la suite, M. Ch. C., de la lugubre solemnité dont on vient de nous entretenir, quelle est celle que l'Eglise peut encore nous proposer ? Livrées à la tristesse que nous a inspirée le souvenir de nos freres qui ne sont 22
plus, pouvons-nous passer subitement à la joie que doit nous inspirer une Fête ?

R. Et pourquoi, M. Ch. C., ne le ferions-nous pas ? Dans cette vallée de larmes, nos plus consolantes solemnités ne sont-elles pas mêlées d'amertumes ? Est-ce pour cette vie que Dieu a réservé des Fêtes sans tristesse, des joies sans inquiétude, & des consolations sans douleur ? Livrons-nous donc aux diférents sentiments que l'Eglise nous inspire, & dans la solemnité qu'on nous annonce, honorons Dieu dans un Saint, né dans cette Ville ; & ce qui doit nous toucher davantage encore, né de parents d'une médiocre fortune, mais distingués par les plus excellentes vertus ; c'est la premiere idée que l'Histoire nous donne de saint Marcel, dont nous allons célébrer la Fête.

D. C'est apparemment parce qu'il est né dans cette Ville, & qu'il est saint, qu'on le propose à notre vénération ; mais il a cela de commun avec beaucoup d'autres ; car dans une Ville aussi ancienne & aussi peuplée, il est à croire qu'il s'est trouvé un grand nombre de Saints.

R. A ce titre, il auroit droit sans doute à nos hommages ; mais il est d'autres motifs qui nous rendent sa mémoire précieuse : il est un des premiers Evêques qui aient occupé le Siege de cette Capitale depuis l'établissement de cette Eglise par saint Denys, qui en fut l'Apôtre.

D. Sans doute que vous ne nous direz pas de ce Saint, ce que vous nous avez dit de tant d'autres, & de saint Denys même, qu'excepté son nom & son apostolat, l'Histoire ne nous en a rien conservé.

R. Je vous rendrai au contraire fidélement ce qui nous est transmis dans 23
l'Office de ce jour : le détail des actions de ce Saint est écrit par un saint Fortunat, Evêque, qui dédia son Ouvrage à saint Germain, Evêque de Pa-

ris ; & à ce titre, ce récit a bien droit à notre confiance. Il nous dit que saint Marcel a montré, dès sa plus tendre jeunesse, l'humilité la plus profonde, la charité la plus abondante, la pureté la plus inviolable, l'amour le plus parfait pour la pénitence ; qu'à cet âge, où l'on montre à peine des semences de vertu, il se distinguoit par la maturité de ses actions ; qu'il étoit, en un mot, Prêtre, par ses mœurs & par sa doctrine, avant d'être admis au nombre des Clercs.

D. Voilà, il faut l'avouer, un grand éloge : que vous restera-t-il à nous dire de son Sacerdoce, si vous nous donnez une si grande idée de ses dispositions à un état aussi saint ?

R. Je le suivrai, avec le même Auteur, dans les différents Ordres qui le conduisirent à la dignité Episcopale ; & je proposerai à votre admiration un trait de sa vie, qui montre que la main de Dieu étoit visiblement sur ce jeune Lévite. Le jour de l'Epiphanie, saint Marcel exerçant la fonction de Sous-Diacre, fut puiser dans la Seine l'eau nécessaire pour la célébration du saint Sacrifice ; & cette eau entre ses mains, fut changée en vin, de sorte que saint Prudent, qu'il servoit à l'Autel, surpris de ce changement, crut pouvoir se servir de ce vin pour célébrer les saints Mysteres. Dieu voulant rendre le peuple participant de ce grand miracle, permit que ce vin se multipliât au point de servir à la Communion d'une multitude qui célébroit cette Fête, & le vase qui renfermoit cette liqueur précieuse, demeura aussi plein après la Communion ; qu'il l'étoit auparavant. Les 24
malades mêmes y trouverent leur soulagement & leur guérison.

D. Ce trait me paroit merveilleux ; & si vous en aviez un grand nombre de ce genre à nous offrir dans la vie de saint Marcel, je n'hésiterois pas à le mettre au rang des plus grands Saints.

R. Je dois moins m'attacher à ce qui est admirable en lui, qu'à ce qui peut réveiller notre piété & exciter notre émulation. Que nous serviroit-il de savoir que dans une autre circonstance ce saint Lévite versant de l'eau sur les mains de l'Evêque, cette eau répandit l'odeur du plus délicieux parfum ? Ne vaut-il pas mieux que nous regardions ce miracle, tout authentique qu'il est, comme une figure de l'odeur des vertus qu'il devoit répandre au milieu de son peuple ? Quelle impression fait sur nous l'histoire d'un homme qui, coupable de crime, se trouve arrêté au moment

où il devoit se présenter à la Communion ? Saint Marcel, alors Evêque, sonde son cœur, pénetre les désordres dont il s'est rendu coupable, l'invite à en faire un aveu public, lui obtient l'esprit de pénitence, & le réconcilie en présence du peuple. Ce trait nous porteroit à croire que la conversion est l'affaire d'un instant, & le fruit du premier mouvement du cœur : & nous devons en conclure au contraire, que ce cœur est entre les mains de Dieu, qui peut le changer, quand il le veut ; mais que ce miracle, qui ne coute qu'un mot à sa puissance, doit nous couter, selon l'ordre de sa justice, des efforts, des sacrifices & des épreuves. Enfin que saint Marcel chasse du tombeau d'une femme coupable, un monstre qui étoit devenu pour tout le peuple un objet de terreur ; qu'il le frappe du bâton pastoral sur lequel sa main s'appuyoit ; qu'il l'enchaîne avec le vêtement qui marquoit sa dignité épiscopale ; que conclurons-nous de ce trait ? Que le démon, figuré par ce monstre, n'est mis en fuite que par la vigilance & la priere ; & qu'il nous faut le même courage pour vaincre les passions qui nous tourmentent, si nous ne voulons pas en devenir la proie.

D. Sans vous, je m'en serois tenu à la lettre de ces différentes histoires : j'y aurois cherché le merveilleux qui intéresse la curiosité ; mais je n'y aurois pas trouvé ce fonds d'instructions.

R. C'est cependant le seul usage qu'il nous soit permis de faire de ces œuvres éclatantes, par lesquelles Dieu daigne honorer ses Saints. Ces miracles étoient destinés à affermir la Foi, & ils le sont maintenant à l'entretenir. Si saint Marcel a été un des hommes les plus puissants en œuvres, il a été aussi un Pontife de la plus éminente sainteté ; il a été pour son peuple un Pasteur charitable, il est pour nous un grand objet d'édification ; & si nous sommes fideles à l'imiter, il nous soutiendra auprès de Dieu par son intercession.

Entretien sur la Fête de saint Martin, Evêque de Tours, & Patron de la France

D. Je pourois me dispenser, M. Ch. C., de vous demander quel est l'objet de la Fête prochaine, si les vertus du Saint que l'Eglise honore, m'étoient aussi connues que son nom. Je suppose au moins que c'est un grand

Saint, puisqu'il n'y a personne qui ne le connoisse, & qui n'aime à voir revenir sa Fête.

R. C'est bien une preuve, M. Ch. C., que saint Martin est peu connu du plus grand nombre ; n'en doutons point : le jour de sa Fête est un jour de consolation & de réjouissance, non de cette joie folle qui porte à outrager les Saints ; mais de cette joie pure qui engage à les invoquer & à les imiter.

D. Mais du moins cette joie que vous appellez folle, & que presque tout le monde se permet à l'occasion de cette Fête, auroit-elle quelque rapport avec les actions de saint Martin ? A-t-elle été observée par ce Saint dans quelque circonstance de sa vie, ou recommandée dans quelques-unes de ses instructions ?

R. Elle a été au contraire condamnée par toutes les actions de sa vie. Saint Martin, quoique d'une profession où la dissipation paroît inévitable, puisqu'il portoit les armes ; quoiqu'éloigné encore de la lumiere de l'Evangile, puisqu'il étoit Catéchumene, montroit cependant une régularité, une in- 27
nocence de mœurs, & sur-tout une tendre compassion pour les malheureux, digne du Chrétien le plus fervent & le plus affermi.

D. Mais a-t-il conservé ces heureuses dispositions dans une profession aussi dangereuse ?

R. Il l'auroit pu, sans doute, & Dieu s'est ménagé des Elus dans tous les états ; mais le Seigneur l'appelloit à une bien plus excellente milice, en le conduisant au Sacerdoce, & lui confiant la conduite d'un des plus grands Dioceses de notre France.

D. Sans doute que si ses vertus étoient si solides avant qu'il portât le nom de Chrétien, elles le devinrent bien davantage, lorsqu'il fut élevé à la qualité d'Evêque.

R. Elles furent telles que l'Eglise de France le regarde comme le plus grand de ses Evêques, & l'un de ses principaux Patrons : ses vertus devinrent non-seulement l'exemple du peuple, mais un frein qui servit quelquefois à réprimer l'orgueil des Grands : ses lumieres ne contribuerent pas seulement à éclairer les Fideles qui lui étoient confiés, il fut au milieu d'un siecle ténébreux, une lampe ardente, qui servit plus d'une fois à dissiper les prestiges de l'erreur.

D. Si je vous demandois d'entrer dans le détail de toutes ses vertus, ne m'opposeriez-vous pas que les bornes de ces Entretiens sont trop étroites pour y suffire ? Du moins choisissez-en quelqu'une qui, le rapprochant davantage de nous, nous mette plus à portée de l'imiter.

R. Je ne manquerai pas de traits capables de produire cet effet. Son amour pour la pénitence, & sur-tout son mépris pour tout ornement étranger ; mépris qui l'exposa quelquefois aux railleries de ces faux sages, qui ne 28
jugent les hommes que sur les apparences, n'en tirerai-je pas une bonne instruction pour les jeunes personnes de notre sexe, qui, bien loin de négliger tout ajustement étranger, s'en permettent souvent de contraires, ou a la décence, ou à la simplicité de leur état ?

D. Je ne m'attendois pas à trouver dans la vie d'un Evêque, des reproches contre nos modes & nos parures.

R. Vous en trouverez aussi contre cet esprit d'aigreur, qui fait que des filles Chrétiennes ne peuvent jamais conserver la paix entre elles ; contre cet esprit d'orgueil qui fait qu'on ne veut rien souffrir, qu'on ne se passe réciproquement, ni la moindre invective, ni le moindre mépris. Si je vous faisois voir saint Martin perpétuellement outragé, par un de ceux qui se formoient sous ses ieux au saint Ministere, & n'opposant à une conduite que sa place l'autorisoit à réprimer, qu'une patience invincible, qu'une douceur inaltérable, qu'un zele ardent & efficace pour le salut de celui qui s'étoit déclaré son plus cruel ennemi : quelle impression feroient sur vous tous ces exemples ?

D. Je me garderai bien de pousser plus loin mes questions ; vous me paroissez disposée à relever à peu près tous les défauts dont vous nous croyez capables.

R. Et moi je ne terminerai pas cet Entretien, sans vous faire admirer comment une vie si édifiante & si sainte, est récompensée à l'instant de la mort.

Saint Martin ayant rempli sa carriere, achevé sa course, consomme son sacrifice dans la confiance & dans la paix. Si le démon, jaloux de sa tran- 29
quillité, cherche à la troubler par de funestes illusions, saint Martin lui oppose avec assurance ces paroles : *Retire-toi, bête cruelle : tu ne trouve-*

ras en moi rien qui t'appartienne. Heureuse mort ! où la conscience ne reproche rien de contraire à la Loi de Dieu ; où l'on ne voit entre les mains du juste Juge, que la couronne que sa miséricorde prépare à l'ame fidele ; c'est le fruit d'une sainte vie, qu'une mort aussi précieuse : demandons, par l'intercession de ce grand Saint, que Dieu nous accorde l'une & l'autre.

Entretien sur la Fête de la Présentation de la sainte Vierge

D. J'espere, M. Ch. C., que vous vous applaudirez du gout que m'inspirent nos Entretiens. Autrefois je faisois à peine attention aux plus grandes solemnités ; maintenant il ne me suffit pas de m'instruire des Fêtes où l'Eglise rassemble tous les Fideles, je m'intéresse encore à toutes celles qui peuvent exciter la dévotion, & j'en fais l'objet d'une religieuse curiosité. N… prochain, nous aurons encore une de ces Fêtes qui ne sont point chômées, c'est-à-dire, publiquement célébrées par le peuple, mais qui cependant paroissent exciter la piété des personnes vraiment Chrétiennes. Dites-nous quel en est l'objet.

R. Je loue votre attention, M. Ch. C., & je vous invite à ne négliger aucune Fête de ce genre. L'Eglise, pour ne point interrompre les travaux, ne rassemble pas les Fideles toutes les fois qu'elle a un objet important à offrir à leur dévotion ; mais elle les invite à s'en occuper au milieu de ces travaux mêmes. La Présentation de la sainte Vierge est du nombre de ces Fêtes dont la célébration n'est pas d'une obligation étroite, & qui cependant sont bien propres à exciter la dévotion.

D. Sans doute que cette Fête rappelle quelque trait bien intéressant de la vie de cette auguste Vierge.

R. Cette Fête nous rappelle la premiere démarche extérieure de piété que l'Esprit de Dieu inspira à Marie, lorsqu'elle fut au Temple lui consacrer sa virginité, & se dévouer au service du Seigneur d'une maniere irrévocable.

D. Elle attendit, je pense, un âge mûr pour former un tel engagement, & n'imita pas cet esprit de précipitation & de légéreté, qui fait que l'on promet à Dieu plus qu'on ne veut, & plus qu'on ne peut accomplir.

R. A en juger par la fidélité avec laquelle elle accomplit sa promesse, on

diroit que Marie ne l'a faite qu'après une mûre & longue délibération ; cependant la Tradition nous enseigne qu'elle fit ce vœu dès l'âge le plus tendre. Quelques Auteurs le placent à l'âge de six ; le plus grand nombre à celui de dix ou douze ans.

D. Mais, après tout, ce vœu vous paroît-il si généreux ? Ne voyons-nous pas tous les jours des filles Chrétiennes, pour qui le monde pouroit avoir des charmes, qui même en ont déja gouté les douceurs, & qui les sacrifient pour se consacrer à Dieu, par une vie de recueillement & de retraite ? Ne leur trouvez-vous pas au moins, dans cette démarche, plus de 31
courage & plus de vertu qu'à cette sainte Vierge ?

R. Je suis bien éloignée de les comparer à Marie ; & sans diminuer l'excellence de leur sacrifice, je dois vous mettre à portée d'en faire le parallele.

Dans les jours de cette auguste Vierge, non-seulement la virginité n'étoit pas regardée comme une vertu ; mais elle passoit pour une espece d'opprobre. Les Prophéties annonçoient clairement la venue du Messie ; c'étoit la Tribu de Juda qui devoit donner un Roi à son peuple : toutes les filles d'Israël pouvoient, par leur alliance, prétendre à l'insigne faveur de le mettre au monde ; les droits de Marie étoient encore mieux établis que ceux des autres filles de Sion : elle étoit fille de Juda ; elle étoit issue du sang royal ; & c'étoit, en quelque sorte, renoncer à tous ses droits, que de se consacrer à une vie de séparation & de retraite. Aussi saint Bernard lui fait-il cette question : « Où avez-vous appris, Vierge sainte, que l'état auquel vous vous destinez, est le plus précieux aux ieux de Dieu, & le plus avantageux pour vous ? »

D. Et où l'avoit-elle appris, en effet, puisque tous les exemples étoient contraires à cette pratique ?

R. Elle l'avoit appris dans la méditation la plus parfaite de la loi de son Dieu : elle y avoit vu qu'un Dieu saint n'aime que les ames pures ; qu'un Dieu souverain ne cherche que des ames dociles ; qu'un Dieu seul puissant & seul grand, ne jette des ieux de miséricorde que sur les ames vraiment humbles. L'état de la virginité lui parut le plus saint, le plus libre de tout engagement, le plus éloigné de toute prétention & de tout orgueil, 32
le plus propre par conséquent à l'accomplissement de la loi du Seigneur, & ces motifs suffirent pour déterminer son choix.

D. Sans doute que du moins vous ne nous ferez pas un précepte de l'imitation dans cette circonstance ? & vous ne vous opposerez pas à ce que chacune de nous suive l'ordre de vocation que Dieu daignera nous marquer ?

R. Je vous répondrai, avec l'Apôtre saint Paul, que ce seroit un grand avantage que toutes pussent persévérer dans ce glorieux état ; mais que du moins si l'imitation de Marie n'est pas toujours possible, quand il s'agit d'un sacrifice aussi généreux, elle est toujours nécessaire, quand il s'agit de la pratique des vertus chrétiennes. Ainsi je vous proposerai la promptitude de ses démarches, qui nous oblige à nous accoutumer, comme elle, à porter dès la jeunesse le joug du Seigneur : je vous rappellerai à son humilité & à son détachement, qui doit nous inspirer de bonne heure l'amour de la retraite, le mépris des vanités du siecle, l'éloignement pour toute liaison, pour tout engagement contraire au salut : je vous inviterai à la suivre dans son amour pour la priere, dans son assiduité au Temple, dans son gout pour les vérités du salut. Ce court détail des premieres vertus que montra cette Vierge sainte, suffiroit seul pour nous servir de regle pendant la plus longue vie, & nous assureroit, de la part de Marie, une protection sensible, dont les effets se perpétueroient jusqu'à l'éternité.

Entretien sur la Fête de saint André, Apôtre

33

D. Ne vous plaindrez-vous pas, M. Ch. C., que les solemnités se renouvellent bien souvent ? Et mes fréquentes questions ne vous paroîtront-elles pas importunes ? Je souhaite que vous n'en preniez pas plus de dégout que je n'en prends de vos réponses. Dites-nous donc quel est l'objet de la Fête prochaine.

R. Dans ce jour, l'Eglise honore saint André, Apôtre, un des premiers de ceux que Jésus-Christ ait appellés à l'apostolat.

D. Je connoissois bien le nom de saint André ; mais je ne sais pourquoi il ne me reste aucun souvenir du détail de ses vertus. Ce n'est pas que je n'aie lu quelquefois le Livre qui renferme les actions des Saints ; mais l'histoire de celui-ci m'est tout-à-fait inconnue.

R. Elle n'est cependant pas difficile à retenir. Car, comme je vous l'ai déja dit plus d'une fois, les plus grands Saints ne sont pas toujours ceux dont nous connoissons mieux les actions. Il semble même que l'Esprit-Saint ait voulu, en nous cachant la plupart des œuvres de ceux que Jésus-Christ a daigné associer à ses travaux, nous ôter l'occasion de nous distraire de l'attention qui est due à celui qui est leur modele & le nôtre.

D. Dites-nous du moins ce que vous en savez. Les moindres traits dans un si grand Saint, sont toujours précieux.

R. Je n'en sais que ce que l'Evangile nous en aprend. Saint André étoit 34
frere de saint Pierre ; il étoit Disciple de saint Jean-Baptiste ; il entendit le saint Précurseur rendre à Jésus-Christ ce témoignage : *Celui-ci est l'Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde* ; & cet hommage que Jean-Baptiste rendoit à la divinité du Sauveur, détermina saint André à marcher à la suite de cet Homme-Dieu.

D. Je ne le vois, jusqu'à présent, s'annoncer que comme un Disciple du Sauveur ; mais je ne vois rien qui caractérise un Apôtre ?

R. Il ne tarda pas à le devenir ; mais avant de l'être, il en fit d'avance les fonctions, en conduisant Pierre, son frere, à Jésus-Christ : & peu de temps après étant occupés l'un & l'autre à exercer leur profession de pêcheurs ; Jésus-Christ en prit occasion de les choisir ; pour être dans la suite des pêcheurs d'hommes. Ils quitterent leurs barques & leurs filets ; ils abandonnerent leur famille, & marcherent à la suite de Jésus-Christ. Ce que les Peres de l'Eglise ont envisagé comme un généreux effort & un grand sacrifice.

D. Quoi ! quitter des barques & des filets vous paroît un acte bien généreux ! J'admire bien plus cet autre Apôtre, qui abandonne ; pour s'attacher à Jésus-Christ, le Bureau des impôts, où il exerçoit, je pense, une fonction plus lucrative.

R. La valeur d'un sacrifice ne dépend pas toujours de la nature des choses qu'on abandonne ; mais de la disposition du cœur qui les sacrifie. On quitte beaucoup, quand on quitte tout : on quitte peu au contraire, quand, en sacrifiant beaucoup, on conserve de l'attache à ce qu'on avoit abandonné ; mais quand on voit un homme, comme saint André, quitter une 35

profession laborieuse, mais lucrative, pour en prendre une qui n'annonce que des travaux & des dangers ; renoncer à un état libre, pour devenir, à l'exemple de Jésus-Christ, le serviteur de tous ; quand on le voit surtout partager avec Jésus-Christ les contradictions & les mépris ; confesser, après la mort de l'Homme-Dieu, le nom de son Maître au milieu de la Synagogue ; porter la Foi dans la Scythie, dans la Grece & dans l'Achaïe, c'est-à-dire, au milieu des peuples infideles, ennemis déclarés de cette sainte doctrine ; on peut dire qu'une barque & des filets, avec lesquels on sacrifie son repos, sa liberté, sa vie, sont la matiere d'un très-grand sacrifice.

D. Je le conçois ; mais tout ce détail me fait supposer que saint André a répandu son sang pour Jésus-Christ ; & sans doute vous me direz quel fut le genre de son supplice.

R. Je n'oserois vous l'assurer : nous n'avons aucun détail certain sur le temps, la nature & la circonstance de sa mort ; seulement une tradition, qui paroît assez bien établie, autorise à représenter saint André attaché sur une croix, différente, pour la forme, de celle de Jésus-Christ. Saint Pierre Chrysologue, d'après cette tradition, invite les Fideles de son temps à honorer ce Saint, & en donne pour motif le genre de son supplice, qui le rapproche tant de Jésus-Christ ; & saint Bernard en prend occasion de dire aux Fideles qu'il instruit, que ce saint Apôtre, après avoir prêché si solidement la croix pendant sa vie, la prêche plus efficacement encore, en y montant à l'instant de sa mort.

D. Ces deux témoignages me paroissent bien suffisants pour fixer notre croyance & intéresser notre piété ; mais je ne vois pas trop quel trait de morale ce détail pouroit fournir à notre instruction. 36

R. Et quoi donc ! la promptitude de son obéissance ne renferme-t-elle pas elle seule toutes les leçons que nous donnent successivement les autres Saints ? Ne devons-nous pas en conclure, que la meilleure maniere d'honorer saint André, est de renoncer, comme lui, à tout ce qui peut être un obstacle à notre salut ; d'embrasser, comme lui, le genre de vie qui peut nous rapprocher le plus de Jésus-Christ ; de persévérer, comme lui, dans des dispositions qui puissent faire, & notre assurance dans le temps, & le sujet de notre gloire pour l'éternité ?

Entretien sur l'Avent

D. Je vois, M. Ch. C., un changement singulier dans l'Eglise ; ses ornements & ses chants ont quelque chose de triste & de lugubre, & font soupçonner qu'elle a quelque grand motif d'amertume. N'est-il pas juste qu'un enfant qui aime sa mere, prenne part à sa douleur, & s'informe du sujet qui l'afflige ?

R. Oui, assurément, nous devons y prendre d'autant plus de part, que nous sommes nous-mêmes l'objet de ce deuil.

D. Nous, M. Ch. C. ! c'est au moins de ma part sans le savoir : j'aime trop l'Eglise, pour vouloir lui causer la moindre douleur ; & qu'ai-je donc fait 37
pour exciter une tristesse si universelle ?

R. Vous & moi, M. Ch. C., nous avons péché ; & toutes les fois que l'Eglise prend le deuil, ce sont vos péchés & les miens qu'elle a en vue. Pendant ce temps sur-tout, elle se dispose à célébrer la naissance de Jésus-Christ notre Rédempteur ; elle s'occupe à nous remettre sous les ieux, & les crimes qui ont rendu sa venue nécessaire, & les dangers auxquels ces crimes nous exposent, en nous livrant à la Justice divine. C'est pour cela que, dès le premier Dimanche de l'Avent, elle nous fait lire la prophétie de l'Evangile qui annonce le Jugement dernier.

D. Vous appellez ce temps *Avent*. Ce nom a-t-il quelque rapport avec ces vues de pénitence que vous attribuez à l'Eglise ?

R. Oui, sans doute, & un très-grand rapport. Le mot d'*Avent* répond à celui d'*Avénement*, c'est-à-dire, que l'Eglise, en nous occupant de l'avénement temporel de Jésus-Christ sur la terre, veut nous disposer à son avénement spirituel dans nos cœurs aux Fêtes prochaines, & nous prémunir contre les rigueurs de l'avénement dernier de Jésus-Christ, lorsqu'il viendra juger les vivants & les morts.

D. Voilà un temps bien court pour tant d'objets : je crois qu'il suffisoit que l'Eglise fixât notre attention sur une seule de ces vérités : nous en aurions eu bien assez pour nous occuper d'ici à Noël.

R. Et pourquoi ne réuniriez-vous pas ces trois objets ? ont-ils quelque chose d'incompatible ? Le premier de ces avénements exige votre recon-

noissance ; le second, votre amour ; le dernier, votre vigilance : & je crois qu'il est possible d'allier l'exercice de ces trois vertus. En vous occu- 38
pant de la venue temporelle de Jésus-Christ parmi nous, vous vous souviendrez que ce sont nos péchés qui l'ont fait descendre sur la terre, & vous en concevrez une sainte horreur. En vous préparant à l'union spirituelle qu'il veut avoir avec vous dans la Fête prochaine, vous considérerez que cette union ne peut compatir avec le péché, & vous chercheriez les moyens d'en purifier votre cœur. En méditant l'appareil redoutable de son dernier avénement, vous envisagerez qu'il ne doit paroître que comme le vengeur du péché ; & vous prendrez des précautions, vous formerez des résolutions pour ne plus le commettre à l'avenir.

D. Voilà, je vous l'avoue, M. Ch. C., un grand travail que vous me préparez : je ne sais pas même si je pourai me rappeller toutes les dispositions que vous m'inspirez. Je sais encore moins s'il me sera possible de les acquérir.

R. L'Eglise, qui a prévu votre impuissance sur cet article, a eu soin de multiplier, pendant ce saint temps, ses instructions & ses prieres : elle a composé ses Offices des paroles de l'Ecriture les plus touchantes & les plus propres à former en vous ces dispositions ; & si vous donnez une attention suivie à tout ce qui se lit, à tout ce qui se chante pendant ces jours ; si vous assistez aux Offices avec un esprit de ferveur & de foi, vous éprouverez tous les sentiments que l'Eglise veut vous inspirer.

D. C'est bien mon intention, & je sens trop de quel intérêt il est pour moi de ne pas perdre un temps aussi précieux ; mais je suis bien empressée 39
de savoir si l'usage de passer l'Avent dans le recueillement & la priere, n'est pas du nombre de ces inventions nouvelles, qu'on doit attribuer à la ferveur des Chrétiens de ces derniers temps.

R. N'ayez point cette inquiétude, M. Ch. C., nous ne devons point l'établissement de l'Avent à la foi, à la piété des derniers siecles ; mais nous devons, au contraire, à l'affoiblissement de cette foi, le refroidissement de la ferveur dans ce temps précieux. Le temps de l'Avent est presque aussi ancien dans l'Eglise, que celui du Carême ; & nous pouvons dire à la gloire de nos peres & à notre honte, que ce temps de pénitence étoit observé avec autant de fidélité que la sainte quarantaine : le jeûne y

étoit prescrit & rigoureusement gardé. L'Eglise, forcée d'adoucir sa discipline à mesure que les Chrétiens diminuoient leur ferveur, a du moins conservé la mémoire de cette pénitence dans la couleur des ornements qu'elle emploie. Il est donc de notre devoir de la consoler de ce changement qui l'afflige, en nous rappellant, autant qu'il nous est possible, à son premier esprit : nous devons suppléer, par la componction du cœur, à la diminution de la pénitence ; préparer, par des prieres plus fréquentes, les voies du Sauveur qu'on nous annonce ; rendre droits ses sentiers, par notre amour pour sa vérité & pour sa Loi ; abaisser, par notre humilité, les hauteurs qui pouroient mettre obstacle à sa venue, & mériter, par notre amour, de voir ce Sauveur qui doit se manifester à toute chair.

Entretien sur les Jeûnes de l'Avent

D. Vous me disiez dans la derniere Instruction, M. Ch. C., que la foi & la charité s'affoiblissent parmi nous ; vous regrettiez ces temps de ferveur où l'Avent, presque semblable au Carême, se passoit dans la priere & dans le jeûne. Graces à la religion de notre premier Pasteur, dans les deux premieres semaines de cette sainte carriere, tout ce Diocese va se livrer pendant quelques jours à la pénitence.

R. Vous n'avez pas perdu de vue, sans doute, M. Ch. C., que ces nouveaux jeûnes qui nous sont prescrits, sont les mêmes qui étoient observés à la vigile de quelques Apôtres dont on a supprimé la Fête ; & en louant la ferveur de ces derniers temps, vous ne parlez point des murmures qu'excite dans plusieurs cette pénitence, qu'on ne fait que transporter à ces jours, & vous ne me paroissez pas alarmée des prévarications sans nombre que produiront dans les uns l'oubli, & dans les autres le mépris de la Loi.

D. Pourquoi nous en effrayer ? je juge des dispositions des autres par celles que j'éprouve moi-même. Je crois que notre Pontife a eu de bons motifs pour supprimer les Fêtes, & d'excellentes raisons pour en transporter les jeûnes à ce saint temps ; & j'espere bien que quand l'âge sera venu d'observer cette loi, je m'y conformerai avec toute la fidélité dont je serai capable. Mais, entre nous, M. Ch. C. ; n'auroit-il pas mieux valu laisser ces jeûnes aux jours qui précedent la Fête de ces Saints ; car l'Eglise

continue toujours à les honorer du même culte ?

R. Quand une loi nous est imposée, M. Ch. C., il ne nous convient guere d'en discuter les inconvénients. Si vous vous rappellez d'ailleurs ce que je vous disois dans la derniere Instruction, vous devez sentir combien ces nouveaux jeûnes sont capables de nous rappeller à l'esprit de ce saint temps, qui n'est qu'une longue Vigile de la Fête de Noël, & combien nous serions coupables de répugner à quelques jours de pénitence, lorsque le Verbe fait chair se dispose à l'embrasser pour nous.

D. Mais du moins ces jeûnes s'éloignent de l'objet de leur premiere institution. Car il me semble qu'ils étoient destinés à nous préparer aux différentes Fêtes par la pratique d'une vertu qui a été chere à tous les Saints.

R. Et qui vous empêche, M. Ch. C., d'unir à l'intention d'honorer l'avénement de Jésus-Christ par la pénitence, celle d'imiter, par la même disposition, les Saints qui nous ont donné l'exemple de cette vertu ? Alors bien loin d'éprouver de la répugnance pour ces jeûnes, un double motif vous y rendra fidele.

D. Après tout, M. Ch. C., je ne parle pas pour moi, je ne suis pas en âge de pratiquer le jeûne, & il me seroit égal d'en voir établir un pour tout le temps de l'Avent.

R. Mais vous êtes du moins en âge de faire pénitence, puisque par une funeste expérience vous connoissez le péché, & ce qu'on vous a dit à l'occasion des autres jeûnes de l'année doit s'appliquer à celui de ces jours.

D. Il n'est point inutile de nous le rappeller, & la répétition d'une vérité 42
de cette nature peut produire en nous un renouvellement de fidélité & de ferveur.

R. Qu'il seroit à souhaiter, M. Ch. C., que toutes les fois qu'on annonce parmi nous la pénitence, on vît se renouveller les sentiments que l'Ecriture attribue aux Ninivites à la prédication de Jonas. Non-seulement le Prince & les Sujets, les vieillards & les jeunes gens s'imposerent les pratiques les plus pénibles ; mais tout dans cette Ville pénitente, jusques aux enfants, jusqu'aux animaux mêmes, participa à la douleur univer-

selle. Il faudroit donc qu'aux jours de jeûne on vît dans l'intérieur des maisons les plus jeunes enfants retrancher une partie de leur nourriture, se priver sur-tout de quelques aliments que la fantaisie, quelquefois la sensualité, plutôt que la nécessité, leur font choisir. Il faudroit sur-tout qu'on les accoutumât à se prescrire, dans ces saints jours la privation de quelqu'amusement, une plus grande application au travail & sur-tout l'attention à garder le silence.

D. Si je vous laisse tout dire, M. Ch. C., notre jeûne sera bientôt plus rigoureux & plus pénible que celui des plus grands pécheurs.

R. Ne redoutez jamais cet excès, M. Ch. C., quand on connoît bien l'esprit de la pénitence, on sait qu'elle exige la mortification du cœur, l'affliction de l'esprit, préférablement à la macération du corps ; & alors rien ne paroît trop pénible & trop dur à un Chrétien qui veut expier le péché, ou se préserver d'y tomber. Je vous invite à vous pénétrer de ce sentiment, lorsque vous observerez les jeûnes qui vous sont prescrits pendant ces jours, & je vous réponds que cette rosée du ciel, que l'Eglise sollicite 43
avec tant d'ardeur pendant ce saint temps, descendra sur vous, qu'elle y étouffera le germe malheureux de la concupiscence & de l'orgueil, & y fera germer la sainteté & la justice.

Entretien sur la Fête de la Conception de la sainte Vierge

D. D'après ce que vous m'aviez dit, M. Ch. C., de la préparation à la Fête de Noël, nous ne devions gueres nous attendre à trouver dans l'intervalle quelqu'autre Fête. L'attention que celle-ci exigera de notre part, pouroit bien nuire à cette préparation.

R. Je ne le crains point, M. Ch. C., si vous la célébrez avec les sentiments qu'elle exige, & d'autant moins que cette Fête a pour objet d'honorer la Conception de la très-sainte Vierge Mere de Jésus-Christ. Il me semble même que quand la circonstance des temps ne l'auroit pas placée dans le cours de l'Avent, elle auroit dû y être rappelée. Cette Vierge sainte est l'aurore qui annonce un grand jour ; elle est cette brillante étoile du matin, qui précede immédiatement le soleil de justice.

D. Mais y pensez-vous, M. Ch. C. ? ou plutôt l'Eglise y a-t-elle bien pensé,

de nous faire honorer un instant de la vie de cette sainte Vierge, qui doit être, puisqu'elle est fille d'Adam, l'instant le plus triste & le plus pénible pour elle ?

R. Oui, M. Ch. C., l'Eglise y a pensé ; & comme elle prévoyoit, dans le 44
dernier de ses Conciles généraux, les questions qu'on pouroit faire sur ce point, elle a commencé par s'interdire à elle-même de parler de Marie, quand il s'agit du péché originel ; elle n'a pas voulu la comprendre dans le décret où elle place, sous peine d'anathême, tous les hommes sous le joug de ce péché, qui est le funeste héritage de notre premier pere.

D. Mais je sais bien des personnes, d'ailleurs très-régulieres & très-chrétiennes, que je crois être très-soumises à l'Eglise, & qui ont des difficultés sur ce point.

R. Ce n'est, M. Ch. C., ni à vous, ni à moi à les résoudre ces difficultés. L'Eglise n'a lancé aucun anathême contre ceux qui n'adhéreroient pas à ce sentiment : elle n'a pas placé cette pieuse croyance au nombre des articles de sa foi ; mais elle a si expressément défendu de la combattre, qu'il seroit imprudent d'établir des disputes sur cet article. Je vous ai exposé avec simplicité ma croyance, je vous invite à vous conduire avec la même simplicité, par rapport à cette Fête, & à faire encore plus d'attention aux leçons qu'elle vous présente, qu'aux preuves qui peuvent établir ce privilege.

D. C'est donc à dire que vous pensez qu'il est possible de tirer de cette Fête des motifs propres à nourrir notre piété.

R. Oui, sans doute, & de très-grands motifs ; des motifs de reconnoissance & des motifs de fidélité.

D. Les motifs de reconnoissance sont tout entiers pour la sainte Vierge, puisqu'elle seule a été préservée du péché.

R. J'en conviens ; mais nous avons été délivrés par la même grace ; c'est- 45
à-dire, que Jésus-Christ, le Sauveur de Marie, qui la prévient au moment de sa conception, est aussi notre libérateur, puisqu'il efface cette même tache à l'instant de notre Baptême. Le sang adorable de ce Dieu fait homme, qu'il devoit prendre dans le sein de Marie, par une vertu anticipée, pour nous servir du langage de l'Ecriture, la possede dès le com-

mencement de ses voies, parce qu'il convenoit que le sang qu'il devoit prendre n'éprouvât jamais la moindre souillure ; mais il convenoit également que nous enfants d'un pere prévaricateur, nous portassions le joug du péché, afin de mieux sentir la puissance & la miséricorde de celui qui a brisé nos liens.

D. Et où trouvez-vous dans cette Fête des motifs de fidélité ?

R. Je les trouve dans l'exactitude de Marie, à répondre à la grace de sa conception : rien dans toute sa conduite n'a démenti cette innocence parfaite, cette pureté inviolable qu'elle avoit reçue dans ce moment précieux. Plus humble, à proportion qu'elle avoit été élevée en sainteté, elle honora les dons de Dieu en elle, par une vigilance plus parfaite ; & nous, loin d'estimer la grace de notre vocation dans le Baptême, de l'honorer par une vie édifiante, de la faire fructifier par l'exercice des vertus chrétiennes, nous risquons cette grace, presqu'avant de la connoître ; nous la dégradons par des mœurs peu chrétiennes ; & nous donnons à l'ennemi, jaloux de cette faveur, des occasions continuelles de l'attaquer & de nous vaincre.

D. Sans doute que vous nous indiquerez quelque moyen pour nous exciter à ces dispositions, & solemniser utilement cette Fête. 46

R. Je n'en connois point de plus propre que de vous rappeller l'instant de votre Baptême, & sur-tout que de vous pénétrer de douleur à la vue du peu de fidélité à conserver les graces que vous y avez reçues. Il seroit utile sur-tout de prononcer dans ce jour quelque formule propre à vous renouveller dans l'esprit de ce Sacrement ; de rendre, en quelque sorte, Marie témoin de vos résolutions ; d'intéresser, par vos prieres, sa puissante protection auprès de Jésus-Christ, afin qu'elle vous obtînt de vivre dans une défiance continuelle de vous-même, dans une vigilance habituelle sur tous vos sens, dans une humilité parfaite, & sur-tout dans l'amour de Jésus-Christ, dont l'union a fait sa gloire & feroit votre sureté.

Entretien sur les Antiennes O

D. Je vois toutes les années, M. Ch. C., un usage dont il m'est bien utile d'apprendre l'esprit. Plusieurs jours avant la Fête de Noël, on se réunit

pour faire des prieres : j'ai sur-tout remarqué une Antienne qui commence de la même maniere ; & j'ai imaginé que l'Eglise, qui ne fait rien qu'avec sagesse, avoit son intention dans cet usage comme dans tous les autres.

R. Vous ne vous êtes pas trompée : & l'Eglise, dans les Antiennes qui commencent par cette parole *O*, a dessein de rendre nos desirs plus vifs, 47
& nos dispositions plus saintes à l'approche de la naissance de Jésus-Christ.

D. Mais je ne vois pas trop ce que ce mot peut inspirer de vivacité & d'ardeur.

R. Cependant vous vous en servez tous les jours, pour exprimer votre empressement : & il étoit sans doute ce mot dans la bouche des Saints de l'ancien Testament, lorsqu'ils vouloient marquer la vivacité de leurs desirs par la venue du Messie ; ou au moins avoient-ils une expression qui répondoit à ce mot, & marquoit leur ardeur. Aussi ces Prieres sont-elles composées des paroles de l'Ecriture, qui expriment le mieux, & nos vœux, & nos besoins.

D. Mais il me paroît bien difficile que l'Eglise emploie, pour honorer Jésus-Christ déja venu, un langage que les Prophetes employoient eux-mêmes pour accélérer sa naissance ; car il est bien tard de lui dire : *venez*, lorsqu'il est déja retourné de ce monde à son Pere, pour ne revenir qu'à la fin des temps : l'Eglise voudroit-elle que nous montrassions pour le dernier avénement de Jésus-Christ, le même empressement que les Prophetes montroient pour sa naissance ?

R. Oui, assurément ; & ne le lui montrons-nous pas tous les jours, lorsque nous lui adressons ces paroles : *Que votre Royaume nous arrive ?* Si nous avions bien de la foi, & sur-tout si nous vivions de la vie de la foi, nous n'envisagerions pas avec tant de frayeur le jour de la manifestation de Jésus-Christ, & nous irions au-devant de lui par les plus ardents desirs. Mais n'est-il pas, comme nous l'avons dit, entre ces deux avénements, un avénement en quelque sorte mitoyen, & qui est l'objet des prieres que l'Eglise récite pendant ces jours ? 48

D. Oui, je sais que vous nous avez appris que l'Eglise nous préparoit à

la naissance spirituelle de Jésus-Christ dans nos cœurs ; mais je doute que ces prieres puissent s'appliquer à cette venue de Jésus-Christ parmi nous.

R. Lisez-les avec attention, M. Ch. C. ; méditez-les avec recueillement, & vous serez bientôt persuadée que toutes les qualités qui y sont attribuées à Jésus-Christ, conviennent encore mieux au regne qu'il veut établir dans nos ames, qu'elles ne conviennent au regne qu'il a établi sur toute la terre.

D. Il faudroit pour cela les parcourir toutes, & voir le rapport que chacune de ces prieres peut avoir avec ce regne spirituel.

R. Sans doute, M. Ch. C., qu'on le verroit bien mieux : mais comme cette Instruction est trop abrégée pour nous permettre de les expliquer toutes, il me suffit de vous les indiquer pour vous les faire sentir.

Quand on donne à Jésus-Christ le nom de *Sagesse*, d'*Adonaï*, ou *souverain Maître*, de *Rejeton de la tige de Jessé*, de *Clef de David*, de *Soleil de justice*, de *Saint des Saints*, de *Roi des Nations*, d'*Emmanuel* & *Législateur*, & de *Pasteur d'Israël*, n'exprime-t-on pas les différentes opérations de sa grace sur nous, de cette grace qui nous instruit, qui nous soutient, qui nous défend, qui nous délivre de nos péchés, qui éclaire nos ames, les sanctifie, les anime, les console, & les fait marcher avec force dans les voies du salut ?

D. Vous m'inspirez le plus grand desir de lire ces Prieres, avec plus d'attention que je ne l'ai fait dans les années précédentes.

R. Je le crois ; mais ce que je ne vous donnerai pas, c'est de les lire avec plus d'intelligence ; c'est d'en tirer l'application la plus utile à vos be- 49
soins ; c'est une source féconde, où tous sont invités à puiser pendant ces jours des connoissances salutaires ; mais tous y puiseront-ils ? tous en tireront-ils les mêmes fruits ?

D. Et pourquoi pas, M. Ch. C., si, comme vous nous l'avez dit, l'application en est si claire ? Qui est-ce qui pouroit mettre obstacle aux fruits que ces Prieres doivent produire ? Et que faut-il pour les chanter avec utilité ?

R. Il faut pour ces Prieres les mêmes dispositions, & de plus grandes en-

core que celles que la Foi nous prescrit dans toutes les supplications que nous adressons au Seigneur ; il faut des cœurs pénétrés de leur propre misere, qui sentent l'état d'aveuglement où étoit tombé le genre humain avant Jésus-Christ ; qui reconnoissent les ténebres journalieres que nos péchés répandent sur notre cœur ; il faut des ames instruites de la puissance & des bontés du Sauveur, pénétrées de confiance dans ses mérites, qui se fassent un devoir de les solliciter avec assiduité, avec recueillement & avec ferveur : il faut enfin des Chrétiens dociles, qui n'envisagent pas ces Prieres comme l'objet d'une stérile méditation ; mais qui à mesure que ces expressions pleines de feu leur inspirent la fuite du péché, le renoncement à soi-même, la confiance dans le Libérateur, se livrent à ces différents sentiments, afin de porter à la Fête prochaine des cœurs bien préparés, en qui Jésus-Christ établisse dans le temps, par la charité, un regne durable, qui les conduise à ce regne qui n'aura point de fin.

Entretien sur la Fête de saint Thomas, Apôtre

50

D. Nous approchons, M. Ch. C., de la grande solemnité à laquelle l'Eglise nous prépare dans ce saint temps. Elle ne vient point assez tôt pour mes desirs ; car si vous m'avez dit des choses si instructives sur la préparation, que ne me direz-vous pas de la Fete ? Aussi je crains de vous distraire, & de me distraire moi-même de cet objet, en nous arrêtant aux Fêtes que l'Eglise nous présente dans l'intervalle ; par exemple, croyez-vous qu'il soit bien important pour nous d'apprendre quel est le Saint qu'on honore N. prochain ?

R. Il manqueroit certainement quelque chose d'intéressant au cours d'instructions que nous nous sommes proposé, si nous ne disions rien de saint Thomas. C'est un Apôtre ; c'est un Martyr ; c'est un homme dont le zele pour Jésus-Christ, s'est annoncé avec éclat : c'est un Saint même dont la foiblesse renferme un grand fonds d'instruction. Nous perdrions beaucoup de ne point nous en occuper.

D. C'est un Apôtre : vous nous avez assez dit à quel titre ces hommes admirables nous sont précieux, pour que nous n'ayons pas besoin de revenir sur cette vérité. C'est un Martyr : vous aurez plus d'une fois occasion de faire valoir cette qualité, & de nous en faire connoître le prix.

Mais c'est un Saint qui a eu des foiblesses : nous n'en manquons pas, tous tant que nous sommes ; & il est consolant pour nous d'imaginer que les 51
Saints en ont eues, & que nous pouvons nous sauver comme eux.

R. Mais pourquoi vous attachez-vous plutôt aux foiblesses de saint Thomas, qu'à ce zele ardent qu'il a montré pour Jésus-Christ ? Il me semble que l'édification gagneroit bien plus à la méditation des vertus, que des fautes des Saints. Mais afin de ne rien vous laisser ignorer de ce qui peut vous porter à honorer cet Apôtre, je vous ferai le tableau racourci de sa vie, tel que l'Evangile nous le propose. Thomas, nommé Didyme, c'est-à-dire, jumeau, s'attacha à Jésus-Christ la seconde année de sa prédication. Il le suivit dans la Judée, lorsqu'il y passa pour ressusciter Lazare : les autres Apôtres le détournoient de ce voyage, parce qu'ils connoissoient l'acharnement de la Synagogue ; mais Thomas eut le courage de dire : allons, & mourons avec lui.

D. Sans doute qu'il étoit plus éclairé que les autres, puisqu'il pénetre le dessein que Jésus-Christ avoit de mourir pour nous.

R. Ses lumieres n'égaloient point alors son zele & son courage, puisque dans la derniere Cêne, lorsque Jésus-Christ lui dit qu'il retournoit à son Pere, que tous ceux qui lui appartenoient le suivroient, Thomas lui répond : Comment pourions-nous vous suivre, nous ne savons où vous allez ? Et cet aveu que Thomas fait de son ignorance, nous vaut cette consolante réponse du Sauveur : *Je suis la voie, la vérité & la vie.*

D. C'est là, sans doute, ce que vous appellez les foiblesses de Thomas ; elles me paroissent bien pardonnables. Il étoit bien difficile de 52
comprendre alors ce que Jésus-Christ vouloit dire.

R. L'ignorance est-elle excusable au milieu des instructions les plus lumineuses ? Saint Thomas & les autres Apôtres étoient à la source, & furent bien en profiter dans la suite. Nous serions heureux, si, après avoir montré comme eux de la lenteur à croire, & du dégout à entendre les vérités du salut, nous voyions un jour fructifier cette divine semence dans nos cœurs ; mais cette premiere faute de saint Thomas, sembloit en préparer d'autres plus affligeantes encore. Après avoir promis de mourir pour Jésus-Christ, avoir exhorté les Apôtres à le suivre, il les imite dans leur désertion ; il est même le dernier à confesser la vérité de sa Résurrection.

D. Il n'étoit pas avec les autres, lorsque Jésus-Christ se manifesta à eux la premiere fois.

R. Pourquoi n'y étoit-il pas ? L'Evangile ne l'accuse pas sur ce point : J. C. ne lui en fait pas de reproche ; mais les Peres de l'Eglise en prennent occasion de nous avertir qu'on court toujours risque, quand on se sépare, de quelque maniere que ce soit, des assemblées que réunit l'esprit de Religion ; & peut-être la conduite de plusieurs de celles d'entre nous qui ont trop tôt abandonné les Catéchismes, en est-elle une preuve sensible.

D. Je ne vous ai pas interrogée, M. Ch. C., pour vous donner occasion de faire le procès à celles qui ne sont point parmi nous.

R. Mais du moins cette réflexion peut-elle être utile à celles qui y sont encore. Saint Thomas éprouva que tout, jusqu'aux reproches qui nous viennent de la part du Seigneur, peut nous devenir salutaire. Etant réuni aux autres Apôtres, la seconde fois que Jésus-Christ parut au milieu 53
d'eux, le Sauveur lui reprocha le doute qu'il avoit fait paroître, en disant de sa Résurrection : Je ne la croirai pas que je ne touche les plaies de ses mains & de ses pieds ; que je ne mette la main dans son côté. Jésus-Christ lui permit de faire l'un & l'autre, & lui dit : *Vous avez cru, Thomas, parce que vous avez vu ; heureux ceux qui ont cru sans avoir vu.*

D. Pour cette fois, vous serez dispensée de nous le proposer pour modele, & je ne crois pas que vous regardiez cet Entretien comme son éloge.

R. J'en profiterai du moins, pour vous montrer, dans saint Thomas, ce dont le cœur de l'homme est capable, quand sa foi est foible & sa charité refroidie. Mais s'il m'étoit possible de le suivre dans le Cénacle avec les autres Apôtres, dans Jérusalem au milieu du Sanhédrin, sous les coups de ses persécuteurs, jusques dans l'Inde, où il a prêché la Foi, où il a consommé son martyre, & où son tombeau est honoré, vous verriez que sa foi, plus agitée peut-être que celle des autres Apôtres dans les jours de sa foiblesse, n'a pas été moins courageuse & moins ferme dans le temps de son apostolat ; vous conviendriez, avec les Peres de l'Eglise, que son infidélité passagere a mieux établi la Résurrection de Jésus-Christ, que la soumission de tous les autres, & que ce Saint, mieux instruit de notre fragilité & de notre misere par sa propre expérience, peut nous obtenir une foi plus stable, une espérance plus ferme, & une charité plus ardente.

Entretien sur les Vigiles des Fêtes

54

D. Si nous n'apportons pas, M. Ch. C., aux solemnités des dispositions propres à nous les rendre utiles, on ne poura pas du moins accuser l'Eglise de négligence dans les préparations qu'elle nous impose. Indépendamment des quatre semaines qui se sont écoulées, on nous annonce encore que le jour qui précede la Fête de Noël, est spécialement destiné à nous préparer à cette grande Fête : je n'en suis point surprise ; le Mystere qu'on y célebre est assez important : & puisque l'Eglise est dans l'usage de mettre des Vigiles à bien d'autres Fêtes, il étoit bien juste qu'elle en établît une pour celle-ci. Mais que pouriez-vous nous dire sur cette Vigile, que vous ne nous ayez déja dit par rapport à l'Avent ?

R. Ce que j'ai à vous dire, M. Ch. C. ; pour vous apprendre à passer saintement la veille de Noël, n'a presque rien de commun avec ce que je vous ai déja dit de tout le temps qui a précédé cette Fête. Il s'agit, à la vérité, de préparation, mais d'un genre bien différent. Au commencement de l'Avent, il s'agissoit de préparer nos cœurs en réformant notre conduite, en détruisant nos mauvaises habitudes, en expiant nos infidélités par la pénitence, en éclairant nos esprits par l'instruction ; & c'est ce qu'on appelle des dispositions éloignées : mais dans le jour qui précede immédiatement la Fête de Noël, l'Eglise nous demande des dispositions 55
prochaines.

D. Une parfaite réforme de conduite, une destruction totale de nos habitudes, des ames bien éclairées & des cœurs bien pénitents, n'est-ce pas tout ce que l'Eglise peut exiger de nous ? & la Vigile d'une Fête peut-elle ajouter quelque chose à ces dispositions ?

R. Oui, sans doute, elle consommera l'ouvrage : celles parmi nous qui ont été admises à la Communion, se présenteront en ce jour au Tribunal de la Pénitence ; elles y recevront le gage de la réconciliation ; les autres s'exciteront à l'amour, à la reconnoissance, à la confiance en Jésus-Christ, & à tous les sentiments que peut inspirer la venue si prochaine du Libérateur.

D. J'avois bien compris que le mot d'*Avent* se rapportant à l'avénement de Jésus-Christ, il pouvoit bien signifier quelque préparation ; mais je n'entends pas trop ce que signifie le mot de *Vigile* ; & comment, dans ce mot, on peut entrevoir des dispositions à acquérir.

R. Le mot de Vigile vient de *Veiller*, parce que l'usage de l'Eglise, dans les premiers temps, étoit de réunir les Fideles au jour le plus prochain d'une grande solemnité ; non-seulement ce jour se passoit tout entier en priere & en exercices de piété, mais on veilloit une partie de la nuit, & souvent la nuit toute entiere ; & c'est cet usage qui a fait donner ce nom aux veilles des Fêtes.

D. Mais vous supposez que cet usage n'étoit observé qu'aux grandes solemnités. Je vois cependant des Fêtes peu importantes, que l'Eglise prévient par des Vigiles : j'en vois qui précedent les Fêtes des Apôtres & celles de quelques Martyrs, ce qui me feroit soupçonner que cet établissement est un peu arbitraire. 56

R. Et moi, M. Ch. C., je prétends que c'est votre réflexion qui est un peu hasardée. Vous jugez des Fêtes par le relâchement de la plupart des Chrétiens, dont la foi s'est tellement affoiblie, qu'elle perd de vue les objets les plus intéressants de la Religion. De sorte que vous estimez une solemnité par le concours ou la pompe des cérémonies ; & l'Eglise nous apprend à l'estimer par le rapport qu'elle a avec Jésus-Christ. Ainsi toutes les Fêtes que l'Eglise a précédées de Vigiles, doivent nous être précieuses ; même quand pour de justes raisons, les premiers Pasteurs se seroient déterminés à supprimer ces Fêtes, & à transporter à d'autres jours la pénitence qui les précédoit. L'Eglise a mis, en quelque sorte, quatre semaines de Vigile avant la Fête de Noël, près de deux mois avant celle de Pâque : elle prévient par des jours de pénitence, ou par des Offices particuliers, quelques mysteres de la vie de Jésus-Christ, le jour de la Pentecôte, celui du triomphe de la sainte Vierge, presque toutes les Fêtes des Apôtres, quelques-unes de celles de Martyrs ; &, dans tous ces jours de pénitence ou de priere, elle nous apprend que nous ne pouvons participer à la joie qu'inspire la solemnité, qu'autant que nous partageons la pénitence de Jésus-Christ même, qui est la fin de toutes ces solemnités.

D. Ne nous dit-elle rien de particulier dans la Vigile de Noël ?

R. Non : rien qui ne soit applicable à toutes les Vigiles de l'année. Et une des grandes vérités qu'il est important que vous ne perdiez jamais de vue, lorsque l'Eglise vous en fera célébrer quelqu'une, c'est que cette Vigile, d'un ou de quelques jours, est l'image de toute notre vie, qui n'est elle- 57

même que la Vigile de la grande solemnité : d'où vous devez conclure que les dispositions que l'Eglise exige pour une Fête, elle les demande pour nous préparer au grand jour de l'éternité ; purifier nos consciences des œuvres mortes ; rendre notre foi vivante par des œuvres saintes, surtout veiller sans cesse pour éviter toute surprise ; aller, par les desirs de notre cœur, au-devant de celui qui vient à nous ; c'est en même-temps, & célébrer dignement la Vigile des Fêtes, & se préparer utilement au jour de la manifestation générale.

Entretien sur la Fête de Noël

D. Elle arrive donc enfin, M. Ch. C., cette Fête si long-temps promise, si long-temps attendue, pour laquelle l'Eglise a exigé de si grandes dispositions, & dont elle nous fait entrevoir de si consolants effets. Sera-ce assez d'un Entretien pour nous en instruire, puisque quatre semaines ont à peine suffi pour nous y préparer ?

R. Les Anges qui annoncent aux bergers cette heureuse nouvelle, ne mettent pas beaucoup de temps à leur apprendre le sujet de cette grande Fête : *Il vous est né aujourd'hui un Sauveur*, leur disent-ils ; &, dans ce peu de paroles, ils renferment tout ce qu'on peut dire d'un si grand Mystere.

D. En effet, cette Instruction me paroît bien courte ; & si vous bornez là 58
celle que vous nous donnez, nous n'en saurons pas beaucoup pour notre édification.

R. Cependant ce seul mot, *il vous est né un Sauveur*, renferme le précis de ce grand Mystere.

Il vous est né un Sauveur. Vous étiez donc, avant sa naissance, dans un état de perdition & de mort : vous gémissiez donc dans la plus dure captivité : vous étiez donc livrée aux affreuses ténebres du péché, & destinée, pour toute une éternité, à ces ténebres extérieures, où il n'y aura que pleurs & grincement de dents.

Il vous est né un Sauveur. Sa naissance vous annonce donc le salut & la vie : elle vous fait donc rentrer dans tous les droits que vous aviez perdus par le péché : elle vous acquiert donc un droit certain à l'héritage de Jésus-Christ.

D. Vous voyez dans cette seule expression bien des conséquences consolantes. Je ne suis pas si clairvoyante que vous ; & je ne vois pas encore le grand changement que ce Mystere opere parmi nous.

R. Je vous suppose de la foi : avec elle vous voyez clairement que depuis le péché d'origine, tous les hommes étoient dévoués à la mort éternelle ; que rien ne pouvoit les dérober à la justice de Dieu ; que les créatures les plus saintes & les plus irréprochables, renfermées elles-mêmes dans cet anathême général, ne pouvoient procurer à d'autres le salut qu'elles attendoient elles-mêmes. Cette même Foi vous dit, qu'un Dieu infini, par sa nature, ne pouvoit être appaisé que par un Dieu, & c'est ce Dieu réparateur que l'Eglise nous annonce. N'en conclurez-vous donc pas que le 59
mot seul de *Sauveur*, exprime toute l'étendue de ce Mystere ?

D. J'en conviendrois bien mieux, si vous pouviez me donner une juste idée des effets qu'a produits la naissance de Jésus-Christ. Car si je m'en tiens à l'Evangile, il ne fera que favoriser mes incertitudes & mes doutes. Jésus-Christ naît de la race de David ; & personne, dans Jérusalem, ne s'occupe de sa naissance ; Jésus-Christ naît aux portes de Bethléhem, la Ville de ses Peres ; & Marie est contrainte de se retirer dans une étable, parce que toutes les maisons lui sont fermées ; de sorte que le Libérateur d'Israël ne trouve pas même dans cette contrée un protecteur & un asyle.

R. Vous pouviez encore ajouter, que tandis que la Synagogue, le Livre de la Loi en main, ne le reconnoît pas dans les prophéties les plus claires, de pauvres bergers le reconnoissent sur la paille & dans un état de pauvreté ; & des Rois viennent de l'Orient pour lui rendre des hommages.

D. Oui ; mais tous ces traits ne prouvent point du tout que sa naissance soit, comme on nous le dit, une si heureuse nouvelle.

R. Jésus-Christ, en se manifestant, a voulu accomplir tous les oracles qui l'avoient annoncé. Il avoit été dit qu'il aveugleroit les sages, & qu'il se manifesteroit aux humbles ; qu'il seroit méconnu des puissants de son peuple, & qu'il se communiqueroit aux pauvres ; qu'il porteroit en un mot aux nations, la lumiere que son peuple auroit rejettée : & toutes ces prophéties s'accomplissent au moment de sa naissance ; mais pour en connoître les précieux effets, c'est moins aux circonstances qui ont 60
accompagné cet événement, qu'aux miracles qui l'ont suivi, qu'il faut

s'attacher.

D. Sont-ils en grand nombre ces miracles ? & présentent-ils à notre foi des motifs capables de l'éclairer ?

R. Que pensez-vous d'un Dieu qui naît pauvre ? du Saint des Saints, qui prend la forme d'un esclave ? du Créateur, qui, pour subsister, semble avoir besoin du secours de sa créature ? du Roi des Rois, qui n'a pour trône qu'une crêche ? du Maître de tout, qui trouve à peine des langes pour environner le corps de sa mortalité ? du Verbe éternel, qui se tait ?

D. Si la foi ne parloit pas, j'envisagerois un enfant qu'on me présente dans cet état, comme un objet vil & méprisable.

R. Mais quand cette même foi nous présentera cet homme, échappant par miracle aux recherches du cruel Hérodes, attirant à sa crêche des Princes de l'Orient, instruisant, dès l'âge de douze ans, les Docteurs de la Loi, attirant à sa suite les peuples de la Judée, redressant les boiteux, purifiant les lépreux, guérissant les malades, ressuscitant les morts, marquant l'instant, le lieu & le genre de son supplice, se délivrant lui-même des bras de la mort, rentrant dans son Royaume, & par le moyen de douze pauvres, établissant son regne par toute la terre, que direz-vous ?

D. Je dirai qu'il étoit Dieu dès sa naissance, puisqu'il en a fait si constamment les œuvres jusqu'à la mort.

R. Et vous en conclurez, sans doute, que sa naissance est digne de toute votre attention ; que ce mystere exige votre foi, votre reconnoissance & votre amour ; que puisqu'il est né pour nous, nous devons naître spiri- 61
tuellement avec lui, marcher constamment après lui, souffrir & mourir, s'il le faut, pour l'amour de lui, afin de régner éternellement avec lui.

Entretien sur la Fête de saint Etienne, Diacre & premier Martyr

D. Est-ce donc l'usage, M. Ch. C., de placer à la suite de toutes les grandes solemnités un certain nombre de Fêtes, pour en continuer la célébrité. Si l'on estime la grandeur du Mystere, par le nombre des jours que l'Eglise consacre à nous en occuper, la Nativité sera sans contredit un des plus importants, puisqu'il n'en est pas qui soit suivi d'un plus grand nombre

de Fêtes.

R. Ne vous y méprenez pas, M. Ch. C., l'Eglise a borné à huit jours la mémoire des plus grandes solemnités ; ce n'est même qu'aux Fêtes de Pâque & de la Pentecôte, & dans quelques Diocéses seulement, qu'elle réunit pendant trois jours le peuple pour célébrer le même Mystere ; mais les Fêtes qui suivent immédiatement celle de Noël, ont chacune leur objet : la premiere, par exemple, est destinée à honorer St. Etienne, le premier des Martyrs.

D. Je la trouve très-déplacée ; l'Eglise pouvoit la remettre à un autre temps, & ne devoit pas nous distraire de l'attention que nous devons donner à la Fête de Noël.

R. Saint Fulgence ne pensoit pas comme vous ; car, en instruisant le peuple sur la Fête de ce saint Lévite, il trouve entre ces deux solemnités un rapport bien propre à nourrir notre foi. « Hier, nous dit-il, nous célébrions la naissance temporelle de notre Roi ; aujourd'hui nous célébrons les combats & la victoire d'un de ses soldats : hier ce Roi pacifique a daigné sortir du sein d'une Vierge pour nous visiter ; aujourd'hui ce généreux athlete sort de la tente de son corps, pour entrer en triomphe dans le ciel. » Je pourois suivre ce parallele, si le temps nous le permettoit, & vous verriez que, sans perdre de vue la naissance de notre Dieu, nous pouvons nous occuper de la mort précieuse de son premier Martyr. 62

D. Mais vous l'avez appellé *Lévite* : il nous importe, sans doute, de connoître ce que signifie ce titre.

R. Saint Etienne est un de ceux que les Apôtres avoient associés à leur ministere, pour les aider dans les fonctions moins importantes ; c'est-à-dire, qu'accablés par les soins qu'exigeoient de leur part la distribution des aumônes, le service des tables, auxquelles se rendoient tous les Chrétiens, lorsque tous les biens étoient communs, les Apôtres crurent devoir se décharger de ce soin, pour vaquer uniquement à la priere & au ministere de la parole. Ils choisirent sept Diacres parmi les Fideles, d'après les témoignages que toute l'assemblée rendit à leur vertu ; & saint Etienne fut élu le premier des sept.

D. Vous nous donnez une grande idée de ce Saint : un homme choisi par

les Apôtres, parmi les Fideles de ces premiers temps, & sur le témoignage de toute l'Eglise assemblée, devoit être un homme d'une vertu bien rare. 63

R. Cette idée est conforme à celle que nous en donne le Saint-Esprit, lorsqu'il nous dit que saint Etienne étoit plein de sagesse, de force & de l'Esprit de Dieu : aussi le fit-il voir cet Esprit qui l'animoit, dans sa réponse à la Synagogue, & dans les dispositions qu'il montra au milieu des persécutions les plus cruelles.

D. Mais que pouvoit-il avoir à discuter avec les Princes des Prêtres & les Pharisiens, lui qui n'étoit pas, comme les Apôtres, destiné à prêcher Jésus-Christ ?

R. Il n'est pas prouvé, M. Ch. C., que le ministere de ces dignes associés des Apôtres, se bornât à des fonctions purement temporelles : mais que falloit-il pour attirer la haine des Pharisiens ? Vivre en Chrétien, faire à la doctrine de Jésus-Christ des prosélytes, par ses avis & ses exemples : c'étoit assez pour déterminer ces ennemis de tout bien à se jetter en furieux sur saint Etienne ; à le traiter avec la derniere barbarie ; à se boucher les oreilles, lorsque l'Esprit de Dieu mettoit dans sa bouche les textes de l'Ecriture les plus capables de les confondre ; à les armer de pierres, pour les lancer contre le saint Lévite, & lui imposer, s'ils l'avoient pu, un éternel silence.

D. N'y ont-ils pas réussi, puisque saint Etienne a succombé sous leurs coups ?

R. Non ; ses dernieres paroles, & la voix de son sang, qui, uni à celui de Jésus-Christ, a crié si efficacement vengeance contre ce peuple, sont des témoignages qui ne se tairont jamais.

D. Et qu'a pu dire, dans ce dernier moment, ce saint Diacre, accablé sous une grêle de coups ?

R. Sa charité, aussi vive que sa foi, lui donne des forces : il se leve pour 64
crier vers le ciel ; mais son cri n'est pas un cri de vengeance : c'est, comme celui de Jésus mourant, un cri de miséricorde : *Seigneur, ne leur imputez pas ce péché* ; & ces paroles sont les dernieres qu'il prononce en s'endormant dans le Seigneur.

D. Elles sont édifiantes, en effet, ces paroles ; & je préviens ce que vous pouriez nous dire sur la nécessité d'oublier les injures, de rendre à nos ennemis le bien pour le mal ; mais ce sacrifice est si pénible à la nature, qu'il faudroit, pour l'accomplir, la vertu du premier Diacre, & la ferveur des premiers temps.

R. Vous vous trompez, M. Ch. C. ; cette vertu, cette ferveur, c'est la grace de Jésus-Christ qui la donnoit : c'est elle qui peut nous la donner encore. Saint Etienne l'avoit obtenue sans doute, par la fermeté de sa foi ; de cette foi qui lui montroit les cieux ouverts, & le Fils de l'Homme assis à la droite de son Pere : il l'avoit obtenue par la ferveur de ses prieres, de ces prieres sur-tout qu'il adressoit à Dieu au moment où ses ennemis l'accabloient de leurs coups. Son exemple vous invite à la demander cette grace ; sa foi vous apprend à croire que Jésus-Christ n'est à la droite de son Pere que pour vous la mériter ; sa ferveur vous invite à espérer qu'il ne la refusera pas à l'humilité de vos prieres : & le sommeil de paix qui couronne son sacrifice, vous donne droit de l'attendre cette paix, si, comme lui, vous aimez vos ennemis pour l'amour de Dieu.

Entretien sur la Fête de saint Jean, Evangéliste

65

D. Puisque chacun des jours qui suivent la Fête de Noël, nous présente une différente solemnité, j'ai droit, M. Ch. C., de vous demander aussi, pour chacun de ces jours, une instruction particuliere. A quel Saint adresserons-nous donc nos hommages, N. prochain ?

R. C'est à saint Jean, Apôtre, Evangéliste & le bien-aimé du Seigneur, que s'adresse le culte pour lequel l'Eglise nous rassemblera dans ce jour ; & pour célébrer dignement cette Fête, préparez-vous à l'honorer dans chacune de ses différentes qualités.

D. Je ne vous demanderai pas comment je dois l'honorer, comme Apôtre ; vous avez eu & vous aurez encore assez d'occasions de nous le dire. Je pourois me dispenser même de vous interroger sur la qualité d'Evangéliste ; il n'est pas le seul qui porte ce titre ; & vous aurez occasion encore de nous en faire sentir l'importance.

R. Je ne consentirai cependant pas à garder le silence sur cette qualité de

saint Jean ; il a vu de si près toutes les actions du Sauveur, il a été admis à des confidences si intimes, qu'il mérite encore plus d'attention que les autres Evangélistes, dans le récit qu'il nous fait, & des miracles, & des instructions de Jésus-Christ.

D. Mais ne renversons pas l'ordre ; il me semble qu'avant de connoître les ouvrages d'un Saint, il faut apprendre à le connoître lui-même ; & vous 66
n'avez encore fait que nous nommer les qualités de saint Jean.

R. Votre réflexion est juste. Saint Jean étoit frere de S. Jacques le Majeur, & comme lui, fils de Zébédée. Il fut appelé en même-temps que son frere à suivre le Sauveur : il exerçoit la même profession ; il étoit le plus jeune des Apôtres, un des plus ardents à défendre Jésus-Christ, puisque lui & son frere mériterent le titre d'*enfants du tonnerre*, dans une circonstance, à la vérité, où leur zele étoit peu conforme à l'esprit de douceur ; mais ce nom, qui fut d'abord un reproche, devint dans la suite sa gloire par le saint usage qu'il fit de la charité qui l'animoit pour le salut des ames.

D. Je n'apperçois pas jusqu'à présent, la raison qui a pu lui concilier de la part de Jésus-Christ, cet amour plus marqué.

R. Les Peres de l'Eglise n'en apperçoivent point d'autre que la pureté inviolable de ce Saint, jointe à la promptitude de son sacrifice, puisqu'il étoit le plus jeune. Il me semble que ces deux circonstances doivent nous inspirer une grande vénération & une parfaite confiance pour saint Jean ; il est en même-temps le modele des Vierges & l'exemple des jeunes gens : il apprend à ceux-ci que Jésus-Christ aime les prémices de notre cœur, & qu'il envisage avec complaisance ceux qui se donnent à lui dès la jeunesse : il apprend à celles-là, qu'un Dieu pur ne s'unit qu'à ceux qui aiment & pratiquent la pureté.

D. Ces motifs de la prédilection de Jésus-Christ, sont bien dignes de celui qui est venu enseigner sur la terre les maximes propres à former les Saints ; mais où trouvez-vous dans la vie de saint Jean des preuves de 67
cette prédilection ?

R. Jésus-Christ rend saint Jean témoin de ses plus grands mysteres : cet Apôtre monte avec lui au lieu de sa transfiguration ; il entre avec lui dans le Jardin de l'agonie ; il le suit, & chez le Grand-Prêtre, & sur le Calvaire :

dans la derniere Cêne, Jésus-Christ permit que cet Apôtre reposât sur sa poitrine, & ce fut à lui que le Sauveur découvrit la perfidie de l'Apôtre sacrilege. Saint Jean fut aussi l'un des trois Apôtres que Jésus-Christ choisit pour témoins du miracle qu'il opéra en ressuscitant la fille de Jaïr.

D. Des témoignages d'une faveur si marquée, n'ont-ils pas excité la jalousie des autres Apôtres ?

R. Ils pouvoient bien leur porter quelqu'ombrage : dans les jours où leur foi étoit encore chancelante, on les vit se disputer entre eux les premieres places du Royaume de Dieu ; mais revêtus de la force du Saint-Esprit, on les vit concourir avec zele à l'établissement du Royaume céleste, sans se disputer entre eux les prééminences & les rangs.

D. Sans doute que du moins saint Jean ayant été plus aimé de Jésus-Christ, fut chargé de la conduite d'une des premieres Eglises ?

R. Celle de Jérusalem, qui, sans contredit, tenoit le premier rang, fut confiée à saint Jacques le Mineur, fils d'Alphée ; saint Jean conduisit spécialement celle d'Ephese ; & c'est là qu'il fit éclater son zele pour le salut des ames & sa patience dans les tourments.

D. Ce zele eut-il quelque chose de plus frappant, que celui des autres Apôtres ?

R. Il fut animé des mêmes motifs ; mais un trait particulier que nous 68
conserve l'Histoire Ecclésiastique, me paroît d'autant plus digne de notre attention, qu'il montre la vigilance & la tendre charité de cet Apôtre. Un jeune homme, instruit par saint Jean dès les premiers jours de son apostolat, formé par lui à la piété la plus tendre, docile même, pendant quelques années, aux avis de cet Apôtre, abuse de son absence pour se lier à des compagnies dangereuses, se pervertit avec elles, & devient le chef d'une troupe de voleurs. Le saint Evangéliste, à son retour, écoute avec amertume le récit des égarements de ce jeune homme ; & quoiqu'avancé en âge, il s'expose aux dangers des chemins, au péril des voleurs, & court jusqu'à ce qu'ayant atteint ce malheureux déserteur de la foi, il l'ait regagné à Jésus-Christ, par ses prieres & par ses larmes.

D. Ce trait est touchant, & m'inspire un tendre amour pour cet Apôtre. Je regrette que le temps ne vous permette pas de nous dire tout ce que

nous en apprennent les Livres sacrés.

R. Le récit n'en seroit pas long ; mais vous y trouveriez bien des motifs propres à affermir votre confiance. Je vous le montrerois aux pieds de la croix de Jésus-Christ, destiné, par ce divin Sauveur, à devenir le consolateur de Marie, en lui tenant lieu de fils. Je le suivrois jusqu'au lieu de son supplice, & je vous le montrerois confessant la foi au milieu de l'huile bouillante, où l'a fait plonger le cruel Néron. Je vous transporterois dans l'Isle de Patmos, lieu de son exil, & là je vous rendrois attentive aux révélations & aux prophéties qu'il écrit par l'inspiration de l'Esprit de Dieu : enfin jusques dans ses dernieres paroles, je vous montrerois en 69
lui l'Apôtre de la charité, qui réduit tout l'Evangile à cette seule maxime : *Aimez-vous les uns les autres.*

D. Je regrette beaucoup que vous ne puissiez insister sur tous ces traits ; vous en auriez tiré sans doute bien de salutaires réflexions.

R. Rien ne vous empêche de les tirer vous-même. La lecture de la vie de cet Apôtre, un retour sur votre propre cœur, après avoir médité ses vertus, vous fera conclure qu'on ne plaît à Jésus-Christ que par l'innocence des mœurs, la fermeté de la foi & l'ardeur de la charité, & qu'on ne peut être digne de la protection de son Apôtre bien-aimé, qu'autant qu'on le sert avec zele, & qu'on l'imite avec fidélité.

Entretien sur la Fête des saints Innocents

D. Enfin, M. Ch. C., les solemnités vont se terminer. Ce n'est pas que je m'ennuie de nos Entretiens ; mais je crains bien que vous ne vous lassiez vous-même de mes questions.

R. J'y trouve, M. Ch. C., des occasions de m'instruire ; & il n'est pas une solemnité qui ne devienne la matiere des réflexions les plus utiles. La Fête, par exemple, que l'Eglise a placée la derniere de toutes celles qui nous ont occupées, me paroît fournir des instructions propres à former en nous les vertus convenables à nos âges.

D. Elle a pour objet, sans doute, cette Fête, quelque Saint bien jeune, & 70
dont les actions vont nous servir de modele.

R. L'Eglise va rendre des hommages aux saints Innocents, c'est-à-dire, à ces enfants au-dessous de l'âge de deux ans, qu'Hérodes fit mourir, dans l'espérance d'envelopper Jésus-Christ dans ce massacre, & de se délivrer par-là de celui qu'il regardoit comme son compétiteur, pour la couronne de la Judée.

D. Et l'Eglise regarde comme des Saints, des enfants dont le sacrifice a été tout-à-fait involontaire : il me paroît qu'elle accorde bien facilement les prérogatives de la sainteté.

R. Ces enfants, nés dans le sein de la Religion Judaïque, ont été, pour ainsi dire, baptisés dans leur sang, & dès-lors sont devenus les enfants du Royaume de Dieu : ils ont défendu, au prix de leur vie, la vie précieuse de Jésus-Christ ; ils ont accompli, en leur personne, la prophétie qui annonçoit que la voix des soupirs & des sanglots des meres désolées, se feroit entendre dans Rama, & que ce signal seroit celui de la venue du Libérateur. Comment l'Eglise ne célébreroit-elle pas avec joie une époque aussi mémorable ? & comment n'accorderoit-elle pas à ces innocentes victimes les honneurs du martyre ?

D. Après tout, j'en suis moins étonnée, lorsque je fais réflexion que l'Eglise croit au salut des enfants qui meurent immédiatement après le Baptême : mais ce que je ne comprends pas, c'est que vous nous proposiez les saints Innocents pour modeles ; & que trouverons-nous à imiter ? qu'est-ce que nous apprendront des enfants d'un âge aussi tendre, dont tout, jusqu'à la langue, étoit retenue par les liens de l'enfance ? 71

R. Quand vous n'apprendriez d'eux qu'à la retenir, cette langue, & à glorifier Dieu singuliérement par vos œuvres, ne seroit-ce pas déja une importante leçon ! Mais l'innocence de cet âge ; mais les desseins de miséricorde de Dieu sur eux, qui, selon l'expression d'un Prophete, rend la voix de leur sang si éloquente, ne sont-ce pas là des instructions bien propres à vous faire entrer dans l'esprit de cette Fête ?

D. J'en conviens ; mais seroit-ce pour m'instruire, que l'Eglise autoriseroit certain usage en ce jour, de confier le chant des divins Cantiques & quelques-unes des cérémonies, aux jeunes enfants qu'elle admet au service des saints Autels ?

R. N'en doutez pas. L'Eglise a voulu se rapprocher, autant qu'il étoit possible, de l'âge de ces jeunes enfants, & employer dans ses divins Offices tout ce qui pouvoit nous retracer le mieux l'image de leur candeur ; mais elle n'a pas prétendu faire de cet usage un spectacle & une occasion de dissipation. Elle veut que tous ceux qui assistent aux Offices dans ce jour, se rappellent que pour chanter les louanges du Seigneur, il faut l'innocence, l'humilité & la simplicité des enfants. Elle a entendu Jésus-Christ, dans le saint Evangile, dire à ses Apôtres : *Laissez les enfants venir à moi, parce que le Royaume des cieux n'est destiné qu'à ceux qui leur ressemblent* ; & par cette cérémonie, elle nous répete la même parole, & c'est comme si elle nous disoit : Ne venez ici qu'avec des cœurs purs, ou qui desirent de l'être ; n'y apportez jamais l'orgueil & l'enflure du cœur : que la docilité vous y rende attentifs aux vérités qu'on vous y annonce ; que l'humilité prépare vos cœurs aux graces qui s'y distribuent ; & alors si 72
vous y croissez, ce sera en vertu ; & de l'enfance chrétienne, vous parviendrez à l'âge parfait par votre conformité avec Jésus-Christ.

Entretien sur la fin de l'année

D. Il est bon, M. Ch. C., de changer quelquefois le sujet de nos entretiens. Car, toujours des mysteres à expliquer, ou des exemples des Saints à présenter, c'est exposer ceux qui nous écoutent à l'ennui, & vous-même à la répétition des mêmes vérités. Aussi ai-je choisi, pour la matiere de cette Instruction, un objet sur lequel on n'a pas souvent occasion de parler. L'année va finir, & j'imagine que cette circonstance poura vous donner occasion de nous dire des choses utiles.

R. Il n'y a pas d'événement, M. Ch. C., qui ne pût nous fournir de salutaires réflexions, si nous nous faisions un devoir d'y penser : mais surtout la fin d'une année deviendroit la source de considérations bien utiles, si, avant d'en recommencer une autre, nous nous appliquions à écouter ce que nous dit cette époque.

D. Jusqu'à présent, elle m'a dit peu de chose. J'ai vu uniquement que les jours se succédoient les uns aux autres ; mais je n'ai jamais remarqué que le dernier jour d'une année fût plus instructif que tous ceux qui l'ont précédé ; & c'est parce que je ne l'ai jamais vu, que je voudrois que vous 73

m'apprissiez à le voir.

R. Quoi ! Il ne vous est jamais venu en pensée de comparer le dernier jour de l'année au dernier jour de votre vie !

D. Non assurément ; car je compte bien recommencer le jour suivant ; & je ne m'en promettrois pas autant, si j'étois au dernier de mes jours.

R. Mais si vous étiez au dernier de vos jours, comment voudriez-vous avoir passé ceux qui les auroient précédés ? Quelles œuvres voudriez-vous avoir faites ? Quel mérite voudriez-vous avoir acquis ? Quel regret n'auriez-vous pas d'avoir employé si mal un temps si précieux, & qui vous seroit ôté ? Voilà précisément l'impression que doit vous faire une fin d'année. Vous voyez derriere vous bien des moments dont l'usage vous sera reproché, bien des graces que vous avez négligées, bien des fautes qui feront la matiere du compte rigoureux que vous avez à rendre. Ces jours & ces graces ne vous seront pas rendues ; & ces fautes, si la pénitence ne les expie, ne vous seront pas pardonnées.

D. Non ; mais j'espere que de nouveaux jours me seront accordés pour réparer les anciens ; de nouvelles graces pour suppléer à celles que j'ai perdues ; en un mot, le temps dont j'ai besoin pour faire pénitence de mes fautes.

R. Et avez-vous quelque certitude de tous ces avantages que vous vous promettez ? Dieu a-t-il fait un pacte avec vous, de vous donner l'année suivante ? N'êtes-vous pas encore aussi incertaine de la commencer, que de la finir ? Commencez donc par gémir sur les anciennes prévarications ; remerciez Dieu de tous les biens que vous en avez reçus pendant le cours 74
de l'année ; humiliez-vous du peu d'usage que vous en avez fait, & formez, en sa présence, la résolution d'en mieux user dans la suite.

D. C'est donc à dire que vous bornez toutes nos obligations, pour la fin d'une année, à la douleur de nos péchés, & à la reconnoissance des graces reçues.

R. Ces deux dispositions suffiront, sans doute ; mais elles en supposent une troisieme, qui peut seule vous les rendre utiles. C'est un examen sérieux de tous les événements qui ont partagé cette année, de tous les

objets qui vous ont occupée ; parce que dans cet examen, vous trouverez bien des motifs de gémissement & de reconnoissance.

D. Je le crois ; mais vous paroît-il bien possible ? Je sais qu'il m'en coute pour l'examen particulier de mes fautes dans mes confessions, quoique je ne sois pas des années entieres sans m'acquitter de ce devoir.

R. Il ne vous en couteroit pas davantage de revenir sur vos démarches pendant le cours d'une année, puisque cet examen ne doit être, ni aussi circonstancié, ni aussi exact que celui de la confession ; mais il consiste à examiner les devoirs que vous avez eus à remplir, la conduite que vous avez tenue, les sentiments qui vous ont animée, les instructions que vous avez reçues, les défauts essentiels qu'on vous a reprochés : un coup-d'œil attentif sur tous ces objets, aussi sérieux que vous le donneriez, si Dieu vous demandoit maintenant ce compte, vous inspireroit beaucoup de regret du passé, beaucoup de vigilance pour l'avenir, & vous feroit former la résolution de réparer une vie peut-être inutile, par une vie sainte & irréprochable.

Entretien sur le commencement de l'année 75

D. Je vois, M. Ch. C., tout le monde en mouvement à l'occasion du renouvellement de l'année : ce sont des vœux, des protestations d'attachement & de zele, qui me paroissent occuper tous les Chrétiens en ce jour ; je crois que l'Eglise doit être bien contente de voir dans ses enfants des dispositions si conformes aux regles de la charité.

R. Elle le seroit, en effet, M. Ch. C., si les regles de cette charité étoient aussi scrupuleusement observées dans ce jour, que l'usage de se prévenir par des visites : mais elle voit durer si peu ce zele, ce bon accord que les Chrétiens paroissent avoir entr'eux, qu'elle n'envisage toute cette disposition, que comme des actes d'une bienséance & d'une politique toute humaine.

D. Elle désapprouve donc toutes ces visites qu'on se rend les uns aux autres ?

R. Non ; mais elle y exige plus de sincérité, & demande que l'esprit de Religion soit la regle des vœux qu'on y forme les uns pour les autres.

D. Ces vœux se bornent à se souhaiter une heureuse année. Je ne vois rien dans ce souhait qui contredise au sentiment que la Religion nous inspire.

R. Si vous entendez, par une bonne année, celle où tout réussit selon les desirs terrestres & charnels du cœur, une année exempte de toute tribulation, & marquée par des succès purement temporels, sans que la 76
vertu entre pour rien dans les souhaits que l'on se fait les uns aux autres, la Religion ne peut consacrer ces vœux, &, par conséquent, l'Eglise les désapprouve.

D. Ne voulez-vous pas que j'aille souhaiter à mes parents & à mes proches, force tribulations, un grand nombre d'épreuves, de longues infirmités, des humiliations, des contradictions & des pertes ? Mes compliments seroient bien mal reçus.

R. A Dieu ne plaise, M. Ch. C., que je vous inspire des sentiments aussi déraisonnables & aussi dénaturés : je n'ai pas prétendu vous interdire la tendresse que la Nature doit vous inspirer pour ceux qui vous ont donné le jour, & la reconnoissance que vous devez à ceux qui s'intéressent à votre avancement spirituel & temporel ; mais je vous avertis de ne pas borner vos vœux à des avantages terrestres ; je vous exhorte à demander pour eux, non-seulement une vie paisible, mais une vie sainte qui puisse leur être comptée, par le souverain Juge, au nombre des années de salut & de grace.

D. Et que faut-il donc, selon vous, pour qu'une année soit vraiment heureuse ?

R. Il faut qu'elle commence saintement ; c'est-à-dire, avec la disposition sincere d'en profiter ; que chacun des jours qui composent cette année, soit marqué par des œuvres saintes & utiles ; & sur-tout, de la part de Dieu, par des graces singulieres ; & de notre part, par de salutaires réformes.

D. Toutes ces réflexions ne m'aideront pas davantage dans les compliments que je dois adresser à ceux qui me sont chers. Me conseillez-vous de m'étendre devant eux sur toutes ces graces spirituelles que je leur 77
souhaite, & d'insister sur-tout sur les défauts que je leur connois, & dont

je leur desire la délivrance ?

R. Vous ne pourriez le faire sans une imprudence répréhensible ; mais tous ces vœux ne sont-ils pas renfermés dans celui d'une heureuse année ? Et Dieu a-t-il besoin que vous développiez les différentes sortes d'objets que comprennent vos vœux ? Demandez donc que, pendant le cours de cette année, sa protection devienne sensible à tous ceux à qui vous rendez des devoirs ; & alors laissez à sa miséricorde le soin de choisir les graces qui leur seront les plus utiles.

D. Il me restera toujours une inquiétude ; c'est de savoir à qui s'étendent ces devoirs.

R. Le sentiment & la nature doivent vous l'indiquer. Ceux dont vous tenez le jour, ou ceux que le Seigneur, après vous les avoir retirés, vous auroit ménagés pour vous en tenir la place ; les personnes qui vous instruisent, ou en disposant vos mains au travail, ou en formant vos cœurs à la vertu ; celles que des rapports particuliers rapprochent de vous, soit dans les travaux de votre état, soit dans les lieux où l'on vous instruit ; en un mot, quiconque, dans tout autre temps, a droit à votre attention & à vos égards, en a aussi dans ces jours à vos prieres & à vos vœux.

D. Tout ceci regarde les autres : mais je ne vois rien qui me concerne ; & je pense qu'ayant part aussi moi-même à ce renouvellement de l'année, je dois en avoir aux sentiments que ce renouvellement inspire.

R. Vous avez dû trouver dans ces vœux que la Religion vous dicte pour les autres, ceux que vous devez former pour vous-même. Que cette an- 78
née soit pour nous toutes, une époque de sanctification ; que la piété se renouvelle dans celles qui commençoient à la gouter l'année derniere : qu'elle se forme dans celles qui n'en connoissoient point encore le prix : qu'on voie celles d'entre nous qui aspirent à communier pour la premiere fois, marcher avec ferveur vers ce terme, & celles qui y ont été admises, en réitérer fréquemment & saintement l'usage : que l'Esprit de lumiere & d'instruction se répande sur ce Catéchisme : que la voix de ceux qui nous instruisent passe jusqu'à notre cœur, & nous persuade les vérités qu'ils nous annoncent : que notre conduite devienne leur consolation & leur joie. Voilà, M. Ch. C., les vœux que je forme pour vous, pour toutes celles qui nous écoutent, & que je vous prie de former pour moi.

Entretien sur la Fête de la Circoncision de Jésus-Christ

D. C'est sans doute parce que ce jour est le premier de l'année, M. Ch. C., que l'Eglise nous réunit dans le Temple comme dans un jour de Fête ; car je ne présume pas que dans l'Octave de Noël, elle ait placé des solemnités qui nous détournent de l'application que nous devons donner à la naissance de Jésus-Christ.

R. Loin de nous en détourner, M. Ch. C., c'est pour nous en occuper davantage, que l'Eglise nous rassemble. Il est digne de sa sagesse, de terminer cette Octave par un Mystere qui est une suite de celui de la Nativité ; 79
& c'est ce qu'elle fait en nous occupant de la Circoncision de notre Seigneur.

D. J'ai besoin d'être instruite sur la nature de ce Mystere, & sur la fin que l'Eglise se propose en nous en occupant ; car j'ai toujours regardé la Circoncision comme une cérémonie qui appartient au culte judaïque, & qui doit être étrangere aux Disciples de Jésus-Christ.

R. Jésus-Christ ne s'y est soumis, que parce qu'elle appartenoit à une loi dont il se déclaroit l'observateur, & dont il est devenu le réformateur, en substituant à la circoncision corporelle, une circoncision spirituelle qu'il prescrit à tous les Chrétiens.

D. Pourquoi s'y soûmettre, puisqu'il devoit l'abolir ? Pourquoi nous soumettre nous-mêmes à une sorte de circoncision, puisqu'il n'en est parlé nulle part dans son Evangile ?

R. Jésus-Christ n'étoit pas venu pour abolir la loi, ni pour apprendre aux hommes, par son exemple, à en secouer le joug ; aussi le voit-on dans le saint Evangile, l'observateur le plus fidele de toute pratique qui sembloit n'être point prescrite pour lui. La Circoncision étoit une marque imprimée dans la chair, qui devoit rappeller à celui qui la portoit, son esclavage & son péché. Jésus-Christ, l'innocence-même, n'ayant point été assujetti à la loi du péché, ne pouvoit l'être que librement à celle de la Circoncision. Il s'y soumet, parce qu'il a pris la forme d'esclave, parce qu'il veut en porter toutes les peines, & condamne par-là nos répugnances à obéir aux loix les plus formelles & les plus indispensables.

D. Si cette Circoncision spirituelle, dont vous nous avez parlé, est du

nombre de ces loix indispensables, il est donc essentiel pour nous de 80
nous y soumettre : mais comment le pourons-nous, si vous ne nous la faites connoître ?

R. J'appelle, après tous les Docteurs & tous les Peres, *Circoncision spirituelle*, ce renoncement à nous-mêmes, ce renoncement parfait au péché, ce détachement réel de toutes les choses d'ici-bas ; je l'appelle *Circoncision*, parce que ce retranchement ne peut se faire dans notre cœur sans effort, sans douleur & sans amertume ; qu'il est la preuve non d'une servitude onéreuse, mais d'une glorieuse dépendance de Dieu & de Jésus-Christ ; qu'il est un signe que nous lui appartenons, & un gage du droit qu'il nous a donné à ses promesses.

D. Et quel est le signe extérieur de cette Circoncision ? Car la Circoncision corporelle avoit quelque chose de sensible ; celle-ci doit au moins se manifester par des œuvres.

R. Comme il n'est pas de loi plus essentielle dans le Christianisme que celle-ci, il n'en est pas aussi dont l'accomplissement se manifeste davantage. On connoît un Chrétien vraiment circoncis, à son amour pour l'humilité, son gout pour la pénitence, son éloignement pour les fausses joies du siecle, sa patience dans les épreuves, sa docilité aux ordres de Dieu, sa douceur à l'égard de son prochain.

D. J'aimerois autant dire que la Circoncision spirituelle renferme tous les devoirs de la vie Chrétienne ; car dans le détail que vous venez de me faire, je reconnois toutes les obligations que nous impose le Christianisme.

R. Aussi la Circoncision est-elle le précis, l'abrégé de la morale évangélique. Un Chrétien vraiment circoncis, est né avec Jésus-Christ ; il croîtra 81
avec Jésus-Christ en grace & en vertu devant Dieu & devant les hommes.

D. Mais je crois voir dans cette Fête un objet digne de nous occuper dans le commencement de l'année.

R. C'est bien l'intention de l'Eglise ; & quoique cette Fête se trouve placée naturellement à ce jour, par l'occurrence de celle de Noël & par le rapport qu'elle a avec ce Mystere, nous pouvons y trouver des motifs de réflexions, des principes de résolutions pour passer saintement l'an-

née. Transportons-nous donc en esprit au temps, au lieu, aux circonstances où Jésus-Christ a subi cette loi ; recueillons le premier sang qu'il répand pour nos péchés ; que ce sang précieux attire sur nous des graces de sanctification, qui nous disposent à célébrer les différents Mysteres que l'Eglise nous proposera dans la suite des solemnités ; & que devenus, avec Jésus-Christ, la nation sainte, le peuple d'acquisition, nous vivions cette année d'une maniere digne de notre vocation, de celui qui nous a rachetés, & des récompenses qu'il nous assure. Ainsi soit-il.

Entretien sur la Fête de sainte Genevieve

D. Je trouve, M. Ch. C., que l'Eglise multiplie bien les Fêtes dans ces jours ; & quoiqu'à nos âges on ne répugne pas au repos, je dirai volontiers que cette continuité de Fêtes a quelque chose d'ennuyeux. Celle-ci est-elle donc, après tout, si importante & si fort attachée à ce temps, que l'Eglise 82
ne puisse la remettre ?

R. Sainte Genevieve, qui est l'objet de cette Fête, étant morte précisément dans ce jour, l'Eglise ne peut se dispenser de célébrer l'anniversaire de sa mort, qui est celui de son triomphe.

D. Et pourquoi ne pouroit-elle s'en dispenser, ayant d'ailleurs de si bonnes raisons pour diminuer le nombre des solemnités ? Cette Sainte tient-elle parmi les amis de Dieu un rang assez distingué ? A-t-elle rendu à l'Eglise des services assez importants, pour qu'elle lui accorde des privileges qu'elle n'accorde pas même à ses plus grands Evêques & à ses plus savants Docteurs ?

R. Ne confondez pas l'Eglise de Paris avec l'Eglise universelle. Quoique toute la société des Fideles ne fasse qu'une seule Eglise, cependant différents motifs rendent précieux dans un pays, un Saint dont le nom est souvent à peine connu dans le reste du monde Chrétien. Sainte Genevieve, que cette Ville réclame comme sa Patrone, qu'une grande partie de la France invoque avec confiance & respect, est du nombre de ces Elus de Dieu, qu'il n'a fait paroître que pour l'édification d'un peuple particulier, & qu'il n'a glorifié que pour leur consolation.

D. Si c'est pour nous spécialement que Dieu l'a suscitée, il nous importe

donc beaucoup d'apprendre à la connoître.

R. Il est étonnant que vous ne la connoissiez pas, puisque dans ce siecle où le gout de la dévotion s'éteint sensiblement, il reste encore, dans cette grande Ville, un sentiment profond de vénération pour cette illustre Sainte. Elle naquit à Nanterre, Bourg peu distant de cette Ville : & il nous 83
importe peu de savoir si ses parents étoient riches ; l'histoire varie sur cette circonstance ; mais elle ne varie point sur la tendre piété qui est attribuée à Genevieve dès son enfance. Dès l'âge de sept ans, saint Germain, Evêque d'Auxerre, l'un des plus grands Pontifes de notre France, la consacra à Dieu, pour le servir dans l'état de virginité ; & lui donna, pour signe de son alliance, une médaille, où étoit imprimée, & l'image de la sainte Vierge, & le signe de la Croix.

D. Il l'engagea de bien bonne heure à ce genre de vie ; & qui peut répondre qu'elle connût ce qu'elle promettoit alors ?

R. Sa fidélité à remplir les engagements de cet état, à vivre dans la retraite, à fuir les amusements & les plaisirs, à ne connoître d'autre parure que la simplicité & la modestie ; en un mot, d'autre ornement que cette médaille même que lui avoit donné le saint Evêque.

D. Je ne doute point du tout de la solidité de ses vertus ; mais permettez-moi de vous représenter que tout admirables qu'elles sont, elles n'ont rien d'assez frappant pour mériter de si grands éloges & une confiance si étendue.

R. Et moi, M. Ch. C., je ne vois rien de si étonnant qu'une jeune personne, qui, dès l'âge le plus tendre, & jusqu'à la vieillesse, soutient, sans se démentir, la pratique des vertus les plus saintes, les plus héroïques & les plus difficiles ; &, sans parler encore des grandes actions qui l'ont distinguée dans la suite, sa docilité dans la maison paternelle, sa douceur, sa patience à l'égard d'une mere colere & emportée, la ferveur avec laquelle elle obtient la guérison de cette mere, que Dieu avoit punie à cause de 84
la brutalité qu'elle exerçoit envers sa fille, cette conduite de Genevieve est si rare de nos jours, que si je voyois parmi nous des exemples qui en approchassent, je ne pourois me dispenser de crier au prodige.

D. Cette conduite renferme au moins une excellente leçon ; sans doute

que les autres actions de cette Sainte ne seront pas moins instructives.

R. Aussi je vous invite à les lire ; car il me seroit impossible de vous les détailler ; sans passer les bornes de nos Entretiens. Vous la verrez, par sa pénitence, égaler les Solitaires de la Thébaïde, & mériter qu'un de ces plus fameux Anachoretes instruit, par révélation, de ses mérites, se recommande à ses prieres ; vous la verrez imiter, par sa patience, les plus généreux Martyrs, & n'opposer aux calomnies, aux injures & aux mauvais traitements, que de nouveaux bienfaits ; vous la verrez représenter, par sa sagesse, celui qui en a été ici-bas le principe & le modele. Dans des temps difficiles, ses conseils éloignent des ennemis prêts à envahir cette Ville, & rétablissent l'abondance au milieu d'une disette affreuse ; vous la verrez surpasser, en quelque sorte, les hommes que le ciel a le plus distingués par des miracles : l'esprit des Prophetes parle par sa bouche, & le doigt de Dieu daigne rendre ses mains fécondes en prodiges.

D. Je suis bien fâchée que vous passiez si rapidement sur tous ces détails ; & ce que vous dites de ses miracles, augmente mes regrets : mais je sens qu'il faut abréger ; & vous ne nous avez rien dit des motifs & des regles de notre confiance. 85

R. Jettez les ieux sur ce qui se passe tous les jours à son tombeau. Quelle affluence de peuples dans ses Fêtes ! quel empressement à recourir à elle dans les maladies ! quelle ferveur, quand la mort menace quelques-unes des têtes qui nous sont cheres ! Quoique ce ne soient ici que des signes extérieurs d'une piété souvent équivoque, cette conduite doit au moins vous persuader qu'on ne l'invoquera pas sans succès, quand on l'invoquera avec une piété sincere, & que si elle daigne prendre tant d'intérêt au soulagement de nos corps, elle peut obtenir pour nos ames cette charité qui sanctifie, cette piété qui édifie, & cette persévérance qui assure la gloire éternelle.

Entretien sur la Fête de l'Epiphanie de notre Seigneur Jésus-Christ

D. Nous touchons enfin, M. Ch. C., au terme de nos grandes solemnités ; & je trouve qu'il est bien temps ; car il nous sera bien difficile de retenir tout ce que vous nous avez dit sur ce grand Mystere : celui que l'Eglise

nous annonce encore, est-il bien différent de ceux que nous avons célébrés ?

R. Il en est une suite : Jésus-Christ ayant été annoncé par les Prophetes, comme le désiré des Nations, il entroit dans les vues de sa miséricorde, après avoir annoncé sa naissance aux Juifs, de l'annoncer aux Gentils ; & c'est ce qu'il fait en ce jour.

D. Mais s'il ne l'a pas annoncée aux autres peuples d'une maniere plus 86
claire qu'il l'a fait à sa propre nation, je ne vois pas que cette époque exige qu'on en fasse une Fête. Vous conviendrez, sans doute, que rien ne fut plus obscur pour le peuple Juif, que la naissance du Messie : c'est dans une des plus petites Villes qu'il vient au monde ; c'est au milieu de la nuit que sa venue est annoncée ; ce sont de pauvres Bergers qu'on rend participants de cette heureuse nouvelle, & tout le reste de la nation l'ignore.

R. Et pourquoi l'ignore-t-elle ? les prophéties n'avoient-elles pas désigné le temps, le lieu, les circonstances ? & la Synagogue fut-elle embarrassée de répondre, lorsqu'elle fut interrogée par Hérodes sur la venue du Roi des Juifs ? Des signes beaucoup moins clairs, appellent des Mages de l'Orient ; & ils viennent adorer Jésus-Christ.

D. Et quels furent ces signes, qui les déterminerent à entreprendre ce voyage ?

R. Une étoile parut dans l'Orient : cette étoile, destinée à précéder le Soleil de justice, fut pour eux l'indice certain de sa venue.

D. Je ne me serois pas attendue qu'une étoile fût si éloquente, lorsque des prophéties avoient paru si obscures aux Juifs.

R. Vous serez moins étonnée, lorsque vous remarquerez que les Juifs étoient parvenus, par leurs crimes, à l'aveuglement du cœur. Aussi la grace qui se tait, en punition de leurs péchés, indique elle-même aux prémices des nations, que le Libérateur est venu.

D. Pourquoi les appellez-vous *les prémices des nations* ? Est-ce là le nom que l'Ecriture leur donne ? & ce nom renferme-t-il quelqu'instruction ? 87

R. L'Evangile les appelle *des Mages* ; c'est-à-dire, des hommes savants, qui

faisoient leur étude des sciences les plus relevées : les Prophetes avoient annoncé que des Rois viendroient adorer Jésus-Christ ; ce qui a fait croire à plusieurs, sans autre preuve, que ces Mages étoient en effet à la tête de leurs nations. Je les appelle avec l'Apôtre saint Paul, *les prémices* de ces nations, parce qu'ils furent les premiers qui commencerent à reconnoître la puissance de Jésus-Christ.

D. Et comment la reconnurent-ils ? Jésus-Christ étoit encore dans l'enfance, hors d'état par conséquent de se montrer sensible à leurs hommages.

R. N'a-t-il donc que des moyens sensibles de récompenser la foi ? Tous les miracles qu'il opere en leur faveur, ne sont-ils pas des témoignages de sa protection ?

D. Et que trouvez-vous de miraculeux dans cette circonstance ?

R. L'empressement que Jésus-Christ leur inspire, à se rendre auprès de lui, l'attention avec laquelle il les fait instruire du lieu de sa naissance ; car ces hommes arrivés dans un pays inconnu, s'adressent à Hérodes pour savoir où est né le Roi des Juifs ; & c'est de la bouche même de l'usurpateur du Trône de la Judée, qu'ils apprennent le lieu où s'est opéré ce grand Mystere. Ajoutez à ce miracle l'apparition de la même étoile qui le leur avoit annoncé. Cette étoile s'arrête sur le lieu où reposoit l'Enfant.

D. Si je vous interroge sur la signification de cette étoile, vous ne manquerez pas d'y trouver la matiere à quelqu'instruction.

R. Assurément ; car elle est la figure de la foi qui, quand nous nous appli- 88
quons à en suivre les lumieres, nous détourne du mal, & nous fixe à la pratique de la vertu.

D. Hâtons-nous d'entrer, avec les Mages, dans ce lieu qui possede le saint Enfant, & instruisons-nous par les dispositions qu'ils y apportent.

R. Une foi vive, qui les avoit conduits & amenés de si loin, dut leur inspirer des sentiments bien respectueux & bien tendres ; étudions-les dans les présents qu'ils offrent à Jésus-Christ : ils lui donnent de l'or, de la myrrhe & de l'encens. L'or est la figure de la charité ; la myrrhe représente la pénitence ; & l'encens signifie la bonne odeur des prieres & des

œuvres.

D. Toutes ces significations me paroissent ingénieuses ; mais elles ne me semblent pas aussi solides.

R. L'or est le métal le plus pur, comme la charité est la vertu la plus précieuse : la myrrhe est la plante la plus amere, comme la pénitence est la disposition la plus mortifiante pour notre cœur : l'encens est la composition dont l'odeur s'étend & s'éleve davantage, comme la priere est de tous les mouvements de notre ame celui qui peut le plus pénétrer les cieux. Cette explication nous est fournie par les Peres de l'Eglise.

D. Je dois m'en contenter : il ne nous reste plus qu'à reconduire les Mages chez eux ; sans doute qu'ils y retournerent avec de grands sentiments de joie & de reconnoissance.

R. Ils y retournerent aussi avec docilité, & par une autre voie que celle qu'ils avoient tenue pour arriver à Jésus-Christ. Hérodes, en leur indiquant le lieu de sa naissance, avoit exigé qu'ils revinssent à son palais ; 89
afin, leur disoit-il, qu'il sût où il pouroit l'adorer ; mais réellement dans le dessein de le faire mourir. Dieu déconcerte les projets de ce Prince hypocrite, en les faisant retourner dans leur patrie par une voie différente ; & il nous apprend que pour suivre Jésus-Christ, il faut se séparer des méchants, marcher dans des voies opposées à celles qu'ils suivent ; & que quand on a un Dieu pour guide, le chemin de la patrie est sûr ; & cette patrie, c'est l'éternité.

Entretien sur la Fête du saint Nom de Jésus

D. Je ne m'attendois plus, M. Ch. C., après le grand nombre de Fêtes que nous avons célébrées, qu'on nous proposât un nouvel objet de dévotion ; cependant on nous annonce encore pour Dimanche prochain une grande solemnité.

R. Je n'imagine pas, M. Ch. C., que ce soit l'ennui & le dégout qui vous fassent parler. Auriez-vous assez peu de ferveur, pour vous plaindre que l'Eglise multiplie trop les occasions de nous réunir dans ce Temple ?

D. Non, ce n'est point le mépris pour les Fêtes de l'Eglise qui me fait par-

ler ; mais j'ai remarqué qu'elle n'a rien oublié des événements qui ont accompagné la naissance de Jésus-Christ. La Circoncision, l'Adoration des Mages, jusqu'au Massacre des Innocents ; tout a eu son hommage particulier. Que lui reste-t-il à honorer dans le Mystere qui nous a occupées pendant ces jours ? 90

R. Il lui reste à célébrer, d'une maniere spéciale, le saint Nom de Jésus, dont le Sauveur s'est revêtu pour nous ; & c'est ce Nom adorable qui devient l'objet de la Fête prochaine.

D. Mais ne vous méprenez-vous pas ? Le premier jour de cette année n'étoit-il pas consacré à célébrer ce Nom ? Tout l'Office de l'Eglise nous rappelloit à cet objet ; & l'Evangile, le plus court de l'année, ne paroissoit destiné qu'à fixer notre vénération sur ce Nom divin.

R. Vous venez de me dire que l'Eglise avoit eu en vue, dans ce jour, le Mystere de la Circoncision de Jésus-Christ, puisque vous l'avez nommé au nombre des solemnités qui nous ont occupées : est-il étonnant qu'il y ait un jour marqué pour célébrer en particulier le Nom de Jésus ?

D. Je n'ai garde de contredire aux vues de piété qui engagent à séparer deux objets que je croyois parfaitement unis ; mais j'ai besoin d'être éclairée sur l'objet particulier de cette Fête, d'autant mieux que je ne vois pas que cette dévotion, toute importante qu'elle vous paroisse, soit universellement reçue. Peu de Paroisses, je pense, seront occupées Dimanche prochain de cette Fête.

R. Il est vrai que l'Eglise n'en a point fait un précepte ; qu'elle abandonne à la dévotion des Fideles, ou d'invoquer ce saint Nom au jour de la Circoncision, ou d'en faire une Fête spéciale, comme on l'observe dans cette Paroisse. Nous ne condamnons pas la conduite de ceux qui s'en tiennent à la premiere de ces deux solemnités ; mais celle que l'usage de cette Paroisse nous prescrit, nous offre tant d'avantages, qu'il nous sera toujours 91
utile de l'observer religieusement.

D. J'attends avec impatience que vous me fassiez connoître cette utilité.

R. Vous n'ignorez pas qu'il est dans cette Paroisse une Association, ou Confrairie, qui a pour objet d'honorer, d'un culte particulier, la très-sainte Vierge, Mere de Jésus-Christ. Cette Confrairie compte autant de

Fêtes que l'Eglise en a établies en l'honneur de la Mere de Dieu : elle a cru devoir y ajouter celle du saint Nom de Jésus, par le rapport de cette Fête avec tous les Mysteres auxquels Marie a eu tant de part.

D. Je ne vois pas trop où est ce rapport, & ce qu'il y a de commun entre le Nom de Jésus & celui de Marie.

R. Vous le connoîtrez bientôt, quand vous ferez attention que tout le mérite, toute la dignité de cette auguste Vierge, vient, de son union avec J. C. Aussi, dit saint Bernard, si au nom de Jésus tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre & dans les enfers ; au nom de Marie, Mere de Jésus, tout cœur sensible doit s'enflammer d'amour pour le Fils, & de vénération pour la Mere. Mais un autre motif a engagé les Fideles qui tiennent à cette Association à célébrer cette Fête ; non-seulement des Vierges & des femmes Chrétiennes sont ici réunies sous les étendards de Marie, mais des Ecclésiastiques, des hommes & des garçons, se sont fait un point de dévotion d'inscrire leurs noms à cette Confrairie : il convenoit de leur choisir une Fête qui eût plus de rapport à leur état & à leur sexe ; & le saint Nom de Jésus présente à tous les états de grands motifs d'émulation & de confiance. 92

D. Si ces motifs ne concernent pas uniquement ces Ecclésiastiques, ces hommes & ces garçons, il sera utile de nous les apprendre.

R. Vous pourriez très-bien en faire votre profit. Ce saint Nom de Jésus nous présente des moyens d'instruction, des motifs de confiance, des exemples propres à exciter de l'émulation, & des espérances qui s'étendent au-delà du temps.

D. Vous annoncez plus de matieres que ces sortes d'Entretiens ne peuvent en renfermer : dites-nous d'abord quel genre d'instructions renferme ce Nom précieux.

R. Il est l'abrégé de tous les Mysteres : on y voit le Messie promis à Israël, & figuré par les grands hommes de l'Ancien Testament, qui avoient mérité, par leurs exploits, le nom de *Sauveur* ; on y voit celui qui, dans la plénitude des temps, est donné comme le témoignage le plus sensible de l'amour de Dieu pour nous ; on y voit enfin celui qui, jusqu'à la consommation des siecles, doit, par sa protection sur son Eglise, la conserver, la

défendre & la sauver.

D. Passons promptement aux motifs de confiance ; car je ne crois devoir vous faire grace d'aucune des vérités que vous m'avez annoncées.

R. Le Nom de Jésus est dans la bouche de tout Chrétien qui le prononce avec foi, comme un cri de victoire, qui met en fuite l'ennemi du salut ; & c'est pour cela que l'Eglise le fait prononcer si souvent à ses Ministres, & singuliérement lorsqu'ils assistent une ame dans le dernier combat qu'elle éprouve en sortant de cette vie : le Nom de Jésus est, dans l'esprit de celui qui le médite, une lumiere qui dissipe les ténebres du péché, & dans le cœur de celui qui le goute, une onction qui adoucit toutes ses 93
amertumes.

D. Vous nous devez des exemples puisés dans ce Nom adorable.

R. Pouvons-nous nous rappeller Jésus, sans nous représenter l'image de l'humilité la plus profonde, de la douceur la plus aimable, de la patience la plus invincible, de la docilité la plus parfaite ? Ce Nom seul est un Evangile que tout Chrétien doit étudier & pratiquer.

D. Il nous reste des espérances à concevoir sur cet aimable Nom, & qui, selon vous, doivent s'étendre au-delà des temps.

R. Oui, & jusqu'à la vie éternelle ; car ce n'est que dans l'éternité que le Nom de Jésus sera parfaitement connu, béni & adoré. J'ose dire même qu'il n'est complétement Jésus pour nous, que lorsqu'il a fermé l'abyme sous nos pas & ouvert ce Royaume, où, placé à la droite de son Pere, à la tête de ses Elus, il nous aura transformés en d'autres lui-même. C'est alors que nous bénirons celui qui, en rompant nos chaînes, a rempli pour nous la fonction de Libérateur, & nos Cantiques de louanges se perpétueront dans les siecles des siecles.

Entretien sur la Fête de la Présentation de notre Seigneur, Et de la Purification de la sainte Vierge 94

D. Il ne me conviendroit pas, M. Ch. C., de me plaindre que l'Eglise multiplie beaucoup les Fêtes ; il me convient bien plutôt de gémir de ce que leur nombre fatigue ma piété & émousse ma ferveur : en voici encore une :

a-t-elle Jésus-Christ pour objet ? Se rapporte-t-elle à la sainte Vierge ? Quelle qu'en soit la fin, elle doit être intéressante ; apprenez-nous à la connoître.

R. La Fête prochaine est destinée à honorer Jésus & Marie.

D. C'en est trop à la fois : & chacun de ces deux objets mérite de notre part trop de vénération & de reconnoissance, pour ne pas exiger un culte particulier.

R. De quelque nature que fût le culte que nous rendrions à Marie, il seroit toujours relatif à celui que nous rendons à Jésus-Christ ; mais ici nous honorons le Fils & la Mere dans une circonstance qui les réunit l'un & l'autre ; & nous célébrons la Présentation de Jésus & la Purification de Marie.

D. Comment ? pourquoi ? & à qui Jésus-Christ a-t-il été présenté ? Et ce Mystere n'est-il pas du nombre de ceux qui dégradent la divinité de Jésus-Christ, au lieu de l'honorer ?

R. Jésus-Christ dans ce Mystere, comme dans tous les autres de sa vie mortelle, s'est humilié, sans se dégrader, s'est anéanti ; &, par ses anéan- 95
tissements, a honoré la divinité. Dans celui-ci, il s'est soumis à une loi qui ordonnoit que le premier enfant qui sortiroit du sein d'une mere, seroit porté au Temple pour y être racheté.

D. Et n'est-ce pas précisément ce que je craignois de trouver dans ce mystere ? N'est-il pas indigne d'un Dieu, d'être racheté comme un esclave ?

R. Non, quand il ne se fait esclave que pour racheter par son esclavage volontaire, tous ceux qui l'étoient devenus par leurs péchés ; c'est donc le Rédempteur même, qui, pour le prix de sa rédemption, fait donner en échange deux colombes.

D. Quel prix pour un si grand rachat ! N'étoit-il pas naturel d'offrir au moins à la place de Jésus-Christ, la victime la plus rare & la plus parfaite ?

R. Les riches donnoient un agneau ; mais Jésus-Christ n'étoit pas venu en ce monde pour se rapprocher du riche, mais du pauvre ; il choisit donc l'offrande des indigents, afin que rien ne démentît en lui cet esprit

d'humilité, de détachement & de pauvreté, qui devoit servir de base à toutes les maximes de son Evangile.

D. Cet exemple me paroît touchant ; mais je ne goute pas de même celui d'une Vierge qu'on me dit être pure, qu'on m'enseigne être vierge après son enfantement, & qui vient cependant se purifier ; car je n'ai pas oublié que vous avez aussi donné le nom de *Purification* à cette Fête.

R. Cette sainte Mere ne pouroit-elle pas emprunter les paroles de son Fils, pour vous répondre : Heureux celui qui ne prendra pas de moi un sujet 96
de scandale : vous êtes étonnée de voir la plus pure des Vierges, la plus sainte des femmes, confondue avec les femmes vulgaires ; garder, comme elles, une séparation rigoureuse pendant les quarante jours que la loi les déclaroit impures ; venir au milieu d'elles confesser dans le Temple, qu'elle a besoin de la miséricorde de son Dieu pour se purifier ? Que direz-vous, lorsque le Fils de cette Vierge, le plus innocent des enfants des hommes, sera attaché à la croix entre deux infâmes voleurs ?

D. Je dirai qu'un excés de charité l'a fait se placer au milieu des scélérats de la terre.

R. Et moi j'ajouterai qu'un excès d'humilité a engagé Marie à sacrifier toutes les considérations qu'elle devoit à sa maternité divine, pour montrer aux femmes d'Israël jusqu'où doit aller l'obéissance à la Loi.

D. Cet exemple est sans doute admirable en lui-même ; mais il dut être peu frappant pour les autres femmes. Car enfin s'en trouvoit-il beaucoup qui connussent le Mystere qui s'étoit opéré dans cette auguste Vierge ?

R. Dieu daigna le manifester à plusieurs dans cette circonstance. Un saint Vieillard qui attendoit la rédemption d'Israël, que l'Esprit-Saint avoit conduit dans le Temple précisément au moment que ce Mystere alloit s'opérer, bénit publiquement, & l'Enfant, & la Mere ; il fait connoître l'un comme le Rédempteur de son peuple, & l'autre comme cette Vierge prédite par Isaïe, qui devoit concevoir & enfanter l'Homme-Dieu.

D. Ce saint témoin ne dut pas beaucoup étendre le bruit de ce Mystere ?

R. Il étoit capable de faire déja une très-grande impression ; mais Dieu 97
ne borna pas là la manifestation de ce prodige. Une sainte veuve, animée

de l'esprit prophétique, dont l'assiduité au Temple étoit connue, dont l'occupation étoit la priere & la méditation de la Loi, se fait un devoir d'en parler à tous ceux qui attendoient le salut d'Israël.

D. Je conçois que plusieurs furent à portée de prendre part à cette heureuse circonstance ; je ne vois pas cependant que l'Evangile insiste beaucoup sur l'impression qu'elle fit sur le peuple.

R. Les vrais Israélites durent appercevoir, dans cette démarche de Jésus-Christ, cette prophétie d'Aggée, qui avoit annoncé que le Dominateur entreroit dans ce Temple, rebâti par Zorobabel ; & qu'il rendroit la gloire de ce Temple plus éclatante que celle que Dieu avoit accordée à celui de Salomon.

D. Encore un mot, avant de finir, sur le fruit que nous devons tirer de ce Mystere.

R. Nous présenter avec Jésus-Christ ; nous immoler aussi réellement que lui ; nous purifier, par son immolation, des œuvres mortes ; rallumer dans nos cœurs, par la priere, l'ardeur de la charité, qui nous est figurée par ces cierges que l'on porte à cette Fête ; conserver avec soin la candeur de l'innocence, ou nous empresser de la recouvrer, si nous l'avons perdue, c'est honorer Jésus-Christ dans ce Mystere ; c'est imiter cette auguste Vierge ; c'est nous assurer la protection de l'un & de l'autre.

Entretien sur le Carnaval

98

D. Je veux profiter de tout, M. Ch. C. ; dussiez-vous m'accuser de vous faire des questions indiscretes, je risquerai toujours de vous interroger sur tout ce qui me paroîtra mériter quelqu'attention. Il me semble que le Carnaval en mérite beaucoup : je vois au moins bien du monde occupé à le faire. Je sais même des gens pieux qui se permettent dans ce temps un peu plus de dissipation, ce qui me persuade que si l'Eglise ne l'ordonne pas, elle ne l'interdit pas tout-à-fait.

R. Qu'entendez-vous donc, M. Ch. C., par le *Carnaval* ? J'en connois un que l'Eglise proscrit avec toute la sévérité possible ; si vous en connoissez un qu'elle puisse approuver, c'est nous rendre service que de nous apprendre à le connoître.

D. J'appelle *Carnaval*, le temps qui s'écoule depuis la Septuagésime, jusqu'au Carême ; & je vois pendant ce temps les familles se réunir avec plus d'assiduité, se nourrir avec plus de délicatesse & d'abondance, mêler à leur entretien plus d'enjouement & de gaieté ; je vois des choses que vous n'approuveriez pas peut-être, & sur lesquelles en conséquence je garde le silence ; mais en se renfermant dans les plaisirs innocents que j'ai cités, s'écarte-t-on de l'intention de l'Eglise, & encourt-on sa sévérité ?

R. Avant de vous répondre, M. Ch. C., permettez-moi de vous observer 99
d'abord que le temps que vous fixez pour époque à ces dissipations, est précisément celui que l'Eglise a choisi pour commencer sa pénitence ; car le mot de *Septuagésime*, que vous venez de me nommer, signifie le soixante-dixieme jour avant Pâque, jour auquel l'Eglise prend ses habits de deuil, quitte ses chants d'alégresse & commence à occuper ses enfants de la mort de Jésus-Christ, son Epoux : or cet objet prête-t-il beaucoup au divertissement ?

D. Il est cependant certain que la plupart des Fideles different leur pénitence jusqu'au Carême ; & que, pour se préparer à l'embrasser avec plus d'ardeur, ils se hâtent de jouir des jours qui précedent, en usant de tous les aliments & satisfactions que l'Eglise leur permet encore.

R. Et souvent ils vont beaucoup au-delà ; car c'est pendant ces jours que les spectacles sont plus brillants, les assemblées plus nombreuses, les danses plus fréquentes, les entretiens plus libres, l'intempérance plus ordinaire, les compagnies plus dangereuses ; en un mot les abus & les dangers de tous les genres plus communs.

D. Faites donc le procès à tous les gens de bien ; il n'en est peut-être aucun qui ne participe en quelque chose à la joie de ces jours. A la vérité les plus sages s'abstiennent dans ce temps, comme dans tout autre, des plaisirs défendus : laissez-les du moins user sans scrupule, des amusements permis, & convenez que si le Carnaval ne peut pas être compté au nombre des établissements de l'Eglise, il est au moins au nombre des amusements permis.

R. Je n'en conviendrai pas. Le Carnaval est un reste de paganisme : ces 100
courses publiques de gens qui se couvrent de toutes sortes d'habits étrangers, qui paroissent sous les formes les plus ridicules & les plus bisarres,

dont la démarche n'annonce que l'intempérance & la boufonnerie, qui profitent du masque qui les couvre pour insulter à la décence & à l'honnêteté : ces abus me paroissent bien dignes du paganisme le plus déréglé. On y célébroit des dieux qui autorisoient les passions les plus infâmes ; & on leur rendoit un culte conforme à cette erreur. Mais des Disciples de Jésus-Christ, qui ne s'annoncent que par l'indécence la plus déplacée ; des enfants de la croix qui se livrent à des joies folles ; des hommes destinés à la pénitence, qui prennent le temps de la mortification & des larmes pour se livrer aux plus scandaleux plaisirs, c'est ce que l'Eglise détestera toujours.

D. Vous me parlez des excès les plus monstrueux ; je les désaprouve comme vous, & je ne comprends pas comment des hommes qui ont conservé quelque lueur de raison, peuvent se livrer à de si criminels abus : mais vous ne confondez pas sans doute avec ces pécheurs, tous ceux qui, pendant le Carnaval, se renfermeront dans les bornes les plus étroites du plaisir.

R. Il est si peu de plaisirs pour un Chrétien, que je ne cours aucun risque d'autoriser tous ceux que l'Eglise autorise. Sans doute que cette indulgente Mere ne condamne pas, dans ce temps, la réunion des familles, quelques repas faits avec frugalité, quelques conversations & quelques visites plus fréquentes ; mais encore veut-elle que ceux qui se permettent ces délassements, se souviennent que le temps de la pénitence est com- 101
mencé, qu'ils doivent se disposer à en fournir la carriere, & que plus leurs freres se livrent à la dissipation, plus ils doivent se livrer eux-mêmes aux gémissements & à la douleur.

D. Réservons-les pour le Carême, ces gémissements. Six semaines entieres ne suffiront-elles pas pour renouveller la pénitence dans nos cœurs ?

R. Il est rare que ces sentiments naissent dans un cœur qui, pendant ces jours, se livreroit à la dissipation : l'Eglise ne nous le fait-elle pas entendre par l'usage qu'elle a établi d'exposer le très-saint Sacrement à l'adoration des Fideles, pendant les trois jours qui précedent le Carême ?

D. Vous faites bien de me rappeller cet usage ; il m'auroit échappé : a-t-il quelque rapport avec le Carnaval ? ou doit-il nous préparer au Carême ?

R. Il doit produire ce double effet : l'Eglise réserve ordinairement aux grandes calamités, l'exposition réitérée du très-saint Sacrement : c'en est donc une très-grande pour elle, de savoir ses enfants livrés à des divertissements dangereux ; venons solliciter avec elle la miséricorde de Dieu pour les coupables. L'Eglise se sert encore de cette pratique de piété pour exciter notre ferveur : venons donc prendre aux pieds de Jésus-Christ la résolution de passer le Carême dans la pénitence & l'humilité.

Entretien sur l'exposition du très-saint Sacrement

102

D. Croyez-vous, M. Ch. C., en être quitte pour nous avoir dit en général dans le dernier Entretien, que l'Eglise exposeroit le très-saint Sacrement à nos adorations, pendant les trois jours qui précéderont le Carême ? & n'avez-vous pas dû vous attendre qu'une sainte curiosité nous porteroit à vous demander quel est le but de cet usage établi dans l'Eglise, de présenter à la vénération publique le Corps de Jésus-Christ ? Si vous avez d'excellentes raisons pour faire valoir cet usage, j'en ai de très-fortes pour le combattre.

R. Si vous venez ici pour contester, M. Ch. C., je ne me sens pas assez forte pour défendre les vérités les mieux établies. Je sais, en général, que l'usage d'exposer le très-saint Sacrement, est reçu universellement dans l'Eglise, & qu'elle l'observe pendant toute l'Octave de la Fête, où elle nous propose ce Mystere ; qu'elle accorde ce privilege, dans certains cas, à l'occasion de certaines solemnités ; pour autoriser certaines Associations pieuses ; pour prévenir & détourner certaines calamités ; & je ne vois guere que les ennemis de son culte, qui osent s'élever contre cette religieuse pratique.

D. Je ne prétends pas me ranger au nombre des adversaires de l'Eglise ; je lui suis religieusement attachée : cependant j'ai sur cet article des difficultés qui me paroissent réelles ; & d'abord, M. Ch. C., le saint Sacrifice 103
de la Messe n'est-il pas l'exposition la plus naturelle du Corps de Jésus-Christ ? Est-il besoin, pour exciter la piété des Fideles envers ce Sacrement, d'aller chercher une pratique tout-à-fait étrangere à ce Sacrement même ? Etoit-ce de l'exposition de son Corps, que Jésus-Christ parloit, quand il disoit : *Faites ceci en mémoire de moi ?*

R. Ce n'est pas à moi, M. Ch. C., à donner aux paroles de Jésus-Christ l'interprétation qui leur convient ; mais je ne vois pas que ces paroles contredisent à l'usage d'exposer le très-saint Sacrement ; c'est toujours entrer dans l'esprit de Jésus-Christ, &, par conséquent, agir en mémoire de lui, que de l'exposer à la vénération publique, & d'apprendre aux Fideles qu'il n'est pas seulement dans l'Eucharistie comme leur nourriture & comme leur victime, mais qu'il y est encore comme leur intercesseur & leur avocat.

D. Vous ne condamnez donc pas ceux qui, pendant toute une semaine, se contenteront d'entendre une seule Messe, & souvent la plus courte, & se feroient scrupule de manquer un Salut, ou une Bénédiction du Saint-Sacrement ?

R. Je les croirois bien peu instruits, ou bien peu dévots ; car je ne vois pas sur quel principe ils pouroient courir, avec tant d'empressement, à une cérémonie qui n'est, après tout, que la représentation du Sacrifice de la Messe, mais qui n'en a, ni la vertu, ni l'efficacité. Je leur dirois donc, que quand l'Eglise s'est déterminée à exposer le très-saint Sacrement, elle a prétendu exciter l'ardeur des Chrétiens pour le Sacrifice de la Messe ; les consoler, en quelque sorte, de ce qu'il ne s'offre pas tous les jours sous 104
leurs ieux, à tous les moments du jour ; mais elle n'a pas prétendu les dispenser du devoir d'y assister.

D. Mais ne conviendrez-vous pas du moins que cette cérémonie est un peu trop multipliée ; que si l'Eglise exposoit plus rarement le très-saint Sacrement de l'Autel, on viendroit l'adorer avec plus d'empressement, & qu'on en retireroit plus de fruit ?

R. J'en conviendrai difficilement, parce que je ne pourois en convenir, sans accuser l'Eglise de manquer de lumiere, ou les premiers Pasteurs d'attention dans l'exercice de leur ministere : faire ce reproche, ce seroit, en quelque sorte, ingratitude. Quoi ! parce que l'Eglise nous présente de fréquentes occasions de nous unir à Jésus-Christ ; parce qu'elle veut nous rappeller fréquemment sa charité pour nous, nous nous plaindrons qu'elle abuse de l'autorité que Jésus-Christ lui confie, plaignons bien plutôt les Chrétiens de l'abus qu'ils font de cette pratique.

D. Et quel abus peuvent-ils en faire ? Ne peuvent-ils pas, dans quelque

disposition qu'ils soient, se présenter pour adorer Jésus-Christ, sans craindre la profanation à laquelle expose une communion sacrilege ?

R. N'en doutez pas : mais il en est beaucoup qui, dans cette cérémonie même, participent à ce crime énorme. Tous ceux qui paroissent avec irrévérence dans le Temple, sur-tout au moment où Jésus-Christ y est exposé ; tous ceux qui s'y permettent des conversations inutiles, des distractions volontaires, des pensées vaines ; tous ceux qui y portent un cœur attaché au péché, sans regret de ses fautes, sans résolution de les 105
abandonner ; tous ceux-là sont des profanateurs du plus auguste de nos Sacrements, & encourent l'anathême porté, contre ceux qui ne savent pas faire le discernement du Corps & du Sang de Jésus-Christ.

D. Préservez-nous d'être de ce nombre, en nous apprenant quelle est la meilleure maniere de participer à cette pratique.

R. Elle vous est indiquée dans les dispositions pour la communion même : vous éprouver vous-même, pour reconnoître & gémir, en présence de Jésus-Christ, des fautes qui pouroient vous rendre coupables devant lui ; porter aux pieds de ses Autels une foi vive, qui vous persuade que sa présence est réelle ; une ferme espérance, qui vous fasse demander toutes les graces dont vous avez besoin ; une profonde humilité, qui vous pénetre de cette sainte humiliation que Jésus-Christ s'y prescrit à lui-même ; un desir vif de vous unir à lui réellement, par la participation à ce Sacrement adorable ; enfin une ardente charité qui vous fasse aimer sincérement, efficacement & persévéramment celui qui, dans ce Sacrement, est tout occupé de vous.

Entretien sur la suppression des Fêtes

D. Me voilà bien déconcertée, M. Ch. C. ; je m'étois fait une loi de vous interroger, & de m'instruire sur toutes les Fêtes que l'Eglise nous fait célébrer ; & je viens d'entendre un Mandement de notre premier Pasteur, 106
qui, dans toute l'étendue de son Diocese, abolit treize de ces solemnités.

R. Je l'ai entendu comme vous, M. Ch. C., & j'ai été touchée des motifs qui ont déterminé notre Prélat à cette suppression ; des avis qu'il nous donne sur la célébration des Fêtes, & des regles qu'il nous prescrit sur

celles qui sont supprimées.

D. Je n'en vois point d'autres que celles de nous livrer dans ces jours à nos occupations ordinaires, & dès-lors plus de Catéchismes pour nous instruire, plus d'Offices pour nous édifier ; & permettez-moi de le dire avec regret, plus de loisirs pour nous reposer du travail, nous promener & nous distraire.

R. Ce ne seroit pas sans doute, M. Ch. C., ce dernier article qui vous toucheroit le plus ; je le présume du moins, puisque vous avez nommé l'Instruction & la Priere avant la dissipation.

D. Comme je parle ici pour le plus grand nombre, je crois pouvoir dire, sans outrager aucune de mes compagnes, que ce dernier article n'est pas le plus indifférent à notre âge ; mais ce n'est pas le point sur lequel il nous importe que vous étendiez votre Instruction. Deux choses m'intéressent, à l'occasion de la diminution des Fêtes. D'un côté, j'entends les murmures contre cette suppression : sont-ils bien fondés ? D'un autre côté, je vois beaucoup de personnes qui se réjouissent de cette dispense : cette joie vous paroît-elle bien chrétienne ? Pour moi je vous avoue que je ne sais de quel côté me ranger.

R. Et quel murmure peut-on se permettre contre une loi qui paroît appuyée sur de si bons motifs ? 107

D. On dit que la Religion se détruit. Ceux mêmes qui étoient les moins assidus à célébrer les Fêtes qu'on supprime, s'en plaignent comme d'un grand scandale.

R. Mais ont-ils la bonne foi de convenir que ce dépérissement sensible de la Religion vient, & des mauvaises mœurs des Chrétiens, & de leur peu de dévotion pour les saints objets auxquels les rappelloient ces différentes solemnités ? Ont-ils assez de sincérité, pour convenir que le scandale n'est pas dans la suppression des Fêtes ; mais dans l'irréligion de ceux qui se permettoient dans ces saints jours un travail défendu, & des plaisirs plus criminels encore ? Alors il seroit permis à ces personnes de gémir : mais elles applaudiroient à la vigilance du Pontife qui met fin aux prévarications, en diminuant les obligations & les devoirs.

D. Il faut donc que je me range du côté de ceux qui se félicitent de cette

suppression. Mon inclination m'y portoit assez : & j'ai beaucoup gouté les motifs de commisération & de charité qui ont engagé Mgr. l'Archevêque à venir au secours des Artisans & des Pauvres, en multipliant leurs travaux & leurs gains.

R. Si vous vous rangez de ce côté, par un motif aussi légitime, je n'ai aucun reproche à vous faire. Le travail pris en esprit de religion, vaut bien quelques instants donnés pendant ces jours, à une priere souvent fort languissante & fort tiede. Mais ayez soin que des motifs bien purs vous fassent applaudir à cette suppression.

D. Et quel autre motif pourriez-vous me supposer ? Je vous ai ouvert mon cœur, & vous pouvez y voir ce qui s'y passe. 108

R. Et c'est précisément parce que vous m'avez laissé entrevoir vos dispositions, que je crains de vous voir perdre de vue les objets importants de ces solemnités. Notre premier Pasteur, en comprenant dans cette suppression les Fêtes de plusieurs Apôtres, celle d'un Martyr célebre dans l'Eglise, & de quelques Pontifes, dont la mémoire est chere à la France, ou précieuse en particulier à ce Diocese, n'a pas prétendu affoiblir notre vénération pour ces grands hommes, détruire notre confiance, nous dispenser de l'obligation de les connoître & de les imiter. L'exhortation qu'il fait aux différentes Eglises de son Diocese, de continuer les Offices dans ces saints jours ; celle qu'il adresse aux Fideles, d'y assister quand leurs occupations le permettent, de s'y unir, du moins par l'intention de la disposition du cœur, nous prouvent assez que ces jours ne sont pas moins intéressants pour notre foi. Aussi, M. Ch. C., je me promets bien, si mes parents veulent me le permettre, de venir entendre la Messe dans ces jours, de m'occuper des vertus du Saint que l'Eglise continuera d'invoquer. Si, selon votre usage, vous voulez continuer de prévenir ces Fêtes par des Entretiens, vous me verrez disposée à vous répondre. Ne seronsnous pas trop heureuses de contredire, par cette conduite, l'indévotion de ceux qui ont occasionné cette suppression ; de consoler les ames qui en sont justement affligées ; de répondre aux vues de notre Pontife, de notre Pasteur & de nos Maîtres, & dédommager en quelque sorte les Saints des hommages publics qu'on semble leur enlever, & de nous concilier leur puissante protection auprès de Dieu ?

D. Je redoute d'avance, M. Ch. C., l'Instruction que vous allez nous faire sur le Carême ; vous mettez tant de sérieux & de sévérité dans vos décisions, que je crains que vous ne nous exagériez un peu nos obligations pour ce saint temps.

R. Je ne crois pas, M. Ch. C., m'être écartée jusqu'à présent de la vérité. Si les maximes que je vous ai présentées vous ont paru quelquefois un peu dures, je ne fais que vous les transmettre telles qu'elles m'ont été présentées à moi-même, & qu'elles le sont dans toutes les Instructions sur ces différentes matieres.

D. J'ai encore un peu sur le cœur la rigueur avec laquelle vous vous êtes élevée contre les amusements du Carnaval ; vous nous avez prêché la pénitence pour un temps, où tout nous invite au plaisir ; que nous direz-vous donc du Carême ?

R. Je voudrois pouvoir vous en dire ce que les premiers Pasteurs en disoient aux Fideles des premiers temps : mais les mœurs sont bien changées, & la pénitence devenue plus nécessaire, s'affoiblit de jour en jour.

D. Eh ! n'est-ce pas là précisément ce que je craignois ? On a toujours de bonnes raisons pour louer les anciens, & condamner les mœurs de son siecle. Mais ce qui me console, c'est que dans tous les temps, je pense qu'on a tenu ce langage ; je crois que nous valons nos peres ; pourquoi 110
ne serions-nous pas pénitents comme eux ?

R. Pourquoi ? parce que nous n'avons pas leur ferveur ; parce que nous ne nous formons plus du péché la même idée ; parce que nous abusons de l'indulgence de l'Eglise dans ces derniers temps.

D. Que dites-vous, l'*indulgence de l'Eglise ?* Le Carême duroit-il davantage autrefois ? L'Eglise imposoit-elle d'autres loix que celle de l'abstinence & du jeûne ? Appelloit-elle plus souvent les Fideles aux Instructions & aux prieres ? En un mot le joug de nos peres étoit-il plus pesant que le nôtre ?

R. Oui, assurément, M. Ch. C. : sur tous ces objets, la différence étoit sensible. Le Carême, à la vérité, a toujours été borné au nombre de quarante

jours, pour honorer le jeûne de Jésus-Christ ; mais les Fideles n'attendoient pas que cette carriere fût ouverte pour s'imposer la pénitence : ils se préparoient à la mortification par la mortification même. Je vous l'ai fait assez sentir, en vous parlant de la Septuagésime : & sur ce premier article, l'indulgence de l'Eglise l'a portée à borner en quelque sorte la pénitence à ses ornements & à ses Prieres, afin qu'ils nous servissent d'exhortation à nous raprocher de la pénitence primitive.

D. Vous êtes bien attachée, M. Ch. C., à cette pénitence préliminaire : je trouve que nous en ferons bien assez, si, comme les premiers Chrétiens, nous suivons avec exactitude la loi de l'abstinence & du jeûne.

R. Et c'est précisément ce que les plus ferventes parmi nous ne feront pas. Car le jeûne consistoit autrefois dans la privation de toute nourri- 111
ture jusqu'au coucher du soleil, & l'abstinence interdisoit alors bien des aliments qui maintenant sont permis.

D. Vous m'inquiétez, M. Ch. C. ; & je désespere entiérement de remplir la loi du Carême. Heureusement nos âges sont une dispense légitime : mais je n'en suis pas moins effrayée pour la suite.

R. Comment l'entendez-vous, lorsque vous dites que nos âges nous dispensent de la pénitence du Carême ? Je sais que l'Eglise a déterminé l'âge de vingt-un ans pour le jeûne : elle n'a prononcé aucune exception pour l'abstinence ; & certainement elle n'en met aucune par rapport à la mortification. Vous devez donc conclure que la pénitence du Carême est établie pour vous comme pour tous les autres Chrétiens ; & que si vous négligez d'embrasser, pendant ce temps, la mortification convenable à vos fautes & à votre état, vous êtes du nombre de ceux que l'Eglise regardera comme désobéissants à sa loi.

D. Ce n'est point mon intention : aussi mon projet est-il, pendant ce Carême, de paroître plus souvent à l'Eglise, de me rendre plus assidument aux Instructions ; & je crois que le sérieux de ces occupations me tiendra bien lieu de pénitence.

R. Il seroit bien triste que vous fissiez consister votre pénitence dans ce qui doit être votre plus grande consolation : n'est-il donc que le jeûne ? ou plutôt n'est-il qu'une sorte de jeûne qui puisse vous servir d'expiation ?

Si vous aviez du Carême la même idée que saint Bernard, vous sauriez qu'il n'est pas un seul de nos sens qui ne doive participer à cette loi essentielle ; que la langue jeûne, par le silence ; l'oreille, par la fuite des 112
conversations inutiles ; les ieux, en s'abstenant de toute curiosité ; les pieds, en ne faisant que des démarches utiles ; & les mains, en se livrant plus assidument au travail.

D. Vous seriez trop contente, si je vous disois quel est celui de tous ces jeûnes qui me couteroit le plus : & peut-être vous qui ne me passez rien, insisteriez-vous davantage sur cette sorte de pénitence ?

R. Je la présume assez, M. Ch. C., pour vous dire que le silence si utile en tout temps, l'est singuliérement dans ces jours, où l'Eglise va nous occuper des souffrances d'un Dieu. Si, au milieu de nos travaux ordinaires, nous étions fideles à réfléchir & à méditer, nous sentirions combien la loi du Carême est raisonnable, dans un temps où Jésus-Christ même se prépare à faire pénitence pour nous : nous comprendrions que le péché nous la rend nécessaire ; & que, selon l'expression d'un Pere de l'Eglise, le meilleur, le plus utile des jeûnes, c'est de s'abstenir du péché.

Entretien sur les Cendres

D. Il me semble, M. Ch. C., que notre Entretien sur le Carême, loin de remplir parfaitement votre intention & la mienne, nous laisse à desirer de connoître la cérémonie par laquelle l'Eglise commence cette sainte carriere.

R. Mon intention étoit de vous en parler dans la derniere Instruction, si les bornes de ces petites Conférences ne m'eussent point arrêtée ; & je 113
vous sais bon gré de me ramener à cet objet.

D. Je n'ignore pas que le premier jour du Carême s'appelle *les Cendres*. Je sais même que ce jour prend son nom de l'usage établi dans l'Eglise, de marquer avec de la cendre le front de chacun des Fideles : mais cet usage, sans doute, bien respectable, devient l'occasion de railleries que je crois indiscretes, & qui prouvent bien le peu d'instruction de la part des Fideles sur cette cérémonie.

R. Vous ne commettrez pas le même abus, M. Ch. C., si vous êtes fidele

à vous rappeller que cet usage de répandre la cendre sur la tête, est un signe extérieur de la pénitence qui doit pénétrer le cœur ; que le peuple Juif faisoit autrefois pénitence dans la cendre, & qu'on a vu Ninive, à la voix du Prophete Jonas, donner ce témoignage extérieur de mortification, pour arrêter le bras de Dieu prêt à la frapper.

D. Je le sais ; mais je ne vois pas trop de rapport entre la pénitence & la cendre ; & ce signe, qui me paroît, selon vous, universel, n'exprime que bien foiblement la douleur & la componction.

R. Vous conviendrez du moins que ce signe rappelle parfaitement à l'humilité. La cendre, la plus vile, la plus méprisable de toutes les matieres, est celle qui rappelle le mieux le néant ; puisque les effets les plus précieux, quand ils ont été consumés par le feu, & réduits en cendres, n'ont plus de prix & de valeur. Quoi de plus propre à persuader l'homme qu'il n'est que néant par son origine, & que quand le feu des passions a consumé son cœur, ce cœur est aux ieux de Dieu bien au-dessous du néant, puisque 114
le néant n'outrage pas l'Etre suprême !

D. Cette idée me paroît simple : je me propose de m'en occuper pendant cette cérémonie.

R. L'Eglise saura bien vous y rappeller, par les paroles que prononce le Ministre, en imposant la cendre sur la tête : *Souviens-toi, homme, que tu n'es que poussiere, & que tu retourneras en poussiere.*

D. Est-il besoin de nous rappeller le souvenir de la mort ? celle de nos parents, de nos amis & de nos voisins, le lieu où l'on place nos corps après le trépas, les ossements que l'on retrouve dans la terre ; tous ces témoignages ne nous en disent-ils pas assez, pour nous persuader que, sortis de la terre, nous ne pouvons éviter d'y retourner un jour ?

R. Il faut bien que tous ces témoignages ne parlent pas assez efficacement à notre cœur, puisqu'on ne voit en résulter aucun changement sensible.

D. Mais que fait de plus l'Eglise dans cette cérémonie ?

R. Elle nous apprend à rendre ce souvenir salutaire par la priere & la méditation. Par la priere, elle veut que la cérémonie des Cendres soit précédée par la récitation des Pseaumes de la Pénitence : elle y joint les

prieres que font les Pasteurs pour en obtenir l'esprit ; elle prescrit que tous les Fideles, inclinés profondément, reçoivent, par l'imposition des mains de son Ministre, une absolution, qui, quoiqu'elle ne soit pas sacramentelle, dispose ceux qui la reçoivent avec foi, à s'approcher utilement du Sacrement de Pénitence.

D. N'est-ce pas ce qu'on appelle *absoute ?* & n'ai-je pas entendu dire que 115
c'étoit le reste d'un ancien usage que l'Eglise n'a pas cru devoir conserver ?

R. Vous avez nommé cette cérémonie ; l'Eglise l'employoit autrefois au commencement & à la fin du Carême : la premiere fois, pour soumettre à la pénitence publique les pécheurs que les saints Canons y avoient assujettis ; & la seconde fois, c'est-à-dire, le Jeudi-Saint, pour les réconcilier, quand leur pénitence lui paroissoit suffisante.

D. Puisque les pénitences publiques ne subsistent plus, cette cérémonie devient donc inutile ?

R. L'Eglise l'eût-elle conservée ? l'observeroit-elle avec autant de solemnité ? inviteroit-elle les Fideles, avec autant d'empressement, à s'y rendre, si elle n'en reconnoissoit l'importance ? N'enseigne-t-elle pas toutes les années à ses enfants, que l'aveu secret qu'ils font de leurs péchés, joint à la bénédiction du Prêtre, est capable d'attirer sur eux l'esprit de contrition ? & cette cérémonie, jointe à celle des Cendres, n'est-elle pas propre à inspirer au Chrétien la douleur du péché, la crainte salutaire de la mort, l'humilité du cœur, le desir de remplir avec ferveur la carriere de la pénitence qui est ouverte, & l'espérance de passer du mystere de la mort & des souffrances de Jésus-Christ, à celui de sa résurrection & de sa gloire ?

Entretien sur la Fête de saint Matthias, Apôtre 116

D. La Fête de saint Matthias, M. Ch. C., qu'on nous annonce N., est sans doute une Fête importante ; car j'ai remarqué que toutes les années, lorsqu'elle concourt avec le temps du Carême, l'Eglise, qui supprime toutes les autres Fêtes, fait une exception pour celle-là : cependant je ne vois pas que, dans la pompe extérieure, elle l'égale aux grandes solemnités.

R. Ne jugez jamais, M. Ch. C., de l'importance d'une Fête, par le dégré

de sa solemnité. Il est vrai que l'Eglise se sert de ce moyen pour exciter en nous une dévotion plus vive ; mais elle nous apprend à célébrer, avec les mêmes sentiments de piété, & les Fêtes solemnelles, & celles où le culte extérieur est moins pompeux, & celles même dont, pour de bonnes raisons, la sanctification ne sera plus de précepte. Ainsi la Fête de saint Matthias nous propose un Apôtre à honorer, &, par conséquent, un objet de vénération & de confiance.

D. Si saint Matthias est Apôtre, il n'est pas au moins de ceux que Jésus-Christ a appellés à l'apostolat ; car je me souviens bien du nom de tous ceux qui nous sont désignés sous ce titre dans le saint Evangile, & je n'y vois point du tout le nom de saint Matthias ; ce motif seul modere un peu mon respect & ma confiance pour lui. 117

R. Elle est donc bien aisée à ébranler, cette confiance : j'espere qu'elle se ranimera avec autant de facilité, lorsque vous ferez attention que l'élection de saint Matthias à l'apostolat, est marquée aux Actes des Apôtres, sous des caracteres aussi intéressants que ceux qui désignent la vocation des onze autres saints Apôtres ; & vous ne douterez pas, sans doute, après avoir lu l'Epître de ce jour, que Jésus-Christ n'ait présidé à cette élection, comme à celle de tous les autres.

D. Je desire beaucoup que ma foi soit éclairée ; & je vous prie de ne point me remettre à ce jour pour m'instruire de la vocation de saint Matthias.

R. Vous savez que Jésus-Christ avoit fixé au nombre de douze celui des Disciples qu'il s'étoit choisis, pour être les confidents, les plus intimes de ses desseins, & les compagnons de ses travaux. Leur nom est inscrit au Livre même qui renferme le détail de la doctrine & des actions de notre divin Sauveur. Un seul se rendit indigne d'un choix aussi glorieux, & abusa de la confiance de son Maître en le trahissant ; il n'est pas nécessaire de vous le nommer.

D. Non, la perfidie de Judas l'a rendu à jamais fameux ; mais Judas n'a consommé sa trahison, qu'à l'époque même de la mort de Jésus-Christ ; & je ne vois pas qu'après sa résurrection, le Sauveur se soit occupé du soin de lui substituer un autre Apôtre.

R. Il a confié cette importante élection à ceux qu'il laissoit après lui les

Ministres de son Evangile & les Pasteurs de son Eglise. Aussi le premier soin de saint Pierre, après l'Ascension de Jésus-Christ, fut-il de compléter le nombre des Apôtres ; & pour cela il propose aux Disciples réunis, 118
de choisir entre eux celui dont les vertus paroîtroient les plus propres à l'apostolat. Deux furent présentés pour remplir cette importante fonction : Barsabé, surnommé le Juste, & Matthias.

D. Il me semble que le choix ne devoit pas être embarrassant : le surnom de *Juste*, que portoit le premier des deux que vous avez nommés, devoit lui assurer les suffrages.

R. Ce surnom est bien propre à nous inspirer pour ce Disciple de la vénération ; mais l'Esprit-Saint destinoit Matthias à l'accomplissement de son œuvre ; & saint Matthias fut élu.

D. Et comment l'Esprit-Saint a-t-il manifesté la préférence qu'il donnoit à saint Matthias ?

R. Par la voie du sort. Les Disciples, après avoir sollicité par la priere les lumieres d'en-haut, eurent recours à ce moyen, & saint Matthias fut choisi.

D. Je ne suis pas fâchée de trouver un exemple qui autorise le gout que j'ai pour ces sortes d'épreuves. Il me semble que, d'après cet exemple, vous n'oseriez condamner ceux qui ont recours au sort, pour se déterminer dans quelqu'entreprise, ou connoître le succès de quelqu'événement.

R. Je les condamnerai avec d'autant plus d'assurance, qu'aucun motif ne peut les justifier. Ils ne peuvent, sans témérité, comparer cet événement avec les différentes actions de leur vie. Ils n'ont, ni les lumieres qui éclairoient les Apôtres, ni le droit d'interroger le Seigneur & de sonder ses conseils. Ils doivent demander, avec confiance, sa volonté, & attendre humblement la manifestation de ses desseins.

D. Ainsi vous désapprouvez donc qu'on se décide sur de pareils moyens ; 119
qu'on cherche à pénétrer l'avenir, ou à connoître les choses cachées, par l'arrangement & la combinaison de certaines figures qu'on emploie communément au jeu : dès-lors vous faites le procès à beaucoup de personnes qui ne se font aucun scrupule de s'occuper à tirer les cartes ; & qui très-souvent se décident sur le succès de ces combinaisons.

R. Je regarde cette pratique comme une des plus dangereuses superstitions ; & si je ne craignois de trop m'écarter de l'objet de cette Fête, j'insisterois sur un abus si déplorable. Mais, si vous connoissez quelqu'un qui se permette ce criminel amusement, dites-lui, avec fermeté, ce que le Prophete Elie disoit aux envoyés d'un Prince impie, qui avoit consulté le démon : N'est-il donc plus de Dieu dans Israël ? & convient-il à un Chrétien d'attendre la lumiere & la vérité de l'erreur & du mensonge ?

D. Je vous promets de m'abstenir désormais de cette pratique. Terminez cet Entretien par quelques réflexions qui nous mettent à portée de profiter de la Fête prochaine.

R. Saint Matthias, appellé à l'apostolat, est l'image du Chrétien appellé à la Foi : c'est de Dieu seul qu'il tient sa vocation ; c'est à Dieu seul qu'il en doit la reconnoissance ; & cette reconnoissance nous est encore enseignée par l'exemple de saint Matthias, dont le zele, les travaux, le martyre ont fait des conquêtes à la Foi. Soyons, comme lui, fideles à pratiquer cette Foi, à parler le langage de la Foi, à tout sacrifier pour le soutien & la conservation de la Foi, nous participerons à la grace & aux mérites de l'apostolat. Ainsi soit-il.

Entretien sur la Fête de l'Annonciation & de l'Incarnation de notre Seigneur

120

D. Je croyois, M. Ch. C., que le temps du Carême étoit uniquement destiné à nous préparer au Mystere de la mort & de la résurrection de Jésus-Christ ; que l'Eglise se faisoit une loi de ne célébrer aucune solemnité, pour ne point distraire ses enfants d'un objet si intéressant pour leur foi. Quelle est donc la Fête qui la porte à s'écarter de cette regle, & qu'on nous annonce pour la semaine que nous commençons ?

R. L'Eglise interrompra volontiers son deuil, pour nous occuper du Mystere de l'Incarnation du Verbe, qui fait l'objet de la Fête prochaine ; & elle ne craindra pas que l'attention qu'elle exige de nous dans cette solemnité, nuise aux dispositions qu'elle demande pour les Fêtes suivantes.

D. Elle a au moins de grandes raisons pour tenir cette conduite.

R. Oui ; car elle nous offre dans cette Fête un de nos plus grands Mys-

teres ; & ce Mystere n'a rien d'étranger à celui d'un Dieu souffrant, d'un Dieu glorifié, puisque cette Fête est intimement unie à ces deux grands Mysteres.

D. Faites-nous-en connoître l'importance, afin que nous apprenions à la solemniser.

R. Le Verbe se fait chair, le Fils de Dieu prend un corps & une ame semblables aux nôtres ; le rejeton de la tige de Jessé, l'héritier du trône de 121
David vient prendre possession d'un Royaume, mais d'un Royaume qui n'est pas de ce monde ; l'immortel se rend passible, afin d'assurer l'immortalité à ceux qui étoient dévoués à la mort.

D. Ces idées me paroissent sublimes ; mais je vous avoue que je ne les comprends pas.

R. Et moi, M. Ch. C., je ne me charge pas de vous les faire comprendre.

D. Si vous n'avez pas d'autres lumieres à me communiquer, je pourrai bien célébrer cette Fête, comme je l'ai fait les années précédentes, sans intérêt & sans gout.

R. Je me chargerai volontiers de vous l'inspirer, ce gout, en vous répétant ce qu'on m'a appris de l'objet de cette solemnité.

Dieu, qui ne veut pas la mort du pécheur, avoit promis, dès l'instant même du péché, qu'il naîtroit de la femme un fils qui écraseroit la tête du serpent ; c'est-à-dire, qui triompheroit du démon. Son propre Fils est celui qu'il destine à remporter pour nous cette victoire ; & c'est ce Fils qui prend aujourd'hui dans le sein d'une Vierge un corps & une ame semblables aux nôtres.

D. Quelle est cette heureuse fille, qui mérite de recevoir le Fils de Dieu dans son sein ?

R. Marie, la plus pure des créatures, sans perdre sa virginité, conçoit aujourd'hui par l'opération du Saint-Esprit, le fruit précieux qu'elle doit donner au monde dans la plénitude des temps.

D. Où cette histoire est-elle écrite ?

R. Dans le saint Evangile. Un Ange vient trouver Marie à Nazareth, & lui adresse ces paroles que l'Eglise met souvent dans notre bouche : *Je vous* 122
salue, Marie, pleine de grace ; le Seigneur est avec vous.

D. Cette salutation dut surprendre cette Vierge ?

R. Elle excita d'abord dans son cœur une juste crainte : elle ne savoit d'où pouvoit lui venir cette salutation ; elle s'étonna autant par humilité, que par modestie, qu'un Ange lui annonçât qu'elle concevroit & enfanteroit un Fils. Mais dès qu'on lui annonce que Dieu est avec elle, que l'Esprit-Saint la couvrira de son ombre, la docilité, qui suit toujours l'humilité, lui fait dire : *Je suis la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon votre parole.*

D. Que de questions j'aurois à vous faire, si je voulois éclaircir toutes les difficultés qui se présentent à mon esprit sur un si grand Mystere !

R. Elles seroient superflues, & je n'y répondrois que par ces trois mots : Croyez, adorez, imitez.

D. Ces réponses sont courtes.

R. Et instructives.

Croyez tout ce que vous ne comprenez pas dans ce Mystere ; l'Eglise vous le propose & vous l'explique.

Adorez la justice d'un Dieu, qui se prépare une victime égale à lui-même, & sa miséricorde qui nous ménage un Médiateur semblable à nous.

Imitez une Vierge que l'esprit de retraite & de priere prépare au grand ouvrage que Dieu veut opérer en elle ; & vous y trouverez, pour celles qui se préparent à la sainte Communion, des regles de conduite bien propres à les y disposer.

Imitez son humilité profonde, qui lui fait envisager dans ce Mystere, non 123
la sainteté de sa vie, la pureté de son cœur, mais la seule miséricorde de son Dieu.

Imitez enfin son obéissance, qui s'abstient de tout raisonnement, de toute question superflue, & dont la promptitude condamne, dans la plupart

d'entre nous, des réponses & des révoltes si opposées aux devoirs essentiels de notre état.

D. Si vos leçons ne sont pas très-instructives, au moins sont-elles faciles à retenir.

R. C'est tout le fruit que je me propose ; méditez-les dans la Fête prochaine, & que le Verbe qui vient nous instruire, vous fasse gouter, aimer & pratiquer des vertus qui sont le précis des exemples qu'il nous prépare.

Entretien sur la Semaine-Sainte

D. La semaine dans laquelle nous allons entrer, M. Ch. C., est appellée *Sainte*. Je crois en pénétrer la raison ; mais comme je crains de ne pas la saisir dans toute son étendue, je vous prie de me faire part de ce que vous en savez.

R. L'Eglise lui donne aussi le nom de *Grande-Semaine* ; & ces deux noms nous avertissent qu'elle nous présente les plus grands & les plus saints objets de notre Religion.

D. Comment les plus grands, & comment les plus saints ?

R. Ces objets sont grands, parce que ce sont les Mysteres les plus élevés au-dessus de notre foible raison : ces objets sont saints, puisqu'ils sont 124
le fondement de notre sanctification.

D. Ces deux motifs sont bien propres à exciter notre empressement à les connoître ; dites-nous donc quels sont les Mysteres qui vont nous occuper pendant ces jours.

R. Un Dieu devenu notre nourriture dans l'Eucharistie, notre victime dans sa passion, notre modele dans sa sépulture, notre espérance dans sa résurrection : en est-ce assez pour nourrir notre foi ?

D. C'en est trop pour satisfaire ma curiosité ; & les bornes de nos Entretiens ne nous permettent pas de vous interroger sur tous ces objets.

R. Il vous est libre de remettre à d'autres instants les questions qui peuvent vous éclairer sur les principaux de ces objets ; mais ce qui vous

intéresse, c'est de savoir dans quels sentiments nous devons passer cette sainte semaine.

D. Ne nous suffiroit-il pas de faire usage, pendant ce temps, des leçons que vous nous avez données sur la Fête précédente ?

R. Chaque Mystere a son caractere particulier, &, par conséquent, une morale qui lui est propre ; & ceux que l'Eglise se dispose à célébrer, réunissent un fonds d'instruction que vous trouveriez difficilement dans les autres Mysteres. Où l'amour de Jésus-Christ est-il mieux exprimé que dans l'institution du Sacrement de nos Autels ? Où l'énormité du péché est-elle plus sensible que dans les souffrances & dans la mort d'un Dieu, qui n'expire que pour le venger ? Où l'humilité & la retraite paroissent-elles plus nécessaires que dans la sépulture d'un Dieu, qui ne se cache & ne se sépare de toute créature, que pour corriger notre orgueil, & sur-tout cet empressement que nous avons à nous montrer ? Où l'espérance des Chrétiens est-elle mieux fondée que dans le triomphe d'un Chef, qui est le modele & le principe de la résurrection de tous ses membres ?

D. Vous nous indiquez de grandes dispositions, mais dont la pratique ne me paroît pas facile. Si vous voulez qu'en une semaine nous observions ce que la morale de Jésus-Christ a de plus parfait, vous exigez de nous, pour un temps bien court, ce qu'à peine une année entiere de vigilance & d'épreuve pouroit produire dans notre cœur.

R. Dieu veuille, M. Ch. C., qu'en suivant chacun de ces Mysteres, nous nous pénétrions des dispositions qu'ils nous inspirent. Je crois que l'Apôtre saint Paul veut nous y porter, quand il nous dit dans l'Epître de ce jour, d'éprouver en nous les mêmes sentiments que Jésus-Christ.

D. Oh ! celui-là est trop fort. Suivre de loin Jésus-Christ, c'est tout ce que notre foiblesse nous permet de faire.

R. Suivez-le donc dans cet amour infini, qui lui fait trouver le moyen de se perpétuer parmi nous dans l'auguste Sacrement de nos Autels ; & aimez-le, sinon avec autant d'ardeur que peut aimer un Dieu, du moins avec autant de fidélité que peut aimer une créature.

Suivez-le du Jardin des Olives, au Prétoire, à la Montagne sainte, où il

consomme son sacrifice ; & que les tourments que lui ont préparés nos péchés, vous fassent réprimer en vous tout ce qui pouroit lui déplaire.

Suivez-le jusqu'au tombeau ; descendez avec lui dans ce lieu ténébreux, 126
où l'Auteur de la vie paroît succomber sous l'aiguillon de la mort, & apprenez qu'on ne lui appartient qu'en mourant au monde, & à soi-même, & que cette mort suppose la séparation constante des pécheurs, le renoncement à leurs plaisirs, la fuite de leurs sociétés & de leurs Fêtes.

D. Si je suis Jésus-Christ dans tous ces états, je dois m'attendre à passer bien sérieusement cette semaine.

R. Attendez-vous à voir succéder à ces tristes idées les objets les plus consolants ; Jésus-Christ ne demeure pas long-temps dans le tombeau : il n'en sort que pour triompher de la mort & nous associer à son triomphe. Aussi je vous invite à le suivre dans sa Résurrection, à chanter avec l'Eglise le Cantique de sa délivrance & de la nôtre.

D. Et moi je vous invite à ne pas passer si rapidement sur ces objets. Terminez cet Entretien, (dont je me promets de méditer dans chacune de ces solemnités, les vérités précieuses) terminez-le par quelques avis sur le recueillement & les démarches qu'exige de notre part cette sainte semaine.

R. Une vie plus sérieuse & plus occupée, des prieres plus assidues, des lectures plus fréquentes, un plus grand empressement à se rendre dans le lieu saint, pour y assister aux différents exercices qui occupent l'Eglise, un recueillement plus profond aux pieds des saints Autels, des retours plus sinceres sur son propre cœur, des résolutions plus fermes de rendre à Jésus-Christ amour pour amour, une vive compassion sur ses douleurs qui ne se borne pas à des larmes stériles ; mais qui conduise à une véritable contrition de nos péchés : voilà l'abrégé des dispositions qu'exige 127
ce saint temps. Que ne puis-je vous entretenir des graces qu'il nous procure ; elles seroient bien propres à animer en vous des dispositions si nécessaires. Mais nous aurons occasion de nous entretenir de ces différents Mysteres plus en détail pour en prendre l'esprit, & apprendre à les honorer saintement.

Entretien sur le Jeudi-Saint

D. Elle s'avance, M. Ch. C., cette grande semaine que vous nous aviez annoncée ; & nous n'avons encore vu aucun des objets qui devoient, pendant ce saint temps, nourrir notre piété.

R. L'Eglise ne tardera pas à vous en occuper. Elle commence demain le cours de ses grandes solemnités, en nous parlant de l'amour de Jésus-Christ dans l'institution de l'auguste Sacrement de nos Autels.

D. Par cette seule annonce que vous me faites, vous m'avez fourni le plan de toutes les questions que j'aurai à vous faire : & comment d'abord l'amour de Jésus-Christ se fait-il sentir dans l'institution de ce Sacrement ?

R. L'Historien sacré nous en prévient par ces paroles : *Jésus ayant aimé les siens, les aima jusqu'à la fin ;* & quand il ne nous en avertiroit pas, un cœur sensible pouroit-il méconnoître son amour ? Peut-on une charité plus ingénieuse que celle qui inspire le plus incompréhensible des miracles, pour communiquer la plus insigne des faveurs ? 128

D. Et vous dites que c'est Jésus-Christ même qui a institué cet ineffable Sacrement ?

R. Les termes de l'Evangéliste sont clairs : Jésus-Christ prend du pain, le bénit & le rompt, le distribue à ses Apôtres, & leur dit : *Prenez & mangez, ceci est mon corps.* Il tient la même conduite par rapport au calice, & les assure qu'il contient *le sang de la nouvelle alliance.*

D. Mais n'ai-je pas entendu dire que ce pain & ce vin que Jésus-Christ distribua à ses Apôtres, étoient un pain & un vin matériels, distingués tout au plus par la bénédiction que Jésus-Christ leur donne, & destinés, selon son intention, à figurer son corps & son sang ?

R. Si vous l'avez entendu dire, je vous plains ; c'est une preuve que vous écoutez les ennemis de notre sainte Religion : si vous l'avez entendu, sans réclamer les droits de la vérité, je vous plains bien davantage. Il est à craindre que de telles objections ne fassent de funestes impressions sur votre esprit ; mais moi je crois, avec l'Eglise de tous les siecles, que Jésus-Christ a dit ce qu'il vouloit dire, ce qu'il vouloit que ses Apôtres

entendissent : qu'il eût été le plus cruel des Maîtres, dans le temps même où il se disoit leur ami ; si, sans les avertir, il les eût exposés à une si dangereuse méprise : que si le pain & le vin ne sont dans l'Eucharistie que la figure du corps & du sang de Jésus-Christ, son corps n'a point souffert sur la croix, son sacrifice n'est qu'imaginaire, l'effusion de son sang simulée, & tout ce qu'on nous dit de ses opprobres & de sa mort, une fable indigne de notre attention. Car je ne dois pas plus croire à ces paroles : *Ce sang sera répandu pour vous*, qu'à celles-ci : *Ceci est mon corps.* 129

D. Votre réponse me satisfait ; quoiqu'elle annonce un peu d'amertume.

R. Eh ! peut-on se défendre d'indignation, quand on voit Jésus-Christ attaqué dans le plus auguste & le plus aimable de ses Mysteres ?

D. Auguste. Ce mot vous plaît ; car vous le répétez souvent.

R. C'est le terme qui me paroît le plus propre à exprimer la dignité de ce Sacrement. C'est un Dieu qu'on y reçoit. Jésus-Christ n'y communique pas seulement cette ame bienheureuse, qui ne s'est occupée ici-bas qu'à faire la volonté de son Pere ; ce corps pur & sans tache, dont toutes les œuvres ont été réglées par la charité ; ce sang précieux, dont une seule goutte suffisoit pour laver les iniquités du monde entier ; mais il nous y communique sa divinité, il nous y rend participants de sa nature, & nous ne devons pas hésiter à regarder, avec saint Augustin, tant de Chrétiens nourris de la sainte Eucharistie ; comme d'autres, Jésus-Christ même.

D. Ce mot d'*Eucharistie*, ne signifie-t-il pas quelque chose qui mérite notre attention ?

R. Il veut dire *action de graces.* C'est en rendant graces à son Pere, que Jésus-Christ institue ce Sacrement.

D. Mais prouveriez-vous bien que Jésus-Christ a eu intention d'instituer un véritable Sacrement ?

R. Il en est peu qui portent plus visiblement les caracteres que l'Eglise attribue à ces sources de graces.

Le signe y est visible : l'effet est sensiblement exprimé par le signe, & la volonté de l'instituteur est bien marquée par ces paroles : *Faites ceci en*

mémoire de moi. 130

D. C'est donc à ce jour que l'Eglise a fixé la mémoire de cette précieuse institution ?

R. L'ordre des événements de la vie de Jésus-Christ suffisoit pour l'y déterminer ; c'est la veille de sa Passion qu'il donne à ses Apôtres & à toute l'Eglise, cette derniere preuve de sa tendresse. Mais comme ce jour est consacré à la douleur que lui cause la mort de son Epoux, l'Eglise, par une institution particuliere, nous rappellera à la méditation sur ce Mystere : une octave toute entiere sera consacrée à adorer Jesus-Christ présent dans le Sacrement de nos Autels.

D. Vous croyez peut-être que tout ce détail satisfait pleinement mon empressement à m'instruire ; je ne vous entends parler que de *Sacrement* au sujet de l'Eucharistie ; & le Catéchisme paroît lui donner une autre qualité que vous ne nommez pas.

R. Je n'ai garde de lui refuser le titre de *Sacrifice*, puisque c'est de ce Sacrifice même que le Sacrement tire toute sa valeur. Et la Fête prochaine est singuliérement établie pour honorer Jésus-Christ, comme la victime perpétuelle. Aussi les Prêtres regardent-ils cette Fête comme celle qui doit intéresser le plus leur piété, & leur rappeller l'institution du sacerdoce éternel dont Jésus-Christ les rend aujourd'hui participants ; & notre devoir à nous, qui ne participons à ce sacerdoce que par l'application qui nous est faite des mysteres qui s'operent entre leurs mains, c'est d'honorer en eux cette dignité, par nos respects, notre docilité & notre confiance, par notre imitation, quand ils sont fideles à ce ministere ; & toujours de les aider par nos prieres, afin qu'ils en remplissent les fonctions selon l'intention de Jésus-Christ, pour l'édification de l'Eglise & pour le salut 131
de tous ses enfants.

Entretien sur le Vendredi-Saint

D. Je crois que vous avez réussi, M. Ch. C., à nous faire entrer dans l'esprit du Mystere de ce jour, en nous faisant l'application des vérités que nous savions déja ; mais que nous ne nous serions pas peut-être rappellées. Je vous rends ce témoignage, pour vous encourager à nous préparer pour

demain la même ressource, en nous instruisant sur la Fête qui va nous occuper.

R. C'est à la croix de Jésus-Christ, que l'Eglise nous appelle ; ou plutôt elle nous invite à le suivre dans toutes les circonstances qui ont précédé, accompagné & suivi son sacrifice. Le Vendredi-Saint est spécialement consacré à nous rappeler ce consolant Mystere.

D. Dites plutôt triste & lugubre Mystere ; & vous parlerez le même langage que l'Eglise. Le dépouillement de nos Autels, la tristesse des chants & des cérémonies, les sombres ornements dont elle couvre ses Ministres, la posture qu'elle impose à tous ceux qui s'approchent de la croix, le touchant détail que font les Prédicateurs, le morne silence que chacun remporte dans sa maison ; le jeûne rigoureux que les moins dévots observent, & qui s'étend même jusqu'aux enfants, appellez-vous tout cela des objets de consolation ?

R. Non, pour les sens ; non, pour un Chrétien charnel, qui ne connoît 132
de satisfaction & de joie que dans les plaisirs sensibles ; mais un Chrétien fidele, mais un pécheur touché, trouve, dans toute cette conduite de l'Eglise, une instruction solide, & le motif de la confiance la plus parfaite.

D. Et où trouvez-vous de l'instruction dans tous ces usages ?

R. J'en trouve dans le dépouillement de nos Autels, qui nous rappelle l'état de nudité & d'abandon où Jésus-Christ s'est réduit volontairement, pour nous obtenir le vêtement de l'immortalité.

J'en trouve dans ces chants lugubres, qui contrastent si bien avec ces chansons obscenes, ces concerts harmonieux qui flattent l'oreille des pécheurs, en corrompant leur ame ; & je vois l'Eglise joindre les larmes aux soupirs, pour pleurer la mort de son Chef, qui est le nôtre.

J'en trouve dans ces ornements de deuil qui couvrent les Ministres du Dieu vivant, & qui sont une condamnation visible de ces parures indécentes, de ces ornements superflus qui couvrent le corps & chargent la tête de tant de filles indignes du nom de Chrétiennes.

J'en trouve dans les profonds abaissements qui s'observent aux pieds de la croix ; & je vois, dans cette posture, l'état d'avilissement & de dégrada-

tion où le péché nous a placés, & dont Jésus-Christ nous a relevés par sa croix, en nous attirant à lui. Quel fonds de morale, sur-tout dans le récit simple & naturel que font les Ministres de la parole sainte d'une histoire souvent racontée, mais si peu méditée de notre part ! Ils n'auroient pas besoin d'y ajouter des réflexions étrangeres, si nous y portions un esprit 133
attentif & un cœur contrit.

La tristesse que chacun porte dans sa maison, si elle vient d'un cœur vraiment touché, n'est-elle pas plus persuasive que tous les discours, pour convaincre que le silence, les douleurs & les opprobres de Jésus-Christ, nous font un devoir essentiel de la pénitence & des larmes ? & si vous êtes curieuse de savoir ce que signifie ce jeûne rigoureux que les moins dévots s'imposent, méditez le récit des dernieres souffrances de Jésus-Christ : le fiel & le vinaigre qu'on lui présente dans sa soif, vous apprendra, selon le langage de l'Apôtre, que satisfaire sa sensualité & son gout, faire un dieu de son ventre, c'est se déclarer l'ennemi de la croix de Jésus-Christ.

D. Vous m'avez obligation du moins du plan de votre instruction ; & je vous en ai beaucoup, de m'avoir appris à tirer de mes propres paroles une suite de réflexions utiles : ajoutez maintenant de vous-même un précis des dispositions qu'exige de notre part ce saint jour.

R. Je vous dirai volontiers qu'il exige de vous toutes les dispositions chrétiennes : car si Jésus-Christ a réuni dans sa passion la pratique de toutes les vertus, dont il nous a donné successivement l'exemple pendant le cours de sa vie mortelle, chacune de ces vertus ne peut être honorée dignement, que par la pratique des dispositions qui y répondent. Vous conclurez donc qu'un Dieu obéissant jusqu'à la mort, & à la mort de la croix, demande des cœurs soumis aux événements les plus pénibles, dociles aux ordres de la Providence, & aux avis de ceux que cette Providence emploie pour les conduire.

Vous conclurez qu'un Dieu qui porte la douceur jusqu'à embrasser ses 134
ennemis, les relever, les guérir & prier pour eux, veut à la suite de sa croix des cœurs pacifiques, que les plus grands outrages ne troublent point, que les invectives les plus piquantes n'aigrissent point, & dont les affronts les plus sanglants n'empoisonnent point le cœur.

Vous conclurez qu'un Dieu humble jusqu'à méconnoître les droits de sa

divinité, les prérogatives de sa royauté, attend de vous que vous rentriez dans le fond de votre propre cœur, pour en sonder la corruption, en déplorer la fragilité, & en confesser la misere.

Vous conviendrez enfin qu'un Dieu patient au milieu des tourments les plus longs & les plus cruels, vous invite à la pénitence, à la tolérance de tous les maux que sa miséricorde vous ménage, & ne vous prépare sa gloire qu'au prix des humiliations & des croix.

Entretien sur le Samedi-Saint

D. N'est-ce pas trop vous demander, M. Ch. C., que de vous engager à nous faire une Instruction sur la Fête suivante, qu'on nomme dans l'Eglise *le Samedi-Saint* ?

R. Pourquoi voulez-vous que je refuse de vous entretenir sur un sujet si important ? Me soupçonnez-vous de quelque indifférence pour cette Fête ?

D. Non ; mais, sans vous faire injure, je pourois vous soupçonner d'ignorer quel peut en être l'objet, ou du moins quel est le fruit qu'on peut en tirer. 135

R. Il faudroit que j'ignorasse les points les plus essentiels de ma Religion.

D. Mais d'où vous viendroit cette science ? Je ne crois pas que vous puissiez me citer beaucoup d'Eglises, où les Ministres Evangéliques montent en chaire pour instruire les Fideles sur cette Fête.

R. L'Eglise a plus d'un moyen de nous instruire. Peut-être veut-elle, par ce silence, honorer celui que le Verbe éternel garde aujourd'hui dans le tombeau : car ce jour est tout entier destiné à honorer ce point de notre foi ; & ce Mystere, peu médité de la part des Chrétiens, a un rapport si essentiel avec celui de la mort de Jésus-Christ qui le précede, & celui de la résurrection qui le suit, que je ne comprends pas comment un Chrétien instruit peut passer si rapidement des opprobres de Jésus-Christ à son triomphe & à sa gloire.

D. Vous entreprenez beaucoup, en promettant de nous montrer le rapport de la sépulture de Jésus-Christ avec sa mort & sa résurrection. Il

étoit mort, sans doute que sa sépulture devoit suivre ; mais il étoit mort pour nos péchés ; direz-vous aussi que c'est pour nos péchés qu'il est enseveli ?

R. Et pourquoi ne le dirois-je pas ? L'opprobre apparent de son tombeau ne convenoit-il pas à la réparation de l'injure qu'il venoit d'expier ? L'homme avoit osé croire, sur la parole du serpent, qu'il deviendroit semblable à Dieu ; & Jésus-Christ veut devenir en tout semblable à l'homme : & à l'homme pécheur qui est terre, & doit retourner en terre ; & quoiqu'il n'ait fait que gouter la mort sans éprouver la corruption du tombeau, il est au moins pendant ce court espace de temps, confondu aux ieux de 136
toute sa nation, parmi ceux qui habitent la région des ombres de la mort.

D. Je prévoyois bien que vous sauriez résoudre ma premiere difficulté : mais je vous attends à la seconde ; & vous allez me faire voir comment un sépulcre & des linceuls annoncent un Dieu glorieux & triomphant.

R. L'Eglise vous répondra pour moi, par l'*alleluia* qu'elle doit chanter au milieu de cette solemnité. Elle n'attendra pas, pour reprendre ses Cantiques d'alégresse, que le grand matin du jour de la résurrection soit arrivé. Elle fait, elle nous apprend que Jésus-Christ est en quelque sorte déja ressuscité, non-seulement par la certitude de sa parole & l'infaillibilité de ses promesses ; mais encore par sa consolante apparition aux ames des Justes de l'Ancien Testament, qui, depuis tant de siecles, soupiroient après leur délivrance.

D. Je commence à entrevoir cette Fête sous un point de vue bien intéressant ; mais pendant que ces Justes, qui sont certains de leur éternel bonheur, se réjouissent de leur prochaine délivrance, que devons-nous faire, nous dont le salut est encore incertain, & qui sommes sans cesse exposés à la captivité du péché ?

R. Nous devons nous ensevelir avec Jésus-Christ, par un renoncement sincere à toute affection terrestre ; fermer, comme lui, les ieux à la vanité, & les oreilles au mensonge ; devenir immobiles pour tout mal ; & réserver nos pieds à des démarches saintes, nos mains à des œuvres utiles ; renoncer, comme lui à toute pensée étrangere au salut éternel ; nous intéresser avec lui à la délivrance de tant de pécheurs, qui, bien plus malheureux que ces ames que Dieu tenoit séparées de lui par justice, s'en sont séparés 137

volontairement par la corruption de leur cœur.

D. Je craignois tout à l'heure de manquer d'objets capables de fixer mon attention dans ce jour : & je crains maintenant que la durée de cette Fête ne me laisse pas assez de temps pour me livrer à toutes ces réflexions.

R. Elles naîtront comme naturellement des différentes prieres & cérémonies que l'Eglise observe dans ce saint jour. La bénédiction du cierge qui doit brûler pendant tout le temps paschal, sera pour nous comme l'aurore de ce grand jour ; la récitation des Prophéties & de l'Histoire sacrée de la création du monde, vous annoncera que du fond de son tombeau Jésus-Christ prépare une création nouvelle : la bénédiction des Fonts baptismaux, vous rappellera que c'est ce jour que l'Eglise avoit fixé pour le baptême solemnel, & vous inspirera un retour sur vous-même, qui avez reçu ce Sacrement : vous y avez été ensevelie, dit l'Apôtre, pour avoir part dans le temps à la résurrection spirituelle de Jésus-Christ, & à la fin des siecles à la résurrection de la chair.

Entretien sur la Fête de Pâque

D. Nous sommes donc arrivées, M. Ch. C., à cette Fête importante, qu'on nous annonce depuis long-temps, & pour laquelle l'Eglise n'a pas cru qu'une préparation de plus de quarante jours fût, ni trop longue, ni trop pénible. C'est demain la Fête de Pâque ; & j'en sais assez pour répondre 138
que cette Fête doit être la plus grande & la plus solemnelle des Chrétiens. Votre derniere Instruction suffisoit seule pour m'en instruire ; mais me suis-je fait une juste idée de cette Fête ? Et en sais-je assez sur ce Mystere pour le célébrer avec les dispositions qu'il exige ?

R. Je le présume, M. Ch. C., & cependant je ne négligerai pas de vous remettre sous les ieux tout ce que l'Eglise nous en apprend, persuadée que si ce détail n'est pas nécessaire pour vous instruire, il est au moins très-utile pour vous édifier.

D. Le mot de *Pâque* exprime-t-il l'objet de ce Mystere ?

R. Il veut dire *passage* : & dans l'Ancien Testament cette Fête rappeloit le passage de l'Ange du Seigneur dans l'Egypte, lorsqu'il extermina les premiers-nés des Egyptiens, & épargna les premiers-nés d'Israël. Aussi

est-il appellé dans l'Ecriture *le passage du Seigneur* : c'est aussi à cette époque que le peuple de Dieu, sous la protection du Seigneur, passa la Mer-Rouge pour se soustraire aux Egyptiens, leurs ennemis, après avoir mangé l'agneau.

La Pâque signifie, pour les Disciples de la loi nouvelle, un véritable passage, où l'Ange du grand Conseil, Jésus-Christ nous délivrant de la mort du péché, nous fait passer à la vie de la grace par le sang précieux qu'il a répandu pour nous, & la victoire qu'il a remportée sur les ennemis de notre salut.

D. Cette réflexion conviendroit mieux à la Passion de Jésus-Christ, qu'à sa Résurrection.

R. Elle convient à l'un & à l'autre : sans la résurrection, le fruit de la Passion seroit incertain pour nous ; & notre foi, dit l'Apôtre, seroit vaine. 139

D. Pourquoi vaine, si nous étions certains que c'est pour nous que Jésus-Christ a répandu son sang ?

R. C'est que nous ne tirons que de la Résurrection la certitude des effets de la mort de Jésus-Christ : en annonçant que le temple de son corps seroit détruit, il promit de le rétablir en trois jours ; si cette seconde promesse eût été sans effet, nous pourions bien douter des effets de la premiere, puisqu'ils sont spirituels & insensibles.

D. Mais si on vous disoit qu'il est douteux que Jésus-Christ soit ressuscité ; que parmi cette foule innombrable qui le suivoit dans les jours de ses prédications, c'est le plus petit nombre qui atteste sa résurrection ; & que tandis que quelques Disciples, intéressés à la gloire de leur Maître, la publient, la Synagogue toute entiere la rejette.

R. Je ne serois point ébranlée de ces objections mille fois avancées, & autant de fois combattues avec succès. Je m'en tiens au récit pur & simple des Evangélistes, qui est plus que suffisant pour détruire tout ce que la prévention & l'erreur peuvent opposer à un fait aussi évident & aussi sensible. Des gardes placés au sépulcre de la main même de ceux qui étoient les plus intéressés à étouffer le bruit de ce miracle ; le silence forcé de la Synagogue, qui pouvoit réclamer contre la fraude, & qui ne le fait pas ; le courage & l'intrépidité des Apôtres, qui, pour défendre

la vérité de cet événement, livrent leurs corps aux tourments, & leurs têtes aux bourreaux ; l'établissement d'une Religion que la fausseté de ce prodige devoit étouffer dès son berceau, & qui, sans autre fondement que cet événement même, subsiste jusqu'à nos jours, & subsistera jusqu'à la consommation des siecles. 140

D. Je conçois que ces preuves peuvent faire quelqu'impression sur un esprit raisonnable ; mais vous le savez, tous ceux qui se mêlent de discuter nos Mysteres, ne portent pas toujours cet esprit de droiture & de candeur.

R. Si j'en trouvois de ce caractere, je n'essaierois pas de les convaincre : je n'en ai, ni le talent, ni la mission ; mais heureusement vous n'êtes point de ce nombre ; & pour nous édifier sur cet objet, c'est moins un examen sérieux des preuves qui l'établissent, qu'une méditation profonde des objets qu'il nous présente, qui doit nous occuper dans ce jour.

D. Je vous avoue que je n'ai pas l'esprit de méditer sur un Mystere surtout qui passe autant la foiblesse de mon esprit.

R. Il ne faut pas avoir l'esprit bien étendu, pour réfléchir sur les devoirs que ce Mystere nous impose.

Jésus-Christ, ressuscité dès le grand matin, n'apprend-il pas aux jeunes gens de notre âge, que Dieu veut les prémices du cœur ? Jésus-Christ, levant la pierre du sépulcre, ne nous apprend-il pas que les habitudes les plus invétérées, par le secours de sa grace, sont faciles à détruire ?

Ce linceul qu'il laisse après lui dans le tombeau, ne nous figure-t-il pas les inclinations mauvaises qu'un cœur vraiment converti doit abandonner ?

Cette vie nouvelle qu'il mene après sa Résurrection, ne nous impose-t-elle pas la loi de prouver, par une conduite toute nouvelle, que nous sommes ressuscités avec lui ? 141

Cette séparation totale, dans laquelle il vit après sa Résurrection, ne nous impose-t-elle pas l'obligation de fuir le commerce des méchants ?

Ces apparitions fréquentes qu'il fait au milieu de ses Apôtres, ne nous disent-elles pas qu'on peut être saints, & conserver toujours avec le monde les relations que la charité & la nécessité nous imposent ?

D. C'est assez : vous ne taririez pas, si nous voulions vous entendre sur les leçons que nous donne ce Mystere.

R. Et comment pourois-je épuiser un sujet qui fournit presque tous les points de la Morale chrétienne ? L'Apôtre ne vouloit connoître que Jésus, & Jésus crucifié : je ne m'écarterois pas de la pensée de l'Apôtre, en bornant mon attention & ma confiance à Jésus ressuscité, puisque je trouve dans sa Résurrection l'objet de ma foi, le fondement de mon espérance, la certitude de mon salut, & le gage de ma résurrection future.

Entretien sur la cérémonie de la premiere Communion

D. Vos vœux vont être comblés, M. Ch. C. ; vous touchez à la fin de vos espérances, & demain vous serez rangée à la Table sainte, au nombre de ceux que Jésus-Christ rend participants de ses insignes faveurs. On aime communément à s'entretenir de ce qui flatte : aussi de tous les Entretiens, que je vous propose, je suis certaine qu'il n'en est point qui vous intéresse 142
plus sensiblement que celui-ci ; je voudrois bien aussi y prendre le même intérêt.

R. Je voudrois, M. Ch. C., que vous fussiez admise comme moi à cette grace, & je suis persuadée que votre joie seroit fondée sur les plus saints motifs.

D. Naturellement je vais vous faire part des raisons qui me rendroient cette journée précieuse.

Depuis plusieurs années, nos parents, nos Maîtres & nos guides dans l'ordre spirituel, nous parlent de cette action : ils rapportent à cet événement de notre vie, toutes les leçons qu'ils nous donnent, & jusqu'aux réprimandes qu'ils nous font. A les entendre, il faut pour cette action une piété, dont les Anges sont à peine capables, une docilité qui ne se refuse à aucun de leurs ordres, une instruction qui s'étende sur tous les dogmes de la Foi, & sur tous les préceptes de la morale chrétienne. Plusieurs d'entre nous, quoique déja avancées en âge, après une assiduité de plusieurs mois, de quelques années même, n'ont point encore été trouvées dignes de partager avec nous ce bonheur. Quand l'événement que vous éprouverez demain, n'auroit point d'autre effet que de vous soustraire

à cette vexation, ne conviendrez-vous pas, M. Ch. C., que nous aurions lieu de vous en féliciter ?

R. Non assurément ; & je serois bien fâchée que cette action diminuât la vigilance de mes parents, l'attention de mes Maîtres & l'exactitude de celui qui me conduit. C'est pour m'éprouver sans doute que vous me proposez cette réflexion. Je vous crois des dispositions trop sinceres, pour 143
soupçonner que de pareilles idées fassent impression sur votre cœur. Je sais qu'il ne s'en trouve que trop qui regardent le jour de leur premiere Communion, comme l'époque d'une sorte de liberté ; qui croient que cette circonstance seule les tire de l'état d'enfance ; & qu'après cette action, elles seront dispensées de l'assujettissement pénible de paroître aux Instructions. Je les plains ; & si elles n'apportent pas à la réception du Sacrement de l'Eucharistie d'autres dispositions, si les consolations de ce jour se bornent, pour elles, à cet avantage, elles ne tarderont pas à s'appercevoir de la vérité de cette sentence de saint Bernard : *Qu'il est une liberté plus funeste que l'esclavage même.*

D. Je vous sais bon gré de ne pas me mettre dans cette classe ; mais supposé qu'il en fût parmi nous dont les sentiments ne fussent pas si épurés, que leur diriez-vous sur la cérémonie qui va vous occuper demain, & qui, je l'espere, m'occupera moi-même dans peu de temps ?

R. Je n'aurois pas le courage de les en instruire ; & c'est parce que je présume que nous sommes toutes dans les dispositions qu'exige la sainteté de cette action, que je m'étendrai volontiers sur les avantages de la cérémonie qui l'accompagne.

Remarquez que, quoique la sainte Communion soit en elle-même toujours aussi respectable, toujours aussi digne de notre attention & de notre reconnoissance, on distingue cependant la premiere Communion de toutes les autres ; soit par rapport aux dispositions qu'on exige, soit par rapport à la solemnité qui l'accompagne, soit par rapport aux fruits qu'on en attend. 144

Par rapport aux dispositions, on nous apprend, par les différentes épreuves auxquelles on nous assujettit, que dans la suite de la vie toutes nos Communions doivent être précédées de l'instruction, de la priere, de la retraite du cœur, de la réforme de toute habitude vicieuse ;

& quoique nous ne soyons plus alors sous les ieux des parents & des Maîtres, capables de nous avertir de nos foiblesses habituelles, nous n'en serons pas moins obligées de faire à notre égard la fonction de maîtres vigilants & de parents séveres.

La cérémonie même de la premiere Communion semble annoncer plus d'appareil, plus de solemnité, que celle qui accompagne les autres Communions ; parce qu'on veut que ces cérémonies puissent servir à fixer notre attention sur l'importante action qui doit nous occuper & nous apprendre, en remplissant la journée toute entiere d'exercices saints & utiles, que dans la suite les jours de nos Communions doivent être pour nous les jours les plus solemnels & les plus précieux.

On veut enfin que les fruits de la premiere Communion soient sensibles, parce que pour nous y admettre, on a été obligé d'user d'indulgence ; on a attribué à la grande jeunesse des restes de défauts, qui, dans un âge plus avancé, nous rendroient peut-être indignes de ce Sacrement. Il faudra donc prouver que par la grace de ce Sacrement même, cette jeunesse est entiérement écoulée ; que nourries du pain des forts, nous n'avons plus rien des foiblesses de l'enfance ; & que le vin qui, selon l'expression de l'Ecriture, fait germer les Vierges, a fait éclore en nous des vertus qui n'attendoient que ce Sacrement pour se développer. 145

D. Voilà donc de nouvelles épreuves qui se préparent.

R. Toute la vie d'un Chrétien ne doit-elle pas être une épreuve continuelle ? Et sommes-nous bien à plaindre de nous y voir exposés, lorsque Jésus-Christ même vient nous animer à la pratique de toutes ces vertus ?

D. Dans toutes ces réflexions, je ne vois encore rien des dispositions qu'exige cette cérémonie ; & il auroit été peut-être plus utile d'insister sur cet objet que sur tout autre.

R. Ne nous a-t-on pas assez instruites sur les dispositions prochaines qui doivent accompagner la Communion ? N'y trouvez-vous pas la regle de la conduite que nous devons toutes tenir, avant & après la réception de ce Sacrement ? Le recueillement le plus profond, la modestie la plus parfaite, la piété la plus tendre, sont autant de dispositions indiquées par cette cérémonie même.

D. Je conviens bien que l'instant qui doit nous rassembler au pied des saints Autels, nous prescrit ces précautions ; mais une journée est bien longue : les mouvements d'ailleurs qu'exigent les différents exercices, peuvent répandre quelque dissipation, & vous ne nous en feriez pas un crime.

R. Si vous y réfléchissiez, vous ne vous la pardonneriez pas à vous-même. Je ne dis point dans la matinée seulement, mais dans tous les exercices de ce jour ; & j'ai plus d'une fois entendu les personnes que la piété anime, se plaindre de ce que la soirée de ce jour étoit marquée par une évaporation qui feroit douter, ou qu'on eût reçu Jésus-Christ, ou qu'on l'eût reçu saintement. 146

D. Il est des personnes qui se scandalisent aisément.

R. Mais malheur à ceux qui donnent le scandale ; & dans un jour aussi saint, il porteroit un caractere d'ingratitude & d'oubli, qui ne seroit point excusable. Allons donc à l'Autel avec une joie sainte, mais recueillie ; avec un empressement vif, mais guidé par le respect ; & qu'on nous en voie sortir pénetrées des graces que nous aurons reçues ; &, s'il est possible, que notre conduite, pendant cette sainte journée, soit le présage de notre fidélité aux promesses que nous aurons faites, aux résolutions que nous aurons prises sous les ieux de Jésus-Christ.

Entretien pour le jour de la premiere Communion. Sur la maniere de passer saintement le reste de ce jour

D. Le voilà donc terminé, M. Ch. C., ce grand jour, ce jour de miséricorde & de grace de la part de Jésus-Christ ; ce jour de consolation & de paix pour tous ceux & celles qui ont dignement participé à son Sacrement. Il semble que si nous nous rappellons toutes les instructions qui ont précédé ce jour, toutes les exhortations qu'on nous a faites aujourd'hui dans les différentes circonstances de cette cérémonie, il ne nous reste plus rien à apprendre.

R. Et c'est précisément, M. Ch. C., le moment où il nous importe le plus de nous instruire, puisque c'est celui où vont se ralentir pour nous ces sources de lumieres & d'instructions qui nous étoient ouvertes. 147

D. Sur quoi donc voulez-vous que nous cherchions de nouvelles lumieres ?

R. Sur la conduite que nous devons tenir le reste de cette journée, & pendant tout le temps qui doit la suivre.

D. Le plan est tout tracé : ne nous a-t-on pas dit qu'il falloit prouver notre reconnoissance par notre fidélité, porter l'édification dans la maison de nos parents, servir d'exemple à ceux & celles qui aspirent au même bonheur que nous ? Auriez-vous quelques autres obligations à nous imposer ?

R. Non, M. Ch. C. ; mais je dois m'animer avec vous à la pratique de ces devoirs. N'avez-vous pas déja remarqué qu'à l'occasion du petit soulagement qu'on nous procure, un air de dissipation s'est répandu sur tous les visages, que le recueillement & le silence en ont beaucoup souffert ? Nous sommes cependant encore sous les ieux de notre Pasteur & de nos Maîtres. Si la confiance, la reconnoissance & le respect ne nous en imposent pas davantage devant eux, que sera-ce, lorsque rendues à nous-mêmes, nous pourons nous livrer à toute la légéreté de notre caractere ?

D. Que craindriez-vous, M. Ch. C. ? Nous supposez-vous assez peu de stabilité, pour perdre en quelques heures le fruit de tant d'épreuves & le prix de tant de graces ?

R. Je n'ai garde de le présumer ; mais l'expérience des années précédentes, n'autorise que trop mes craintes. Vous savez que, pour s'assurer de notre 148
retour dans nos maisons, on a pris, toutes les années, les précautions les plus sages ; & vous savez aussi que ces précautions, pour la plupart, ont presque toujours été inutiles.

D. Je ne sais rien ; je ne me rappelle aucun abus qui puisse autoriser vos craintes ; je ne sais même s'il est bien prudent de vous demander quels sont les abus qui vous effraient, parce que je crains qu'il n'en résulte pour nous un véritable scandale.

R. Je ne nommerai personne à qui vous puissiez appliquer les reproches qu'on a droit de faire presque toutes les années. Mais ne seroit-ce pas un abus déplorable, que de remarquer en nous au sortir de ce lieu, une légéreté qui portât ceux qui nous voient, à douter de la sainteté de l'action

qui nous a occupées pendant ce jour ? N'en seroit-ce pas un plus criant encore, que de nous voir dans l'intérieur de nos maisons livrées au jeu, ou au désœuvrement ? N'en seroit ce pas un des plus scandaleux, de rencontrer quelques-unes de nous dans les places, ou dans les promenades publiques, livrées à la dissipation inévitable dans ces sortes de lieux ?

D. J'en conviens avec vous : cependant, sans prétendre excuser ceux & celles à qui on pouroit faire ces reproches, je crois pouvoir vous observer que tous les esprits ne sont pas capables de la même application ; que ce jour, tout saint qu'il est, a été bien long pour plusieurs ; & qu'on ne peut guere, sans une excessive rigidité, leur interdire tout délassement.

R. J'aurois bien de la peine, M. Ch. C., à en assigner qui convinssent à ce jour, parce que le plus innocent & le plus légitime, expose encore 149
à des abus réels. Ne comptez-vous pas au nombre des délassements, le petit repas qu'on vient de nous procurer ? Si on l'eût pris avec cette tranquillité qu'un Chrétien doit mettre dans toutes ses actions, il n'auroit rien d'opposé à la sainteté de ce jour : de même si, de retour dans nos maisons, nous nous occupions de quelques lectures moins sérieuses, mais utiles ; si nous nous faisions un devoir de rendre compte à nos parents des événements de ce jour, mais sans orgueil & sans malignité ; si nous prenions avec eux des engagements pour la suite, propres à assurer le fruit de notre premiere Communion, nous trouverions sans doute dans tous ces exercices, un délassement convenable, sérieux, à la vérité, & tel que l'exige la grandeur de l'action qui nous a occupées ce matin, mais capable de nous préserver des dangers de la dissipation, de nous affermir dans la sainteté de nos résolutions, & de conserver en nous des graces si propres à assurer notre stabilité dans le bien, le bonheur de la vie présente, & celui de la vie future.

Entretien sur la Communion des malades

D. Je ne sais, M. Ch. C., si vous ne serez pas aujourd'hui un peu importunée de mes questions. Ce n'est plus un mystere, une Fête qui est l'objet de mon attention & de ma curiosité ; mais une cérémonie usitée toutes les années, dont je connois peu l'objet, & dont, je pense, vous aurez peine 150
à nous faire prendre l'esprit.

R. Et quelle est-elle cette cérémonie, M. Ch. C. ? Si elle est autorisée dans l'Eglise ; si elle fait partie du culte religieux que nous rendons au Seigneur, elle a un objet certain, & par conséquent renferme un fonds d'instruction, elle exige des dispositions de ceux qui l'observent ; & il est donc possible de nous en faire connoître l'esprit.

D. Faites-le, si vous le pouvez ; & dites-nous pourquoi on nous fait marcher toutes les années à la suite du Saint-Sacrement, lorsqu'on le porte solemnellement aux malades pour leur Communion paschale.

R. Quoi ! c'est là cette cérémonie qui, selon vous, ne paroissoit avoir aucun but décidé ! Et puisque vous savez que l'objet de cette démarche est de porter la consolation chez nos freres souffrants, pouvez-vous demander pourquoi on nous y conduit, nous qui, pour la plupart, depuis quelques jours avons gouté cette consolation ?

D. Je le demande avec d'autant plus de fondement, que je ne vois pas que notre présence soit bien utile aux malades qu'on veut consoler, & qu'elle honore beaucoup l'espece de cortege qu'on veut réunir à la suite de Jésus-Christ.

R. Mais n'y voyez-vous pas du moins l'avantage qui peut en résulter pour vous, l'édification que peuvent en tirer ceux qui prennent part à cette cérémonie ?

D. Vous me ferez sentir sans doute l'un & l'autre.

R. Je vous promets un grand avantage de cette cérémonie, si vous vous représentez ces différentes apparitions que Jésus-Christ ressuscité fit, 151
tantôt au milieu de ses Apôtres, quelquefois en présence des saintes Femmes ; dans une autre circonstance, pour l'instruction & la consolation de deux de ses Disciples, sur le chemin d'Emmaüs ; & si, en comparant chacune des stations qu'occasionne cette cérémonie, vous vous réjouissez avec lui du bien qu'il fait, des graces qu'il accorde par-tout où il daigne passer, vous y trouverez une utilité réelle ; si, réfléchissant sur les différents états des infirmes que Jésus-Christ daigne visiter, sur la misere qui afflige la plupart, sur les différentes maladies qui les affectent, vous vous dites à vous-même, qu'un Chrétien est appellé à porter la croix ; mais que quand il a la foi, il ne la porte jamais seul, puisque Jésus-Christ

vient la partager avec lui, & en alléger la pesanteur par l'onction de sa grace : vous gagnerez beaucoup à cette démarche, si, en comparant votre âge à celui du plus grand nombre de ceux qu'on visite dans ce jour, vous vous persuadez que le terme où ils touchent, n'est peut-être pas fort éloigné pour nous ; que la consolation qu'ils éprouvent, vous sera peut-être refusée, si vous n'avez pas soin de conserver, par la vigilance & la fidélité, les graces que vous avez reçues.

D. Vos réflexions sont solides, je ne puis en disconvenir ; mais aussi elles me paroissent bien sérieuses.

R. Et en cela elles répondent à l'objet qui nous les fait faire.

D. Je souhaite qu'elles fassent sur nous de salutaires impressions ; mais ajoutez en quelques-unes sur l'édification que vous espérez nous voir 152
donner dans cette cérémonie, à ceux qui en seront les témoins.

R. Mon espérance à cet égard, n'est point fondée sur l'usage établi dans cette Paroisse, d'appeller à cette cérémonie ceux & celles qui ont fait leur premiere Communion ; car si je ne jugeois de l'édification que par l'usage, je me représenterois avec douleur la plupart de ceux & de celles d'entre nous qui, les années précédentes, ont assisté à cette sainte démarche ; & j'y verrois un air de dissipation plus capable d'outrager Jésus-Christ & de scandaliser les Fideles, que d'honorer ce cortege & d'édifier les spectateurs. L'intervalle que laisse chaque administration, est ordinairement employé à des conversations au moins inutiles, tandis qu'il devroit l'être à des prieres pour ceux qui sont l'objet de cette cérémonie, ou à des lectures propres à entretenir le recueillement & la dévotion.

D. Et vous vous flattez que nous ferons mieux que celles qui nous ont précédées ! Je ne sais si elles vous savent autant de gré de cette opinion, que j'en conserve en mon particulier.

R. Je n'en condamne aucune personnellement ; je ne parle de ces abus que d'après le témoignage des personnes pieuses qui les condamnent, & je m'en tiens à demander à Dieu qu'il nous donne des dispositions qui ne nous exposent point à ce reproche.

D. Sont-elles bien étendues ces dispositions, bien difficiles à obtenir & bien pénibles à conserver ?

R. Elles se bornent à avoir présent à l'esprit que c'est Jésus-Christ qu'on suit dans ces différentes maisons ; que sa présence doit inspirer le plus profond respect ; qu'à sa suite on doit marcher dans les voies qu'il a suivies lui-même, la gravité, la modestie, l'attention continuelle à ne rien faire qui puisse faire suspecter nos dispositions, le zele, l'humilité, la charité : voilà tout ce qu'il desire trouver en nous. 153

D. La charité : vous n'exigez pas sans doute que nous fournissions de nos biens pour le soulagement de ceux qui éprouvent la misere avec l'infirmité ?

R. Il faudroit que je connusse vos moyens, pour vous prescrire quelque regle sur ce devoir ; mais il est certain que si vous avez en votre disposition quelque portion de ces biens qui leur manquent, vous ne pouvez en faire un meilleur usage ; que comme le sacrifice que vous en feriez porteroit nécessairement sur vos amusements & sur vos plaisirs, il plairoit à Jésus-Christ, & attireroit la bénédiction du ciel sur les aumônes qui se distribuent en ce jour ; quelque modique que fût ce retranchement, il seroit toujours agréable au Seigneur, dès qu'il se trouveroit répondre à vos moyens ; mais si je ne puis rien décider sur cet objet, je puis au moins vous dire que la volonté & le desir sont à cet égard pour vous d'une indispensable nécessité : portez-y un cœur animé d'amour pour Dieu & d'une charité vraiment fraternelle, & vous serez associée en quelque sorte à tout le bien que daigne faire Jésus-Christ dans cette consolante journée.

Entretien sur la Dédicace de l'Eglise 154

D. Prendrez-vous comme une marque de dégout, M. Ch. C., la réflexion que je vais vous faire ? Nous sommes à peine sorties des plus grandes solemnités, qu'on nous en annonce encore une : la Dédicace de cette Eglise doit, dit-on, nous occuper Dimanche prochain.

R. Et nous intéresser ; car il est peu de Fêtes qui soient plus dignes de notre attention, & plus propres à exciter notre dévotion & notre ferveur.

D. Je juge par cette réponse que vous en connoissez bien l'objet : & c'est pour moi un motif de plus pour desirer d'en être instruite.

R. La Fête de la Dédicace est l'anniversaire du jour auquel ce Temple a été consacré au culte du vrai Dieu, ces Autels bénits ; & les fideles de cette Paroisse ont trouvé, par cette consécration, un moyen de s'unir à tous les exercices auxquels l'Eglise invite les Chrétiens.

D. Je m'étois persuadée que Dieu seul & ses Saints étoient l'objet des différentes solemnités ; & je ne vois point du tout que celle-ci s'adresse à aucun des amis de Dieu, encore moins à celui qui est le principe de leur sainteté.

R. Qu'entendez-vous donc par *sainteté*, M. Ch. C. ? n'est-ce pas cette grace spéciale que Dieu fait à tous ses Elus, de jouir éternellement de sa présence ; après leur avoir accordé sur la terre tous les secours qui 155
pouvoient les unir à lui par la charité ?

D. Vos idées sur la sainteté sont les mêmes que celles que j'en avois ; mais je ne vois point le rapport de ces idées avec la Fête de la Dédicace.

R. Et moi je trouve dans cette seule réflexion le précis de toutes les vérités que nous présente cette Fête : nos Eglises, & singuliérement celle-ci, où, par devoir, nous nous réunissons habituellement pour prier, sont une image du séjour des Bienheureux, & la voie la plus sûre pour arriver à ce bonheur.

D. Prouvez bien ces deux vérités, M. Ch. C., & vous ajouterez à l'instruction que j'attends de vous, des motifs de confusion sur le mauvais usage que j'ai pu faire jusqu'à ce jour de ces Maisons de prieres.

R. La preuve est bien facile à donner.

Le Dieu qu'on adore ici, est le même que dans le ciel on voit face à face : l'hommage qu'on lui rend aux pieds de ses Autels visibles, est un saint apprentissage de celui qu'il reçoit au pied de l'Autel invisible du ciel : nos chants figurent ce Cantique, dont retentit la céleste Jérusalem, en l'honneur de l'Eternel & de l'Agneau. Cette union des Fideles de tout âge, de tout état, de toute condition & de tout sexe, représente cette charité éternelle qui doit faire des Saints, un cœur & un esprit ; & les miséricordes de Dieu, plus sensibles ici que par-tout ailleurs, sont un gage de cet amour immuable & éternel qu'il réserve à ceux qu'il aura fixés dans la justice, & admis à participer à sa gloire.

D. Cette image que vous nous offrez, me paroît brillante ; mais est-elle aussi solide ? & est-il bien vrai que nos Eglises sont une figure sensible 156
du bonheur de l'éternité ?

R. Vous pouvez ne pas m'en croire, M. Ch. C. ; mais croyez-en le témoignage des Ecritures, qui, quand elles parlent du bonheur du ciel, semblent nous laisser à douter lequel de nos Temples, ou de la céleste Jérusalem, est l'objet de ces magnifiques peintures : *Je marcherai au milieu d'eux*, dit le Seigneur ; *j'habiterai avec eux ; je serai leur Dieu, & ils seront mon peuple.*

D. Pour moi je n'hésite pas à appliquer ces paroles à ce lieu de recueillement : j'y vois Dieu habiter avec nous ; je le vois marcher, en quelque sorte, au milieu de nous, par la diversité des graces, des secours & des moyens de salut qu'il nous accorde dans son Temple ; je n'hésite point à l'y reconnoître comme mon Dieu, & je me fais gloire de m'y montrer, non-seulement comme faisant partie de son peuple, mais comme son enfant chérie ; & je doute que cette application puisse avoir le ciel pour objet.

R. Vous n'en douterez point, si vous vous persuadez que nos Temples sont la voie qui nous conduit à la gloire ; que tout n'est ici qu'un essai, qu'un échantillon ; que chacun des exercices qui nous y occupent, répond à quelqu'une des consolations qui nous sont destinées dans le ciel, & que notre bonheur futur dépend essentiellement du saint usage des moyens de salut qui nous sont offerts ici ; & c'est pour nous rappeller à cette vérité, que l'Eglise a voulu qu'on célébrât d'une maniere solemnelle, non-seulement le jour où s'est faite la consécration de nos Temples, mais celui qui, dans chaque année, répond au retour de ce jour. 157

D. Et cette solemnité, cette pompe que l'Eglise emploie dans cette Fête, ne répond-elle pas elle-même à quelques dispositions qu'elle exige de notre part ?

R. N'en doutez point, & ne vous attendez pas non plus que j'entreprenne de vous les détailler toutes ; qu'il me suffise de vous dire que l'Eglise compte cette solemnité au nombre de ses plus grands Mysteres.

D. Qu'y a-t-il de mystérieux dans une construction toute matérielle, ou,

tout au plus, dans une bénédiction qui, toute sainte qu'elle est, ne me paroît pas différente de celle que l'Eglise emploie dans tant d'autres occasions ?

R. Le Mystere consiste dans le rapport qu'ont nos Temples avec Jésus-Christ, la véritable pierre angulaire. L'Autel nous le représente ; il est là sous les ieux de Dieu, comme l'intercesseur perpétuel : son sacrifice, renouvellé chaque fois qu'on y offre les saints Mysteres, s'y perpétue continuellement, par sa présence habituelle, dans la sainte Eucharistie ; de sorte que nous pouvons dire avec plus de vérité que le Prophete : *Qu'il n'est pas de nation qui ait son Dieu si près d'elle.*

Le Mystere consiste dans la conformité de cette consécration, avec celle que nous avons reçue dans le Baptême ; où l'onction du Saint-Esprit nous a été donnée ; où nous sommes devenus les pierres vivantes & spirituelles de la céleste Jérusalem ; où notre cœur a été consacré à l'amour, à la louange & à l'action de graces ; où nos corps mêmes ont été sanctifiés, pour devenir les Temples du Saint-Esprit ; de sorte que la Fête de la Dédicace est un avertissement de plus de ne jamais les profaner, ces corps ; de ne jamais faire servir à l'iniquité, des membres destinés à la justice, & 158
de ne jamais prostituer au monde, par la vanité, ce que Dieu même s'est réservé pour être les instruments de sa gloire & de notre sanctification.

Entretien sur la Fête de saint Marc, & les grandes Litanies

D. Je vois arriver une Fête, M. Ch. C., qui, toutes les années, a fait une sorte d'embarras dans mon esprit : elle est destinée à honorer un Saint ; & l'Eglise emploie à ce culte des Processions, une abstinence, des ornements & des cérémonies, qui ressemblent plus à un jour de pénitence, qu'à une Fête.

R. Cet embarras, M. Ch. C., vient peut-être de ce que vous confondez les hommages que l'Eglise rend à saint Marc en ce jour, avec la pénitence qu'elle impose à ses enfants, à l'occasion des grandes Litanies.

D. C'est donc à dire que ce jour nous présente deux objets différents. Comme je goute beaucoup vos Entretiens, j'ai bien envie que nous séparions ce que vous avez à nous dire sur ces deux objets.

R. Ce partage est assez inutile. L'histoire de saint Marc nous fourniroit aussi peu de réflexions, que sa Fête est capable de nous inspirer de grands sujets de dévotion.

D. Et voilà ce que vous aurez bien de la peine à me faire comprendre. Je suis assez instruite, pour savoir qu'on n'honore les Saints qu'en les 159
imitant ; où il n'y a point de vertu connue, l'imitation est difficile, &, par conséquent, le culte peu étendu.

R. Ne vous y trompez pas, les plus grands Saints sont ceux dont l'histoire n'est point parvenue jusqu'à nous ; mais quand nous savons qu'un Saint a été disciple d'un grand Apôtre, associé à ses travaux, qu'il a mérité son attachement & ses éloges, qu'il a écrit sous ses ieux, & par l'inspiration du Saint-Esprit, l'histoire de Jésus-Christ même, ne pouvons-nous pas en conclure qu'il a été un grand Saint, & que sa vie a dû être l'expression fidele de la morale qu'il nous a transmise dans le saint Evangile ?

D. Je suis forcée d'en convenir : aussi je n'étendrai pas plus loin mes questions à ce sujet. Vous nous direz au moins d'où vient le nom des *grandes Litanies* ; pourquoi elles sont fixées à ce jour, & quelle est l'intention de l'Eglise, & dans l'abstinence qu'elle impose, & dans les Processions qu'elle prescrit à cette occasion.

R. Je ne vois pas d'autre raison d'appeller cet usage *grandes Litanies*, que la Priere même que l'Eglise chante au retour de la Procession de ce jour, & la solemnité avec laquelle cette pratique fut observée à Rome dès le temps même de son établissement. C'est une invocation de la sainte Trinité & des Saints : c'est la réunion de tous les besoins spirituels & temporels, que l'Eglise fait solliciter à ses enfants, qui ont fait donner à cette Priere le nom de *Litanies* ; & comme cet usage établi d'abord par saint Grégoire le Grand dans le sixieme siecle, portoit dès-lors le nom de *grandes Litanies*, l'Eglise, en adoptant cet usage, en a conservé le nom. 160

D. Il m'importe moins après tout, de savoir l'origine du nom que de savoir l'occasion de cet établissement.

R. La ville de Rome fut frappée de la peste la plus terrible sous le Pontificat de Pélage II, qui en mourut. Saint Grégoire, son successeur, indiqua des prieres publiques. Le fléau étoit devenu si affreux, que chaque instant

voyoit tomber quelque malheureuse victime de la contagion : & l'Histoire rapporte que pendant une heure que dura la Procession, ordonnée par le Souverain Pontife, plus de quatre-vingt de ceux qui la suivoient, moururent sur la place. L'Eglise adopta l'usage de cette Procession pour arrêter le bras vengeur de Dieu, & écarter pour la suite de pareils fléaux de sa colere.

D. Le peuple dut être effrayé de cette multitude de malheureux, sur lesquels Dieu ne daigna pas se laisser fléchir.

R. Il le fut bien davantage des motifs touchants que ce saint Pontife sut employer pour le convertir ; & vous ne serez pas fâchée que je vous les répete.

Mes freres, leur dit-il, il faut au moins craindre les fléaux de Dieu, quand nous les sentons ; puisque nous n'avons pas su les prévenir quand ils nous menaçoient. Vous voyez que tout le peuple est frappé du glaive de sa colere. La mort n'attend pas la maladie, & enleve le pécheur avant qu'il songe à faire pénitence : ce n'est pas une partie des habitants qui périt, tous tombent à la fois : les maisons demeurent vuides, & les peres, en mourant, voient périr leurs enfants à leurs côtés. Rappellons donc le souvenir de nos fautes, & les expions par nos larmes. Le Dieu qui nous avertit de l'invoquer, nous montre bien, par cet avis salutaire, qu'il veut 161
pardonner à ceux qui l'invoquent.

D. Je ne suis point surprise de l'impression que firent ces paroles, accompagnées sur-tout de coups si frappants ; aussi je m'abstiens de vous demander dans quel esprit nous devons assister à cette cérémonie ; mais pourquoi l'abstinence ? & pourquoi pas plutôt le jeûne le plus rigoureux ? L'occasion paroît bien le demander.

R. L'abstinence est un avertissement que ce jour doit être, pour un Chrétien, un jour de pénitence. L'Eglise y joindroit le jeûne sans doute, si le temps Paschal ne l'autorisoit à se relâcher de sa sévérité ; mais comme rien ne peut affoiblir son esprit, elle veut que ses enfants se souviennent que la priere séparée de la mortification, est peu propre à fléchir la colere de Dieu.

D. Mais pourquoi la fléchir ? Nous ne sommes point à Rome, que ce mal-

heur devoit affecter spécialement. Plus de dix siecles se sont écoulés depuis cet événement funeste, & la mortalité ne ravage point l'enceinte de cette Ville ?

R. La distance des lieux & des temps n'arrêtera jamais le bras puissant d'un Dieu vengeur ; & si nos iniquités continuent à solliciter sa justice, nous devons craindre que la main du Seigneur ne s'appesantisse sur nos têtes coupables. Ne commence-t-elle pas à se faire sentir ? Nos moissons sont-elles toujours abondantes ? La prospérité s'annonce-t-elle continuellement parmi nous ? Des morts moins fréquentes, mais peut-être aussi frappantes dans leur genre, ne nous présagent-elles pas de plus grands malheurs ? Et n'est-il d'ailleurs que des fléaux temporels 162
qui méritent notre attention & notre crainte ? L'affoiblissement de la Foi, le triomphe de l'incrédulité ne sont-ils pas des fléaux plus funestes encore que la stérilité de nos campagnes & la contagion d'une maladie mortelle ? Hâtons-nous donc de nous unir aux prieres de l'Eglise pour demander au Seigneur qu'il ordonne à son Ange de remettre l'épée dans le fourreau, afin que nous puissions le servir avec piété, dans la justice & dans la paix.

Entretien sur la Fête de St. Jacques & St. Philippe, Patrons de cette Eglise

D. J'ai bien droit, M. Ch. C., de vous interroger aujourd'hui ; quelque idée que vous m'ayez donnée de la Fête de Pâque, quelque attention que vous ayez prise à me persuader qu'elle est la plus importante de nos Fêtes, vous n'avez pas encore réussi à m'en convaincre : car je vois toutes les années tant d'apprêts, tant de cérémonies, un si grand concours pour célébrer la Fête de St. Jacques & de St. Philippe, que je serois tentée de la mettre au-dessus de toutes les autres solemnités.

R. Vous vous tromperiez dans un sens ; & dans un autre sens, je pourois vous dire que votre réflexion est juste.

D. Parlez plus clairement, si vous voulez être entendue : j'ai raison, & j'ai tort tout à la fois, selon vous. Expliquez-moi cette énigme.

R. Oui, vous auriez tort de mettre la Fête de nos saints Patrons, au-dessus 163

de celles qui sont faites pour nous rappeller nos plus grands Mysteres. Quelque solemnité que l'Eglise emploie à célébrer la Fête des Saints, elle met une différence infinie entre les honneurs qu'elle rend à ces serviteurs de Dieu, & le culte dont elle se sert pour honorer le Seigneur.

D. N'insistez pas plus long-temps sur mes torts : vous m'en dites assez pour me les faire appercevoir ; & je desire ardemment d'apprendre en quel sens on peut dire que la Fête prochaine est notre plus grande solemnité.

R. Elle est la Fête propre de cette Paroisse. Saint Jacques & saint Philippe ont été choisis par nos Peres dans la Foi, pour nos Protecteurs particuliers auprès de Dieu. C'est sous leur invocation que ce Temple a été consacré : ce sont eux que nous y prions plus souvent. Leur nom est fréquemment dans notre bouche : Dieu veuille que leurs vertus soient toujours dans nos cœurs, & que leurs exemples deviennent la regle de notre conduite.

D. Pour que vos vœux soient exaucés, il est bien essentiel que vous nous fassiez connoître ces deux Saints.

R. Je ne puis vous en donner d'autre connoissance que celle que nous en a donnée le saint Evangile. Tous deux ont été Apôtres. Philippe fut un des premiers appellés à l'apostolat : saint Jacques étoit parent de Jésus-Christ ; & il est nommé dans les Actes des Apôtres, *le frere du Seigneur*. Ils furent tous deux aimés de ce divin Sauveur. Dans la multiplication des pains, saint Philippe est interrogé par Jésus-Christ, sans doute parce que ce Maître bienfaisant veut l'instruire spécialement de la fin qu'il se propose dans un si grand miracle. L'Evangile ne s'étend pas davantage 164
sur les actions de ces deux Saints : il montre seulement l'amour de Jésus-Christ pour saint Jacques, puisque cet Apôtre est honoré d'une apparition particuliere de Jésus-Christ après sa résurrection.

D. Je ne vois dans ce détail, M. Ch. C., que des objets capables d'exciter notre admiration & notre respect pour ces deux saints Apôtres ; & si vous ne nous en dites pas davantage, l'imitation ne sera pas difficile.

R. J'en aurai dit assez, sans doute, pour nous fournir des réflexions utiles, & peut-être des motifs de confusion.

Des hommes choisis, par Jésus-Christ, pour remplir un si grand minis-

tere, honorés, jusqu'à la fin de sa vie, de sa confiance & de ses bontés, ont dû être remplis de cette humilité profonde, de cette charité ardente qui caractérise les Disciples de l'Homme-Dieu.

D. Ils ont pu prouver ces dispositions à Jésus-Christ ; mais au moins n'ont-ils rien fait qui puisse nous servir d'exemple ?

R. Puisqu'il vous faut des faits dont l'application vous devienne personnelle, suivez saint Jacques après la descente du Saint-Esprit. Il est établi, par les autres Apôtres, Evêque de Jérusalem, qui étoit alors le centre de l'Eglise de Jésus-Christ, dans ces jours où les Juifs n'avoient point été encore entiérement rejettés ; & au milieu de cette Eglise naissante, il donne des témoignages d'une modération, d'une sagesse, d'une piété, d'une charité & d'une foi digne d'un homme apostolique. Il préside au Concile de Jérusalem, le premier de l'Eglise de Jésus-Christ ; & il prononce, à la tête du College Apostolique, que les Gentils, autrefois exclus 165
du Royaume de Dieu, sont compris dans les desseins des miséricordes du Seigneur, & dans les effets précieux de la Rédemption de Jésus-Christ. La simplicité de ses mœurs lui attire la vénération des Fideles, & le respect des ennemis même de la Religion : il est appellé *le Saint* par excellence ; le Sanctuaire n'est ouvert qu'à lui seul ; il vit dans une abstinence & dans une mortification habituelle, & il finit une si sainte vie, par le plus glorieux des martyres. Le témoignage qu'il rend publiquement à Jésus-Christ en présence des Pharisiens, lui attire leur indignation : on le précipite du haut du Temple ; ses dernieres paroles sont des prieres pour ses persécuteurs ; & l'impression que fait la mort d'un si grand homme, le souvenir de ses vertus, lui fait rendre, par les Juifs dispersés après la ruine de Jérusalem, le témoignage le plus glorieux : ces aveugles croient voir dans les fléaux dont le Seigneur les accable, la punition du meurtre de saint Jacques, & ils méconnoissent les châtiments qu'a attirés sur eux la mort du Fils de Dieu même.

D. Je me plaignois tout à l'heure que vous ne m'offriez rien à imiter dans nos saints Patrons ; je me plaindrai maintenant que le champ est trop vaste ; & si vous en dites autant de saint Philippe, nous en aurons pour une année entiere à méditer tant de vertus.

R. Vous pouvez y employer votre vie toute entiere, & vous n'épuiserez

pas les conséquences que peuvent nous offrir de si grands exemples. La vie de saint Philippe, au reste, ne nous fournira pas beaucoup à ajouter aux leçons que nous a données saint Jacques. Il fut envoyé dans la Phrygie & dans la Scythie ; il parcourut une partie de l'Inde ; il consomma sa 166
vie & ses travaux au milieu de ces peuples barbares, par un supplice, que quelques Historiens croient avoir été le même que celui de Jésus-Christ : voilà tout ce qu'il nous est permis d'en savoir ; mais une foi bien vive y trouvera des motifs de la plus grande vénération, & de la plus tendre dévotion pour un si grand Saint.

D. Je desire que Dieu me fasse la grace de me rappeler tous ces traits, pour m'en édifier.

R. S'ils vous échappent, j'ai une ressource à vous offrir : ouvrez le Livre qui contient les Ecrits des Apôtres, vous y trouverez une Lettre que saint Jacques écrit à tous les Fideles ; envisagez-la comme le testament de votre pere ; faites-vous un devoir de la méditer souvent ; elle sera pour vous une expression fidele de ses sentiments & de vos devoirs.

Entretien sur l'Invention de la sainte Croix

D. Je n'ai jamais été si attentive, M. Ch. C., à suivre dans le Calendrier les différentes Fêtes dont l'Eglise s'occupe. J'en ai découvert une, qui apparemment ne l'intéresse pas autant que les autres solemnités, puisqu'elle n'en a pas fait une Fête d'obligation pour les Fideles ; mais c'est en cela même qu'elle excite davantage ma curiosité.

R. Vous voulez sans doute parler, M. Ch. C., de l'Invention de la sainte Croix. Il est bien vrai que l'Eglise ne fait point aux Fideles un précepte 167
formel de célébrer cette Fête : n'en concluez pas cependant que l'objet dont elle s'occupe en ce jour lui soit indifférent ; mais concluez qu'il est de sa sagesse & de son indulgence de ne pas détourner trop souvent ses enfants de l'assiduité qu'ils doivent aux devoirs de leurs différents états. Et nous sommes convenus d'ailleurs de ne pas estimer une Fête par la pompe des cérémonies qu'on emploie à la célébrer.

D. Mais les dispense-t-elle tout-à-fait de s'en occuper ?

R. Non, sans doute : elle les exhorte même, dans ces jours de dévotion, à

s'échapper, s'il leur est possible, pour assister à la célébration des saints Mysteres ; & dans toutes ces sortes de Fêtes, celle de l'Invention de la sainte Croix exige plus que toute autre ce témoignage de leur piété.

D. Jusqu'à présent je n'en pénetre point encore la raison : peut-être l'appercevrai-je, lorsque vous m'aurez instruite de ce qui a donné occasion à cette Fête ?

R. L'Eglise nous y fait honorer le jour auquel le bois précieux de notre Rédemption, après avoir été caché long-temps aux ieux des premiers Fideles, leur a été miraculeusement révélé.

D. Dites-nous ce qu'il y a eu de merveilleux dans cette découverte : car j'ai beaucoup de gout pour les miracles ; & dans les lectures que je fais, je saisis toujours avec empressement tout ce qui me paroît extraordinaire.

R. Ce n'est pas toujours le moyen de tirer du fruit de vos lectures, & à moins que les prodiges ne soient appuyés sur des preuves bien authentiques ; & revêtues de tous les caracteres qui doivent nous les rendre 168
respectables, suspendons toujours notre admiration & notre respect. Au reste, celui que je vais vous présenter, est consigné dans les fastes de l'Eglise : elle nous prouve bien l'adhésion qu'elle veut que nous donnions à cette merveille, puisqu'elle en a renfermé le récit dans l'Office de ce jour.

Sainte Hélene, cette pieuse Impératrice, désirant affermir sa tendre piété envers Jésus-Christ, entreprit le voyage de Jérusalem pour visiter les lieux saints, où s'étoient opérés les grands mysteres de notre sanctification. A peine arrivée auprès des précieux monuments qui lui retraçoient ces Mysteres, elle se sentit animée du desir de chercher la vraie Croix, qui jusques-là avoit échappé aux recherches des Chrétiens les plus pieux.

D. L'entreprise étoit difficile, ou il falloit qu'elle eût du moins la connoissance du lieu où ce sacré dépôt avoit été placé.

R. Conduite par son seul empressement, ou, pour mieux dire, par une inspiration secrete, elle fit fouiller dans le lieu qu'elle crût devoir cacher ce trésor : un zele moins ardent que le sien, eût été découragé par la défiance de ceux mêmes qui travailloient à cette entreprise : elle seule, pleine de foi, se promit & éprouva bientôt le succès de ce travail.

D. J'imagine que sa consolation dut répondre à l'ardeur qu'elle avoit montrée, & aux obstacles qu'elle avoit éprouvés dans cette entreprise.

R. Oui ; mais elle fut balancée par un événement auquel elle ne s'attendoit pas, & dont sa ferveur la fit triompher bientôt.

Il fallut distinguer la vraie Croix, la Croix du Sauveur de celles des deux 169
voleurs, compagnons de son supplice.

D. C'est là où j'attends le miracle ; car quelle méprise, si la vénération de cette sainte femme, & avec elle, de toute l'Eglise, se fût arrêtée à l'infâme gibet qui avoit porté le voleur impénitent ?

R. L'espérance n'est jamais confondue : sainte Hélene hésita quelques instants ; mais ce fut pour implorer le secours de celui qui avoit dirigé ses recherches. Elle ne crut pas tenter Dieu, en lui demandant un miracle, dans une circonstance qui intéressoit la gloire de Jésus-Christ & l'édification de l'Eglise toute entiere. Elle fit transporter un cadavre dans le lieu où étoient exposées les trois croix : elle le fit placer successivement sur les deux premieres, & la mort ne crut pas devoir honorer, par son obéissance, le gibet des deux voleurs.

D. Je lui passe ce refus à l'égard du voleur qui a osé blasphémer Jésus-Christ : ce malheureux est dévoué à une mort éternelle ; & il ne convenoit pas que sa croix devînt une source de vie ; mais Dieu ne devoit-il pas, en quelque sorte, ce témoignage au bon Larron ? Des Saints moins solemnellement canonisés que lui, ont fait de pareils miracles.

R. Mais, en présence du Maître, le plus distingué des serviteurs doit se taire : la croix du voleur pénitent céda, en quelque sorte, à celle de Jésus-Christ le droit de rendre la vie ; & en lui faisant cet hommage, elle parut renouveller le témoignage que ce voleur avoit rendu lui-même sur la croix, en disant de Jésus-Christ ces paroles : *Celui-là n'a point fait de mal.* La Croix du Sauveur rendit la vie au cadavre ; les témoins de cette merveille publierent la puissance & la miséricorde du Dieu crucifié ; & 170
depuis ce jour, l'Eglise a fait de ce bois précieux, l'objet de sa vénération la plus profonde, & de sa dévotion la plus tendre.

D. Elle est bien placée : il n'est point de Reliques qui méritent, de notre part, plus de respect & de confiance.

R. Il n'en est point non plus qui nous donne de plus importantes leçons : il ne suffit point, pour adorer la vraie Croix, de se prosterner humblement devant elle, de lui donner des témoignages extérieurs d'amour, en la baisant avec respect : il faut que l'humilité précede cette démarche ; que la contrition l'accompagne ; que la foi la sanctifie ; que la charité & la fidélité en assurent le fruit.

Entretien sur les Rogations

D. Je n'ai point oublié, M. Ch. C., ce que l'on nous a dit sur les Processions du jour de saint Marc, que l'on appelle *les grandes Litanies* ; & c'est parce que j'ai encore présentes toutes ces vérités, que j'hésite à vous interroger aujourd'hui sur les Processions que l'Eglise se propose de faire dans les trois jours qu'on appelle *Rogations*. Si je ne me trompe, l'objet est le même ; les cérémonies du moins & les prieres se ressemblent beaucoup.

R. Ne confondez pas cependant, M. Ch. C., ces deux sortes d'observances : j'avoue que vous trouverez quelque conformité, & dans l'objet que l'Eglise se propose, & dans les dispositions qu'elle nous inspire ; 171
mais l'institution du moins est bien différente, l'origine moins ancienne, quoiqu'aussi respectable ; & l'Eglise nous y présente des objets particuliers.

D. Ce n'est donc pas saint Grégoire qui a institué ces Processions ? Ce n'est donc point à l'occasion de la même calamité ? On n'y sollicite donc pas les mêmes graces & les mêmes secours ?

R. Pour vous instruire, écoutez comment s'en explique un Concile de Mayence, tenu l'an huit cent treize : *Que tous les Fideles aient soin*, dit ce Concile, *d'assister une fois l'année, pendant trois jours, aux Processions ; qu'ils y assistent les pieds nuds, dans un esprit de pénitence, pour attirer la bénédiction du Seigneur.*

D. Quoi tous, M. Ch. C., & les pieds nuds ! Il faut convenir qu'il y a bien des prévaricateurs & bien des impénitents, si l'on considere le nombre de ceux qui s'absentent de ces Processions, & la conduite du petit nombre de ceux qui y assistent.

R. C'est aussi le plus petit nombre des Chrétiens qui se sauve, & qui se

montre fidele à la Loi : delà, sans doute, se vérifie cette parole de l'Evangile, qui annonce *beaucoup d'appelés & peu d'élus.*

D. S'il n'y a de sauvés que ceux qui satisfont à ce devoir, & de la maniere que le prescrit le Concile que vous avez cité, concluez que, ni vous, ni moi, M. Ch. C., ne pouvons prétendre au salut ; car je ne me sens pas la ferveur d'embrasser cette rigoureuse pratique, & je ne crois pas que vous m'en donniez l'exemple.

R. Je n'ai pas prétendu attacher le salut éternel à l'assiduité à ces Processions, non plus qu'à une pratique sur laquelle l'Eglise s'est relâchée. Des 172
raisons légitimes peuvent retenir les Chrétiens dans leurs maisons ; mais aucune ne les dispense de s'unir d'esprit & de cœur à cette cérémonie, parce que tous ont besoin des graces que l'Eglise, dans ces jours, sollicite pour eux.

D. Et quelles sont-elles ces graces, qui demandoient autrefois tant de ferveur de la part des Chrétiens ?

R. Nous entrons dans la saison où la terre commence à produire les fruits & les grains qui servent à nous nourrir : l'Eglise, attentive à nos besoins, & convaincue que Dieu donne la nourriture aux petits du corbeau qui semblent la lui demander, en l'attendant de sa main libérale, veut nous apprendre, à nous qui jouissons de l'intelligence & de la foi, à les solliciter, par la ferveur de nos prieres, à en demander l'abondance, moins par esprit de cupidité, que par esprit de Religion, & sur-tout à en demander le saint usage.

D. Voilà, par exemple, ce que je ne comprends pas. Que l'Eglise nous inspire de demander la grace, & tous les biens spirituels nécessaires au salut ; qu'elle nous apprenne même, si vous le voulez, à remercier Dieu des biens temporels qu'il nous accorde, je reconnois dans cette conduite la sagesse & la piété de celle à qui Jésus-Christ a dit : *Demandez le Royaume de Dieu & sa justice, & le reste vous sera donné par surcroît* ; mais qu'elle institue des jours de supplications, pour obtenir des biens dont elle sait que nous abusons tous les jours ; c'est, en quelque sorte, donner à ses enfants des instruments pour se perdre.

R. Ne lui faites pas cette injure ; vous la feriez à Jésus-Christ même, qui 173

nous apprend à demander le pain quotidien.

D. Le pain quotidien, je le veux ; j'admire en cela la sagesse de notre Chef, qui sait que nous pourions abuser du superflu ; mais nous a-t-il appris, comme l'Eglise nous l'enseigne, à demander l'abondance des biens de la terre ?

R. Ce pain quotidien ne suppose-t-il pas cette abondance ? Et si les riches n'obtenoient que le pain de chaque jour, que deviendroient les pauvres, à qui Dieu, par des raisons de sagesse, ne l'accorde qu'avec la plus étroite mesure ? Comprenez donc tous les objets que l'Eglise se propose dans la cérémonie importante qu'on nous annonce.

Premiérement, elle demande en général que Dieu répande la fertilité sur nos campagnes, qu'il préserve nos moissons de ces cruels fléaux qui les désolent.

Secondement, elle demande qu'en augmentant l'opulence des riches, le Seigneur augmente en eux cet esprit de compassion & de miséricorde, qui peut seul rendre leurs richesses utiles.

Troisiémement, elle demande, pour le pauvre, cet esprit de soumission & de confiance qui fasse taire ses murmures, appaise ses inquiétudes, & le persuade que le Seigneur est le protecteur de l'indigent.

Quatriémement, elle demande que les sueurs & les travaux de l'artisan ne lui soient point infructueux ; que Dieu le préserve sur-tout de ce caractere d'indolence & d'oisiveté, qui est si souvent la cause de sa misere.

Cinquiémement enfin, elle demande que si ces biens sont, par eux-mêmes, des écueils, soit par les desirs qu'ils excitent, soit par les abus 174
qu'ils occasionnent, que l'esprit de vigilance, de tempérance & de charité en fasse des moyens de sanctification.

Entretien sur la Fête de l'Ascension de Jésus-Christ

D. J'ai bien compté, M. Ch. C. ; les quarante jours qui séparent la Résurrection de l'Ascension, seront bientôt écoulés : je ne veux point attendre que cette Fête soit arrivée, sans vous demander quelque instruction pour la passer saintement.

R. Il étoit temps, M. Ch. C., que vous me prévinssiez à ce sujet ; car Jeudi prochain l'Eglise s'occupe de ce Mystere.

D. Comprendriez-vous au nombre des Mysteres de notre sainte Religion le retour de Jésus-Christ dans le ciel ? Qu'il quitte le séjour de sa gloire pour habiter parmi les hommes ; c'est un événement au-dessus de la portée de mon esprit, & que j'appellerois volontiers un mystere ; mais qu'il rentre dans le séjour glorieux qu'il a quitté, c'est plutôt la cessation d'un Mystere qu'un nouveau miracle.

R. Votre réflexion seroit juste, si Jésus-Christ ne se fût manifesté parmi nous que comme un Dieu ; mais s'étant revêtu de notre nature, son humanité sainte n'a pu être élevée dans le ciel que par la vertu de sa divinité.

D. Et par quelle vertu Hénoch a-t-il été ravi du milieu des hommes ? & Elie a-t-il été transporté dans un char de feu ?

R. C'est par une vertu qui leur étoit étrangere. Dieu a daigné faire un miracle pour ces hommes privilégiés ; mais aucun de ces deux saints personnages ne s'est soustrait à la terre par sa propre puissance. Le mot d'*Ascension* ne convenoit qu'au retour de Jésus-Christ dans le ciel, parce qu'il y est monté par une vertu qui lui est propre.

D. Mais, après tout, quelque grand que soit ce Mystere, l'Eglise devroit en faire un jour de tristesse ; c'est le moment de la séparation de son Epoux. Ce n'est que depuis cet instant, qu'elle peut s'envisager dans un état de veuvage & de désolation, & les ornements de deuil lui conviendroient bien mieux dans ce jour que les ornements qui annoncent sa consolation & sa joie.

R. Si l'Eglise avoit moins de foi, si elle étoit moins certaine de l'infaillibilité des promesses de Jésus-Christ, elle se livreroit dans ce jour à une tristesse amere ; mais elle conserve dans son cœur les paroles de Jésus-Christ même, qui lui avoit souvent répété, en parlant à ses Apôtres : *Il faut que je m'en aille : si je ne m'en vais pas, l'Esprit consolateur ne viendra pas vers vous ; je vais vous préparer une place, afin qu'où je serai moi-même, vous ayez droit d'y être à votre tour.*

D. Il paroît cependant que les Apôtres, malgré ces promesses, pensoient un peu comme moi : toutes les fois que Jésus-Christ leur en parloit, la

tristesse s'emparoit de leur cœur ; & au moment où ils le virent s'échapper à leurs regards, ils furent pénétrés d'amertume, quoiqu'ils eussent entendu ce divin Maître leur parler des avantages de son Ascension.

R. Oui ; mais leur foi n'étoit pas encore bien vive ; ils n'étoient pas encore instruits de toute vérité ; ils n'avoient point encore reçu l'intelligence des 176
Ecritures, où les fruits de ce Mystere sont détaillés de la maniere la plus touchante.

D. Et que pouvoient ajouter les Ecritures aux paroles de Jésus-Christ ?

R. Leur faire appercevoir la conformité des promesses avec leur accomplissement, des figures avec la réalité. Cet accord devoit vaincre leur répugnance & fortifier la foiblesse de leur foi.

D. Mais je ne me rappelle pas d'avoir jamais lu aucun passage des Ecritures qui parle de l'Ascension de Jésus-Christ.

R. Je pourois vous en citer plusieurs ; & pour peu que vous lisiez avec attention les différents traits que l'Eglise emploie dans l'Office de la Fête prochaine, vous serez étonnée que plusieurs siecles avant Jésus-Christ on ait pu parler aussi clairement d'un Mystere, qu'il n'étoit pas possible de prédire sans une inspiration directe : « *Il montera*, dit le Prophete Michée, *& leur ouvrira le chemin. Il triomphera*, dit un autre Prophete, *& conduira* après lui la captivité *captive… Votre trône*, dit le Psalmiste, *est élevé au-dessus des cieux.* »

Ce ne sont là que quelques traits ; & ceux qui parlent du retour de Jésus-Christ dans sa gloire, sont sans nombre.

D. Je conviens que ces traits expriment parfaitement l'idée que la foi nous donne de ce mystere. J'y vois même des motifs de consolation ; mais je desire d'y trouver des moyens d'instruction.

R. Vous n'aurez pas de peine à en trouver, si vous vous rappellez les paroles que Jésus-Christ adressoit à ses Apôtres, après sa résurrection : *Il a fallu que le Christ souffrît pour entrer dans sa gloire* ; c'est, dans ces 177
seules paroles, nous montrer le travail & la récompense, le terme & les moyens pour y parvenir.

D. S'il ne faut que souffrir, qui est-ce qui n'a pas droit à la gloire ? La vie présente est une continuelle tribulation.

R. Mais tous ceux qui souffrent, souffrent-ils avec Jésus-Christ, comme Jésus-Christ, pour l'amour de Jésus-Christ ? Comptent-ils au nombre de leurs souffrances, les efforts qu'il faut faire pour résister au péché, la violence qu'il faut s'imposer pour pratiquer la justice, la patience qu'il faut conserver au milieu des contradictions de la vie présente ?

D. Oui, sans doute, je mets au nombre des afflictions de la vie présente, tout ce qui nous contrarie & nous gêne, jusqu'aux efforts qu'il faut faire pour s'instruire des vérités du salut.

R. Et ce sont précisément ces efforts qui nous sont les plus nécessaires, pour profiter du Mystere de l'Ascension, & de tous les autres événements de la vie de Jésus-Christ, puisque c'est le seul moyen que nous ayons, à notre âge, de pénétrer l'esprit des différents Mysteres, d'apprendre les dispositions qu'ils exigent de notre part pour les bien célébrer.

D. Celui-ci en exige-t-il un grand nombre ?

R. Non ; mais celles qu'il demande, renferment presque tous les sentiments que la Religion nous inspire, puisqu'on ne peut célébrer la Fête de l'Ascension qu'avec cette foi, qui dit, avec le Prophete : *Je crois voir les biens du Seigneur* : avec cette espérance ; qui dit, après S. Bernard : *Ces biens me sont destinés* : avec cette charité ardente qui fait aimer le Dieu qu'on ne voit pas, par la certitude qu'elle donne de le voir & le posséder un jour.

Entretien sur la Fête de la Pentecôte

178

D. Le Mystere que nous avons célébré la semaine précédente, M. Ch. C., nous en annonce un autre, qui, sans doute, intéresse beaucoup l'Eglise de Jésus-Christ, puisqu'elle le célebre avec le plus grand appareil & la plus grande solemnité.

R. La Pentecôte des Chrétiens est la Fête propre de l'Eglise, puisqu'elle en rappelle l'établissement : c'est le jour auquel le Saint-Esprit est descendu visiblement sur les Apôtres, les a transformés en des hommes nouveaux,

les a établis les colonnes de la nouvelle Jérusalem, leur a inspiré cette force, ce courage, qui leur étoit nécessaire pour assujettir l'univers entier à la doctrine du saint Evangile.

D. Pourquoi l'appellez-vous la Pentecôte des Chrétiens? Seroit-il une Fête pareille pour les Infideles & les ennemis de Jésus-Christ?

R. C'est pour la mettre en opposition avec la Fête des Juifs qui portoit ce nom, ou plutôt pour faire sentir le rapport des deux événements, qui, chez ces deux peuples, ont donné occasion à cette Fête.

D. Que signifioit la Pentecôte des Juifs?

R. Elle leur rappelloit le jour auquel Dieu, sur le Mont-Sinaï, avoit donné sa Loi, par le ministere de Moïse, au milieu des tonnerres & des éclairs. Cette Fête étoit en si grande vénération parmi le peuple, que les Juifs les plus éloignés de leur patrie, se faisoient un devoir de se rendre à Jérusa- 179
lem, pour la célébrer; & l'Epître de ce jour dit : que ceux qui habitoient le pays de Crete, de la Mésopotamie, de l'Asie, de l'Arabie, & de tous les pays qui environnoient la Judée, s'étoient rendus à Jérusalem pour célébrer cette Fête.

D. Je ne vois point encore le rapport que vous pouvez trouver entre la Pentecôte des Juifs & celle des Chrétiens.

R. Il est cependant bien sensible; & si vous lisez avec attention les Hymnes que l'Eglise emploie dans cet Office, vous y verrez que c'est pour nous le jour de l'alliance que Dieu fait avec son peuple; qu'il sanctifie la montagne de Sion par sa présence, comme il fit autrefois le Mont-Sinaï; que les cœurs des Apôtres sont les nouvelles tables où il grave sa Loi; que c'est au milieu, non des foudres & des éclairs, mais du feu de la charité, qu'il fait connoître sa volonté sainte.

D. Ce rapport me paroît sensible, comme vous me l'aviez promis : j'y vois moi-même un caractere de prédilection, qui éleve le Chrétien beaucoup au-dessus de l'Israélite; mais je me rappelle avec effroi les menaces terribles que Dieu fit autrefois à son peuple, en lui donnant sa Loi, & les châtiments affreux qu'il exerça dans tous les temps contre les prévaricateurs; & j'en conclus, que si les obligations croissent à proportion des

bienfaits, si la justice de Dieu éclate à proportion de ce qu'il a droit d'exiger, le sort des Chrétiens est pire que celui des Juifs.

R. Oui, des mauvais Chrétiens, des Chrétiens infideles à l'alliance que Dieu fait avec eux par le Saint-Esprit. L'Apôtre nous le fait entendre, lorsqu'il dit, que si la mort a été le châtiment de ceux qui ont méprisé les 180
figures & les ombres, il n'est pas possible d'exprimer les vengeances que la divine Justice réserve à ceux qui méprisent le Testament nouveau ; & c'est en cela que cette Fête doit être pour nous beaucoup plus précieuse, que celle que célébroient les Israélites, pourvu que nous y apportions des dispositions conformes à sa solemnité.

D. Il nous est trop intéressant de les connoître, pour négliger de vous entendre sur ce sujet.

R. Il nous est encore plus intéressant de les mettre en pratique.

Le desir le plus ardent, mais un desir animé par la charité, est la premiere disposition que l'Eglise nous inspire en ce jour : elle nous fera dire, plus d'une fois : *Venez, Esprit-Saint ; venez, Esprit Consolateur* ; parce qu'elle est convaincue que ce n'est que par la vertu de cet Esprit, que nous pouvons former de saintes pensées, prononcer le nom du Sauveur avec utilité, avec fruit, & accomplir des œuvres qui soient dignes de la vie éternelle.

L'amour qui a été le principe de ce desir, doit en être aussi l'effet : c'est le Dieu de charité, le feu de l'amour divin & l'onction spirituelle, qui nous anime & nous console ; des cœurs tiedes & languissants seroient-ils bien propres à en gouter les douceurs ?

La crainte, non cette vaine terreur, cette pussillanimité servile, qui n'inspire que le découragement ; mais cette crainte des enfants de Dieu, qui commence la sagesse, la perfectionne, & s'unit à la charité.

La fidélité ; car l'alliance ne peut être formée qu'autant que celui qui reçoit, s'efforce de répondre par son empressement à la générosité de celui 181
qui donne : l'alliance que l'Esprit-Saint cimente aujourd'hui, donne droit à la vie éternelle & à toutes les graces qui y conduisent ; mais l'obligation des enfants de cette alliance, c'est l'attention à honorer ces graces par leur fidélité.

Enfin l'esprit de priere, cet Esprit que Jésus-Christ nous communique, est celui qui forme dans nos cœurs des gémissements ineffables, qui soutient & qui anime les vœux que l'Eglise ne cesse de former pour nous ; mais il seroit contristé cet Esprit, dans ces cœurs froids, dans ces ames dissipées, qui ne s'élevent jamais à Dieu par la priere, & dont les affections sont toutes terrestres.

Ne les négligeons pas ces dispositions : qu'elles deviennent, en quelque sorte, l'ame de tous les exercices qui vont nous occuper pendant ces jours ; afin que, prêtant à cet Esprit les oreilles du cœur, il nous instruise de toute vérité, selon la parole de Jésus-Christ.

Entretien sur le renouvellement des Vœux du Baptême

D. Me seroit-il permis, M. Ch. C., de vous demander votre sentiment sur la cérémonie qui nous rassemble ? & voudrez-vous bien me le faire connoître ? ne m'opposerez-vous point que l'instruction que nous venons d'entendre, me suffit pour m'en instruire ; & que s'il me restoit encore quelque lumiere à demander sur cette cérémonie, en écoutant attentivement ceux & celles qui vont parler pour nous, j'ai de quoi me 182
pénétrer de tous les sentiments que cette cérémonie inspire ?

R. Et pourquoi donc, M. Ch. C., m'interrogez-vous, si ces deux moyens vous paroissent suffisants ? Et s'ils ne vous le paroissent pas, que puis-je ajouter aux réflexions qu'on vient de nous présenter, & à celles qu'on va nous inspirer tout à l'heure ?

D. Vous me forcez à faire un aveu ; je n'ai point droit de contredire les instructions qu'on vient de nous faire ; & quand j'en aurois le désir, on ne m'en laisseroit point la liberté, au lieu que je peux, sans conséquence, vous faire part des nuages qui offusquent mon esprit ; jusqu'à présent vous avez dissipé ceux qui s'étoient élevés sur les différents points qui ont fait la matiere de nos entretiens, & j'espere que vous réussirez à écarter ceux qui me restent.

Par exemple : qui me dira quelle est l'utilité de cette cérémonie ? pourquoi on l'a placée à ce jour ? quelle est la fin qu'on se propose, soit dans la forme qu'on lui a donnée, soit dans les paroles dont on se sert pour nous

faire renouveller nos vœux ?

R. Avez-vous donc besoin que l'on vous réponde à ces différentes questions ? Avez-vous pu les imaginer même, sans prévoir la solution qu'on peut leur donner ?

D. Je rougirai d'autant moins de mon ignorance sur cet article, que je me crois en droit de défier plusieurs de ceux qui assistent depuis long-temps à cette cérémonie, de les résoudre, ces questions.

R. Et moi je présume que si le plus grand nombre pouvoit parler, il vous diroit : 183

1°. Que cette cérémonie est établie pour rappeller tous ceux qui y assistent à la grace de leur Baptême, pour les porter à gémir des fautes qu'ils ont commises contre leurs vœux, & les engager à s'y montrer désormais plus fideles.

2°. Que l'on a choisi ce jour non-seulement parce que c'est celui où plusieurs d'entre nous se sont présentés pour la premiere fois à l'Autel, celui où le plus grand nombre s'est assis de nouveau à la Table de Jésus-Christ ; mais encore parce que dans ces jours l'Eglise nous rappelle les temps où elle administroit solemnellement le Baptême, & où tous les Chrétiens, témoins de cette cérémonie, se faisoient un devoir de se renouveller dans la grace de ce Sacrement.

3°. C'est aux pieds de la Chaire de vérité qu'on éleve la voix pour nous, afin que le lieu d'où nous recevons les paroles de l'alliance éternelle, devienne le témoin des engagements que nous formons en présence du Seigneur ; afin que le Pasteur qui est chargé de nous les rappeller, ces promesses, les Ministres, qui partagent avec lui cette fonction, soient engagés à veiller plus particuliérement sur nous ; afin que rien n'affoiblisse en nous les résolutions dont nous les rendons les dépositaires ; afin que tous les Fideles qui nous entendent, & à qui nous appartenons, la plupart par les liens du sang & de l'amitié, s'unissent à nous pour demander au Seigneur de ratifier nos vœux.

D. Il faudroit donc, M. Ch. C., s'en tenir là ; & je ne vois pas l'utilité que nous pouvons attendre de la démarche qui suit cette cérémonie.

On nous conduit aux Fonts ; on y répete la Priere qu'on a dite ici en notre 184
nom, les mêmes Ministres nous y accompagnent, les mêmes Fideles nous y suivent ; il faut donc conclure, ou que nous avons parlé inutilement d'abord, ou que cette seconde démarche est au moins superflue.

R. Non, je n'en tirerai point cette conséquence : je crois vous avoir fait sentir l'utilité de la premiere pratique ; & je n'aurai pas de peine à vous prouver la nécessité de la seconde.

Ici, c'est la conviction qui doit nous porter à renouveller nos vœux : là c'est la reconnoissance qui doit nous dicter les mêmes promesses. Aux pieds de la Chaire de vérité, je parle en présence du Juge qui doit me rappeller mes obligations ; devant les Fonts baptismaux, je parle au Dieu qui me fait aimer mes devoirs, & qui peut me donner la grace de les accomplir : de sorte que bien loin de craindre de répéter trop souvent les paroles du Testament Nouveau, puisque je devrois les avoir sans cesse, & dans la bouche, & dans le cœur, c'est pour obtenir cette grace, qu'après avoir prêté les oreilles du corps à la parole qui m'est annoncée de sa part, je vais prêter l'oreille du cœur à l'Esprit que j'ai reçu dans le Baptême.

D. Vous trouvez le secret d'opposer des réponses à toutes mes objections ; mais trouverez-vous aisément celui de me les faire gouter ?

R. Ce n'est pas de moi que vous devez attendre cet avantage. Donnez seulement à cette cérémonie une ame recueillie, un cœur pénétré des graces reçues & peut-être négligées, des promesses faites & peut-être oubliées, des vérités apprises & professées de bouche, & peut-être méconnues dans la pratique. Si vous portez de pareilles dispositions à cette 185
cérémonie, non-seulement vous en connoîtrez l'utilité, mais vous le prouverez bientôt par toute votre conduite.

Priere pour renouveller les promesses du Baptême

Je suis Chrétienne, c'est-à-dire, du nombre de vos enfants, ô mon Dieu ! disciple de Jésus-Christ votre Fils, & membre de votre Eglise. Ma mere m'avoit conçue dans le péché, & j'étois née enfant de colere ; mais vous m'avez fait renaître dans l'eau & dans le Saint-Esprit ; & me régénérant en Jésus-Christ par le Baptême, vous m'avez donné la vie nouvelle de la

grace, l'espérance & le droit à la vie & à la gloire éternelle : vous n'avez pas fait la même grace à toutes les nations ; & en me la faisant sans que je l'aie méritée, ni pu mériter, vous avez eu pitié de moi selon votre grande miséricorde. Je vous en bénis, ô mon Dieu ! je vous en loue, je vous en remercie : j'estime la grace de mon Baptême, & la qualité de Chrétienne, plus que tous les honneurs & tous les avantages du monde, & je la préfere à tout ce que je pourois posséder, ou désirer sur la terre.

Hélas ! je n'ai pas vécu comme m'y engageoit une qualité si auguste. O mon Pere ! si j'ose encore vous appeller de ce nom, j'ai péché contre le ciel & contre vous, & je ne suis plus digne d'être appellée votre fille. Ne vous souvenez pas de mes ignorances, ni des péchés de ma jeunesse. Que j'ai de regret de vous avoir offensé ! que j'ai d'envie de vous aimer, de vous servir, de vous plaire tout le reste de ma vie ! Je devrois l'avoir toujours fait jusqu'à présent. Mon Dieu ! je commence bien tard à le faire ; mais je 186
commence tout de bon, & je ne cesserai jamais, moyennant votre sainte grace.

Pour cela je ratifie devant vous, & je renouvelle les promesses qui ont été faites pour moi, & les engagements que j'ai contractés dans mon Baptême.

Je renonce à Satan, & je ne veux plus avoir de liaison, ni de commerce avec lui, ni avec les pécheurs, ses ministres ; j'abandonne son parti, pour me soumettre à la Loi de Jésus-Christ ; je renonce aux pompes de Satan, c'est-à-dire, aux maximes & aux vanités du monde ; je n'estimerai point heureux ceux qui possedent les richesses & les honneurs, ceux qui goutent les plaisirs & les joies du siecle ; & quelque pauvre que je sois, je me trouverai assez riche si je vous crains, ô mon Dieu ! si je m'éloigne du péché, & si je fais de bonnes œuvres ; je renonce aux œuvres de Satan, au mensonge, dont il est le pere, à l'orgueil, à la haine, à l'envie & à toutes sortes de péchés ; je les déteste tous, & je vous demande la grace qui m'est nécessaire pour ne point y tomber.

Je crois, Seigneur, aidez mon incrédulité ; je crois en Dieu le Pere tout-puissant, Créateur du ciel & de la terre ; je crois en Jésus-Christ, son Fils unique notre Seigneur, qui est né, & qui a souffert la mort pour nous ; je crois au Saint-Esprit, la sainte Eglise Catholique, la communion

des Saints, la rémission des péchés, la résurrection de la chair, & la vie éternelle après la mort : je crois tous ces articles, ô mon Dieu ! & tous ceux que vous avez révélés, tous ceux que croit & qu'enseigne la sainte 187
Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, dans le sein de laquelle je veux vivre & mourir.

Je m'engage, ô mon Dieu ! à vivre dans la sainteté, & à porter devant le Tribunal de Jésus-Christ, votre Fils, lorsqu'il viendra me juger, la robe blanche de l'innocence, & le flambeau de la charité, que vous m'avez donné dans le Baptême ; je jure & je promets de garder tous les Commandements de votre Loi ; je vous aimerai, & je vous aime de tout mon cœur, de toute mon ame, de tout mon esprit & de toutes mes forces ; j'aimerai & j'aime mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous.

Veillez sur moi, ô mon Dieu ! Ne permettez pas que je viole jamais les promesses que je viens de vous faire, & donnez-moi la grace pour les accomplir : je vous la demande par Jésus-Christ votre Fils, par qui seul je puis avoir accès auprès de vous.

Entretien sur la Confirmation

D. Graces à Dieu, M. Ch. C., les instructions ne nous ont pas manqué sur le Sacrement auquel on nous dispose ; & depuis Pâque, on nous en a si souvent parlé, que je ne sais si j'aurai le courage de vous interroger sur cet objet, & si vous trouverez quelque chose de nouveau à m'apprendre.

R. Est-il nécessaire, pour que nos Entretiens vous intéressent, que la matiere en soit tout-à-fait nouvelle ? & ne peut-on s'entretenir, d'une ma- 188
niere utile, sur des vérités qui ont déja été traitées ?

D. Je ne disconviens pas que les réflexions les plus souvent présentées, ne puissent faire des impressions utiles ; mais souvent aussi elles inspirent le dégout : quand il s'agira sur-tout d'un Sacrement qu'on administre aux plus jeunes enfants, les personnes qui sont plus avancées dans l'instruction, y trouveront à peine quelque chose qui les intéresse.

R. Quand je n'aurois ici qu'à détruire le préjugé qu'on se forme sur le Sacrement de la Confirmation, n'aurois-je pas de quoi remplir utilement cet Entretien ?

On se persuade que le Sacrement de la Confirmation est le Sacrement des enfants qui ont à peine atteint l'usage de la raison : il est bien vrai qu'autrefois l'Eglise n'en séparoit pas l'administration de celle du Baptême ; mais il avoit cela de commun avec la sainte Eucharistie ; &, par conséquent, on ne peut pas conclure de cet usage, que l'Eglise fasse moins de cas de l'un que de l'autre, & demande moins de discernement pour la Confirmation, que pour l'Eucharistie.

D. Et pourquoi donc admettroit-on si facilement des enfants qui ont à peine atteint leur dixieme année, & qu'on n'admettroit certainement pas à la sainte Communion ?

R. Pourquoi ? 1°. Parce que le Sacrement de la Confirmation est, par sa nature, destiné à précéder celui de l'Eucharistie. 2°. Parce qu'il est bien propre à affermir dans les enfants des dispositions & des vertus dont le Saint-Esprit seul peut être la source. 3°. Parce que l'intelligence & les sentiments peuvent être prématurés dans quelques-uns, & que l'âge n'est 189
pas toujours un signe certain d'une piété formée ; comme aussi l'Esprit qui souffle où il veut & quand il veut, n'attend pas toujours le nombre des années pour répandre ses dons dans les cœurs.

D. Mais, après tout, les dispositions qu'on nous a demandées se réduisent à si peu de chose, qu'il ne faut, ni une grande application, ni beaucoup d'effort pour les acquérir : être baptisé, instruit des principaux Mysteres de la Foi, desirer ce Sacrement, n'être coupable d'aucun péché mortel ; il me semble que, quelque jeune que l'on soit, il est bien aisé d'atteindre à ces différentes conditions.

R. Pas si aisé que vous le présumez : le Baptême, sans doute, a été reçu par tous ceux & celles qui se présentent ; leur desir a été manifesté par les démarches qu'elles ont faites pour obtenir qu'on les admît à ce Sacrement ; & vous concevez que ce desir est bien équivoque, s'il n'a pas d'autre preuve que cette démarche ; mais la connoissance distincte & réfléchie des vérités du salut, est-elle si facile à acquérir ? Si vous ne la faites consister que dans la récitation verbale du petit Livre qui renferme les éléments de la Foi, il n'est aucune des personnes qui se présentent qui n'ait la disposition que le Catéchisme exige, par rapport à l'instruction ; mais je crois que la dignité de ce Sacrement demande quelque chose de

plus, & que l'Eglise exclut de la participation à cette onction sainte, ceux que l'instruction ne met point en état de discerner les graces que ce Sacrement communique.

D. Vous ne serez peut-être pas si difficile sur l'article du péché mortel ; & vous conviendrez bien que de jeunes enfants ont au moins conservé leur innocence jusqu'à leur dixieme année. 190

R. Je le présume, & je le souhaite ; mais s'en tenir à la lettre de cette disposition, c'est s'exposer à une dangereuse méprise : il est des passions naissantes, des habitudes formées, des inclinations dangereuses, qui, quoique vénielles encore, s'opposeroient au fruit de ce Sacrement. Elles exigent par conséquent de la bonne volonté & du discernement pour les détruire.

D. Mais le Baptême que nous avons reçu, n'a-t-il point opéré en nous un changement assez considérable, pour que la Confirmation nous soit au moins inutile ? C'est ainsi qu'en jugent, comme je peux le croire, des personnes avancées en âge, d'ailleurs sages & régulieres, qui montrent peu d'empressement à recevoir la Confirmation, qui rougiroient même de venir ici se confondre avec les enfants pour participer à cette grace.

R. Si vous les supposez régulieres, je les suppose, moi, ou bien peu Chrétiennes, ou bien peu instruites. Savent-elles que ce Sacrement donne le Saint-Esprit ? Que cet Esprit-Saint vient avec la plénitude de ses graces ; qu'il affermit en nous la qualité d'enfants de Dieu que nous avons reçue dans le Baptême ; qu'il nous marque du caractere auguste de soldats de Jésus-Christ ; que c'est par ce Sacrement qu'on résiste aux tentations ; qu'on supporte les disgraces de la vie ; qu'on endure les railleries & les mépris, qui ont la Religion pour objet ; & qu'on mérite de participer à la béatitude que Jésus-Christ attribue à ceux qui souffrent persécution pour la justice ? 191

D. J'imagine qu'elles ne le savent pas ; mais comment le leur faire savoir ? Il n'en est point ici de ce nombre, & toutes vos réflexions sont perdues pour des Chrétiens de ce caractere.

R. Non : si nous sommes instruites de ces vérités, après avoir été confirmées nous-mêmes dans notre foi, Dieu nous fera la grace d'y affermir les autres. Et qui sait si l'uniformité de notre conduite ne servira pas à leur

prouver l'utilité de ce Sacrement ? Qu'elles assistent seulement à l'administration qui doit en être faite ; qu'elles fassent attention aux cérémonies qui l'accompagnent ; qu'elles suivent le Pontife dans les fonctions qu'il remplit, elles pénétreront peut-être l'importance d'une cérémonie qu'elles n'ont envisagée jusqu'à ce jour qu'avec indifférence.

D. Mais pourquoi un Pontife pour administrer ce Sacrement ? La Confirmation est-elle plus nécessaire que le Baptême ? plus auguste que l'Eucharistie ? Et les simples Prêtres, admis dans l'Eglise aux fonctions les plus redoutables, ne sont-ils pas suffisants pour exercer celle-ci ? Et est-on bien venu à reprocher la négligence à ceux qui ne le reçoivent pas, lorsqu'on les met dans la presqu'impossibilité de le recevoir ?

R. Ce n'est pas au moins dans cette Ville, que vous pourez leur fournir cette excuse ; & dans les campagnes même, avec de la bonne volonté ; on trouveroit peut-être les moyens de se procurer ce secours. Au reste je n'ai pas prétendu que ce Sacrement fût, ni plus nécessaire que le Baptême, ni plus auguste que l'Eucharistie, en parlant de l'Evêque comme du Ministre de ce Sacrement. Il ne me conviendroit pas même d'examiner si les Prêtres n'ont pas été, ou ne peuvent pas être chargés de cette administration. L'Evêque seul, dit le Catéchisme, administre ce Sacrement, parce que comme il a seul la plénitude du Sacerdoce, il convient qu'il confere la plénitude du Christianisme. D'ailleurs ce Sacrement ne se réitere pas ; il n'est pas d'une indispensable nécessité ; il n'est donc point étonnant que l'Eglise ait réservé à ses Pontifes le soin de l'administrer. 192

D. Vos raisons me font naître quelques difficultés que je m'abstiens de vous proposer, parce que je crains que vous ne refusiez d'y répondre.

R. Vous avez raison de vous en abstenir, cet Entretien passe déja les bornes ; & nous n'avons rien dit des cérémonies que l'Eglise emploie dans l'administration de la Confirmation ; de cette imposition des mains qui annonce que le Saint-Esprit nous couvre de son ombre ; de cette onction, qui figure l'abondance des dons du Saint-Esprit ; de cette huile qui nous signifie sa douceur ; de ce baume qui exprime nos obligations, en annonçant la bonne odeur que doit répandre un parfait Chrétien ; de ce signe de croix, dont on marque son front, qui nous avertit que nous devons la porter tous les jours de notre vie, & ne jamais en rougir ; enfin

de ce caractere humiliant, que le Pontife impose sur la joue ; & qui nous rend propres à soutenir les affronts, à endurer les injures pour le nom de Jésus-Christ ; & à ne jamais nous révolter au milieu des épreuves que sa providence nous ménage. En nous appliquant à méditer ces différents objets, nous affermirons dans nos cœurs les dispositions qu'on nous a déja inspirées, & les graces que nous nous promettons de recevoir dans 193
ce Sacrement.

Entretien sur la Fête de la sainte Trinité

D. Aujourd'hui, M. Ch. C., vous ne vous plaindrez pas de l'importunité de mes questions. La Fête qu'on nous annonce est du nombre de celles dont tout Chrétien doit connoître l'objet ; & il ne faut pas, je pense, pour en parler, un grand fonds d'instruction ; car l'article du Catéchisme qui nous instruit de la sainte Trinité, est le plus facile & le plus court.

R. Et le Mystere qui en fait l'objet, est le plus sublime & le plus difficile à traiter.

D. Je n'en conviendrai pas, lorsque je compare l'idée qu'on nous en donne, avec les détails qu'on nous présente sur le Mystere de l'Incarnation & de la Rédemption.

R. Vous en conviendrez du moins, quand vous ferez attention à la grandeur de ce Mystere, & à son élévation au-dessus de la portée de l'esprit humain.

Un Dieu, dont la nature ne souffre pas de partage, & dont l'essence se rapporte cependant à trois Personnes réellement distinctes ; un Pere qui engendre de toute éternité un Fils, & qui produit, avec ce Fils, un Saint-Esprit, sans diminution de nature, sans altération de perfections & d'attributs ; un Fils aussi ancien que le Pere qui l'engendre ; un Fils qui produit & n'engendre point ; un Saint-Esprit, qui, sans être engendré du Pere, lui 194
est égal en toutes choses, & qui, quoiqu'il ne produise point, n'est, ni moins fécond, ni moins puissant que les deux autres Personnes qui le produisent. Qu'en pensez-vous, M. Ch. C. ? Ces idées satisfont-elles bien votre raison ? Ce sont cependant les seuls principes sur lesquels l'Eglise appuie notre foi sur ce Mystere.

D. Si vous ne me nommiez pas l'Eglise, je trouverois ces principes bien foibles ; & ma foi sur la sainte Trinité, me paroîtroit bien hasardée : mais l'Eglise parle ; je crois & je me tais.

R. C'est tout ce que vous pouvez faire : des recherches plus étendues affoibliroient votre soumission, & n'éclaireroient pas votre esprit.

D. Vous en concluez donc que nous n'avons plus rien à dire sur cette matiere, & qu'il faut terminer là notre Entretien.

R. A Dieu ne plaise que j'en tire cette conséquence ! & certainement l'Eglise, en instituant une Fête solemnelle, pour honorer ce redoutable Mystere, a d'autres vues : elle veut que nous adorions ce que nous ne comprenons pas dans la sainte Trinité, & que nous méditions attentivement ce qui, dans ce Mystere, peut nourrir notre piété.

D. Et où trouverez-vous de l'aliment pour notre piété, dans une vérité qui excede si fort les bornes de notre raison ?

R. Je la trouverai dans les rapports que les trois Personnes ont daigné avoir avec nous : car plus la sagesse de Dieu nous a caché le fond de ce Mystere, & plus sa miséricorde nous a dévoilé les desseins de bonté que ces trois Personnes ont formés sur nous. Le Pere, à qui la toute-puissance 195
est attribuée, comme au principe des deux autres Personnes, nous est offert sous le titre de Créateur, de Conservateur & de Protecteur : le Fils, à qui les œuvres de la sagesse & de la miséricorde sont attribuées, comme au Verbe, nous est présenté comme notre Rédempteur, notre Réparateur & notre perpétuel Intercesseur : l'Esprit-Saint, à qui sont annexées les opérations de la grace, nous est annoncé dans les saintes Ecritures, comme notre Sanctificateur, notre Conducteur & l'Epoux de nos ames.

D. Je m'attends bien que vous allez nous trouver des devoirs à remplir, à l'occasion de toutes ces qualités.

R. Vous ne vous trompez pas ; & je les tirerai, ces devoirs, d'autres qualités encore que je ne vous ai pas nommées.

Le Pere veut bien devenir le nôtre, & nous adopter pour ses enfants : le Fils, revêtu de notre nature, s'est établi notre Chef, & nous a choisis pour ses membres : l'Esprit-Saint, répandu dans nos cœurs, a daigné s'y placer

comme dans un Temple ; & chacune de ces graces particulieres, suppose des devoirs & des obligations.

D. J'entrevois qu'elles seront si étendues, que peut-être le découragement sera la suite de la connoissance que vous allez nous en donner.

R. Pourquoi le découragement ? Il me semble, au contraire, que la confiance, l'amour & la docilité, sont les seuls moyens d'honorer le Pere ; que la reconnoissance & l'imitation sont les seuls hommages dignes du Fils ; que la vigilance, la priere & l'attention du cœur, sont les 196
moyens les plus propres pour honorer le Saint-Esprit.

D. Où avez-vous pris ces notions que vous nous donnez de la sainte Trinité ? Je ne me rappelle pas d'en avoir jamais trouvé le nom dans le saint Evangile.

R. Mais du moins n'y avez-vous jamais apperçu les idées que je vous donne aujourd'hui de ce Mystere ? Jésus-Christ, dans un grand nombre d'endroits, ne parle-t-il pas du Pere qui l'envoie ; du Fils, qui est une même chose avec le Pere qui l'a envoyé, & du Saint-Esprit, qui procede de l'un & de l'autre, & que l'un & l'autre doivent envoyer pour instruire de toute vérité ?

L'Evangile de ce jour ne donne-t-il pas pour seul fondement de la Morale de Jésus-Christ, la foi dans le Mystere d'un Dieu, Pere, Fils & Saint-Esprit ? N'est-ce pas le nom de ces trois adorables Personnes qui a été invoqué sur nous dans le Baptême ? N'est-ce pas ce nom que nous réclamons au commencement & à la fin de nos prieres, avant toutes les actions de notre vie ? N'est-ce pas ce nom qui donne aux Sacrements toute leur force ; qui, dans les tentations, soutient notre courage ; dans les tribulations, nous anime à la patience ; dans le découragement, excite notre confiance, &, pour la vie future, fait notre espérance, notre consolation & notre joie ?

Souvenons-nous donc, M. Ch. C., de l'invoquer souvent, de le respecter dans nos paroles, de l'honorer par nos œuvres, & de rendre au Pere l'hommage d'une confiance filiale ; au Fils, celui d'une imitation fidele ; au Saint-Esprit, celui d'une docilité parfaite.

D. Il me semble, M. Ch. C., qu'après avoir célébré la Fête de la très-sainte Trinité, il ne devroit plus rester de Fête à solemniser. Vous nous avez si bien prouvé que ce Mystere renferme tous les autres, que j'imagine que cette solemnité doit suppléer à toutes les Fêtes. Pourquoi donc en annoncer encore une dans quelques jours ?

R. Parce que notre foi a besoin d'être excitée, non-seulement sur les objets généraux qui peuvent la nourrir, mais encore sur les Mysteres particuliers qui peuvent l'affermir dans nos cœurs. Aussi l'Eglise termine-t-elle tout ce cours de solemnités où elle nous a remis sous les ieux les fruits de notre rédemption, par une Fête spéciale en l'honneur du très-saint Sacrement, qui est sans doute l'effet le plus précieux de cette rédemption même.

D. Ne vous trompez-vous pas ? Il me semble que c'est par cette Fête que l'Eglise a commencé ce que vous appellez un cours de solemnités ; & je me rappelle qu'en nous parlant du Jeudi-Saint, vous avez épuisé tout ce qu'on peut dire sur cette matiere importante.

R. Comment aurois-je pu le faire ? Ce fonds est inépuisable ; & s'il falloit faire de ce Mystere l'unique objet de nos entretiens, je ne craindrois pas que la matiere pût se refuser aux plus longs détails… Oui, j'ai parlé du Mystere de l'Eucharistie, en vous entretenant de son institution ; mais 198
puisque vous avez la mémoire si fidele, elle doit vous rappeller que je vous fis appercevoir que l'Eglise toute occupée qu'elle étoit de la mort de Jésus-Christ, dont elle rappelloit le souvenir le jour suivant, ne pouvoit lui rendre alors que des hommages interrompus par ses larmes & par ses soupirs. Il falloit donc une Fête particuliere où elle pût se livrer à la sainte joie que lui inspire ce bienfait ; où elle pût donner à cette solemnité toute la pompe, tout l'appareil qu'exige un si grand Mystere ; où elle pût inviter ses enfants, pendant une suite de plusieurs jours, à s'occuper de cet unique objet : aussi a-t-elle attendu que le temps Paschal fût entiérement écoulé, & que les autres Fêtes, qui sont une suite nécessaire de celles de la Résurrection, fussent entiérement terminées.

D. C'est donc à dire que l'Eglise regarde la Fête du très-saint Sacrement comme une de ses Fêtes principales ?

R. Il y paroît bien, par l'appareil qui accompagne cette solemnité. Elle ne se contente pas de décorer ses Temples, d'exposer sur ses Autels la Victime adorable, de réunir pendant huit jours consécutifs les Fideles, pour adorer ce Dieu caché ; elle veut encore qu'au commencement & à la fin de cette Octave, il soit porté en triomphe dans les rues & dans les places publiques, accompagné du cortége nombreux de ses Ministres & des Fideles qui le suivent : elle veut que les plus riches ornements annoncent à tous ceux qui sont témoins de cette cérémonie, que celui qu'elle adore, sous les especes sacramentelles, est le Roi des Rois, le Seigneur des Seigneurs : elle veut que les Fideles concourent eux-mêmes à la pompe de ce 199
triomphe, en décorant leurs maisons ; & quand leur zele & leur piété les porte à préparer à Jésus-Christ des Autels à l'entrée de leur maison, elle permet que l'auguste Sacrement honore quelques instants ces Autels de sa présence ; & que toutes profanes que soient ces habitations, par leur nature, elles deviennent, pour quelques moments, les Temples du vrai Dieu.

D. Je vois, dans tout ce détail, ce qui s'observe toutes les années. Et si j'ai paru contredire à la nécessité de cette Fête, ce n'est pas que je desire que l'Eglise l'abolisse ; car il n'en est point dans l'année qui me donne plus de satisfaction que celle-ci, & aux cérémonies de laquelle je prenne plus de part.

R. Oseriez-vous bien m'en dire le motif ? Je présume qu'il est louable, & j'en veux faire mon profit.

D. Mais s'il ne l'étoit pas, vous m'exposeriez à quelque confusion. Après tout j'ai besoin de m'instruire ; & je vous avouerai ingénument que ce qui me touche dans cette Fête, c'est l'éclat extérieur de toutes ces cérémonies.

R. Et cet éclat n'est d'aucun prix, si vous n'avez pas soin de vous pénétrer de l'esprit qu'il suppose. L'Eglise a eu deux vues particulieres en instituant cette Fête. La premiere, de réparer, autant qu'il lui est possible, les irrévérences qui se commettent contre le saint Sacrement de l'Autel ; & la seconde, de nous indiquer, par ces signes extérieurs & sensibles, les dispositions intérieures que ce Sacrement exige.

D. J'ai peine à croire qu'elle atteigne aux deux buts qu'elle se propose. Comment d'abord peut-elle, par ces cérémonies, réparer les outrages 200

qu'on fait à Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement ?

R. C'est en forçant, en quelque sorte, les Chrétiens les moins fideles & les moins fervents, à contribuer à cette solemnité. Les loix humaines lui prêtent, dans ce jour, leur appui, afin que chacun observe les regles de décence qu'exige cette cérémonie : elle force, par cet aveu tacite, les ennemis même du Sacrement, à se soumettre & à se taire. Vous sentez que cette réparation ne porte que sur les irrévérences extérieures, parce que l'Eglise & encore moins les loix humaines, ne jugent point des dispositions du cœur ; mais à cette occasion les vrais Fideles adorent, prient, gémissent & dédommagent, en quelque sorte, Jésus-Christ, par leurs adorations, des sacrileges & des mépris dont se rendent coupables envers lui les mauvais Chrétiens.

D. Je suis satisfaite de cette réponse ; le serai-je autant du rapport que vous prétendez trouver entre ces cérémonies & les dispositions que Jésus-Christ exige ?

R. J'ignore l'impression que ma réponse poura faire sur vous ; mais pour moi je crois voir dans l'empressement des Fideles à suivre Jésus-Christ, à le recevoir dans leurs maisons, une idée du desir qui doit nous embraser pour la sainte Communion ; dans les ornements dont ils couvrent leurs maisons, dont ils chargent les Autels qu'ils lui préparent, une figure des vertus chrétiennes dont nos cœurs doivent être ornés, quand nous participons à la Table sainte ; dans ces cierges qu'on porte à cette cérémonie, & dans ceux qu'on trouve dans tous les lieux où il repose, un indice de la pureté du cœur qui doit précéder cette sainte démarche, & de l'ar- 201
dente charité qui doit l'accompagner ; enfin cette variété de couleurs qui couvre ses Ministres, m'annonce la pratique de toutes les bonnes œuvres qui doit être l'effet de la participation à ce Sacrement. Si ces réflexions ne vous suffisent pas, assistez, pendant ces jours & pendant toute son Octave, aux Exercices que l'Eglise va nous indiquer ; & je suis convaincue qu'une foi vive vous fera entrer dans l'esprit de ce Mystere, & vous en fera tirer les avantages les plus précieux.

Entretien sur la Fête de saint Jean-Baptiste

D. L'Eglise, M. Ch. C., ne nous laisse pas long-temps sans instruction : elle a soin que les Fêtes se succedent, & elle ne met presque entre elles d'intervalle, que celui qui nous est nécessaire pour y réfléchir. En voici encore une que l'on nous annonce ; quel en est l'objet ?

R. C'est à saint Jean-Baptiste, Précurseur de Jésus-Christ, & son parent, selon la chair, que l'Eglise va nous faire adresser un culte & des hommages.

D. N'est-ce pas aussi en son honneur qu'elle fait des Processions, & qu'elle est dans l'usage d'allumer des feux dans les places publiques ? Pour moi je ne conçois pas trop l'esprit de cette cérémonie ; & je ne vois pas qu'un Saint soit mieux honoré, parce qu'on aura observé la veille de sa Fête une pratique, qui ressemble plutôt à une réjouissance profane, 202
qu'à un exercice de Religion.

R. Il ne nous convient point de juger l'Eglise sur ses usages ; mais il est de notre devoir d'en bien pénétrer l'esprit, pour en tirer les avantages spirituels qu'elle a dessein de nous procurer par ces différentes pratiques. Nous avons déja parlé des Vigiles des Fêtes ; & vous pouvez vous rappeller ce que nous avons dit de l'objet de ces jours de pénitence, qui précedent ordinairement les plus importantes solemnités. La Vigile de saint Jean-Baptiste a le même objet ; mais le feu que l'Eglise allume avec céremonie, a un objet particulier à cette Fête : il se rapporte à la parole de l'Ange, qui dit à Zacharie, pere du saint Précurseur, que plusieurs se réjouiroient à sa naissance : il parloit, sans doute, d'une joie toute sainte, & l'Eglise n'en admet point d'autre en perpétuant cet usage.

D. Mais en récompense, la plupart des Fideles se permettent, à cette occasion, & une joie qui paroit bien folle ? & quelquefois même des observances & des pratiques qui ne sont guere, je crois, autorisées par l'Eglise ?

R. Au contraire, elles sont sévérement condamnées, & bien opposées au culte que nous devons rendre au saint Précurseur ; car cette qualité même doit nous rendre bien précieux le jour de sa naissance, puisqu'elle annonce de bien près celle de notre Libérateur.

D. Cette naissance doit nous intéresser à ce titre, & elle a dû être accom-

pagnée des prodiges les plus éclatants.

R. L'Evangile que nous lirons dans cette solemnité, nous en fait le détail. Zacharie reçoit, au milieu des fonctions de son ministere, l'avertissement 203
de cet événement glorieux à sa famille ; & l'apparition de l'Ange qui le lui annonce, lui cause un tel étonnement, qu'il doute même de l'accomplissement de cette promesse : l'Ange lui reproche sa défiance, & lui prédit qu'il va devenir muet ; sa langue se lie, & Dieu ne lui en rend l'usage, que lorsqu'il s'agit d'imposer à l'enfant le nom miraculeux que Dieu lui-même lui avoit choisi.

D. Cet enfant dut être bien cher aux religieux parents qui le virent s'élever dans leur sein. Il dut être bien vertueux & bien saint, ayant eu une origine aussi miraculeuse.

R. Comment ne l'auroit-il pas été ? Il avoit tressailli dans le sein de sa mere, à la visite que Marie avoit faite à Elisabeth, lorsqu'elle avoit le bonheur de porter Jésus-Christ ; il avoit été sanctifié par la présence de son Dieu, & consacré Prophete, pour annoncer à Israël, non plus celui qui devoit venir bientôt, mais celui qui étoit déja au milieu d'eux.

D. Il nous est bien important de savoir comment & par quelle vertu a été soutenu un ministere commencé sous de si heureux auspices.

R. L'esprit de recueillement & de retraite, l'esprit de pénitence & de mortification, préparerent pendant près de trente années Jean-Baptiste à la courte mission qu'il devoit remplir. Il vivoit de sauterelles & de miel sauvage ; une peau de chameau lui servoit de vêtement ; & c'est après avoir porté lui-même le joug d'une pénitence si constante & si sévere, qu'il se crut autorisé à prêcher & à conférer au bord du Jourdain le baptême de pénitence pour la rémission des péchés.

D. Avec ce genre de vie & une morale aussi austere, il ne dut pas se faire 204
un grand nombre de prosélytes.

R. Il en eut cependant beaucoup ; il eut même l'avantage de voir Jésus-Christ se soumettre volontairement au Baptême qu'il conféroit, & eut occasion de lui rendre un témoignage public, & capable de conduire à lui tous ceux qui jusqu'alors avoient suivi ses prédications au bord du Jourdain.

D. Je n'ai pas entendu dire cependant que les Disciples de Jean-Baptiste aient beaucoup grossi la foule de ceux qui suivoient Jésus-Christ.

R. Nous savons que plusieurs furent admis au nombre des Apôtres de Jésus-Christ. L'Evangile ne nous a pas conservé le nom des autres ; mais saint Jean n'avoit pas balancé à le dire, que c'étoit à Jésus-Christ à croître, & à lui à s'anéantir ; & depuis ce moment, il n'est plus question dans le saint Evangile des prédications de Jean-Baptiste ; & il n'y paroît plus que pour rendre à la justice, à la vérité & à l'innocence des mœurs, un témoignage d'autant plus glorieux, qu'il est cimenté de son sang.

D. Vous voulez parler sans doute des reproches qu'il fait à Hérode, & de la demande que fait Hérodiade de la tête du saint Précurseur. Je n'ignore pas ce trait du saint Evangile ; mais ignoreriez-vous celui qui le précede ? Il me semble qu'il est parlé des questions que les Disciples de Jean font à Jésus-Christ de la part de leur Maître. Cet événement vous paroît-il assez peu important pour le taire ?

R. Non, & je vous sais bon gré de me l'avoir remis sous les ieux. On y voit dans Jean-Baptiste une ame droite & simple, un cœur animé du zele de la vérité, qui ne pouvant plus, au milieu des liens qui le retiennent, exercer 205
son ministere de Précurseur, rend à Jésus-Christ, du fond de sa prison, un témoignage que l'incrédulité des Juifs n'auroit pas dû révoquer en doute ; mais nous passerions les bornes de cet Entretien, si nous voulions faire une application suivie de tous les traits que l'Evangile nous a transmis de Jean-Baptiste. Contentons-nous de tirer cette unique conséquence : que Jésus-Christ attend de nous des témoignages proportionnés aux états, au ministere & aux emplois qu'il nous confie ; & que si, comme Jean-Baptiste, nous n'avons point été appellés à le précéder & à le faire connoître, nous le sommes du moins à l'imiter & à le suivre.

Entretien sur la Fête de saint Pierre & saint Paul

D. C'est sans doute, M. Ch. C., pour ne point multiplier les Fêtes, que l'Eglise a l'attention d'unir deux Saints dans la même solemnité : elle nous a déja fait honorer saint Jacques & saint Philippe dans un même jour ; aujourd'hui elle propose à notre culte saint Pierre & saint Paul.

R. Vous n'entrez point tout-à-fait dans ses vues ; & vous avez dû vous appercevoir qu'il est des Saints que l'Eglise honore seuls dans les jours qui sont propres à leur Fête. Saint Matthieu, saint Jean l'Evangéliste & plusieurs autres sont honorés dans des jours particuliers.

D. Apparemment qu'elle a moins de vénération pour ceux-ci, puisqu'elle 206
partage entre eux nos hommages & notre culte ?

R. Vous n'avez pas mieux pénétré le dessein de l'Eglise ; & pour arrêter vos conjectures, je dois vous dire que l'Eglise fixe ordinairement le culte d'un Saint au jour de sa mort, qui est celui de son triomphe ; & c'est parce qu'une pieuse tradition lui a transmis que ces deux saints Apôtres ont terminé, à la même époque, leur glorieuse carriere, que l'Eglise nous les propose dans un même jour. Cette raison cependant n'est pas la seule ; il en est une autre plus intéressante pour notre foi.

D. Je le crois ; mais, avant de nous la dire, n'oubliez pas de nous expliquer pourquoi vous avez avancé qu'ordinairement l'Eglise choisit le jour de la mort des Saints, pour nous les faire honorer : est-ce qu'elle ne le fait pas toujours ?

R. Non ; parce que souvent elle l'ignore.

D. Et que fait-elle alors ? à quelle époque fixe-t-elle leur culte ?

R. A quelques-unes des circonstances intéressantes de leur vie. Elle honore, par exemple, le jour de l'ordination d'un Evêque, ou celui de son installation : elle célebre le moment d'un témoignage solemnel, rendu par un saint Confesseur, ou l'occasion de quelque miracle éclatant, opéré par la présence des reliques de quelques-uns des Saints ; mais toutes ces réflexions nous écartent de l'objet de cet Entretien.

D. Vous avez raison ; cependant ne nous laissez point ignorer quelle est cette raison intéressante à la foi, qui a porté l'Eglise à réunir dans la même solemnité les deux saints Apôtres que nous nous préparons à honorer. 207

R. Ils sont les deux principales colonnes de l'Eglise : ceux que Jésus-Christ a choisis pour porter son nom ; l'un aux enfants d'Israël dispersés, l'autre à ce peuple, dont il est dit dans un des Livres des Prophetes :

Vous n'étiez point mon peuple ; & vous deviendrez mon peuple : vous n'étiez point les objets de ma miséricorde ; & vous deviendrez les objets de ma miséricorde.

D. Et l'Eglise veut que dans un seul jour nous rendions hommage à deux Saints qui méritent bien chacun leur culte particulier.

R. L'Eglise vient au secours de votre piété, en ajoutant à cette Fête celle du jour suivant, qui vous met à portée d'honorer d'un culte spécial saint Paul, dont vous aurez déja réclamé la puissante intercession.

D. J'ai bien envie d'entrer tout-à-fait dans ses vues ; & je ne vous proposerai maintenant de questions que sur le premier de ces deux Apôtres. Quel rang d'abord tient-il parmi les autres disciples de Jésus-Christ ? Que nous dit l'Evangile de sa vocation & de son apostolat ? Que nous ont transmis les Histoires de sa vie & de sa mort ?

R. Il seroit trop long de satisfaire à toutes les questions que vous me proposez : je vais en abréger le détail ; & je me contenterai de vous dire que saint Pierre tient le premier rang dans le College apostolique ; que c'est à lui que Jésus-Christ a dit : *Vous êtes Pierre ; & sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

D. Qui lui a donc valu cette prédilection ?

R. Le choix de Jésus-Christ ; & la foi de cet Apôtre, qui, tandis que presque tous les autres Disciples se retirent, parce qu'ils sont effrayés de la doctrine de Jésus-Christ, lui rend un témoignage qui prouve sa confiance & 208
son amour, en lui disant : *A qui irons-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle.*

D. Il n'a pas toujours tenu ce langage ; & je sais que cet Apôtre osa dire, dans une circonstance, qu'il ne connoissoit point Jésus-Christ.

R. Mais vous savez aussi, sans doute, que, touché des regards miséricordieux de Jésus-Christ, il pleura amérement ; que, revêtu de la force de l'Esprit-Saint, il le confessa publiquement ; & que lui, qui n'avoit osé avouer son Maître, en présence d'une foible servante, ne craignit point de lui rendre témoignage, au milieu du Sanhédrin assemblé, & s'estima heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir l'ignominie pour la gloire

de son saint Nom.

D. Aussi n'ai-je pas prétendu déprimer ce grand Saint, en rappellant l'histoire de sa chute, mais vous donner occasion de nous parler de sa pénitence. Parlez-nous aussi des œuvres qui ont signalé son apostolat.

R. Je pourois vous renvoyer au Livre des Actes des Apôtres : c'est là que vous verriez saint Pierre s'annoncer comme le chef de l'Eglise naissante ; opérant, selon la parole de Jésus-Christ, des prodiges plus surprenants que ceux que ce Dieu fait homme avoit opérés lui-même ; redressant les boiteux ; ressuscitant les morts ; guérissant, par son ombre seule, les malades qu'on exposoit sur son passage ; exterminant, du souffle de sa bouche, Ananie & Saphire, qui osent mentir au Saint-Esprit ; & confondant l'impiété & la malice d'un imposteur qui veut acheter le don de Dieu.

D. Vous nous annoncez saint Pierre comme le chef de l'Eglise naissante, 209
& je ne le vois point présider à l'Eglise de Jérusalem, qui, sans doute, devoit être la premiere des Eglises ?

R. Oui, la premiere, sans doute, si le peuple Juif n'avoit pas mérité, par son incrédulité, d'être rejetté ; mais Dieu avoit d'autres brebis qui n'étoient pas encore du bercail. Rome, la plus célebre des Cités, cette Ville superbe qui commandoit aux autres nations, étoit déja choisie pour être le centre de l'unité, le théâtre du Christianisme, le canal de toutes les graces dont Jésus-Christ devoit, dans la suite, enrichir son Eglise ; & c'est là que Jésus-Christ, la pierre angulaire, veut placer lui-même cette pierre choisie, pour être la base de l'édifice, que l'enfer ne poura jamais ébranler. C'est aussi dans cette Ville que saint Pierre, en exerçant son apostolat, & en consommant son martyre, répand cette semence féconde, qui, selon Tertullien, doit produire, jusqu'à la fin des siecles, de généreux athletes qui défendent la Foi, de saints Pontifes qui l'étendent, de saints Docteurs qui la soutiennent, & des Chrétiens vertueux qui l'édifient & qui l'honorent.

Entretien sur la Commémoration de saint Paul

D. Je n'ai point oublié, M. Ch. C., ce que l'on nous dit, en nous instruisant sur la Fête de saint Pierre & de saint Paul ; que l'Eglise, indépendamment du jour qu'elle a consacré à honorer ces deux Apôtres, a remis au jour 210
suivant à honorer les vertus de saint Paul ; ce qui nous a portés à remettre nous-mêmes le détail de ses vertus. Dites-nous donc, & comment se nomme cette Fête ? & en quoi elle doit exciter notre piété ?

R. L'Eglise lui donne le nom de *Commémoration*, pour la distinguer de la Fête du Martyre de cet Apôtre, & de la Fête de sa Conversion : elle veut aussi, en rappelant ses vertus, nous porter à renouveller notre confiance en ce Saint, & notre fidélité à le suivre.

D. Quel est le caractere propre de saint Paul ? quelle a été sa mission spéciale ? & pourquoi ne le trouvons-nous nommé nulle part dans le saint Evangile ? J'ai encore présent à l'esprit le nom des douze Apôtres de Jésus-Christ : je me rappelle même que lorsque Judas eut mérité, par sa perfidie, d'être retranché du nombre des Apôtres, saint Matthias lui fut substitué, dans l'assemblée des autres Disciples ; mais je ne vois pas qu'on ait observé les mêmes précautions, pour agréger saint Paul au College Apostolique.

R. Ce n'est pas dans le saint Evangile, mais dans le Livre où l'Historien sacré continue l'histoire de l'établissement de l'Eglise, que vous verrez successivement saint Paul persécuteur, (sous le nom de *Saul*,) renversé sur le chemin de Damas, lorsqu'il ne respire que sang & que carnage, & devenu tout d'un coup, par un miracle de la grace, un vase d'élection, le Disciple le plus fidele de l'Evangile, & le défenseur le plus intrépide de sa Religion & de sa Loi.

D. Vous lui faites faire en peu de temps de rapides progrès ; &, à vous entendre, les plus grands pécheurs ne doivent jamais désespérer de leur 211
salut.

R. Vous avez raison : mais ils ne doivent pas en présumer ; & la conduite de saint Paul va vous le faire comprendre.

Saul avoit été élevé dans la science des Ecritures & de la Loi de Moïse. Gamaliel, le plus savant & le plus éclairé des Docteurs de la Loi, avoit

été son Maître ; & il avoit trouvé dans ce disciple une pénétration & une sagacité capables d'en faire le plus zélé prosélyte de cette Loi, si Dieu, qui en avoit fixé l'abolition, ne l'eût pas destiné à devenir l'Apôtre d'une Loi bien plus parfaite. Saul, plein des préventions que les Pharisiens avoient coutume d'inspirer contre la doctrine de Jésus-Christ, crût servir sa Religion & son Dieu, en persécutant les Chrétiens : & trop jeune encore pour leur porter des coups, son faux zele le fait assister au martyre de saint Etienne ; & il assouvit sa rage naissante dans le sang du premier de nos Héros. Ce ne fut que le prélude de ses fureurs contre la Religion, dont il ne connoissoit point encore l'esprit ; mais bientôt de témoin, il voulut devenir un de leurs bourreaux ; & ce loup ravissant, selon l'expression du Prophete, plein de fureur & de rage, court à Damas pour y éteindre, s'il le peut, dans le sang des Martyrs, jusqu'au souvenir du nom de Jésus-Christ.

D. Je ne vois rien dans toute cette conduite qui m'annonce un Apôtre ; & si vous me disiez, après tout ce détail, que Dieu, pour déconcerter sa fureur sanguinaire, l'extermine sur le chemin de Damas, & délivre son Eglise d'un si cruel fléau, j'y reconnoîtrois le Dieu juste & terrible, qui se rit, quand il lui plaît, des projets des pécheurs. 212

R. Mais Dieu a un autre attribut dont il est plus jaloux ; c'est sa miséricorde ; & il l'a fait éclater, & sur saint Paul, & sur son Eglise, en le terrassant sur le chemin de Damas. Une voix terrible, mais pleine de bonté, l'arrête & le renverse : *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ?* lui dit Jésus-Christ. Et cette parole, plus accablante que la foudre, plus pénétrante, pour me servir de son expression, qu'un glaive à deux tranchants, l'arrête, le confond, & lui fait desirer de connoître le Dieu qui n'oppose à tant d'outrages que des témoignages de sa bonté.

D. Il seroit trop long peut-être de vous demander les suites de cet événement : vous me rappellez d'ailleurs que cette histoire est toute entiere dans le Livre des Actes des Apôtres ; & je ne saurois trop admirer la conduite de Dieu, dans une circonstance qui, à parler humainement, paroissoit si opposée à ses desseins ; mais vous n'avez point encore répondu à la question qu'il m'importe le plus de vous voir éclaircir. Quelle fut la mission de saint Paul ?

R. Il fut spécialement destiné à prêcher l'Evangile aux nations ; & c'est pour cela qu'il est appellé l'*Apôtre des Gentils*. Aussi saint Luc, son disciple, l'un des Evangélistes, & l'auteur du Livre des Actes des Apôtres, nous fait-il un détail particulier de tous les voyages de saint Paul, & le nombre des Epîtres de cet Apôtre, nous prouve jusqu'où il avoit étendu son zele & ses travaux.

D. Mais n'eût-il pas été plus naturel que saint Paul, instruit de la Loi de Moïse, eût travaillé spécialement à la conversion de ceux qui restoient attachés à cette Loi ? Il auroit été, plus qu'aucun autre, en état de remplir 213
cette mission.

R. Aussi ne l'a-t-il pas négligé : son Epître aux Hébreux, renferme des principes auxquels les Juifs de bonne foi ne résisteroient pas, si l'aveuglement de leur cœur ne les rendoit pas ennemis de toute vérité.

D. J'aurois bien des questions à vous faire sur les différentes Epîtres de cet Apôtre ; & peut-être seriez-vous embarrassée de me répondre : car j'entends souvent dire qu'elles sont admirables, qu'elles renferment l'abrégé de notre Religion ; que qui les sait & les comprend, possede la science du salut : & moi, je vous avoue que je les ai toujours lues sans les entendre.

R. Il ne m'appartiendroit pas de vous en donner l'intelligence ; mais au moins recevrez-vous de moi un avis qui poura vous en rendre la lecture utile ; c'est de ne jamais les lire, sans précaution, sans humilité, sans docilité ; de vous édifier de tous les principes de morale qu'il y établit ; de méditer toutes les vérités de dogme dont l'instruction vous aura procuré l'intelligence ; de vous taire, & d'adorer sur toutes celles qui excéderoient les lumieres de votre esprit : & alors je vous promets que, vous trouverez saint Paul toujours vivant dans ses Epîtres, parce que l'Esprit de Dieu vous instruira par sa bouche. Puissiez-vous vous-même le rendre vivant, par votre fidélité à pratiquer les vérités qu'il vous enseigne !

Entretien sur la Fête de la Visitation de la Ste. Vierge 214

D. Je croyois, M. Ch. C., que presque toutes les Fêtes étoient célébrées. Il me paroit du moins que l'Eglise nous a occupés de tous les Mysteres de notre Religion : elle a suivi Jésus-Christ, depuis sa Naissance, jusqu'à son

Ascension glorieuse, sans oublier la descente de son Esprit : elle nous a fait rendre hommage à l'auguste Sacrement de son Corps : elle nous a fait honorer son Précurseur & les premiers de ses Apôtres : que lui reste-t-il donc à nous offrir ?

R. Ce raisonnement de votre part, M. Ch. C., ne montre pas sans doute de l'ennui & du dégout pour les solemnités dont l'Eglise nous occupe. Et vous n'êtes pas, je pense, du nombre de ceux qui par irréligion ou par indifférence, se plaignent du grand nombre des Fêtes, & se réjouissent de leur suppression. Après tout, les personnes de ce caractere n'ont pas droit de se plaindre de celle qu'on nous annonce. Quelque intéressant que soit le Mystere de la Visitation, l'Eglise ne l'a pas mis au nombre des solemnités qui exigent des Chrétiens l'assiduité au Temple, & la cessation de leurs travaux journaliers. Dans toutes les Eglises elle se célebre par les Ministres seuls, & ceux que la piété excite à s'unir à eux : & dans cette Paroisse, pour ne pas contredire la conduite indulgente de l'Eglise à cet égard, on remet cette Fête au Dimanche le plus prochain.

D. Vous me direz sans doute, pourquoi dans cette Paroisse on s'écarte de la conduite que tient l'Eglise par rapport à cette Fête ? 215

R. C'est parce qu'elle est la Fête principale d'une Confrairie, érigée en l'honneur de la très-sainte Vierge, & pour mettre les Chrétiens, qui sont agrégés à cette pieuse association, à portée de rendre leurs hommages à la Mere de Dieu, qu'ils ont spécialement choisie pour leur protectrice.

D. Et ces hommages qu'ils lui rendront dans ce jour, ont pour fondement le Mystere de la Visitation. D'où je conclus qu'il nous importe de le connoître.

R. C'est-à-dire, que vous demandez de vous affermir dans la connoissance que vous en avez déja ; car vous avez lu, plus d'une fois, dans le saint Evangile, que Marie ayant appris qu'Elisabeth, sa cousine, avoit conçu, dans sa vieillesse, crut devoir aller l'en féliciter. Remplie elle-même du Saint-Esprit, qui avoit formé en elle le fruit précieux qui devoit sauver le monde, elle ne crut pas que la Maternité divine à laquelle sa conception lui donnoit droit, la dispensât d'aller rendre, à une parente plus âgée qu'elle, les hommages que lui méritoient les faveurs de son Dieu ; & par cette démarche d'humilité & de charité, elle a voulu nous

apprendre à sanctifier les actions de notre vie, qui paroissent les moins importantes & les moins relatives à l'esprit de Religion, & à ne nous autoriser jamais d'aucun titre pour nous dispenser d'exercer la charité à l'égard de nos freres.

D. Ce fut sans doute une grande satisfaction pour Elisabeth, de recevoir chez elle la Mere de son Dieu ?

R. Dites aussi un grand avantage, & pour elle, & pour Jean-Baptiste 216
qu'elle portoit dans son sein. Tout exprime, dans cette circonstance, les bénédictions que Dieu répand sur cette famille, la plus sainte de l'univers. L'enfant tressaille dans le sein d'Elisabeth, & commence, à l'égard de Jésus-Christ, la fonction de Précurseur. Il rend hommage à celui qui vient délivrer son peuple de leurs péchés ; & l'Esprit qui l'instruit & le consacre pour être un jour son Prophete, rend éloquente la langue d'Elisabeth, pour publier les grandeurs de la Mere & du Fils : *D'où me vient cet honneur*, s'écrie-t-elle, *que la Mere de mon Dieu vienne à moi ? vous êtes bénie entre toutes les femmes ; & l'Enfant que vous portez dans votre sein, est vraiment le fruit de bénédiction.*

D. Je conçois que cette entrevue dut être touchante pour ces deux saintes Cousines, que Dieu honore d'un ministere aussi important ; mais sans doute que Marie, destinée à une plus éminente dignité, doit parler, dans cette circonstance, un langage plus noble & plus élevé ?

R. L'Eglise en est si persuadée, qu'elle nous fait chanter tous les jours le Cantique admirable que Marie emploie pour exprimer sa reconnoissance : *Mon ame glorifie le Seigneur*, s'écrie-t-elle ; & après ce magnifique début, ce qu'elle dit exprime, & l'humilité profonde dont elle est pénétrée, & les sublimes idées qui l'éclairent, & les motifs de confiance qui l'animent, & les ardeurs de la charité qui l'embrasent. Qu'il est beau ce Cantique ! où la puissance de Dieu est exaltée, sa miséricorde célébrée, la fidélité de ses promesses établie de la maniere la plus sensible ! qu'il est beau ce Cantique ! où Jésus-Christ même semble exprimer, par la bouche de sa Mere, toutes les vertus que doit inspirer un jour son Evangile ; & 217
que doit exprimer la vie sainte qu'il va mener au milieu des hommes. On y voit sa haine pour le péché, par la résistance qu'il fait aux superbes ; son gout pour l'humilité, par les regards qu'il jette sur ceux qui sont pe-

tits à leurs ieux ; son mépris pour les richesses, par la chute qu'il prépare à ceux qui se confient dans leur puissance, & la préférence qu'il donne aux pauvres, dans les trésors de grace qu'il leur prépare.

D. Ne vous étendez-vous pas trop sur l'exposition de ce Cantique ? & n'auroit-il pas été plus utile de nous donner des avis sur le fruit que nous devons tirer de cette Fête ?

R. N'est-ce pas vous les donner, que de vous exposer le sens des paroles de Marie dans cet auguste Cantique ? Si vous retenez d'elle que Dieu mérite vos respects par sa puissance ; votre crainte, par sa justice ; votre amour, par sa miséricorde ; votre docilité, par sa fidélité à ses promesses, vous connoîtrez l'esprit de ce Mystere ; vous en tirerez le fruit ; & la visite que font dans ce jour Jésus-Christ à Jean-Baptiste, Marie à Elisabeth, deviendra l'image de la visite qu'il daigne nous faire à nous-mêmes, par les graces dont il nous rend participants dans cette solemnité.

Entretien sur la Fête de saint Jacques le Majeur

218

D. Avant de nous séparer, M. Ch. C., j'aurois plus d'une question à vous faire : car ne pouvant me flatter de vous rejoindre pendant le temps des vacances, il est utile, pour notre instruction, que je les prévienne, & vous interroge sur les Fêtes que l'Eglise doit nous faire célébrer. Par exemple, N. prochain, à quel Saint nous fera-t-elle rendre hommage ?

R. C'est à saint Jacques le Majeur, frere de saint Jean, & l'un des fils de Zébédée.

D. Je l'ai entendu plus d'une fois désigner sous cette qualité de fils de Zébédée ; & autant que je m'en souviens, ce titre ne me rappelle rien qui tourne à la gloire de cet Apôtre & à mon édification.

R. Vous pouriez en dire autant de tous les Apôtres ; si vous les jugez d'après les dispositions qu'ils ont montrées avant la descente du Saint-Esprit : cependant il n'est aucun d'eux qui n'ait tout quitté pour suivre Jésus-Christ, & dont le sacrifice n'ait été loué par ce divin Sauveur. Saint Jacques quitte pour lui son pere & ses filets ; & le sacrifice de cette profession, toute vile qu'elle vous paroît peut-être, a reçu des Peres de l'Eglise les plus grands éloges ; parce que non-seulement il a tout quitté, mais il

a renoncé même au desir de rien posséder.

D. Et sur quel fondement les Peres ont-ils jugé si favorablement le sacri- 219
fice de saint Jacques & des autres Apôtres ?

R. Sur les témoignages qu'ils ont donnés de la sincérité de leurs dispositions. Quand on voit saint Jacques, animé du plus grand zele pour Jésus-Christ, mériter, par les efforts de ce zele, le nom de *Boanergès*, ou enfant du tonnerre, peut-on douter de son amour pour ce divin Sauveur ?

D. J'en douterois, moi, parce que je me souviens que ce nom que lui donne Jésus-Christ, est plutôt un reproche qu'un éloge.

R. Je n'en disconviens pas. Jésus-Christ reprend en lui un zele excessif & déplacé, mais dont le motif est bien digne de notre admiration, puisqu'il ne se laisse aller à cet emportement, que par la juste indignation que lui causent les outrages faits à son Maître. Ainsi son zele n'est pas sans reproche ; mais il n'est pas sans récompense, puisque cet amour de saint Jacques pour Jésus-Christ, lui mérite, de la part du Sauveur, les témoignages les plus marqués de sa dilection : c'est en sa présence qu'il opere les plus grands miracles ; c'est devant lui qu'il laisse entrevoir sur le Tabor un échantillon de sa gloire ; c'est de lui qu'il attend, en quelque sorte, la consolation au Jardin des Olives.

D. Il y auroit, sans doute, bien des réflexions à faire sur ces différentes circonstances, parce que la conduite de notre Saint n'y fut pas toujours irrépréhensible ; mais vous m'avez, en quelque sorte, imposé silence, en remettant, après la Résurrection de Jésus-Christ, la perfection de cet Apôtre.

R. En effet, ce n'est qu'à cette époque qu'on peut proposer, avec assu- 220
rance, les vertus de ces grands hommes. On voit saint Jacques, dans le Cénacle & dans la ville de Jérusalem, ne point se prévaloir des marques de distinction & de préférence qu'il avoit reçues, avec Pierre & Jean, sur les autres Apôtres : on ne le vit pas disputer des premieres places ; on le vit, au contraire, remplir la mission qui lui est indiquée par ses collegues dans l'apostolat. Il prêche aux douze Tribus dispersées.

D. Sans doute que si je vous interroge sur la fin de son apostolat, & sur le genre de sa mort, vous me répondrez que la distance des temps ne vous

permet pas d'assigner l'époque, le lieu & la nature de son supplice.

R. Je ne me servirai pas de cette raison pour vous cacher son martyre, puisque nous lisons au Livre des Actes des Apôtres, qu'Hérode, pour plaire aux Juifs, fit arrêter saint Jacques, lorsqu'il prêchoit encore dans Jérusalem, & lui fit couper la tête à la Fête de Pâque. Je vous ajouterai, avec saint Epiphane, que saint Jacques demeura vierge jusqu'à la fin de sa vie ; je vous dirai même, d'après une tradition constante, que son corps a été transporté à Compostelle en Espagne, où son culte a, de tout temps, été célébré par de fréquents pélerinages ; je vous ferai remarquer enfin qu'il est le premier des Apôtres qui ait scellé de son sang la Foi de Jésus Christ.

D. Et ne me direz-vous rien de la prédiction que Jésus-Christ a faite de son martyre, & des circonstances qui ont occasionné cette prophétie du Sauveur ? Peut-être supprimez-vous cet article, parce qu'il est peu glorieux à notre Saint.

R. Je ne craindrois point de ternir sa gloire en le rapportant : je ne dis- 221
simulerai pas que la mere de saint Jacques & de saint Jean, trop ambitieuse peut-être, lorsqu'elle demande pour ses fils les premieres places du Royaume, leur mérite du moins cette consolante promesse que leur fait le Sauveur : *Vous boirez mon Calice ; vous serez baptisés du même Baptême que moi.*

D. Et vous appellez cette annonce que leur fait Jésus-Christ, une consolante promesse.

R. Oui, sans doute, puisqu'elle répond, en quelque sorte, de la confession la plus glorieuse, & de la place la plus honorable dans son Royaume. A leur exemple, estimons-nous heureuses, si nous partageons comme eux le calice de Jésus-Christ, si nous passons comme lui par le baptême laborieux de la pénitence & des afflictions ; puisque c'est un préjugé certain que nous partagerons sa gloire.

Entretien sur la Fête de saint Laurent

D. Il est bien temps, M. Ch. C. ; de commencer à prévoir les Fêtes qui pouront demander de nous une attention particuliere pendant ces vacances.

Nous n'avons plus que quelques semaines avant notre séparation ; & si je laisse écouler ce temps, je cours le risque de célébrer ces Fêtes sans y mettre l'intérêt qu'elles sont capables d'inspirer : dites-nous donc quelle est la premiere que doit nous proposer l'Eglise. 222

R. C'est la Fête de saint Laurent, le premier des Diacres de l'Eglise Romaine.

D. Mais ne nous avez-vous pas déja parlé d'un Diacre qui est aussi le premier ? Je me rappelle assez ce que vous nous avez dit de saint Etienne, pour pouvoir en faire l'application au Saint que vous venez de nous nommer.

R. Ne les confondez pas. Ils ont chacun leur rang, leurs mérites & leurs vertus. Saint Etienne fut le premier des Diacres que les Apôtres choisirent pour les seconder dans le saint ministere : il fut aussi le premier des Martyrs. Saint Laurent fut appellé au même ministere par l'Evêque de Rome, Vicaire de Jésus-Christ, & successeur de saint Pierre. L'un & l'autre s'est conduit avec la piété, le zele & la charité que demandoient de si saintes fonctions. Ce qui a fait dire à un Saint, que Rome ne fut pas moins illustre par saint Laurent, que Jérusalem l'avoit été par saint Etienne.

D. Dites-nous par quelle vertu ce saint Diacre a illustré une Ville que nous regardons, à si juste titre, comme le centre de l'unité catholique.

R. Il s'est distingué, par la pratique des vertus les plus rares, la piété la plus sincere, la charité la plus étendue, le plus tendre & le plus respectueux attachement pour saint Sixte, qui gouvernoit alors l'Eglise de Jésus-Christ, la fidélité la plus inviolable pour les fonctions qu'il eut à remplir, le zele le plus ardent pour la Foi, & la patience la plus invincible au milieu des tourments.

D. Voilà bien des traits, & des traits frappants, pour composer son éloge : pourez-vous nous les détailler tous ? 223

R. Vous les trouverez détaillés dans sa vie. Mon objet dans cet Entretien, est moins de vous les apprendre, que d'en tirer avec vous des conséquences qui puissent nous instruire.

D. Je les attends pour en faire mon profit.

R. Je vois d'abord, dans saint Laurent, son amour & sa vénération pour les pauvres. Il étoit chargé de fournir à leurs besoins. C'étoit entre ses mains qu'on déposoit les aumônes destinées à leur subsistance ; & il en fut le si fidele dépositaire, qu'il aima mieux mourir que de découvrir au Préfet de Rome les trésors qui étoient confiés à sa garde.

D. Je vois bien dans cette conduite son amour pour les pauvres ; mais je n'y vois point cette vénération, ce respect pour la pauvreté que vous m'annonciez dans ce Saint.

R. On les découvre dans l'ingénieux stratagême que sa charité lui inspire pour tromper l'avidité du Préfet. On lui demande, sous les plus rigoureuses peines, de montrer les trésors de l'Eglise : il le promet, & satisfait à sa promesse en rassemblant aux portes du Temple les infirmes & les indigents ; & par cette action héroïque, il rend un hommage public à Jésus-Christ, dans la personne de ses membres les plus précieux.

D. Je me doute bien de l'indignation que dut éprouver le Préfet à une aussi piquante raillerie.

R. Elle valut à saint Laurent la gloire du martyre, mais du martyre le plus cruel. Il fut condamné à être étendu sur un gril de fer, pour y être consumé sur des charbons ardents.

D. Ce supplice fait horreur à imaginer ; & si vous ne me parliez pas d'un Saint, je douterois qu'il fût possible de subir ce tourment sans se livrer au désespoir. 224

R. Je vous parle d'un Saint, & d'un des plus courageux de ceux qui aient sacrifié leur vie pour la Foi, puisqu'il eut le courage de demander que le côté que le feu n'avoit point atteint, fût exposé à toute son ardeur.

D. Et vous avez dit, en commençant, que saint Laurent fut assez généreux pour desirer le martyre ; avez-vous des preuves de cet excès de charité ?

R. Oui, j'en ai ; & vous avez raison de l'appeller excessive, puisque ce saint Diacre conduisant son Evêque au martyre, lui disoit avec larmes : O Pasteur, où allez-vous sans votre Diacre ? O mon pere, où marchez-vous sans votre fils ? Et que cette soif ardente d'une mort aussi précieuse

lui mérita cette réponse : Dans trois jours, vous me suivrez.

D. Tout me paroît admirable dans les Saints : mais vous conviendrez que tout n'est point imitable ; & je ne vois presque rien dans ce récit qui puisse exciter en moi l'émulation pour des vertus bien au-dessus de mes forces.

R. Dieu saura les ménager, ces forces, parce qu'il ne permet pas que nous soyons tentés au-delà de celles qu'il nous a données ; mais il est plus d'un genre de martyre, plus d'un effet de la charité. Tous ne sont point appellés, comme saint Laurent, à terminer leur vie dans les tourments, à supporter jusqu'à la mort l'ardeur d'un feu matériel pour la défense de la Foi. Mais il est au-dedans de nous des passions dont l'ardeur est souvent plus vive que ce feu extérieur & sensible ; & la victoire qu'on remporte sur ses passions, est un triomphe qui a son mérite dans le temps, & sa récompense dans l'éternité.

Entretien sur la Fête de l'Assomption de la Ste. Vierge

225

D. Je ne vous demanderai pas, M. Ch. C., quelle est la Fête qui suit celle de saint Laurent. Ma dévotion pour la très-sainte Vierge, Mere de Dieu, m'a toujours inspiré une grande joie, lorsque j'ai vu approcher cette solemnité ; mais ce que je vous demanderai, c'est de me mettre à portée de profiter de cette Fête.

R. J'aurai autant de satisfaction à vous en parler, M. Ch. C. ; que vous avez d'empressement à m'entendre ; car l'Assomption de Marie est un objet bien capable d'exciter en nous une sainte alégresse & une louable émulation.

D. Vous appellez cette Fête l'*Assomption*, sans doute pour la distinguer des autres Fêtes de l'année qui sont consacrées à l'honneur de la sainte Vierge.

R. Et pour désigner le miracle qui, selon la pieuse croyance autorisée dans l'Eglise, s'est opéré en Marie ; lorsque, sans attendre le jour de la Résurrection, Jésus-Christ, son Fils, a réuni cette ame si pure à son chaste corps, pour placer l'un & l'autre à sa droite.

D. Mais ne conteste-t-on pas quelquefois ce privilege de la Mere de Dieu ? L'Eglise en a-t-elle fait un article de foi ? Et ne suffiroit-il pas de dire que son ame jouit maintenant de la possession de Jésus-Christ ?

R. Je ne suis pas assez instruite, M. Ch. C., pour vous administrer toutes les raisons qui portent à croire l'Assomption de Marie en corps & en ame : 226
je ne vous dirai pas même que l'Eglise ait placé ce dogme au nombre des articles de sa foi ; je ne l'aurois pas traité de pieuse croyance ; mais cette ignorance de ma part, loin d'affoiblir mes sentiments sur ce privilege de la Mere de Dieu, ne fait que me rendre plus attentive aux paroles que l'Eglise emploie dans les Offices de cette solemnité.

D. Et que voyez-vous dans ces paroles qui confirme cette opinion ?

R. J'y vois Marie, comparée à une Arche sainte que Dieu même place dans le lieu de son repos, revêtue de tous ses ornements. Cette figure, qui convient essentiellement à Jésus-Christ, l'Arche de la nouvelle alliance, étant appliquée à Marie, me paroît établir une conformité parfaite entre la gloire du Fils & celle de la Mere. Je vois sur-tout, dans la Collecte de la Messe, que l'Eglise, en implorant pour nous la grace de Jésus-Christ, honore le jour où la Mere de Dieu a souffert la mort temporelle, sans que la mort ait pu retenir dans ses liens celle qui a enfanté Jésus-Christ : ce que plusieurs entendent aussi-bien de la glorification de son corps, que de celle de son ame.

D. Je sens que ces preuves sont bien suffisantes pour nous faire célébrer cette Fête avec des transports de joie : ils augmenteront sans doute, lorsque vous nous aurez marqué le rang que la très-sainte Vierge occupe dans le séjour de la gloire.

R. Je vous répondrai : Il est dit dans l'Ecriture que quiconque ose sonder la majesté de Dieu, sera opprimé sous le poids de sa gloire : le scrutateur de la gloire de Marie ne court-il pas le risque d'être ébloui par l'éclat qui l'environne ? Qu'il vous suffise donc de savoir que Marie est la plus 227
excellente des créatures, Jésus-Christ le plus tendre des Fils, Dieu infiniment riche en miséricorde ; & vous concevrez que la gloire de la Mere de Dieu doit surpasser nos foibles intelligences ; & que si le Prophete nous dit, que les amis de Dieu sont honorés à l'excès, nous n'avons plus de termes pour exprimer l'honneur qui est rendu à la Mere d'un Dieu.

D. N'avez-vous pas du moins quelques moyens pour nous en donner une idée ?

R. Je vous engagerai à considérer son culte sur la terre. Après le culte de Jésus-Christ, il n'en est point que l'Eglise célebre avec plus de pompe, qu'elle recommande avec plus de soin, & dont elle multiplie autant les occasions. Après la confiance qu'elle a en Jésus-Christ, il n'en est pas qu'elle autorise davantage que celle de ses enfants pour la très-sainte Vierge.

D. Vous n'aurez pas de peine à me persuader sur cet article : & s'il est quelque chose à craindre, c'est que ma vénération & ma confiance pour la Mere de Dieu, ne dégénerent en excès.

R. Elle ne le sauroit, M. Ch. C., si vous vous renfermez dans les justes bornes que vous prescrit l'Eglise. La confiance dans la très-sainte Vierge, quand elle est subordonnée à celle que nous avons en Jésus-Christ, fondée sur les mérites de son Fils, appuyée sur l'imitation du Fils & de la Mere, n'est susceptible d'aucun abus ; & on peut invoquer avec assurance cette auguste Vierge, quand la pureté du cœur accompagne les prieres qu'on lui adresse. 228

D. Vous excluez par-là les pécheurs des droits qu'ils pouroient avoir à cette dévotion ; car si la pureté du cœur est nécessaire, une ame coupable est bien éloignée de cette disposition.

R. J'en conviens, si cette ame est attachée à son péché ; si, en invoquant la plus pure des Vierges, elle conserve encore de l'attachement pour le mal. Alors Jésus-Christ même, tout puissant qu'il est auprès de son Pere, tout misericordieux qu'il est envers les pécheurs, n'exaucera jamais les vœux d'une ame qui aime son iniquité ; mais au moindre retour de cette ame vers la pénitence, elle trouvera, dans Jésus & dans Marie, cette tendre commisération qui a fait descendre le Fils sur la terre, & qui a si fortement lié Marie à ses souffrances & à son sacrifice. Toute ame criminelle qui lui dira avec humilité & avec ferveur : *Priez pour nous, pauvres pécheurs*, éprouvera la sensibilité d'une Mere, la puissance d'une médiatrice, & son salut deviendra l'effet de sa puissante intercession.

D. Ne nous inspirerez-vous pas, en qualité de filles Chrétiennes, des mo-

tifs de confiance particuliers ?

R. Marie est la Reine des Vierges ; & par ce titre, elle a droit à notre vénération & à notre amour. Elle a aimé la virginité, jusqu'à lui sacrifier, s'il eût été nécessaire, ses plus augustes prérogatives : aimons, comme elle, la pureté ; veillons, comme elle, à la garde de ce dépôt, & nous serons, comme elle, à la suite de l'Agneau, pour y chanter le Cantique des Vierges dans les siecles des siecles.

Entretien sur la Fête de saint Barthelemi, Apôtre

229

D. Vous ne tarissez pas ordinairement, M. Ch. C. ; quand il s'agit de nous parler d'un Apôtre ; & tous ceux dont la Fête nous a été proposée pendant le cours de cette année, vous ont fourni de longues réflexions : je crois donc vous rendre service, en vous mettant à portée de nous instruire sur celle de saint Barthelemi, que l'Eglise célébrera à la fin du mois prochain.

R. Il est bien vrai, M. Ch. C., qu'il est peu de matieres plus fécondes dans la Religion, que les vérités que nous rappellent le nom & le ministere des Apôtres : mais communément rien de plus inconnu que les actions de la plupart ; & je commence par vous avouer, qu'excepté le nom de saint Barthelemi, je ne trouve rien de lui, ni dans le saint Evangile, ni dans les Actes des Apôtres.

D. Vous en concluez, sans doute, que, pour cette fois, & sans tirer à conséquence pour les autres solemnités, nous n'aurons point d'instruction pour cette Fête.

R. Je n'ai garde d'en tirer cette conséquence. L'Eglise n'a pas cru que les ténebres répandues sur son histoire par l'obscurité des temps, dispensassent de l'honorer d'un culte particulier ; & pour exciter notre dévotion & notre foi, elle nous a transmis du moins ce que les Historiens Ecclésiastiques ont pu découvrir de son apostolat & de son martyre.

230

D. Je crois que ce détail sera court.

R. Oui, sans doute. Il alla prêcher dans les Indes, dit un des premiers Historiens. Il y laissa, selon le témoignage de saint Jérôme, un exemplaire de l'Evangile de saint Matthieu ; &, selon de très-fortes conjectures, il y

consomma son apostolat par le martyre.

D. J'avois bien dit que ce détail seroit court ; car vous ne dites pas même de quel genre fut le supplice qu'il souffrit pour la défense de la Foi. Si vous l'ignorez, je me crois assez instruite pour vous l'apprendre. Car j'ai vu dans plus d'une représentation de cet Apôtre, qu'il fut écorché tout vif. Et je vous avoue que ce supplice, qui me fait horreur, me donne une grande confiance dans un Saint qui a souffert de si cruels tourments pour le nom de Jésus-Christ.

R. Je ne vous ai point avancé ce fait, parce que l'Eglise, très-attentive à ne nous présenter que les vérités les plus certaines, garde le silence sur le genre de son martyre. Je n'ai garde de combattre votre pieuse crédulité sur cet article, parce que, quoique ce fait ne soit déposé que dans un seul monument de l'Histoire, une pieuse tradition l'a transmis d'âge en âge. Mais aurions-nous besoin de la certitude de cet événement, pour honorer saint Barthelemi ? Ne nous suffit-il pas de savoir qu'il fut choisi de Jésus-Christ, fidele à Jésus-Christ, animé de l'Esprit de Jésus-Christ ; & qu'il porta son Evangile chez des peuples qui étoient exclus de son Royaume ?

D. S'il l'eût prêché dans nos contrées, peut-être ma vénération & ma reconnoissance seroient-elles mieux fondées ; mais quel intérêt dois-je prendre à la vocation d'une nation qui m'est étrangere, & au milieu de laquelle je ne me trouverai probablement jamais ? 231

R. Parut-elle étrangere à saint Barthelemi, cette nation, lorsqu'il se détermina à quitter sa patrie, à traverser les mers, à s'exposer, au milieu d'un peuple barbare, à tous les outrages que pouvoit leur inspirer leur férocité ?

D. Il remplissoit son devoir, en accomplissant la mission que Jésus-Christ lui avoit confiée.

R. Et n'en est-ce pas un pour tout Chrétien de s'intéresser au sort de ses semblables ? La charité de Jésus-Christ, qui a été répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit, ne fait-elle pas de chacun de nous autant d'Apôtres chargés du salut de nos freres ? & si notre zele ne peut s'étendre jusqu'aux peuples que nous ne connoissons pas, notre charité

du moins doit s'intéresser au salut de tous les pécheurs. Nous devons le demander par nos prieres, le procurer toutes les fois que l'occasion s'en présente, & gémir dans toutes les circonstances où nous savons notre prochain en danger de se perdre.

D. Vous voudriez par-là me faire entendre que la grace de l'apostolat ne nous est point étrangere, & qu'il est possible que nous devenions Apôtres à l'égard de ceux auxquels Dieu nous a unis.

R. Vous le deviendrez, M. Ch. C. ; toutes les fois que vous unirez l'exemple à l'instruction, le zele à la charité. Peut-être notre âge nous met-il moins à portée d'exercer ce genre d'apostolat ; mais jettons les ieux sur nos peres & meres, sur ceux qui nous gouvernent & prennent soin de notre jeunesse ; & nous verrons dans ce qu'ils font pour nous, ce que nous serons chargées dans la suite de faire pour ceux qui nous seront confiés ; d'où je 232
tire une conséquence qui renferme le fruit de cet Entretien. Instruisons-nous avec soin, afin de pouvoir dans la suite instruire avec zele : formons-nous à la pratique de la vertu, afin de pouvoir en donner des leçons, & d'en inspirer l'amour aux autres : servons Dieu avec fidélité, afin d'y conduire nos freres, & de leur procurer le bonheur éternel auquel nous tendons tous.

Entretien sur la Fête de saint Louis, Roi de France

D. Vous nous avez assez parlé des Apôtres, dans le dernier Entretien, M. Ch. C. ; il est temps de changer d'objet ; & la Fête qui suit immédiatement celle de saint Barthelemi, vous en fournit l'occasion. Quel est le Saint que l'Eglise nous propose dans cette Fête ?

R. Elle nous présente l'exemple le plus touchant, le plus édifiant & le plus rare. Le plus touchant : c'est saint Louis, Roi de France, qui, après avoir gouverné avec sagesse nos ancêtres, regne sur nous du plus haut des cieux. Le plus édifiant : c'est un Monarque dont les vertus nous sont conservées dans l'Histoire de notre nation ; & qui ayant été appelé à d'augustes fonctions, nous a donné de grands exemples. Le plus rare : c'est un Prince qui s'est sanctifié par le détachement au milieu des richesses, par l'humilité au milieu des grandeurs, par la pénitence dans le séjour des plaisirs.

D. En voilà plus qu'il n'en faut sans doute, pour fournir le plus long 233
Entretien, si je vous priois d'étendre toutes les vérités que vous venez d'annoncer. Mais ma curiosité seroit peu satisfaite, si vous vous en teniez à ce plan général de la vie de saint Louis : il me faut, pour m'édifier & m'instruire, des vertus & des actions.

R. Vous n'en manqueriez pas, si le temps me permettoit de vous les détailler toutes. Je vous ferois admirer, dans son enfance, ce respect, cette docilité pour la plus tendre des meres ; dispositions qu'il conserva jusqu'au dernier instant de la vie de cette auguste Princesse. J'insisterois principalement sur l'horreur qu'il avoit conçue pour le péché mortel, qui lui faisoit protester, en présence de toute sa Cour, qu'il aimeroit mieux se voir dépouillé de son Diadême, & éprouver la mort même, que d'en commettre un seul.

D. Il est certain que si son enfance vous fournit tant de réflexions, son regne doit vous en fournir bien davantage.

R. Aussi serai-je obligée de vous renvoyer aux Historiens de sa vie, pour y chercher le détail de toutes ses vertus. Ils vous feront voir un Prince ami de la paix, appliqué à la rétablir, en devenant l'arbitre de ses voisins ; à l'entretenir parmi son peuple, en défendant les droits de sa Couronne avec valeur : ils vous montreront un Roi qui sait allier toute la décence du Diadême, avec l'humilité chrétienne ; qui passe successivement des affaires les plus importantes, au recueillement le plus profond ; qui, sans rien négliger de tous les détails qu'exige le gouvernement de son peuple, trouve le temps de se livrer à l'oraison ; & qui, dans le tumulte des camps & des armées, est aussi fidele à réciter les prieres qu'il s'étoit prescrites, 234
que le Religieux le plus retiré & le plus fervent.

D. Je conçois que le récit de tant de vertus, est capable de faire de fortes impressions sur moi ; & j'imagine qu'un Prince, animé d'une piété si fervente, a dû faire des Loix bien sages, & rendre à la Religion des services bien essentiels.

R. Vous trouverez l'un & l'autre dans le récit de sa vie ; vous le verrez se rendre justice à lui-même, en établissant des Bureaux, non pour y envahir la substance de son peuple, mais afin que ceux de ses sujets qui se croiroient lésés par les entreprises de ses prédécesseurs, ou par les

monopoles de ceux qu'il avoit établis sur les finances, pussent se faire rendre ce qui leur appartenoit ; vous le verrez sous ce chêne fameux, dont nos Historiens ne parlent qu'avec admiration, établir un Tribunal, non pour y intimider les coupables, & y décourager les malheureux, mais pour entendre les prétentions de tous, & y régler leurs différends.

D. Un Prince si équitable devoit être bien précieux à l'Eglise, qui ne nous recommande que la commisération & la charité.

R. Il le fut bien davantage, par les Loix qui avoient pour objet la piété & les mœurs. Delà cette sainte sévérité contre ceux qui cherchent les moyens d'éteindre leurs ressentiments dans le sang de leurs freres ; delà cette juste rigueur contre un Grand de sa Cour, qui avoit osé blasphémer le saint Nom de Dieu. Insensible aux sollicitations & aux murmures, saint Louis eut la fermeté de répondre à ceux qui lui reprochoient sa sévérité dans cette circonstance : « Je subirois moi-même ce cruel supplice, si je croyois par-là détruire entiérement ce scandale. »

D. Je vois bien, dans ces différents exemples, une ame forte & courageuse ; mais je n'y vois point encore cette tendre piété qui rend la vertu si aimable.

R. Vous en faut-il des exemples ? Considérez les soins que se donne ce pieux Monarque, les dépenses qu'il fait pour procurer à son Royaume une partie considérable de la vraie Croix, la sainte Couronne d'épines, les principaux instruments de la Passion du Sauveur : voyez-le courir au-devant de ces dépôts sacrés, se prosterner humblement aux pieds de l'Arbre de vie, marcher nuds pieds, & faire un long trajet, pour porter ce trésor dans le Temple superbe qu'il avoit fait élever au milieu de son Palais.

D. Vous remarquez, M. Ch. C., que je supprime toute réflexion, pour ne rien interrompre du récit que vous me faites ; & je vois avec peine que nous atteignons les bornes de cet Entretien, sans que vous m'ayez parlé encore de la mort de ce Prince religieux.

R. Cette circonstance de son Histoire demanderoit des détails qui ne sont, ni à notre portée, ni du ressort de ces Instructions. Il me suffira de vous dire que deux fois ce saint Monarque entreprend de marcher

à la conquête de la Terre-Sainte ; que cette guerre fameuse devint pour lui l'occasion, & des plus grandes victoires, & des afflictions les plus pénibles ; que, dans la premiere de ces expéditions, il éprouva la captivité, en même-temps la plus humiliante & la plus glorieuse ; puisqu'après avoir supporté avec patience toutes sortes d'indignités, il 236
devint lui-même le maître & l'arbitre de sa rançon ; à quoi je puis ajouter que dans le second voyage entrepris pour la même cause, une cruelle maladie le conduisit au tombeau ; que sa patience & sa foi le rendirent supérieur à ces tristes événements ; qu'il mourut, donnant à son fils les leçons les plus touchantes, à son peuple les témoignages de son amour, à sa Cour les exemples les plus édifiants, à son Dieu les preuves les moins suspectes de sa confiance ; & nous laissant à nous-mêmes les plus touchantes leçons d'humilité, de ferveur & de charité : demandons dans ce jour qu'il nous en obtienne la pratique & la récompense.

Entretien sur la Fête de la Nativité de la Ste. Vierge

D. Nous ne serons pas encore réunies, M. Ch. C., lorsque l'Eglise nous occupera de la Fête de la Nativité de la très-sainte Vierge ; c'est pourquoi je vous prie de la mettre au nombre de celles que nous prévenons.

R. Je le ferai d'autant plus volontiers, que vous m'avez déclaré votre tendre dévotion pour la Mere de Dieu ; & que la Fête de sa naissance tient un des premiers rangs parmi les jours consacrés en son honneur.

D. Je ne vois pas cependant que cette circonstance de sa vie, dont il n'est question, ni dans le saint Evangile, ni dans aucune Histoire, puisse fournir de grandes réflexions : je vous observerai d'ailleurs qu'il me semble que l'Eglise multiplie beaucoup les Fêtes consacrées en l'honneur de Ma- 237
rie : j'en compte sept ; & à peine en trouvé-je autant lorsque je calcule celles qui sont établies en l'honneur de Jésus-Christ.

R. Je ne sais, M. Ch. C., si ce calcul est bien juste, ni s'il vous est inspiré par un sentiment de dévotion envers la Mere de Dieu : tout ce que je sais, c'est que nous pouvons bien nous en rapporter à l'Eglise pour le choix des objets qui peuvent fixer notre dévotion ; qu'il n'est point vrai qu'elle nous occupe plus souvent de Marie que de Jésus-Christ ; puisqu'un grand nombre des Fêtes de cette auguste Mere, sont jointes à celles de son Fils :

ainsi sa Purification est liée à la Présentation de Jésus-Christ, & l'Annonciation à l'Incarnation du Verbe.

D. Mais sa Nativité n'a de rapport à aucune Fête, à aucun Mystere de la vie de Jésus-Christ.

R. Elle se rapporte à Jésus-Christ tout en entier ; car dans ce jour, l'Eglise comparera Marie à une aurore qui annonce le soleil de justice ; elle nous la montrera comme une Epouse qui entre dans le désert de cette vie, appuyée sur son bien-aimé.

D. Mais sur quel fondement l'Eglise fait-elle à la sainte Vierge l'application de ces figures ? Car dans aucun endroit, comme je l'ai déja dit, il n'est parlé de sa naissance.

R. C'est à l'Eglise seule qu'il appartient d'expliquer nos divines Ecritures ; & ces admirables prophéties, que le Seigneur avoit fait annoncer à son peuple pour sa consolation, seroient des Livres scellés pour nous, si l'Eglise ne nous en donnoit l'intelligence. Aussi nous montre-t-elle par- 238
tout dans ces prophéties, Jésus-Christ seul, & tout ce qui a appartenu à Jésus-Christ ; c'est pour cela que dans cette Fête elle lui applique les plus belles figures : tantôt elle est cette étoile du matin, qui annonce que le jour va bientôt paroître ; cette Arche sainte, d'où le Saint des Saints doit rendre ses oracles ; quelquefois elle nous est représentée par ces femmes vraiment fortes, que le Seigneur daignoit armer pour la défense de l'ancien peuple : comme une autre Judith, elle terrasse l'implacable Holopherne ; & toujours nous voyons dans Marie cette créature privilégiée, que Dieu, de toute éternité, avoit destinée pour être la Mere de son Fils.

D. Ces magnifiques images me donnent une grande idée de cette auguste Vierge, & sont bien propres à fortifier ma confiance ; mais dans tout ce détail, je ne vois rien encore qui puisse nourrir la piété : je ne vois Marie, entrant dans ce monde, que comme une créature comblée de graces, sans la voir encore ornée de vertus.

R. Et n'est-ce pas assez que de considérer les merveilles que la grace avoit préparées, & qu'elle opere en elle dès l'instant de sa naissance ? Cette seule réflexion n'est-elle pas capable de vous rappeller les premiers desseins de miséricorde de Dieu sur vous ? Le Dieu qui l'a choisie pour sa

Mere, ne vous a-t-il pas appellée à être du nombre de ses Disciples ? & ne vous a-t-il pas donné le droit, en qualité d'enfant de Dieu, de participer aux mêmes prérogatives que Marie ?

D. Eh ! quelle différence, M. Ch. C. ! Conçue dans le péché, née coupable de la faute originelle, sujette, par la triste condition de ma nature, aux attaques de la concupiscence ; oserai-je me comparer à une Vierge qui n'a éprouvé aucun de ces malheurs ? 239

R. Vous mettrez entre elle & vous la juste distance qu'y mettent ses privileges & ses vertus ; mais vous vous souviendrez que Jésus-Christ a dit dans le saint Evangile, que celui qui fait la volonté de son Pere qui est dans le ciel, lui tient lieu de pere, de mere & de frere.

D. Je n'ai jamais bien compris le sens de ces paroles ; & voici l'occasion de me l'apprendre.

R. Il est certain que celui qui aime Jésus-Christ, le conçoit dans son cœur ; que celui qui pratique sa morale, le produit en quelque sorte & l'enfante ; que celui qui étudie la doctrine de son Evangile, le nourrit & l'allaite ; de sorte qu'on peut dire de cette ame chrétienne, qu'elle est, dans un sens, la mere de Jésus-Christ. Cette pensée est d'un Pere de l'Eglise ; & cette vérité bien méditée, ne peut qu'augmenter notre vénération pour Marie, notre amour pour Jésus-Christ, notre attention à méditer ses exemples. Ainsi, M. Ch. C., profitons de toutes les circonstances où l'Eglise nous occupera de cette auguste Vierge, pour solliciter sa protection & son secours ; & devenues freres de Jésus-Christ & enfants de Marie, nous aurons droit à la grace dans le temps & à la gloire dans l'éternité.

Entretien sur la Fête de saint Matthieu, Apôtre & Evangéliste 240

D. Je ne me lasse pas de vous entendre, M. Ch. C. ; cependant je crois devoir vous faire grace d'une Fête que l'Eglise place vers le milieu du mois de Septembre : je parle de saint Matthieu. Il étoit Apôtre ; & vous nous avez si souvent parlé des Saints, qui, comme lui, avoient été appellés par Jésus-Christ, que je crois que vous pouvez nous renvoyer sans risque, à ce que vous nous avez dit de ses collegues dans l'apostolat. D'ailleurs cette Fête étant supprimée depuis quelque temps, il devient moins né-

cessaire de nous en instruire.

R. Pourquoi ferions-nous à saint Matthieu l'injure de ne pas lui donner une mention particuliere dans ces Entretiens ? Quand même nous n'aurions rien de particulier à en dire, ne nous seroit-il pas toujours utile de nous renouveller à l'occasion de cette Fête, dans les sentiments de reconnoissance & de foi ? Mais saint Matthieu nous présente dans sa vocation un motif particulier d'attention & de reconnoissance envers Jésus-Christ.

D. Qu'a-t-elle cette vocation, de plus remarquable que celle des autres Apôtres ? Ne fut-il pas comme les autres, appellé par le choix de Jésus-Christ, sans aucun mérite personnel ? & ne quitta-t-il pas tout pour le suivre ?

R. Il eut sans doute de commun avec eux la gratuité de sa vocation & la promptitude de sa correspondance ; mais il eut de particulier l'emploi 241
qu'il occupoit avant d'être appellé, & la grandeur du sacrifice qu'il fit pour suivre le Sauveur.

D. Vous nous feriez entendre que saint Matthieu étoit, ou de la plus noble extraction, ou dans le poste le plus considérable ; & l'Evangile dit seulement de lui qu'il étoit Publicain. Or j'ai vu que les Publicains étoient si méprisés, si détestés parmi les Juifs, qu'il ne devoit point y avoir beaucoup de mérite à quitter leur profession.

R. Il est cependant certain que bien peu la quittoient ; & saint Matthieu ne l'eût pas quittée peut-être lui-même, si Jésus-Christ n'eût daigné le toucher de sa grace. Les Publicains étoient chargés de recueillir les impôts que le Prince avoit droit de lever sur le peuple. Cet emploi, peu honorable en lui-même, avoit sans doute des attraits pour plusieurs ; parce que la cupidité & l'intérêt conduisent plus souvent les hommes, que les motifs de la décence & de l'honneur. Il fallut donc à saint Matthieu, pour répondre à la vocation de J. C., abandonner sa fortune actuelle & ses espérances futures, changer l'opulence dont il jouissoit alors, pour l'indigence dont le Sauveur faisoit une profession publique.

D. Je commence à voir du mérite dans cette démarche ; mais vous auriez pu réserver cette instruction pour les personnes qui jouissent déja de grands biens. Pour nous, la plupart destinées à passer notre vie dans un

état laborieux, n'ayant, du moins dans ce moment, aucune possession, aucun trésor, quel intérêt avons-nous à admirer ce désintéressement de saint Matthieu ? 242

R. C'est précisément, M. Ch. C., parce que vous ne possédez rien encore en ce monde, qu'il est utile de vous prémunir contre les dangereuses possessions. Il est bien tard de commencer à en détacher son cœur, lorsqu'on s'est accoutumé à en jouir ; & il vaut bien mieux, dès la plus tendre jeunesse, se préparer à ce renoncement universel que Jésus-Christ nous recommande, & que saint Matthieu nous prêche par son exemple.

D. Si vous aviez l'espérance de faire de nous des Apôtres, vous pouriez nous prêcher cette morale ; mais il en est peu qui soient appellés à tout quitter pour Jésus-Christ ; & je doute que ce genre de vocation me regarde : car je vous avoue que si, dans la suite, Dieu me destinoit quelque fortune, je me sens très-disposée à en jouir, & je ne crois pas que vous me fassiez scrupule de cette façon de penser.

R. Comme il ne m'est pas possible, M. Ch. C., de pénétrer dans les secrets de votre cœur, ni dans les décrets de la Providence sur vous, je m'abstiendrai de prononcer sur l'injustice de cette façon de penser : je me contenterai de vous dire en général, qu'il n'est pas défendu de posséder les biens que Dieu nous accorde, mais qu'il est défendu d'y attacher son cœur ; qu'il n'est aucun état où le renoncement ne soit indispensable, & que si Dieu ne nous impose pas toujours la loi de tout quitter pour lui, il veut du moins que nous soyons dans la disposition de le faire, quand il nous l'ordonnera.

D. Je tâcherai de me rappeller ces principes, quand je serai dans le cas d'en faire usage ; mais pour le présent, vous me dispenserez, sans doute, 243 de faire les actes de cette vertu.

R. Je vous exhorterai, au contraire, à en prendre dès-à-présent l'habitude. Il est, dès la jeunesse, des attachements qui ne sont petits, que parce que l'objet en est peu considérable ; mais vraiment dangereux, par l'impression qu'ils font déja sur le cœur. On les évite, ces attachements, en se renouvellant fréquemment dans la soumission à la volonté de Dieu, dans le mépris des biens temporels, dans le desir de ceux de l'éternité ; & à quelqu'âge que l'on fasse profession de ne vivre que pour Dieu, on est

vraiment riche, parce qu'on possede en lui tous les biens dont il est le principe, & pour le temps, & pour l'éternité.

Entretien sur la Fête de saint Michel

D. Encore un peu de patience, M. Ch. C.; & je mettrai des bornes à votre travail; mais aujourd'hui j'ai à vous entretenir d'une Fête, sur laquelle, faute d'occasions, sans doute, je n'ai pas trouvé jusqu'à présent de grandes lumieres. Vous me prévenez, & vous sentez que je veux parler de saint Michel.

R. Je ne vous l'aurois pas laissé oublier, M. Ch. C. : cette Fête, du nombre de celles qui sont supprimées, est assez importante pour exciter votre attention au milieu de votre travail, lorsque l'Eglise la célébrera dans nos Temples : elle a pour objet, non-seulement le Prince des Anges, mais tous les Esprits bienheureux, qui, selon le langage de l'Ecriture, forment 244
la milice céleste.

D. Je ne m'attends pas que vous me parlerez de chacun en particulier; car, sans doute, ils sont en grand nombre.

R. L'Ecriture ne nous le fixe pas : elle parle, dans un endroit, de milliers & de centaines de milliers, & ne prétend pas encore nous apprendre que les Anges se bornent à ce nombre.

D. Mais du moins n'en nomme-t-elle pas quelques-uns en particulier?

R. Elle nomme ceux qui ont eu le plus de part à notre sanctification, soit par les prodiges que la vertu de Dieu leur a fait opérer, soit par les Mysteres qu'ils nous ont annoncés.

D. Nous avons dès-lors grand intérêt à les connoître.

R. Saint Michel, que nous avons déja nommé par la signification de son nom, semble nous dire que personne n'est égal à Dieu; & c'est le cri de victoire dont il se servit autrefois, pour précipiter les Anges superbes dans l'abyme.

Gabriël marque la force de Dieu; & c'est cette force dont se félicite Marie, quand elle dit, dans le Cantique que nous chantons tous les jours à

Vêpres, que le Seigneur a déployé la force de son bras, en faisant naître de son sein le Sauveur du monde ; & c'est par le ministere de Gabriël, que ce prodige fut annoncé.

Raphaël, signifie la guérison de Dieu, ou la santé qui vient de Dieu. Il fut envoyé à Tobie pour la conduite de son fils, à qui il apprit que, d'un monstre qui vouloit le dévorer, il pouvoit tirer trois avantages, se nourrir de sa chair, mettre le démon en fuite par la fumée de son cœur, & par 245
l'application de son fiel, rendre au saint vieillard Tobie la lumiere qu'il avoit perdue ; image sensible de Jésus-Christ, qui nous nourrit de sa chair, nous éclaire par l'onction intérieure de sa grace, & chasse le démon de nos cœurs, par la fumée de son sacrifice.

D. Voilà de grands Mysteres, & qui prouvent que ces saints Anges tiennent un rang bien distingué dans le Ciel, puisque Dieu s'en sert pour opérer de si grands prodiges ; mais l'Ecriture n'en auroit-elle nommé que trois ?

R. Elle nous en indique bien d'autres ; puisqu'elle distingue parmi les Esprits célestes neuf ordres différents : les Anges, les Archanges, les Vertus, les Puissances, les Principautés, les Dominations, les Trônes, les Chérubins & les Séraphins.

D. Je ne vous promets pas de retenir tous ces noms : je voudrois cependant connoître chacun de ces ordres un peu plus en détail.

R. Et moi je n'oserois vous promettre de vous en donner des notions bien étendues, puisque l'Ecriture ne fait souvent que nous les nommer. Je voudrois seulement pouvoir vous inspirer dans la priere toutes les dispositions dont ces Esprits bienheureux nous donnent l'exemple.

D. Pensez-vous que les Anges soient obligés de prier ? Il me semble que, comme ils sont assurés de leur bonheur, ils n'ont rien à demander pour eux.

R. N'ont-ils rien à demander pour nous ? & d'ailleurs la priere ne consiste-t-elle que dans des actes de demande ? L'adoration, l'action de graces, la louange, ne font-elles pas partie de ce saint exercice ? Et n'est-ce pas ce que font les Anges dans le ciel, lorsque les Séraphins se disent les uns 246
aux autres : Saint, Saint, Saint, est le Dieu des armées ? Les Chérubins,

en se couvrant la face de leurs ailes, n'expriment-ils pas ce profond recueillement, ce saint respect qui devroit nous pénétrer toutes les fois que nous nous mettons en la présence de Dieu pour le prier ?

D. Il faudroit être des Anges, pour prier avec ce recueillement & cette ferveur, & nous ne sommes que des créatures mortelles.

R. Dieu ne demande pas de nous des hommages absolument épurés des foiblesses inséparables de l'humanité ; mais il exige que nos prieres soient telles, qu'elles puissent être présentées à l'autel sublime du ciel : d'abord par Jésus-Christ, qui prend lui-même le titre d'Ange du Testament Nouveau, & ensuite par cette troupe innombrable d'Esprits bienheureux qui jouissent perpétuellement de sa présence. Voilà, M. Ch. C., les vérités que vous offrira cette Fête. Soyez fidele à les méditer, à y conformer vos dispositions, & vous serez en communion de prieres avec les Anges du ciel, jusqu'à ce que vous partagiez la même félicité.

Entretien sur la Fête des saints Anges Gardiens

D. Vous n'êtes point encore quitte, M. Ch. C., de mes questions. Vous vous êtes fort étendue ; dans le dernier Entretien sur les saints Anges ; vous me les avez nommés tous, ou du moins ces différents chœurs auxquels ils appartiennent ; & vous n'avez rien dit des Anges Gardiens, qui sont assurément ceux de tous ces Esprits bienheureux auxquels je dois le plus m'intéresser. 247

R. C'est précisément, M. Ch. C., parce que je vous suppose un intérêt particulier à la gloire de ces saints Anges, que je les ai réservés pour cet Entretien. Vous avez bien raison de dire que de tous les Anges ce sont ceux qui ont le plus de droit à notre confiance & à notre respect.

D. Je le pense ; mais je ne sais trop sur quoi est fondée cette vénération & ce respect. Car enfin dans l'Ecriture, est-il parlé des Anges Gardiens ? Et ne pourions-nous pas envisager cette dévotion comme une de ces inventions que la pieuse crédulité des peuples a consacrées ?

R. Gardez-vous-en bien : vous avez lu dans un Pseaume, que l'Eglise chante tous les Dimanches : *Dieu a ordonné à ses Anges d'avoir soin de vous ; ils vous conduiront dans toutes vos voies.* Et vous avez vu dans le

saint Evangile, que Jésus-Christ, afin d'inspirer plus d'horreur pour le scandale qu'on pouroit donner aux jeunes enfants, ajoute : *Que les Anges de ces petits enfants voient sans cesse la face de son Pere qui est dans le ciel.*

D. Ces autorités me suffisent bien, pour me persuader que les Anges s'intéressent à notre salut ; mais j'ignore quelle peut être leur fonction.

R. Apprenez-le de saint Bernard. Les saints Anges, nous dit-il, ces Esprits si sublimes, si heureux, si familiers avec la divinité, veillent à notre conservation & à notre défense. A notre conservation, en détournant par 248
leurs prieres, souvent par leurs inspirations, les malheurs qui nous menacent dans l'ordre temporel & spirituel. A notre défense ; ils répoussent les traits de l'ennemi qui nous attaque, & ne permettent pas que nous soyons tentés au-dessus de nos forces : de sorte que si nous ne résistions pas à leur voix, nous compterions nos tentations par nos victoires.

D. Si leur attention sur nous est si continuelle, ils ont droit d'exiger de notre part de grandes dispositions.

R. Elles se réduisent, ces dispositions, comme je vous l'ai dit, au respect & à la confiance. Au respect : ne faites jamais en leur présence (dit le saint Docteur que je vous ai cité,) ce que vous n'oseriez faire en la mienne. Cette maxime, bien entendue, bien observée, seroit d'un grand usage dans la pratique. Que de paroles, que de desirs, que d'actions nous nous interdirions avec soin, si nous pensions plus souvent que notre Ange Gardien en est le témoin & le dépositaire !

D. Pourquoi le dépositaire ? Quel usage peut-il en faire ?

R. L'usage le plus terrible au tribunal de Jésus-Christ. L'Ange, protecteur de notre salut, nous reprocheroit les graces reçues & négligées, les inspirations senties & étouffées, les moyens de sanctification offerts & rejettés.

D. Vous avez raison de dire que si nous faisions plus souvent cette réflexion, nous veillerions davantage sur nos démarches & sur nos actions. Comment, après cela, avez-vous pu avancer que notre Ange Gardien a droit à notre confiance ? Il me paroît au contraire un témoin importun, qu'il nous seroit utile d'écarter. 249

R. Oui ; s'il nous étoit possible d'échapper aux regards de Dieu. Mais certains, comme nous le sommes, que Dieu est témoin de toutes nos démarches, & le scrutateur même de nos pensées, il nous est bien utile d'avoir dans cette Intelligence, qui veille sur nous, un protecteur assidu, qui sollicite les graces qui nous sont nécessaires ; un ami fidele, qui veille sur tous nos pas, partage toutes nos tentations & toutes nos peines ; un conseiller integre, dont les avis soient toujours surs, les reproches toujours justes, & qui fasse parler notre conscience de la maniere la plus utile pour notre salut éternel.

D. Comme il est assez rare qu'on nous instruise sur cette vérité, ne terminez pas cet Entretien, sans nous suggérer le moyen le plus sûr pour nous rendre favorable cet Ange protecteur.

R. Je n'en connois pas de plus salutaire, que l'assiduité à le prier, l'attention à se renouveller dans le souvenir de sa présence. Ainsi tous les jours mettez-vous, par un acte particulier, sous sa conduite ; recommandez-lui spécialement les tentations qui vous menacent, ou les dangers qui vous environnent ; écoutez, avec une scrupuleuse attention, le cri de la conscience, quand elle vous parle ; rapprochez toujours son langage de celui de l'Evangile ; & quand vous l'y trouverez conforme, dites avec assurance que l'Ange du Seigneur est à vos côtés ; que c'est lui qui parle à votre cœur ; que c'est par lui que Dieu forme vos mains au combat ; & espérant en Dieu, ne présumant pas de vous-même, vous serez assurée, par sa protection, de la victoire la plus complete sur l'ennemi du salut.

Entretien sur le Jubilé

250

D. Je crains bien, M. Ch. C., de vous trouver en défaut. On nous parle depuis long-temps du Jubilé de l'année sainte : il y a au moins dix-huit mois qu'on nous l'annonce ; & ce Jubilé, dit-on, ne s'accorde qu'au bout de vingt-cinq années. Je n'ai pas droit de m'attendre que vous en parliez par expérience : pouvez-vous seulement m'apprendre quel en est l'objet ?

R. Il est vrai, M. Ch. C., que je n'ai point encore été à portée d'éprouver cette grace ; mais on ne nous a point laissé ignorer, dans le Catéchisme, quel est l'objet de cette faveur ; & je puis vous renvoyer à ce qui est dit des Indulgences à la suite du Sacrement de Pénitence.

D. Je sais qu'il se trouve une Instruction fort courte sur cet objet ; & si vous n'avez pas d'autre lumiere à nous communiquer, je cours risque de perdre le fruit de cette grace qui nous est promise.

R. Vous devez du moins vous rappeller les instructions qui nous ont été données sur cet article de notre Catéchisme ; & si vous les avez perdues de vue, je suis prête à vous les rappeller, & à en faire l'application à l'Indulgence qui nous est annoncée.

Jubilé, veut dire *pardon* ou *remise* ; ce nom n'étoit point inconnu aux Hébreux. Le Seigneur avoit marqué un certain nombre d'années, qu'on appelloit *Jubilaires* : elles étoient la figure de celle qui nous est annon- 251
cée ; & chez les Hébreux, cette année étoit marquée par la remise des dettes, l'affranchissement de la servitude, & plusieurs autres graces que le Seigneur vouloit qui fussent accordées à son peuple. Mais dans l'Eglise de Jésus-Christ, la grace du Jubilé, bien différente de toutes ces faveurs temporelles, délivre l'ame d'une servitude bien plus à craindre, & d'une dette bien plus pénible.

D. Nous ne savons pas encore quelles sont ces années Jubilaires, où l'on peut prétendre à de si grandes faveurs.

R. Autrefois la grace du Jubilé ne s'accordoit que tous les siecles, c'est-à-dire, au bout de cent années. Dans la suite, les souverains Pontifes, qui ont seuls le droit de l'étendre sur toute l'Eglise, l'ont accordée au bout de cinquante années ; & enfin à mesure que la foi des Fideles est devenue plus foible, leurs mœurs moins pures, leur ferveur moins grande, l'Eglise a cru devoir réveiller leur piété assoupie, en leur ouvrant tous les vingt-cinq ans ses trésors.

D. Vous pensez donc que cet événement est propre à réveiller la foi des Fideles. Il ne fut jamais plus nécessaire de la ranimer ; car nous entendons dire qu'elle s'éteint tous les jours. En quoi consiste donc le Jubilé ? & comment est-il propre à produire une si grande révolution ?

R. Le Jubilé est, comme l'Indulgence, une rémission des peines temporelles dues au péché. L'Indulgence ne remet quelquefois qu'une partie de ces peines ; le Jubilé les remet toutes.

D. Et quelles sont ces peines que remettent l'Indulgence, ou le Jubilé ? 252

R. Celles que nous devons à la justice de Dieu dans cette vie, ou dans l'autre, pour satisfaire aux péchés que nous avons commis : dans cette vie, c'est la mesure de pénitence que nous devrions porter pour l'expiation de chaque péché ; dans l'autre, ce sont les peines du Purgatoire que Dieu réserve, pour purifier le Juste de tous les péchés qu'il n'aura pas expiés en cette vie.

D. Ainsi, selon cette explication, un Chrétien qui fait son Jubilé, & qui obtient l'Indulgence, est dispensé de pénitence en cette vie, & à l'abri du Purgatoire à la mort. Il y a trop à gagner, pour que personne se dispense de se procurer cette grace.

R. Je dois éviter, M. Ch. C., toute équivoque sur une matiere que les plus grands Théologiens n'ont traitée qu'avec précaution. A Dieu ne plaise que j'avance que le privilege du Jubilé consiste à nous dispenser de pénitence dans cette vie. L'Eglise, loin de nous enseigner cette doctrine anti-Chrétienne, nous prouve au contraire, par les précautions que prennent les Souverains Pontifes d'imposer des pratiques de pénitence, que c'est par la pénitence même qu'on obtient la grace du Jubilé.

D. Que fait donc cette Indulgence, par rapport aux peines qui sont dues au péché en cette vie ?

R. Elle aide notre foiblesse, en nous donnant la force d'accomplir avec plus de courage les mortifications que le péché nous rend si nécessaires ; elle supplée à notre impuissance, en ajoutant, à des œuvres toujours inférieures aux péchés que nous avons commis, les mérites surabondants du Sauveur.

D. Quoique cette réponse me paroisse solide, je voudrois, pour me la 253
rendre plus sensible, que l'Ecriture pût nous fournir quelques exemples.

R. Aussi nous en fournit-elle. Un Corinthien s'étoit rendu coupable d'un crime affreux : l'Apôtre saint Paul le livre à Satan, & lui impose la loi de la plus sévere pénitence ; mais touché de son repentir, il abrege le temps de ses épreuves, & le réconcilie avec l'Eglise dont il l'avoit séparé : & dans les jours de la primitive Eglise, les Martyrs obtenoient des premiers Pasteurs la diminution de la pénitence publique.

D. Je vois l'effet du Jubilé par rapport à la vie présente ; ses effets sont-ils

aussi surs pour l'autre vie ?

R. L'Eglise, à qui Jésus-Christ a confié les trésors de ses graces, en est établie la dispensatrice. Or comme ses trésors sont inépuisables, & que les mérites de Jésus-Christ surpassent infiniment les péchés du genre humain, pourions-nous douter que son sang manquât de vertu pour éteindre les flammes vengeresses que la justice de Dieu a réservées aux infidélités du juste ? Aussi l'Eglise a-t-elle toujours cru qu'un Chrétien, muni de la grace du Jubilé, seroit dispensé de ces peines, s'il passoit de cette vie à l'autre sans avoir commis de nouvelles infidélités.

D. Ces promesses sont bien consolantes : elles sont bien propres à exciter notre ardeur pour la grace qui nous est offerte.

R. Oui ; mais n'oubliez pas que cette grace n'est promise qu'à la fidélité ; & que tous ceux qui paroissent s'occuper du Jubilé, n'en obtiennent pas toujours l'application.

D. Que faut-il donc faire pour être assuré de n'en pas perdre le fruit ? 254

R. Concevoir une vive horreur du péché, s'en détacher sincérement, le confesser exactement, le réparer autant que les forces humaines peuvent le permettre ; & accomplir d'ailleurs toutes les pratiques qui nous sont ordonnées par le premier Pasteur. Je n'étendrai pas davantage cet Entretien, M. Ch. C., vous ne manquerez pas d'instructions sur cette matiere. Les écouter & les pratiquer, c'est un préjugé presque certain de l'effet que doit produire en vous le Jubilé.

Entretien pour la distribution des Prix de l'année 1772

D. Puisqu'il nous est permis de parler, M. Ch. C., souffrez que je vous communique mes idées sur la cérémonie qui nous rassemble : je ne sais si elles sont conformes aux vôtres ; tout ce que je sais, c'est que tandis que je vois tout le monde s'empresser à y prendre part, je n'en vois point arriver le moment sans tristesse & sans inquiétude.

R. Eh ! d'où vient ce chagrin ? Ce jour n'est-il pas un jour de triomphe pour les enfants qui, pendant toute l'année, ont montré de l'assiduité, de l'attention & de la sagesse ? un jour de satisfaction pour les parents, qui

voient récompenser leurs enfants ? un moment de gloire pour les Maîtres, qui ont pris le soin de nous instruire ? & si nous croyons le Pasteur qui préside à cette distribution, c'est pour lui un instant de consolation & de joie.

D. C'est envisager cette cérémonie du beau côté ; mais souffrez que je 255
retourne ce tableau, & que je vous y montre un moment de tristesse & d'ennui pour le plus grand nombre de ceux & de celles qui composent les Catéchismes, puisque c'est le plus petit nombre qui sera récompensé : un instant d'humiliation & de douleur pour la plupart des parents, puisque leurs enfants retourneront à la maison les mains vuides : un jour d'affliction pour les Maîtres, dont les travaux se trouveront infructueux dans le plus grand nombre ; & enfin pour notre Pasteur un sujet d'amertume, parce qu'il trouvera plus de reproches à faire que de récompenses à donner. Me trompé-je dans mes conjectures ?

R. Je crains bien qu'elles ne soient très-fondées ; après tout je n'ai point envie de m'en affliger : pourvu que vous & moi ne soyons pas du nombre de celles qu'on oublie dans la distribution, ne trouverons-nous pas dans la récompense qu'on nous destine, de quoi calmer notre douleur ?

D. Dieu me préserve de m'abandonner à cette espérance ; je croirois manquer au devoir le plus essentiel de la charité. J'avoue que je ne serois pas insensible à la satisfaction de m'entendre nommer au nombre de celles qui ont fait leur devoir ; mais je ne me permettrai pas le coupable plaisir de me comparer à celles qui éprouveront aujourd'hui quelque humiliation : je n'insulterai pas à leurs peines : je partagerai sincérement leur douleur ; & je reconnoîtrai que si on m'a préférée à quelques-unes d'entre elles, il y a plus d'indulgence de la part des Maîtres, que de mérite de ma part.

R. Ah ! que dites-vous là ? Vos sentiments m'édifient, à la vérité ; mais vous ne pensez pas que vous allez autoriser les parents à crier à l'injus- 256
tice.

D. A l'injustice !

R. Oui ; ils vont abuser de ce mot d'indulgence qui vous est échappé ; & à la fin de cette cérémonie, peut-être même avant de sortir de l'Eglise,

nous les entendrons dire, comme ils le disent toutes les années : Il faut avouer que MM. les Catéchistes sont bien injustes ; leur prédilection pour certains enfants est bien marquée ; ils ne tiennent compte au mien, ni de son assiduité, ni de son ardeur à apprendre.

D. Ceux & celles qui feront ce reproche, seront injustes : j'ai quelquefois entendu notre Pasteur leur appliquer cette réponse du Pere de famille de l'Evangile : Faut-il, parce qu'on donne aujourd'hui à quelques enfants des témoignages de bonté & de générosité, que votre œil soit mauvais ? Ne s'est-on pas acquitté envers vos enfants, de ce qu'on vous avoit promis pour eux ? Ils ont été reçus aux Catéchismes comme les autres, instruits avec autant de soin : peut-être même, par leur légéreté & leur dissipation, ont-ils plus que les autres fixé l'attention des Maîtres. Mais ce n'est point à nous à leur faire l'application de ces paroles : dans notre bouche ce reproche seroit déplacé. Plaignons bien plutôt la prévention de ces parents, & le sort de celles de nos compagnes à qui de pareils raisonnements pouroient inspirer le découragement & le dégout.

R. Il est bien naturel, ce dégout ; & je puis bien vous répondre que si pareille humiliation m'arrivoit, on ne me verroit plus paroître aux Catéchismes. 257

D. Vous auriez grand tort : car sur qui retomberoit ce mouvement d'humeur & de dépit ?

R. Sur les Maîtres qui seroient bien peinés de mon absence, & qui mettroient une autre fois plus d'équité dans cette répartition.

D. Vous vous trompez : nous devons présumer qu'ils font de leur mieux, & qu'ils ne pouroient mieux faire : d'ailleurs vous vous exposeriez à vivre dans l'ignorance ; vous vous fermeriez la voie de l'instruction, qui est, de la part de Dieu, une des graces les plus singulieres ; vous indisposeriez contre vous un Pasteur, qui ne cesse de nous avertir qu'il ne comptera au nombre de ses enfants, que ceux & celles qui viendront assidument recevoir le pain de la parole. Je crois que le plus court seroit de montrer plus d'assiduité, plus d'attention & d'ardeur à vous instruire, de réfléchir sur les reproches qu'on a pu vous faire pendant l'année, & de vous réformer sur les objets qui ont fait la matiere de ces reproches : je vous réponds, M. Ch. C., qu'en tenant cette conduite, vous auriez bientôt part

aux récompenses.

R. A la bonne heure ; mais à quelle récompense, après tout ? A l'exception des trois ou quatre premiers Prix de chaque Catéchisme, qui méritent quelque attention, les autres volumes valent-ils la peine qu'on se donne pour les obtenir ?

D. Si toutes les récompenses étoient égales, on pouroit se plaindre de l'injustice, puisque les mérites ne le sont pas ; & d'ailleurs, c'est bien peu connoître le prix de la parole sainte, que d'en faire dépendre la valeur de la mesure du volume qui la renferme. Quelques feuilles qui contiennent 258
des vérités solides, ne suffisent-elles pas pour former le cœur à la vertu, si-on les lisoit avec cette simplicité, cette docilité & cette droiture que Dieu ne laisse jamais sans récompense ?

R. J'en conviens avec vous ; mais que direz-vous donc de ceux de nos parents qui, dans les années précédentes, ont renvoyé les Livres qu'on avoit donnés à leurs enfants, parce que le volume étoit trop petit à leurs ieux, & que la récompense leur sembloit trop modique ? Que direz-vous des enfants mêmes, qui, dans la crainte de n'être pas assez honorablement traités, s'absentent de la distribution, ou ne se montrent que quand la forme du volume leur annonce qu'on peut le recevoir avec honneur ? Que direz-vous de ceux ou celles qui vendent leurs Livres, ou les échangent pour des objets inutiles, & même pour satisfaire à leur gourmandise, ou à leur vanité ? Qu'en direz-vous ?

D. Je n'en dirai rien, parce qu'il ne me convient pas de les juger, encore moins de prononcer sur leur compte ; mais je me garderai bien de les imiter. Je croirois manquer tout à la fois à la charité, à l'humilité & à la reconnoissance. Si j'ai part à la distribution, de quelque valeur que soit le prix qu'on me destine, je me croirai obligée de prier pour le Pasteur qui me le donne, & pour les personnes qui l'aident à faire cette dépense. Je regarderai ce Livre comme un engagement de plus à remplir, l'année prochaine aux Catéchismes, les devoirs qui me seront imposés ; comme un nouveau motif de méditer & de pratiquer les vérités que ce Livre renferme. Puissé-je obtenir dans la suite, sinon le premier prix du Ca- 259
téchisme, du moins de plus grands témoignages de mon assiduité & de mon attention, le suffrage des gens de bien, & plus que tout cela encore,

la protection de Dieu.

R. Vous me persuadez, M. Ch. C., & je crois que le plus sage est de se soumettre d'avance aux événements de cette distribution, & d'en profiter.

Entretien pour la distribution des Prix en 1773

D. Nous ignorons, M. Ch. C., qui de nous aura part à la distribution qui va se faire : convenez que vous désireriez bien le savoir. Pour moi j'ai beau calculer mes mérites & mes fautes pendant cette année, me comparer à celles qui sont à peu près de ma force, je me perds dans ce calcul ; & je viens ici avec autant de curiosité que de crainte.

R. Et pourquoi ne pas y venir plutôt avec autant de soumission que d'humilité ? Quelqu'événement qui vous arrive, vous ne sortiriez pas de cette cérémonie sans en tirer quelque profit.

D. Quel profit ? si je ne reçois pas de prix : je m'attends à en avoir un ; j'espere un des premiers ; & mes parents, qui s'y attendent au moins autant que moi, me feroient une mauvaise réception si je retournois les mains vuides.

R. Je les crois trop raisonnables pour tenir cette conduite à votre égard. Si vous ne recevez pas de récompense, c'est que vous ne l'aurez pas méritée ; & si vous ne la méritez pas, ils ne peuvent qu'applaudir à la justice qu'on vous aura rendue.

D. Je ne suis point du tout curieuse de ces sortes d'applaudissements : d'ailleurs êtes-vous bien certaine que ce soit toujours le mérite qui soit ici récompensé ? & toutes celles qui ne recevront rien, les croyez-vous absolument indignes de récompense ? Moi je rends plus de justice à mes compagnes, & je plains sincérement celles qui sont oubliées dans la distribution, ou mal récompensées ; & je les crois dignes d'un meilleur sort.

R. Ce seroit fort bien fait, si, en leur rendant justice, vous n'oubliez pas celle que vous devez aux maîtres qui nous ont instruites : & moi, sans attaquer aucunes de celles qui ne seront pas nommées, je pense que nos Maîtres ont mis la plus grande équité dans la répartition qui va se faire : nous leur devons le témoignage d'avoir donné, pendant cette année, la

plus grande attention à nous instruire : ils ont assez étudié notre assiduité, notre sagesse & nos progrès, pour pouvoir répondre à notre Pasteur que toutes celles dont on lui présente les noms, méritent des éloges, selon le rang où elles sont placées.

D. Et vous ne soupçonnez pas un peu de partialité ! Est-il possible de se défendre d'une sorte de prédilection ? Il faut dire vrai, M. Ch. C. ; avec les vues les plus droites & les plus saintes, il est difficile de se refuser à certaines qualités personnelles.

R. Si ces qualités sont de vraies perfections, pourquoi s'y refuseroit-on ? Si, par exemple, une bonne éducation, une heureuse mémoire, un jugement prématuré, cultivé soigneusement par des parents Chrétiens, met un enfant en état de se distinguer dans les Catéchismes, pourquoi n'encourageroit-on pas les parents moins attentifs, par les éloges qu'on 261
donne aux parents vigilants dans la personne de leurs enfants ?

D. Et les pauvres enfants négligés, abandonnés à eux-mêmes, qui cependant font des efforts, ils auront donc l'humiliation d'être rejettés à cause de leurs parents ?

R. Non ; vous verrez, qu'à mérite égal, ces sortes d'enfants seront préférés. On rendra justice à leur bonne volonté ; ils obtiendront des récompenses ; & de plus le témoignage de les avoir personnellement méritées.

D. A la bonne heure ; mais à l'exception de ceux & de celles qui reçoivent les premiers prix dans chaque Catéchisme, je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup qui sortent d'ici contents ; chacun sent la peine que lui a couté la récompense qu'on lui donne ; & pour tout dédommagement d'une année entiere d'assiduité & d'application, on reçoit souvent un très-petit volume. Il seroit donc plus utile de supprimer une cérémonie qui fait plus de mécontents que d'heureux.

R. Que penseriez-vous si on la supprimoit ? ou si, sous prétexte de faire taire les murmures, on prenoit le parti de ne donner qu'un seul prix dans chaque Catéchisme ? Vous diriez qu'on ôte tout moyen d'exciter l'émulation ; que les moindres efforts exigent de l'encouragement, & que chaque dégré de mérite doit avoir sa récompense. Ce n'est donc pas la distribution qu'il faut supprimer, mais l'injustice des murmures. Il faut que cha-

cun souscrive au jugement qu'on a porté, & qu'il regle, sur ce jugement, sa conduite dans l'année suivante, soit en faisant de plus grands efforts, si la récompense a été modique, soit en méritant les mêmes témoignages, 262
si l'on a eu part aux premiers prix.

D. Et qui est-ce qui peut y atteindre à ces premiers prix ? Les mêmes l'obtiennent quelquefois plusieurs années de suite, & en interdisent l'approche à toutes celles qui pouroient y prétendre.

R. Elles ne leur interdisent pas du moins les efforts qui peuvent les leur assurer ; & pourvu qu'il n'entre, dans ces efforts, ni orgueil, ni envie, c'est un combat très-noble & très-utile. Il seroit bien consolant pour le Pasteur & pour les Maîtres, de se trouver, à la fin de chaque année, arrêtés par le choix d'un grand nombre qui auroient mérité la même récompense.

D. Je ne crois pas qu'ils soient fort empressés à éprouver cet embarras : il en résulteroit, pour notre Pasteur, une plus forte dépense, & pour nos Maîtres, l'occasion de nouvelles injustices.

R. Et moi je ne crains aucun de ces inconvénients : je prétends, au contraire, qu'on verroit dans le Catéchisme plus d'émulation ; qu'on tireroit des instructions plus de fruit ; qu'on procureroit à ceux qui instruisent, plus de consolation ; que Dieu en seroit mieux glorifié ; & chacun de ceux qui fréquentent le Catéchisme, plus animé à l'amour des vertus qu'on nous enseigne. Tâchons donc de faire notre profit des différents événements dont nous allons être les témoins, & portons dans nos différentes maisons, sinon une récompense distinguée, du moins le regret de ne point l'avoir méritée, & la résolution de la mériter à l'avenir.

Entretien pour la distribution des Prix en 1774 263

D. Voici plusieurs années, M. Ch. C., que vous & moi nous venons assidument au Catéchisme, & que, par conséquent, nous assistons à la distribution solemnelle des Prix. Je ne sais si cette cérémonie fait sur vous les impressions que j'éprouve toutes les fois que j'en suis témoin.

R. Je présume, M. Ch. C., que les impressions sont à peu près les mêmes sur toutes celles qui prennent part à cet événement : beaucoup de joie

dans celles qui y sont récompensées ; beaucoup de confusion dans celles qui espéroient obtenir quelque chose, & qui sont trompées dans leur attente, & beaucoup d'indifférence dans celles qui n'ont eu aucune prétention à cet égard.

D. Eh bien ! le croirez-vous ? Vous n'avez pas touché au sentiment qui m'affecte.

R. Il faut qu'il soit donc bien extraordinaire, s'il ne répond pas à l'une de ces trois dispositions.

D. Je porte la singularité jusqu'à craindre d'être nommée dans la distribution.

R. Je ne m'attendois pas à cette délicatesse ; mais encore quel peut être votre motif ? Est-ce orgueil ? craignez-vous d'être moins avantageusement placée, que vous ne croyez mériter de l'être ?

D. Je ne m'en fais pas accroire ; & sur ce point, je m'en repose sur la vigilance & l'équité de nos Maîtres. 264

R. Vous auroit-il échappé, pendant le cours de cette année, quelque étourderie, quelque légéreté, qui pût donner occasion à notre Pasteur d'accompagner la récompense de quelque avis & de quelque reproche ?

D. Si je l'avois mérité, quelque humiliant que fût le reproche, je n'aurois pas droit de m'en plaindre ; & d'ailleurs, ne m'est-il pas arrivé quelquefois de rire aux dépens des autres ? c'est toujours une faute contre la charité, & elle a besoin d'expiation.

R. Expliquez-vous donc ; car je cherche inutilement les motifs de votre répugnance : je n'ai pas le talent de vous pénétrer.

D. N'est-il pas vrai, M. Ch. C., qu'un pur motif de Religion doit nous conduire au Catéchisme ?

R. J'en conviens.

D. N'est-il pas certain qu'un intérêt personnel doit nous engager à y montrer de l'assiduité, de l'attention & de la modestie ?

R. Assurément.

D. Ne convenez-vous pas que celles d'entre nous qui, après quelques années d'instructions, quittent les Catéchismes, pénétrées des vérités qu'elles ont entendues, initiées aux saints Mysteres, formées à la piété la plus solide, ont tiré de ces instructions tout le profit qu'elles devoient en attendre ?

R. C'est le seul but qu'on doit s'y proposer.

D. Eh ! pourquoi donc faut-il encore, pour soutenir l'émulation, que notre Pasteur se munisse d'un grand nombre de Volumes ; qu'il les distribue avec appareil, au risque de faire des mécontents de tous ceux qui auront été, ou exclus de la distribution, ou traités moins favorablement qu'ils ne se le promettoient ?

R. Pourquoi ? Pour satisfaire à l'usage de toutes les Paroisses ; pour encourager les enfants à mieux faire ; pour donner aux parents attentifs la consolation de voir leurs soins récompensés.

D. Et c'est précisément cet usage qui me paroît un abus. Les enfants trouveront leur encouragement dans le témoignage de leur conscience, & les parents leur récompense dans le progrès de leurs enfants : d'où je conclus que vous & moi nous donnerions aujourd'hui un grand exemple, si nous déclarions publiquement que notre but, en assistant avec assiduité aux Instructions, n'est point du tout de partager le petit profit qui en résulte ; que nous nous regardons comme suffisamment récompensées par le profit spirituel que nous en avons tiré.

R. Je n'ai pas encore l'ame assez généreuse, pour souscrire à cette déclaration. Je craindrois qu'on ne me prît au mot : & d'ailleurs je suis bien forte ; car j'ai pour moi presque toutes celles qui assistent avec nous aux Catéchismes.

D. Les avez-vous toutes interrogées ?

R. Non ; mais j'ai suivi leur conduite pendant tout le cours de cette année : j'ai entendu les raisonnements de plusieurs ; j'en ai vu qui comptoient très-exactement tout ce qu'elles avoient récité de Chapitres, d'Evangiles & d'Histoire, tout ce qu'elles avoient fait de diligence ; j'en ai trouvé quelques-unes qui faisoient des comparaisons de leurs récitations, avec celles de leurs Compagnes, & qui se rendoient, aux dépens des autres,

toute la justice qu'elles croyoient mériter : toutes celles-là du moins sont de mon côté.

D. Je vous avoue que je n'ai pas porté mon attention si loin ; mais que je présume que ma façon de penser ne déplaît pas au plus grand nombre : j'en ai la preuve. Ne voyons-nous pas assidument au Catéchisme plusieurs de nos anciennes, qui n'ont plus aucune prétention aux récompenses, & qui n'en sont pas moins les plus assidues & les plus sages ? 266

R. Je les admire ; & je me promets de les imiter un jour : mais permettez-moi d'attendre, pour atteindre à cette perfection, qu'il m'ait été déclaré que je cesse d'avoir des droits à la distribution. Vous-même, qui affectez ici un si grand désintéressement, êtes-vous bien assurée de vos dispositions ? Si notre Pasteur vous annonçoit qu'il vous voit en tête de la liste ; mais que pour souscrire à des vues si nobles, il va passer à la suivante la récompense qui vous étoit destinée, êtes-vous assez ferme dans vos principes, pour ne pas en éprouver la plus légere mortification ? Répondez-moi.

D. Vous me faites là une question bien captieuse : si je vous dis que je suis prête à faire ce sacrifice, vous ne me croirez pas ; si j'avoue qu'il est au-dessus de mes forces, vous m'accuserez d'hypocrisie : j'espere qu'on ne me mettra pas à cette épreuve ; mais, en tout cas, je demande à Dieu de ne me proposer jamais au Catéchisme que sa gloire & mon salut.

R. Et moi je me fais un devoir de lui rapporter, & la récompense qui m'est destinée, & le mérite qui me l'aura fait accorder, & la gloire même qui pouroit m'en revenir.

FIN.

APPROBATION 267

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit, qui a pour titre : *Entretiens sur les Fêtes, les Jeûnes, Usages & principales Cérémonies de l'Eglise, pour les Catéchismes de la Paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas* : je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 30 Août 1778.

Riballier.